6
5-g
13

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

~~I 11.~~

6-5.g.13

10.3.17

II
13
D

IL
13
E

REMARQVES
sur la Langue
FRANCOISE

REMARQUES
SUR LA
LANGUE FRANCOISE
DE MONSIEUR
DE VAUGELAS.
UTILES A CEUX QUI VEULENT
BIEN PARLER ET BIEN ESCRIRE.

Nouvelle Edition, reveuë & corrigée.

AVEC DES NOTES
DE T. CORNEILLE.

TOME PREMIER.

Bibliotheca Soc. Coll. Rom. Jesu

A PARIS,

Chez la Veuve de THEODORE GIRARD, dans la grand' Salle du Palais, du côté de la Salle Dauphine, à l'Envie.

M. DC. LXXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

AVERTISSEMENT

Sur cette nouvelle Edition des Remarques de Monſieur de Vaugelas.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

JE ne doute point qu'on ne m'accuſe de temerité d'avoir entrepris de faire des Notes ſur les Remarques de Monſieur de Vaugelas. Je ſerois inexcuſable ſi un eſprit de critique me les avoit fait examiner avec autant de ſoin que j'ay fait. Je les ay leuës & releuës pour en profiter, & non pas pour y trouver à reprendre. En effet elles ſont la pluſpart ſi juſtes qu'on n'y ſçauroit faire un peu de reflexion ſans demeurer convaincu de la neceſſité qu'il y a de s'y conformer. Auſſi n'a-t'on commencé à écrire avec cette politeſſe, qui fait admirer la beauté de noſtre Langue, que depuis qu'il les a données au public, & ſi *la France*, pour ma

ſervir de ſes termes, *n'a point encore porté tant d'hommes qui ayent écrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes ſortes de ſtiles*, c'eſt parce qu'on s'eſt fait des regles de quantité de choſes qu'il a ſolidement établies. M. de la Mothe le Vayer qui ſemble marquer un peu de chaleur lorſqu'il veut faire connoître que les Remarques de Monſieur de Vaugelas ne ſont fondées que ſur des ſentimens particuliers, ne laiſſe pas d'avoüer qu'elles ſont d'ailleurs d'un tres-grand prix. *Leur ſtile*, dit-il, *eſt excellent dans le genre didactique. Elles contiennent mille belles regles, dont je tacheray de faire mon profit, & je tiens que leur Autheur eſt un des Hommes de ce temps, qui a eu le plus de ſoin de toutes les graces de noſtre Langue, ne trouvant à reprendre en luy que l'excés & le ſcrupule, comme en ceux qui ont tant d'ardeur pour une maiſtreſſe, qu'ils paſſent de l'amour à la jalouſie.* Le ſcrupule n'eſt point à blâmer ſur ces ſortes de matieres, & ſi Monſieur de Vaugelas n'en avoit point eu, nous ſerions peut-eſtre encore dans un grand nombre d'erreurs

dont il nous a garantis en nous prétant ſes lumieres. C'eſt un excellent Modelle ſur lequel il ſera toûjours avantageux de chercher à ſe former. *Et à qui*, comme parle le Pere Bouhours dans ſes Remarques nouvelles, *pourroit-on plus raiſonnablement s'atacher qu'à celuy qui a eſté l'Oracle de la France pendant ſa vie, qui l'eſt encore apres ſa mort, & qui le ſera tandis que les François ſeront jaloux de la pureté & de la gloire de leur Langue ? Outre que Monſieur de Vaugelas*, ajoûte-t'il, *avoit un genie merveilleux pour ce qui en regarde toutes les fineſſes, il a eſté élevé à la Cour, & comme il y vint fort jeune, il ne s'eſt point ſenty du mauvais air des Provinces. Il fit une longue étude du langage avant que de ſonger à compoſer des Remarques, & quand il eut pris le deſſein d'écrire ſes lumieres & ſes reflexions, il ne ſe precipita point pour faire un Livre. Qu'y a-t'il de plus judicieux, de plus élegant, & de plus modeſte que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de ſoin, & où il a mis tant d'années ? Il choiſit bien les Autheurs qu'il cite ; il ne confond pas les modernes avec les*

anciens, ny les bons avec les mauvais. Les raiſonnemens qu'il fait ne ſont ny vagues ny faux; il ne s'amuſe point à des queſtions inutiles; il ne remplit point ſon Livre de fatras & de je ne ſçay quelle érudition qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à fatiguer les Lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'eſt avec reſerve, & quand il ne peut ſe faire entendre autrement. Quelque ſombre que ſoit ſa matiere, il trouve le ſecret de l'égayer par des reflexions ſubtiles, mais ſenſées, & par des traits de loüange ou de ſatyre fort delicats, de ſorte que les Remarques de Monſieur de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de Livres dont la matiere n'eſt ny ſeche, ny épineuſe. Mais ce que j'eſtime infiniment, il parle toûjours en honneſte homme; il ne dit rien qui bleſſe la pudeur ou la bien-ſeance, il ne ſe loüe point, & ne fait point le Docteur.

Voicy ce qu'en dit le meſme Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes ſur la Langue Françoiſe. *Ce qui me confirme dans ma penſée, c'eſt le témoignage de Madame la Marquiſe.... Elle a connu particulierement Monſieur*

de Vaugelas lorſqu'elle eſtoit jeune. Comme elle eſt bonne amie, & qu'elle conſerve pour la memoire de cet illuſtre Mort tous les ſentimens qu'elle avoit autrefois pour ſa perſonne, elle ne perd point d'occaſion de le loüer. C'eſtoit un homme admirable que Monſieur de Vaugelas, diſoit-elle l'autre jour dans une Compagnie où je me trouvay. Ce que j'eſtimois le plus en luy, ce n'eſt pas le bel eſprit, la bonne mine, l'air agreable, les manieres douces & inſinuantes, mais une probité exacte, & une devotion ſolide ſans affectation & ſans grimaces. Ie n'ay jamais veu, ajoûta-t-elle, un homme plus civil & plus honneſte, ou pour mieux dire, plus charitable & plus chreſtien. Il ne fâcha jamais perſonne; & Monſieur Peliſſon a dit de luy veritablement, qu'il craignoit toûjours d'offencer quelqu'un, & que le plus ſouvent il n'oſoit pour cette raiſon prendre party dans les queſtions que l'on mettoit en diſpute. Au reſte il joignoit à ſes autres qualitez une rare modeſtie. Quoy qu'il fût tres-verſé dans noſtre Langue, & que la Cour l'écoutât comme un Oracle, il ſe défioit de ſes propres lumieres; il profitoit de celles d'autruy,

il ne faiſoit jamais le maiſtre, & bien loin de ſe croire infaillible en fait de langage, il doutoit de tout juſqu'à ce qu'il euſt conſulté ceux qu'il eſtimoit plus ſçavans que luy.

Monſieur Pelliſſon qui dans ſon Hiſtoire de l'Academie Françoiſe a fait l'abregé de la vie de Monſieur de Vaugelas, nous fait connoiſtre que ſes Remarques n'eurent pas d'abord une approbation generale. Il dit en parlant de ceux qui pour avoir la paix aiment mieux ceder que de combattre; *Les Remarques de Monſieur de Vaugelas nous en fourniſſent un exemple. Elles ont eſté choquées de pluſieurs, il n'y a preſque perſonne qui n'y trouve quelque choſe contre ſon ſentiment; cependant on connoiſt bien qu'elles s'établiſſent peu à peu dans les eſprits, & y acquierent de jour en jour plus de credit.* Il dit encore, que Monſieur de Vaugelas depuis ſon enfance avoit fort étudié la Langue Françoiſe; qu'il s'étoit formé principalement ſur Monſieur Coëffeteau, & avoit tant d'eſtime pour ſes Ecrits, & ſur tout pour ſon Hiſtoire Romaine, qu'il ne pouvoit preſque recevoir de phraſe qui n'y fuſt em-

ployée ; aprés quoy il ajoûte. *Il n'a laiſſé que deux Ouvrages conſiderables. Le premier eſt ce volume de Remarques ſur la Langue Françoiſe, contre lequel Monſieur de la Mothe le Vayer a fait quelques obſervations, & qui depuis peu a eſté auſſi combattu par le ſieur Dupleix, mais qui au jugement du Public merite une eſtime tres-particuliere, car non ſeulement la matiere en eſt tres-bonne pour la plus grande partie, & le ſtile excellent & merveilleux, mais encore il y a dans tout le corps de l'ouvrage, je ne ſçay quoy d'honneſte-homme, tant d'ingenuité & tant de franchiſe, qu'on ne ſçauroit preſque s'empeſcher d'en aimer l'Autheur.*

Tous ceux qui ont leu ces belles Remarques (& qui pourroit aimer la Langue Françoiſe & negliger de les lire ?) ont eſté frapez de cet air d'honneſteté que l'on y trouve répandu par tout. Cependant comme dés le temps qu'elles commencerent à paroiſtre, elles avoient déja quelque choſe qui n'eſtoit pas generalement receu, certaines phraſes qui eſtoient bonnes alors, ont encore vieilly depuis, & le ſcrupule qu'elles m'ont fait naiſtre m'ayant fait

chercher le ſentiment des Sçavans pour fixer mes doutes, j'ay leu avec un ſoin tres-particulier les Obſervations de Monſieur Menage, & les Remarques nouvelles du Pere Bouhours, que je reconnois tous deux pour mes Maiſtres. L'eſtime que Monſieur Menage s'eſt acquiſe par ſa profonde érudition, eſt connuë de tout le monde, & ce ſeroit ſe montrer indigne de faire bruit dans les belles Lettres, que de n'avoir pas pour ſes Ouvrages l'admiration qui leur eſt deuë. Le Pere Bouhours écrit avec une politeſſe qu'il eſt difficile d'imiter, & c'eſt ſur les deciſions de ces deux excellens Hommes que j'ay combattu quelques endroits de Monſieur de Vaugelas. J'ay rapporté ce qu'ils ont écrit, & comme un mot engage quelquefois à parler d'un autre, j'ay profité de leurs obſervations pour expliquer dans mes Notes ce qu'ils m'ont appris. Mon avis eſt preſque toûjours fondé ſur leurs ſentimens, & j'ay crû que je ſerois moins ſujet à m'égarer en prenant de ſi bons guides. Je me ſuis encore ſervy d'un autre ſecours qui m'a eſté genereuſement preſté par Monſieur l'Abbé de la Chambre. Il m'a

fait la grace de me confier un Exemplaire des Remarques de Monſieur de Vaugelas, ſur leſquelles feu Monſieur Chapelain à qui cet exemplaire appartenoit a écrit les ſiennes. Le Public ne ſera pas faché de ſçavoir, ce qu'a penſé un homme d'une ſi grande reputation, & que l'on a toûjours regardé comme un des principaux ornemens de l'Academie Françoiſe. J'ay joint à tant de lumieres celles que Monſieur Miton a bien voulu me preſter. Il juge ſi bien de toutes choſes, & il a le goût ſi fin & ſi delicat ſur tout ce qui fait la beauté de noſtre Langue, qu'on hazarde peu à ſuivre ce qu'il approuve. Je l'ay conſulté ſur les façons de parler les plus douteuſes, & ſon avis m'a preſque toûjours déterminé touchant le party que j'avois à prendre.

Ces Notes n'eſtoient encore qu'ébauchées, quand Meſſieurs de l'Academie Françoiſe me firent l'honneur de me recevoir dans leur Corps. L'avantage que j'ay eu depuis ce temps-là d'entrer dans leurs Conferences, a beaucoup contribué à me donner l'éclairciſſement que je cherchois ſur mes doutes. Je les ay engagez pluſieurs fois

à s'expliquer ſur ce qui m'embaraſſoit, & ſans leur dire ce que j'avois envie de ſçavoir, j'ay ſouvent appris en les écoutant de quelle maniere il falloit parler. Je dois rendre ce témoignage à leur gloire, qu'il y a infiniment à profiter dans leurs Aſſemblées, & que ſi l'on recueilloit les belles & ſçavantes choſes qui s'y diſent ſur tous les mots qu'on y examine, on donneroit au Public un excellent & tres-curieux ouvrage. Chacun appuye ſon avis de raiſons ſolides, & quelque matiere qu'on traitte, rien n'échappe de ce qu'on peut avancer ou pour ou contre. C'eſt peut-eſtre ce qui apporte un peu de longueur au travail du Dictionnaire, mais auſſi ces ſpirituelles diſputes ſervent à le rendre plus parfait, ſans pourtant le reculer autant que le publient ceux qui ne ſont pas prevenus favorablement pour la Compagnie. Il eſt certain qu'avec la diligence qu'on y apporte, le Dictionnaire ſera en eſtat d'eſtre donné entier dans fort peu de temps. Il m'a éclaircy ſur beaucoup de choſes trop ſcrupuleuſement decidées par Monſieur de Vaugelas. Par exemple, parmy les phraſes que l'on

y employe ſur le verbe *commencer*, je l'ay trouvé indifferemment conſtruit avec la prepoſition *de*, & avec la prepoſition *à*, *commencer de faire*, *commencer à faire*. Il en a eſté ainſi de pluſieurs autres façons de parler, il ſeroit trop long de les marquer toutes. Cependant comme il y en a quelques-unes ſur leſquelles j'ay parlé de moy-même, ſi les raiſons que j'en donne ne ſatisfont point, je declare que je ſuis tout preſt à me dédire de toutes les choſes, où l'on aura la bonté de me faire voir que j'ay failly. Quoy que j'aye taché de ne rien dire qui ne m'ait paru avoir l'appuy de l'Uſage, je ne ſuis point attaché à mes propres ſentimens, & ne cherchant qu'à m'inſtruire, je ne me feray jamais une honte d'en changer. On le connoiſtra par l'aveu que j'en feray ſi l'on veut bien m'avertir des fautes où je puis eſtre tombé. L'Utilité que le Public a receuë des Remarques de Monſieur de Vaugelas, en a fait faire tant d'Editions depuis plus de quarante ans qu'il les a miſes au jour, qu'il y a grande apparence que celle-cy ne ſera pas la derniere. Ainſi je prie tous ceux qui trouveront des corrections à faire ſur ces Notes,

de me faire part de leurs lumieres. Je les recevray avec beaucoup de reconnoiſſance, & j'ajoûteray ou retrancheray avec plaiſir, ſelon les avis qu'on m'aura donnez.

A

MONSEIGNEUR

SEGUIER,

CHANCELIER

DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la grandeur de vos lumieres & de vôtre dignité, que je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me témoigner

[illegible] MONSEI-
[illegible]

rend aujourd'huy noſtre Langue auſſi floriſſante que noſtre Empire, & qui par les heureuſes influences que vous répandez ſur elle, eſt devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Eſtat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnaſſe. C'eſt par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehauſſer l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie, & s'aſſeurer l'immortalité; J'entens celle que ſes actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner ſans l'aſſiſtance des Muſes. Cette protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez ſuccedé à ce grand Homme, eſt une marque publique de l'eſtime & de l'amour que vous avez

noſtre Langue, & pour tout ce qui

uë à ſa gloire, & à ſa perfection;

rtainement vous luy devez cette

oiſſance de tant d'avantages que

en tirez, lorſqu'elle vous fournit

cheſſes & tout ce qu'elle a de plus

uis pour former cette divine éloquen-

dont vous raviſſez le monde. Il eſt

y que ſi vous devez beaucoup à

ſtre Langue, elle vous doit beaucoup

uſſi; car en combien d'occaſions avez-

vous fait voir de quoy elle eſt capable, & juſqu'où elle peut aller, quand on ſçait diſpenſer ſes treſors, & faire valoir ſes graces & ſes beautez? Elle n'a point de charme, ny de ſecret qui ne vous ſoit connu, il n'y a point de genre d'expreſſion, auquel vous ne l'ayez ſçeu accommoder; ſoit qu'il ait falu comme en pleine mer, déployer les voiles de l'éloquence, & vous tenir ſerré dans le détroit & dans la gravité du ſouverain Magiſtrat, ou eſtre l'Oracle des volontez du Prince ſeant ſur ſon Thrône, ou dans ſon lit de Juſtice. Pour une fonction ſi auguſte, le Ciel ne vous a rien refuſé. Les deux talens, de bien parler, & de bien écrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles en une meſme perſonne, ſe rencontrent en vous également éminens; & ce qui nous comble d'admiration, c'eſt qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, & celles que vous faites ſur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous eſt naturel & ordinaire de bien parler, & d'eſtre toûjours ou diſert ou éloquent, ſelon que le ſujet le merite. Je ſçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à ſouffrir ce que je

dis,

dis, que vous n'en avez à le faire. Ce ſont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne ſoient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon ſujet, & je laiſſe à ces grands Hommes qui vous conſacrent leurs Morales & leurs politiques, à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations eſtrangeres & aux ſiecles à venir, comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enſeignent de rare & de merveilleux. Auſſi bien tant d'éminentes qualitez ne ſont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit déja exercé les meilleures plumes de France, ſi voſtre modeſtie ne s'y eſtoit toûjours oppoſée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empeſcherez pas qu'un jour, lors que le Ciel vous poſſedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'aprés qu'on vous aura perdu de veuë, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le ſilence de l'admiration, aprés vous avoir tres-humblement ſupplié de croire, que j'ay moins de veneration pour vôtre dignité, que pour voſtre perſonne, & que

Si cela m'eſt commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoiſtre, il n'y en a point auſſi, qui ait l'avantage de ſe dire avec plus de ſincerité, de ſoûmiſſion & de reconnoiſſance que moy,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble, tres- & tres-obligéobeiſſant, ſerviteur, C. F. D. Vaugelas

PREFACE.

I. Le dessein de l'Autheur dans cet Ouvrage, & pourquoy il l'intitule *Remarques.*

*CE ne sont pas icy des Loix que je fais pour nostre Langue de mon authorité privée. Je serois bien temeraire, pour ne pas dire insensé ; car à quel titre & de quel front pretendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Usage, *que chacun reconnoist pour le Maistre & le Souverain des Langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les oüir, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre & celebre Compagnie, qui est aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoise. Mon dessein n'est pas de reformer nostre Langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, & s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir, & de le faire connoistre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Juge des differends de la Langue, que je ne pretens passer que pour un simple témoin,*

qui dépoſe ce qu'il a vû & oüy, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arreſts qu'il donneroit au Public. C'eſt pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de Remarques, *& ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de* Deciſions, *ou de* Loix, *ou de quelque autre ſemblable; Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Uſage, *ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay dû éloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que je ne fais que rapporter.*

II.

1. De l'Uſage qu'on appelle le Maître des Langues.

2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Uſage.

3. La definition du bon.

4. Si la Cour ſeule, ou les Autheurs ſeuls fõt l'Uſage.

1. *Pour le mieux faire entendre, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que cet* Uſage, *dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maiſtre des Langues; Car ſi ce n'eſt autre choſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une Nation dans le ſiege de ſon Empire, ceux qui y ſont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domeſtiques, pour bien parler la Langue de leur pais, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien ſçavoir, n'auront auſſi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-*

meſme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a eſté infecté de cette erreur.

2. *Il y a ſans doute deux ſortes d'*Uſages, un bon & un mauvais. *Le mauvais ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas le meilleur; & le bon au contraire eſt compoſé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des Langues, celuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toutes ſortes de ſtiles, ſi vous en exceptez le ſatyrique, le comique, en ſa propre & ancienne ſignification, & le burleſque, qui ſont d'auſſi peu d'étenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon Uſage.*

3. C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Autheurs du temps. *Quand je dis* la Cour, *j'y comprens les femmes comme les hommes, & pluſieurs perſonnes de la ville où le Prince reſide, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à ſa politeſſe. Il eſt certain que la Cour eſt comme un magazin, d'où noſtre Langue tire quantité de beaux*

5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Uſage.

6. Si l'on peut apprendre à bien écrire par la ſeule lecture des bons Autheurs ſans hâter la Cour.

7. Trois moyens neceſſaires, & qui doivent être joints enſemble pour acquerir la perfectiõ de bien écrire.

8. Combien il eſt difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoy.

de me faire part de leurs lumieres. Je les recevray avec beaucoup de reconnoiſſance, & j'ajoûteray ou retrancheray avec plaiſir, ſelon les avis qu'on m'aura donnez.

A

MONSEIGNEUR

SEGUIER,

CHANCELIER

DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec la grandeur de vos lumieres & de vôtre dignité, que je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me témoigner

que vous ne l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je crû que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne dédaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy, MONSEIGNEUR, il me resteroit toûjours quelque scrupule, si en cherchant dequoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le defaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la netteté du langage dont je traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus grands Hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela, MONSEIGNEUR, j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajousté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui

rend aujourd'huy noſtre Langue auſſi floriſſante que noſtre Empire, & qui par les heureuſes influences que vous répandez ſur elle, eſt devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Eſtat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnaſſe. C'eſt par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehauſſer l'éclat de ſa pourpre & de ſa vie, & s'aſſeurer l'immortalité; J'entens celle que ſes actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner ſans l'aſſiſtance des Muſes. Cette protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez ſuccedé à ce grand Homme, eſt une marque publique de l'eſtime & de l'amour que vous avez pour noſtre Langue, & pour tout ce qui contribuë à ſa gloire, & à ſa perfection; Et certainement vous luy devez cette reconnoiſſance de tant d'avantages que vous en tirez, lorſqu'elle vous fournit ſes richeſſes & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous raviſſez le monde. Il eſt vray que ſi vous devez beaucoup à noſtre Langue, elle vous doit beaucoup auſſi; car en combien d'occaſions avez-

vous fait voir de quoy elle eſt capable, & juſqu'où elle peut aller, quand on ſçait diſpenſer ſes treſors, & faire valoir ſes graces & ſes beautez? Elle n'a point de charme, ny de ſecret qui ne vous ſoit connu, il n'y a point de genre d'expreſſion, auquel vous ne l'ayez ſçeu accommoder; ſoit qu'il ait falu comme en pleine mer, déployer les voiles de l'éloquence, & vous tenir ſerré dans le détroit & dans la gravité du ſouverain Magiſtrat, ou eſtre l'Oracle des volontez du Prince ſeant ſur ſon Thrône, ou dans ſon lit de Juſtice. Pour une fonction ſi auguſte, le Ciel ne vous a rien refuſé. Les deux talens, de bien parler, & de bien écrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles en une meſme perſonne, ſe rencontrent en vous également éminens; & ce qui nous comble d'admiration, c'eſt qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, & celles que vous faites ſur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous eſt naturel & ordinaire de bien parler, & d'eſtre toûjours ou diſert ou éloquent, ſelon que le ſujet le merite. Je ſçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à ſouffrir ce que je

dis,

dis, que vous n'en avez à le faire. Ce ſont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne ſoient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon ſujet, & je laiſſe à ces grands Hommes qui vous conſacrent leurs Morales & leurs politiques, à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations eſtrangeres & aux ſiecles à venir, comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enſeignent de rare & de merveilleux. Auſſi bien tant d'éminentes qualitez ne ſont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit déja exercé les meilleures plumes de France, ſi voſtre modeſtie ne s'y eſtoit toûjours oppoſée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empeſcherez pas qu'un jour, lors que le Ciel vous poſſedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'aprés qu'on vous aura perdu de veuë, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le ſilence de l'admiration, aprés vous avoir tres-humblement ſupplié de croire, que j'ay moins de veneration pour vôtre dignité, que pour voſtre perſonne, & que

Si cela m'eſt commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoiſtre, il n'y en a point auſſi, qui ait l'avantage de ſe dire avec plus de ſincerité, de ſoûmiſſion & de reconnoiſſance que moy,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble, tres- & tres-obligéobeiſſant, ſerviteur, C. F. D. Vaugelas

PREFACE.

I. Le dessein de l'Autheur dans cet Ouvrage, & pourquoy il l'intitule *Remarques.*

*CE ne sont pas icy des Loix que je fais pour nostre Langue de mon authorité privée. Je serois bien temeraire, pour ne pas dire insensé ; car à quel titre & de quel front pretendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Usage, *que chacun reconnoist pour le Maistre & le Souverain des Langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les oüir, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre & celebre Compagnie, qui est aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoise. Mon dessein n'est pas de reformer nostre Langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, & s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir, & de le faire connoistre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Juge des differends de la Langue, que je ne pretens passer que pour un simple témoin,*

qui dépoſe ce qu'il a vû & oüy, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arreſts qu'il donneroit au Public. C'eſt pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de Remarques, *& ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de* Deciſions, *ou de* Loix, *ou de quelque autre ſemblable; Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Uſage, *ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay dû éloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que je ne fais que rapporter.*

II.
1. De l'Uſage qu'on appelle le Maître des Langues.
2. Qu'il y a un bon, & un mauvais Uſage.
3. La definition du bon.
4. Si la Cour ſeule, ou les Autheurs ſeuls fõt l'Uſage.

1. *Pour le mieux faire entendre, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que cet* Uſage, *dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maiſtre des Langues; Car ſi ce n'eſt autre choſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une Nation dans le ſiege de ſon Empire, ceux qui y ſont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domeſtiques, pour bien parler la Langue de leur pais, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien ſçavoir, n'auront auſſi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-*

meſme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a eſté infecté de cette erreur.

2. *Il y a ſans doute deux ſortes d'*Uſages, un bon & un mauvais. *Le mauvais ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas le meilleur; & le bon au contraire eſt compoſé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des Langues, celuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toutes ſortes de ſtiles, ſi vous en exceptez le ſatyrique, le comique, en ſa propre & ancienne ſignification, & le burleſque, qui ſont d'auſſi peu d'étenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon Uſage.*

3. C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Autheurs du temps. *Quand je dis* la Cour, *j'y comprens les femmes comme les hommes, & pluſieurs perſonnes de la ville où le Prince reſide, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à ſa politeſſe. Il eſt certain que la Cour eſt comme un magazin, d'où noſtre Langue tire quantité de beaux*

5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Uſage.

6. Si l'on peut apprendre à bien écrire par la ſeule lecture des bons Autheurs ſans hâter la Cour.

7. Trois moyens neceſſaires, & qui doivent être joints enſemble pour acquerir la perfectiõ de bien écrire.

8. Combien il eſt difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoy.

termes pour exprimer nos penſées & que l'éloquence de la Chaire, ny du Barreau, n'auroit pas les graces qu'elle demande, ſi elle ne les empruntoit preſque toutes de la Cour. Je dis preſque, *parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phraſes, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui ſont priſes de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles font une partie des richeſſes de noſtre Langue, & peut-eſtre ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux.* 4. *Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'eſt pas ſuffiſante toute ſeule de ſervir de regle, il faut que la Cour & les bons Autheurs y concourent, & ce n'eſt que de cette conformité qui ſe trouve entre les deux, que l'Uſage s'établit.* 5. *Ce n'eſt pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Uſage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre; car enfin la parole qui ſe prononce, eſt la premiere en ordre & en dignité, puis que celle qui eſt écrite n'eſt que ſon image, comme l'autre eſt l'image de la penſée. Mais le conſentement des bons Autheurs eſt comme le ſçeau, ou une verification qui autoriſe le langage de la Cour, & qui marque le bon uſage, & dé-*

cide celuy qui eſt douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'étudient à bien parler & à bien écrire, lors que ſe rendant aſſidus à la lecture des bons Ouvrages, ils ſe corrigent de pluſieurs fautes familieres à la Cour, & acquierent une pureté de langage & de ſtile, qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il ſuffira donc, dira quelqu'un, de lire les bons Livres pour exceller en l'un & en l'autre, & les Provinciaux ny les Eſtrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur eſtude plus commodément & en plus grande perfection. Je reſpons que pour ce qui eſt de parler, on ſçait bien que la lecture ne ſçauroit ſuffire, tant parce que la bonne prononciation, qui eſt une partie eſſentielle des Langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cauſe que la Cour eſt la ſeule Ecole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la converſation & dans la pratique du monde, & rarement dans les Livres. 6. Mais pour ce qui eſt d'écrire, je ne nie pas qu'une perſonne qui ne liroit que de bons Autheurs, ſe formant ſur de ſi parfaits modelles ne puſt luy-meſme devenir un bon Autheur; & depuis que la Langue La-

tine eſt morte, tant d'illuſtres Eſcrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo, à qui la Langue Italienne eſt ſi redevable, & qui n'a pas terny l'éclat de ſa pourpre parmy la pouſſiere de la Grammaire, a obſervé, que preſque tous les meilleurs Autheurs de ſa Langue, n'ont pas eſté ceux qui eſtoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette ſeule raiſon, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas meſme Athenes ny Rome, où le langage eſt ſi pur, qu'il ne s'y ſoit meſlé quelques défauts, & qu'il eſt comme impoſſible, que ceux à qui ils ſont naturels n'en laiſſent couler dans leurs eſcrits; au lieu que les autres ont cet avantage, que ſe défiant continuellement des vices de leur terroir, ils ſe ſont attachez à des patrons excellens qu'ils ſe ſont propoſez d'imiter, & qu'ils ont ſouvent ſurpaſſez, prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur. 7. Il eſt vray que d'ajoûter à la lecture, la frequentation de la Cour & des gens ſçavans en la Langue, eſt encore toute autre choſe, puiſque tout le ſecret pour acquerir la perfection de bien eſcrire & de bien parler, ne conſiſte qu'à joindre ces trois moyens enſemble, Si nous l'avons

fait

fait voir pour la Cour & pour les Autheurs, l'autre n'y eſt gueres moins neceſſaire, parce qu'il ſe preſente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'eſt pas capable de reſoudre, & que les Autheurs ne peuvent éclaircir, ſoit que les exemples dont on peut tirer l'éclairciſſement y ſoient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. 8. *Ce n'eſt donc pas une acquiſition ſi aiſée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y ſçauroit parvenir que par les trois moyens que j'ay marquez, & qu'il y en a deux qui demandent pluſieurs années pour produire leur effet ; car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, & quelque connoiſſance avec ceux qui ſont conſommez dans la Langue, puiſſe ſuffire à ce deſſein. Il faut eſtre aſſidu dans la Cour & dans la frequentation de ces ſortes de perſonnes, pour ſe prevaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas inſenſiblement ſe laiſſer corrompre par la contagion des Provinces, en y faiſant un trop long ſejour.*

1. *De tout cela on peut inferer combien ces Remarques ſeroient utiles &*

III. 1. La cõmodité & l'utilité de ces Remarques. 2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sentiment particulier contre l'Usage. 3. Que neantmoins les plus excellens Escrivains sont sujets à ce defaut.

commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette presomption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au Public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un seul livre pût égaler le profit qui revient de ces trois moyens; mais j'oserois bien asseurer qu'il en approcheroit fort si je m'estois aussi bien acquitté de cette entreprise, qu'eust pû faire un autre, qui auroit eu les mesmes avantages que moy, c'est à dire que depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu dans la Cour, qui dés sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre Langue auprés du grand Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, qui sortant de leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilly dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de diffi-

culté, ou de queſtion, ſoit pour les mots, ou pour les phraſes, ou pour la ſyntaxe, dont la déciſion ne ſoit fidellement rapportée dans ces Remarques. 2. *Je ſçay bien qu'elle ne ſe trouvera pas toûjours conforme au ſentiment de quelques Particuliers, mais il eſt juſte qu'ils ſubiſſent la loy generale, s'ils ne veulent ſubir la cenſure generale, & pecher contre le premier principe des Langues, qui eſt de ſuivre l'Uſage, & non pas ſon propre ſens, qui doit toûjours eſtre ſuſpect à chaque particulier en toutes choſes, quand il eſt contraire au ſentiment univerſel.* 3. *Surquoy il faut que je die que je ne puis aſſez m'étonner de tant d'excellens Eſcrivains, qui ſe ſont opiniaſtrez à uſer, ou à s'abſtenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; & le comble de mon eſtonnement eſt qu'un vice ſi déraiſonnable s'eſt rendu ſi commun parmy eux, que je ne vois preſque perſonne qui en ſoit exempt. Les uns, par exemple, s'obſtinent à faire* pourpre *maſculin, quand il ſignifie* la pourpre des Rois, *ou* des Princes de l'Egliſe, *quoy que toute la Cour, & tous les Autheurs le faſſent en ce ſens-là de l'autre genre. Les autres ſuppriment le relatif, com-*

me quand ils écrivent, J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner, *au lieu de dire*, pour le luy donner, *quoy que ce pronom relatif y ſoit ſi abſolument neceſſaire, ſelon la Remarque que nous en avons faite, que ſi l'on ne le met, non ſeulement on ne dit point ce que l'on veut dire, mais il n'y a point de ſens, & quoy qu'outre cela tous les bons Autheurs unanimement condamnent cette ſuppreſſion. Les autres ne ſe veulent point ſervir de* ſi bien que, *pour dire* de ſorte que, tellement que, *quoy que toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Autheurs l'écrivent. Les autres enfin ne voudroient pas écrire pour quoy que ce fuſt* remporter la victoire, *bien que cette façon de parler ſoit tres-excellente, & tres-ordinaire en parlant & en écrivant: Et ce qui eſt bien eſtrange, ce ne ſont pas les mauvais, ny les mediocres Eſcrivains, qui tombent dans ces defauts ſans y penſer, & ſans ſçavoir ce qu'ils font, cela leur eſt ordinaire; ce ſont nos Maiſtres, ce ſont ceux dont nous admirons les écrits, & que nous devons imiter en tout le reſte, comme les plus parfaits modelles de noſtre Langue & de*

noſtre Eloquence; ce ſont ceux qui ſçavent bien que leur opinion eſt condamnée, & qui ne laiſſent pas de la ſuivre. Il eſt de cela, ce me ſemble, comme des gouſts pour les viandes; les uns ont des appetits à des choſes, que preſque tout le monde rejette, & les autres ont de l'averſion pour d'autres, qui ſont les delices de la pluſpart des hommes. Combien en voit-on qui ne ſçauroient ſouffrir l'odeur du vin, & qui s'évanoüiſſent à la ſeule ſenteur ou au ſeul aſpect de certaines choſes, que tous les autres cherchent avidement? Il y a neantmoins cette difference, que ces averſions naturelles ſont tres-mal-aiſées à vaincre, parce que les reſſorts en ſont ſi cachez, qu'on ne peut les découvrir, ny ſçavoir par où les prendre, encore que bien ſouvent on en vienne à bout, quand on les entreprend de bonne heure, & que ceux qui ont ſoin de l'éducation des enfans les accouſtument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder ſon eſprit à la raiſon en des choſes de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des paſſions, ny de mauvaiſes habitudes, qu'il eſt ſi difficile de vaincre, mais qui veut ſeulement qu'on ſuive l'Uſage,

& qu'on parle & qu'on écrive comme la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui n'abonde pas en ſon ſens? Je me ſuis un peu étendu ſur ce ſujet, pour ne pas toucher legerement un defaut ſi important, ſi general, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Eſcrivains, que plus les viſages ſont beaux, plus les taches y paroiſſent. Quelque reputation qu'on ait acquiſe à écrire, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'eſtablir ce que les autres condamnent, ny d'oppoſer ſon opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui ſe ſont flattez de cette créance, y ont mal reüſſi, & n'en ont recueilly que du blaſme: car comme l'eſprit humain eſt naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plûtoſt à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces ſingularitez affectées, qu'à loüer mille choſes dignes de loüange & d'admiration.

IV. 1. Que le bon uſage ſe diviſe en l'Uſage declaré & en

I. *Mais je ne veux rien laiſſer à dire à l'Uſage, qui eſt le fondement & la regle de toute noſtre Langue, eſperant qu'à meſure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoiſtra de quelle utilité peuvent*

estre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a un bon *&* un mauvais Usage : *& j'ajoûte que* le bon, *se divise encore en l'*Usage declaré, *&* *en l'*Usage douteux. *Ces Remarques servent à discerner également l'un & l'autre, & à s'asseurer de tous les deux.* L'Usage declaré *est celuy, dont on sçait asseurément, que la plus saine partie de la Cour, & des Autheurs du temps sont d'accord; & par consequent* le douteux *ou* l'inconnu, *est celuy dont on ne le sçait pas.* 2. *Or il peut arriver en plusieurs façons qu'on l'ignore. Premierement, lors que la prononciation d'un mot est douteuse, & qu'ainsi l'on ne sçait comment on le doit prononcer; car le premier Usage, comme nous avons déja dit, se forme par la parole prononcée, & rien ne s'écrit, que la bouche n'ait proferé auparavant; de sorte que si la prononciation d'un mot est ignorée, il faut de neccessité que la façon dont il se doit écrire, le soit aussi. Par exemple, on demande dans une de mes Remarques, s'il faut écrire,* Je vous prens tous à témoin, *ou* je vous prens tous à témoins, *& dans une autre on demande encore si l'on écrira,* C'est une des plus belles actions qu'il ait jamais faites, *ou* qu'il ait jamais faite.

l'Usage douteux, & leur definition.

2. En combien de façõs il peut arriver, que l'Usage est douteux.

3. Par quel moyen on peut s'éclaircir de l'Usage quand il est douteux, & inconnu.

4. De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la langue.

D'où naiſſent ces deux doutes? De ce que ſoit que l'on die témoin *ou* témoins, faite *ou* faites *au pluriel ou au ſingulier, on ne prononce point l's, & ainſi l'on ne ſçait comment on le doit écrire. De meſme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire* en Flandre, *ou* en Flandres, la Flandre, *ou* la Flandres. *Pourquoy cette queſtion? Parce que l's ne s'y prononce point, ſoit qu'elle y ſoit ou qu'elle n'y ſoit pas. On en peut dire autant de l'*x *en ces deux mots* aprés ſouper, *&* aprés ſoupé. *En voicy un autre exemple d'une autre eſpece. On demande s'il faut écrire* Parallele *ſelon ſon origine Grecque, avec une* l *à la fin & deux au milieu, ou avec une* l *au milieu & deux à la fin; & la raiſon d'en douter eſt, que la prononciation ne marque point où l'*l *ſe redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement ſe faſſe, le mot ſe prononce de meſme. J'en ay donné divers exemples, outre pluſieurs autres qui ſe trouveront dans mes Remarques, parce que de toutes les cauſes qui font douter de l'Uſage, celle-cy eſt la principale, & de la plus grande eſtenduë, & en ces exemples-là, le doute y eſt tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation.*

Mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neantmoins parce qu'elle n'eſt pas bien remarquable, & qu'on a quelque peine à diſcerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traitté en ſon lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laiſſé de demander s'il faloit dire hampe, *ou* hante, *& ce doute aſſeurément n'eſt provenu que de celuy de la prononciation, & ainſi de pluſieurs autres.*

*La ſeconde cauſe du doute de l'*Uſage, *c'eſt la rareté de l'*Uſage. *Par exemple, il y a de certains mots dont on uſe rarement, & à cauſe de cela on n'eſt pas bien éclaircy de leur genre, s'il eſt maſculin ou feminin; de ſorte que comme on ne ſçait pas bien de quelle façon on les lit, on ne ſçait pas bien auſſi de quelle façon il les faut écrire, comme tous ces noms,* epigramme, epitaphe, epithete, epithalame, anagramme, *& quantité d'autres de cette nature, ſur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va devant, ſe mange, & oſte la connoiſſance du genre maſculin ou feminin; car quand on prononce ou qu'on écrit* l'epigramme, *ou* une epigramme, *l'oreille ne ſçauroit juger du genre.*

La troiſiéme cauſe du doute de l'Uſage, eſt quand on oit dire, & qu'on voit écrire une choſe en deux façons, & qu'on ne ſçait laquelle eſt la bonne, comme la conjuguaiſon du preterit ſimple veſquit *&* veſcut *en toutes les perſonnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i *par tout, & les autres l'*u.

En quatriéme lieu, on doute de l'Uſage lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre: J'y ay vû quelque choſe qui merite d'eſtre leu, *ou* d'eſtre leuë; J'y ay veu quelque choſe qui n'eſt pas ſi excellent, *ou* ſi excellente, *parce que* choſe *eſtant feminin, il faudroit ſelon la regle generale que l'adjectif ou participe qui s'y rapporte, fuſt feminin auſſi.*

En cinquiéme lieu, on doute de l'Uſage en beaucoup de conſtructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, & parce que le premier Uſage, & qui donne d'ordinaire la loy, eſt comme nous avons dit, l'Uſage de la parole prononcée, il s'enſuit que comme on ne ſçait pas de quelle façon l'on prononce une choſe, on ne peut pas ſçavoir de

quelle façon il la faut écrire, ces Remarques en fourniſſent des exemples.

Enfin on doute de l'Uſage en beaucoup d'autres façons qui ſe voyent dans ces Remarques, & qu'il ſeroit trop long de rapporter dans une Preface.

3. *Mais par quel moyen eſt-ce donc que l'on peut s'éclaircir de cet Uſage, quand il eſt douteux & inconnu? Je reſpons que ſi ce doute procede de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous avons donnez, il faut neceſſairement avoir recours aux bons Autheurs, & apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation; car par exemple, on ſçaura bien par l'orthographe s'ils croyent qu'il faille dire,* Je vous prens tous à témoin, *ou* à témoins, *ce que l'on ne peut ſçavoir par la prononciation: Mais ſi dans les Autheurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve, parce que l'occaſion ne s'eſt pas preſentée de l'employer, ou quand il s'y trouveroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer, ou peut-eſtre ne ſe trouveroit-il qu'en un ou deux Autheurs, qui à moins que d'eſtre de la premiere Claſſe n'auroient pas aſſez d'authorité pour ſervir de loy, ny pour decider le doute; alors voicy*

*se qu'il y a à faire. Il faut consulter les bons Autheurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la Langue, quoy qu'ils n'ayent rien donné au Public, comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix. Que si elles sont partagées, ou en balance, il sera libre d'user tantost de l'une des façons & tantost de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'éclairciront eux-mêmes du doute que vous leur demandez, puisqu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole écrite. Certainement ils ne s'en sçauroient éclaircir, que par le moyen de l'*Analogie, *que toutes les Langues ont toûjours appellée à leur secours au defaut de l'Usage. Cette* Analogie *n'est autre chose en matiere de Langues, qu'un usage general & estably, que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions, qui n'ont point encore leur usage declaré, & par ce moyen*

*on juge quel doit estre ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage general; ou bien l'*Analogie *n'est autre chose qu'un usage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Usage general qui est déja estably: ou bien encore, c'est une ressemblance ou une conformité qui se trouve aux choses déja establies, sur laquelle on se fonde comme sur un patron, & sur un modelle pour en faire d'autres toutes semblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il fasse plus d'impression, & donne plus de lumiere, & nous servons du mesme que nous avons allegué. On est en doute s'il faut dire,* Je vous prens tous à témoin, *ou* à témoins, *la prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut éclaircir, les meilleurs Autheurs peut-estre n'ont point eu d'occasion d'écrire ny l'un ny l'autre; & si quelqu'un l'a écrit, on ne sçauroit où l'aller chercher; cependant on a besoin de ce terme, & il faut prendre party. Quel remede? il en faut consulter les Maistres vivans, mais ces Maistres de qui l'apprendront-ils eux-mesmes? de l'*Analogie, *car ils raisonnent ainsi. Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on écrit,* Je vous prens tous à par-

tie, *& non pas* à parties, *&* je vous prens tous à garent, *& non pas* à garens; *donc par Analogie & par reſſemblance il faut dire*, je vous prens tous à témoin, *& non pas à* témoins. *Cela eſt encore confirmé par une autre ſorte d'Analogie, qui eſt celle de certains mots ou de certaines phraſes, qui ſe diſent adverbialement, & par conſequent indeclinablement, comme*, Ils ſe font fort de faire cela, *& non pas* ils ſe font forts; Ils demeurerent court, *& non pas*, ils demeurerent courts; fort, *&* court; *s'employent là adverbialement*; à témoin *ſe peut dire de meſme. Donnons encore un exemple de l'*Analogie. *On eſt en doute ſi au preterit defiy ou ſimple*, Fuis *en toutes ſes perſonnes & en tous ſes nombres eſt d'une ſeule ſyllabe ou de deux. La prononciation, ny l'ortographe ne nous en apprennent rien; à qui faut-il donc avoir recours? à l'*Analogie. *J'en ay fait une Remarque bien ample, que le Lecteur pourra voir.*

V. 1. Que noſtre Langue n'eſt fondée que ſur l'Uſage ou ſur l'Analq.

1. *De tout ce diſcours il s'enſuit que noſtre Langue n'eſt fondée que ſur l'U*ſage *ou ſur l'*Analogie, *laquelle encore n'eſt diſtinguée de l'Uſage, que comme la copie ou l'image l'eſt de l'original, ou*

du patron ſur lequel elle eſt formée, tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que noſtre Langue n'eſt fondée que ſur le ſeul Uſage, ou déja reconnu, ou que l'on peut reconnoiſtre par les choſes qui ſont connuës, ce qu'on appelle Analogie. *D'où il s'enſuit encore que ceux-là ſe trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des Langues, qui veulent raiſonner ſur la noſtre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler generalement receuës, parce qu'elles ſont contre la raiſon; car la raiſon n'y eſt point du tout conſiderée, il n'y a que l'Uſage & l'Analogie. Ce n'eſt pas que l'Uſage pour l'ordinaire n'agiſſe avec raiſon, & s'il eſt permis de meſler les choſes ſaintes avec les prophanes, qu'on ne puiſſe dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il eſt de l'Uſage comme de la Foy, qui nous oblige à croire ſimplement & aveuglement, ſans que noſtre raiſon y apporte ſa lumiere naturelle; mais que neantmoins nous ne laiſſons pas de raiſonner ſur cette meſme foy, & de trouver de la raiſon aux choſes qui ſont par deſſus la raiſon. Ainſi l'Uſage eſt celuy auquel il ſe faut entierement ſoûmettre en noſtre Langue, mais pour-*

gie, qui eſt l'image ou la copie de l'Uſage.

2. Que la raiſon en matiere de Langues, & particulieremẽt en la noſtre, n'eſt point conſiderée.

3. Que l'Uſage fait beaucoup de choſes par raiſon, beaucoup sãs raiſon, & beaucoup cõtre raiſon.

tant il n'en exclut pas la raiſon ny le raiſonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle authorité; ce qui ſe voit clairement en ce que ce meſme Uſage fait auſſi beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre, que meſme bien ſouvent elles ſont plus élegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon, & dans la regle ordinaire, juſques-là qu'elles ſont une partie de l'ornement & de la beauté du langage. 3. En un mot l'Uſage fait beaucoup de choſes par raiſon, *beaucoup* ſans raiſon, *& beaucoup* contre raiſon. Par raiſon, *comme la pluſpart des conſtructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au ſubſtantif en meſme genre & en meſme nombre; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & pluſieurs autres ſemblables;* ſans raiſon, *comme la variation ou la reſſemblance des temps & des perſonnes aux conjugaiſons des verbes; car quelle raiſon y a-t-il que* j'aimois *veüille plûtoſt dire ce qu'il ſignifie que* j'aimeray; *ou que* j'aimeray *veüille plûtoſt dire ce qu'il ſignifie que* j'aimois, *ny que* je fais *&* tu fais *ſe reſſemblent plûtoſt que la ſeconde*

& la troiſiéme perſonne tu fais *&* il fait? *Non pas que je veüille dire que cette variation ſoit faite ſans raiſon, puis qu'elle marque la diverſité des temps & des perſonnes qui eſt neceſſaire à la clarté de l'expreſſion, mais parce qu'elle ſe varie plûtoſt d'une façon que d'autre, par la ſeule fantaiſie des premiers hommes qui ont fondé la Langue. Toutes les conjugaiſons anomales ſont ſans raiſon auſſi, car par exemple, cette conjugaiſon,* Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont, *eſt ſans raiſon; Et* contre raiſon, *par exemple, quand on dit* peril eminent *pour* imminent; recouvert *pour* recouvré; *quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif, mais par le genitif, & qu'on dit* une infinité de gens croyent, *& pluſieurs autres ſemblables qui ſe voyent dans ces Remarques; car il ne faut pas dire que ce ſoit le mot collectif* infinité, *qui faſſe cela, parce qu'eſtant mis avec un genitif ſingulier, ce ſeroit une faute de luy faire regir le pluriel: & de dire,* une infinité de monde croyent. *Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Uſage fait avec raiſon, ſans raiſon, & contre raiſon, à quoy*

se renvoye le Lecteur.

VI. D'un certain Usage, qui ne consiste qu'aux particules.

Il reste encore à parler d'un certain Usage, *qui n'est point different de celuy que nous avons definy, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on n'observe gueres en parlant, quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux; mais que le stile qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection; & c'est ce que l'on ne sçauroit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Autheurs. Ce sont proprement les delicatesses & les mysteres du stile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il suffira d'en donner icy un ou deux, pour faire entendre ce que c'est, comme d'écrire toûjours* si l'on, *& non pas* si on, *si ce n'est en certains cas qui sont exceptez, & de mettre aussi toûjours* l'on *apres la conjonction* &, *parce que le* t, *ne se prononce pas en cette conjonctive.*

VII. 1. Que le bon & le bel Usage.

1. *Au reste quand je parle du* bon Usage; *j'entends parler aussi du* bel Usage;

ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau ; car ces Remarques ne ſont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes ſortes de mots, pourveu qu'ils ſoient François, encore qu'ils ne ſoient pas du bel Uſage, & qu'au contraire ils ſoient bas & de la lie du peuple. Mais mon deſſein en cet Oeuvre eſt de condamner tout ce qui n'eſt pas du bon ou du bel Uſage, ce qui ſe doit entendre ſainement ; & ſelon mon intention, dont je penſe avoir fait une declaration aſſez ample au commencement de cette Preface. 2. Pour moy j'ay crû juſqu'icy que dans la vie civile, & dans le commerce ordinaire du monde, il n'étoit pas permis aux honneſtes gens de parler jamais autrement que dans le bon Uſage, ny aux bons Eſcrivains d'écrire autrement auſſi que dans le bon Uſage ; Ie dis en quelque ſtile qu'ils écrivent, ſans meſme en excepter le bas ; mais bien que ce ſentiment que j'ay du langage & du ſtile m'ait toûjours ſemblé veritable, neanmoins comme on ſe doit défier de ſoy-meſme, j'ay voulu ſçavoir l'opinion de nos Maîtres, qui en demeurent tous d'accord. 3. Ainſi ce bon uſage ſe trouvera de grande étenduë, puiſqu'il

ge ne ſont qu'une meſme choſe.

2. Que les honneſtes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Uſage, ny les bons Eſcrivains écrire que dans le bon Uſage.

3. Que pour ceux qui veulent parler & écrire comme il faut, l'étenduë du bon Uſage eſt tres-grãde, & celle du mauvais tres-petite, & en quoy elle conſiſte.

comprend tout le langage des honneſtes gens, & tous les ſtiles des bons Ecrivains; & que le mauvais Uſage eſt renfermé dans le Burleſque, dans le Comique en ſa propre ſignification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui ſont trois genres où ſi peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'étenduë de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font pluſieurs, que dans la converſation, & dans les Compagnies, il ſoit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne ſoit pas du bon Uſage; ou ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoiſtre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit: & de plus il ne faut pas en faire meſtier, on ſe rendroit inſupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne ſont pas accoûtumez à ces ſortes de mots. Ce n'eſt pas de cette façon qu'il ſe faut imaginer que l'on paſſe pour homme de bonne compagnie; entre les fauſſes galanteries, celle-cy eſt des premieres, & j'ay vû ſouvent des gens qui uſant de ces termes & faiſant rire le monde, ont crû avoir réüſſi; & neantmoins on ſe rioit d'eux, & l'on ne

rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choſes agreables & plaiſantes. Par exemple, ils diſoient, boutez-vous là, *pour dire,* mettez-vous là; ne démarez point, *pour dire,* ne bougez de voſtre place, *& le diſoient en raillant, ſçachant bien que c'étoit mal parler, & ceux meſme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le diſoient ne le ſceuſſent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient ſouffrir. Que s'ils repartent qu'il ne faut pas dans la converſation ordinaire parler un langage ſoûtenu, je l'avouë; cela ſeroit encore en quelque façon plus inſupportable, & ſouvent ridicule; mais il y a bien de la difference entre un langage ſoûtenu; & un langage compoſé de mots & de phraſes du bon Uſage, qui, comme nous avons dit, peut eſtre bas & familier, & du bon Uſage tout enſemble; Et pour écrire, j'en diray de meſme, que quand j'écrirois à mon fermier, ou à mon valet, je ne voudrois pas me ſervir d'aucun mot qui ne fuſt du bon Uſage, & ſans doute ſi je le faiſois, je ferois une faute en ce genre.*

VIII. Que le peuple n'eſt point le maître de la langue.

De ce grand Principe, que le bon Uſage *eſt le maiſtre de noſtre Langue, il s'enſuit que ceux-là ſe trompent, qui en*

donnent toute la juriſdiction au peuple, *abuſez par l'exemple de la Langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoiſt le peuple pour ſon Souverain; car ils ne conſiderent pas la difference qu'il y a entre* Populus *en Latin, &* Peuple *en François, & que ce mot de* Peuple *ne ſignifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent* Plebs, *qui eſt une choſe bien differente & au deſſous de* Populus *en leur Langue. Le Peuple compoſoit avec le Senat tout le corps de la Republique, & comprenoit les Patriciens, & l'Ordre des Chevaliers avec le reſte du Peuple. Il eſt vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'eſtoient pas faits comme tous les autres hommes, & qu'ils ont ſurpaſſé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement, & en grandeur de courage, ſi eſt-ce qu'il ne faut point douter, qu'il n'y euſt divers degrez, & comme diverſes claſſes de ſuffiſance & de politeſſe parmy ce peuple, & que ceux des plus bas eſtages n'uſaſſent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaiſes phraſes, que les plus élevez d'entre-eux condamnoient. Tellement que lorſqu'on diſoit que le Peuple eſtoit le maiſtre de la*

Langue, cela s'entendoit ſans doute de la plus ſaine partie du Peuple, comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs, nous entendons parler de la plus ſaine partie de l'un & de l'autre. Selon nous, le Peuple n'eſt le maiſtre que du mauvais Uſage, & le bon Uſage eſt le maiſtre de noſtre Langue.

IX. 1. Réponſe à quelques Eſcrivains modernes qui ont taſché de décrier le ſoin de la pureté du langage, & ont étrangement déclamé cõtre ſes partisãs

De ce meſme principe il s'enſuit encore que ce ſont des plaintes bien vaines & bien injuſtes, que celles de quelques Eſcrivains modernes, qui ont tant declamé contre le ſoin de la pureté du langage, & contre ſes partiſans. Ils s'écrient ſur ce ſujet en des termes étranges, & alleguent des Autheurs, qui en verité ne diſent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raiſons m'empeſchent de nommer ceux qui les alleguent, & qui par avance ſemblent avoir pris à taſche d'attaquer ces Remarques, dont ils ſçavoient le projet. L'une, que ce ſont des perſonnes que je fais profeſſion d'honorer; l'autre, qu'ils ont ſagement proteſté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils eſtoient preſts de ſe départir de leur opinion, ſi elle n'eſtoit pas approuvée; & pleût à Dieu que chacun en uſaſt ainſi; car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, com-

2. Tout leur raiſonnement eſt détruit par un ſeul mot qui eſt l'Uſage.

3. Que tous les Au-

theurs qu'ils alleguent contre la pureté du langage, ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire.

me de se retracter genereusement, dés qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont écrit, ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre Langue, où depuis ils ont esté admis, & sont entrez si avant, qu'ils ont pris des sentimens tout contraires; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un témoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remede, à cause que leurs Livres qui ont le cours & l'estime qu'ils meritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, & retarder en quelques-uns le fruit legitime de ce travail. 2. *Il ne faut qu'un mot pour détruire tout ce qu'ils disent, c'est* l'Usage; *car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à user de mots & de phrases, qui soient du bon Usage. Il s'ensuit donc que s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'escrire contre le bon Usage. Y a-t-il quelqu'un qui osast dire cela? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent* au Peuple, *comme j'ay dit, l'empire absolu du langage, & qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la Langue, ne parlent*

jamais

jamais de l'Uſage, ſemblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture ſans parler du niveau ny de l'eſquierre, ou de la Geometrie pratique ſans dire un ſeul mot de la regle ny du compas. Puis donc que le bon Uſage eſt le Maître, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce ſervice au public, de remarquer les mots & les phraſes qui ne ſont pas de cet uſage? ſont-ce eux, qui font le bon ou le mauvais uſage comme ils veulent? Au contraire; bien ſouvent quand un mot ou une façon de parler eſt condamnée par le bon Uſage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoy? il faut ſe ſoûmettre malgré qu'on en ait, à cette puiſſance ſouveraine. Que s'ils s'opiniaſtrent à ne le pas faire, ils en verront le ſuccés, & quel rang on leur donnera parmy les Ecrivains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mépriſer une perſonne dans une Compagnie, pour décrier un Predicateur, un Avocat, un Ecrivain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il eſt aiſé à remarquer, eſt capable de faire plus de tort qu'un mauvais raiſonnement, dont peu de gens s'apperçoivent, quoy qu'il n'y ait nulle comparaiſon de l'un à l'autre. 3. Quant

à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramaſſé contre le ſoin de la pureté, il n'y en a pas une ſeule qui prouve ce qu'ils pretendent, ny qui en approche ; car qui ſeroit l'Autheur celebre ou medocrement ſensé, qui ſe ſeroit aviſé de dire, qu'il ne faut point ſe ſoucier de parler ny d'écrire purement ? Elles ſont toutes, ou contre ceux qui ont beaucoup plus de ſoin des paroles que des choſes, ou qui pechent dans une trop grande affectation, ſoit de paroles, ſoit de figures, ſoit de periodes, ou qui ne ſont jamais ſatisfaits de leur expreſſion, & qui ne croyent pas que la premiere qui ſe preſente, puiſſe jamais eſtre bonne ; qui font toutes choſes que nous condamnons auſſi bien qu'eux, & qui n'ont rien de commun avec le ſujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur ſource les paſſages qu'ils ont citez, pour juſtifier tout ce que je dis ; car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Meſſieurs ſe font accroire, qu'il s'eſtoit rendu extrémement importun & meſme ridicule, à force d'eſtre exact obſervateur de la pureté de ſa Langue. Suetone de qui ils ont pris ce paſſage, ne dit nullement cela. Je ne veux pas dire auſſi, qu'on l'ait allegué

non plus que les autres, de mauvaise foy, je croirois plûtoſt que c'eſt par ſurpriſe, ou par negligence, & faute de le lire attentivement; parce que tout le blaſme que donne Suetone à ce Grammairien, ne conſiſte qu'en ſa façon de proceder, & non pas au ſoin qu'il avoit de la pureté du langage; car voicy l'hiſtoire en deux mots. Il plaidoit une cauſe, & Caſſius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à ſon tour, fit un ſoleciſme. Ce Pedant qui ſe devoit contenter de l'en railler en paſſant, comme euſt fait un honneſte homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha ſi ſouvent cette faute, que ne ceſſant de crier & de redire toûjours la meſme choſe avec exageration, il ſe rendit inſupportable. Caſſius Severus pour s'en mocquer, demanda du temps aux Juges, afin que ſa partie pût ſe pourvoir d'un autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agiſſoit plus que d'un ſoleciſme, qui eſtoit devenu le nœud de l'affaire, expoſant ainſi à la riſée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce ſeul paſſage, jugez, je vous prie, de tous les autres. Prouve-t-il qu'on ſe rende ridicule en obſervant la pureté du

langage ? Le Grammairien n'avoit-il pas eu raiſon de reprendre la faute que Caſſius Severus avoit faite ? car on ne peut pas dire que ce ne fuſt une faute, & des plus groſſieres, puis que Suetone la nomme un ſoleciſme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué ? en ſon procedé Pedanteſque, comme il arrive en la correction fraternelle, quand elle n'eſt pas faite avec la diſcretion qu'il faut ; le peché que l'on reprend ne laiſſe pas d'eſtre peché, & d'eſtre bien repris, mais on ne laiſſe pas auſſi de reprendre d'indiſcretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a falu un peu s'eſtendre ſur ce paſſage, parce que ces Meſſieurs en font leur eſpée & leur bouclier.

Pour nous, ce ſeroit ſe mettre en peine de prouver le jour en plein midy, que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du langage. Ils ſe preſentent en foule de tous côtez ; mais le ſeul Quintilien ſuffit, & de tous ſes paſſages il n'en faut qu'un ſeul qui en vaut mille, pour défendre ce petit travail & la pureté de la Langue. An ideo, *dit-il*, minor eſt M. Tullius Orator, quòd idem artis hujùs (*ſcilicet Grammaticæ*) diligentiſſimus fuit, & in filio, ut in Epiſtolis ap-

paret, rectè loquendi ac ſcribendi uſquequaque (*remarquez ce mot*) aſper quoque exactor ? aut vim Cæſaris fregerunt editi de Analogia libri ? Aut ideò minùs Meſſalla nitidus, quia quoſdam totos libellos non de verbis modò ſingulis, ſed etiam literis dedit ? *C'eſt à dire, Quoy ? Ciceron a-t-il eſté moins eſtimé pour avoir eu un ſoin extraordinaire de la pureté du langage, & pour n'avoir ceſſé de crier aprés ſon fils, qu'il s'étudiaſt ſur tout à parler & à écrire purement ? & l'éloquence de Ceſar a-t-elle eu moins de force, quoy qu'il ait eſté ſi inſtruit & ſi curieux de la Langue, qu'il a meſme fait des Livres de l'Analogie des mots ? Et enfin doit-on moins faire d'état de Meſſala, pour avoir donné au public des Livres entiers, non ſeulement de tous les mots, mais de tous les caracteres ? Aprés cela, oſeroit-on dire, comme ils diſent, car je ne rapporteray que leurs propres termes*, que de s'occuper à ces matieres, ſoit un indice aſſeuré de grande baſſeſſe d'eſprit, & que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen ſcrupuleux de paroles, & j'oſe dire de ſyllabes, ne ſont pas pour réüſſir noblement aux choſes ſerieuſes, ny

pour arriver jamais à la magnificence des pensées ? *Appellera-t-on ces Observations, comme ils font*, de vaines subtilitez, des scrupules impertinens, des superstitions pueriles, des imaginations ridicules, des contraintes serviles : & en un mot des bagatelles ? *Dira-t-on avec eux, que* c'est une gêne que l'on s'impose, & que l'on veut donner aux autres? *Dira-t-on que ces Remarques* n'ont rien à quoy un esprit, s'il n'est fort petit, se puisse attacher, & qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de nostre langage, & que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits, qui croyent meriter beaucoup par ces sortes de subtilitez, il ne faudroit plus parler du bon sens ? *Et encore aprés tout cela ils ajoûtent*, qu'ils n'oseroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes. *Quoy ? n'en ont-ils point assez dit ? que peuvent-ils dire ny penser de pis sur ce sujet ? Enfin dira-t-on avec eux*, que c'est une grande misere de s'asservir de telle sorte aux paroles, que ce soin prejudicie à l'expression de nos pensées, & que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit contraint de re-

noncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit, *& mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter? Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puis qu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauvais mots, en quoy il se voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur theorie. Qui a jamais oüy dire, que la pureté du langage nous empesche d'exprimer nos pensées? Les deux plus éloquens hommes qui furent jamais, & dont le langage estoit si pur, Demosthene & Ciceron, n'ont-ils donc laissé à la posterité que leurs plus mauvaises pensées, parce que cette scrupuleuse & ridicule pureté, à laquelle ils s'attachoient trop, les a empeschez de nous donner les bonnes?*

Ce qui a trompé ces Messieurs, c'est qu'ils ont confondu deux choses bien differentes, & qui toutesfois sont bien aisées à distinguer, l'Usage public, & le caprice des particuliers. *A la verité, de ne vouloir pas dire que* quelque chose s'abbat, (*je ne rapporte icy que leurs*

exemples) *à cauſe de l'alluſion ou de l'équivoque qu'il fait avec* le Sabbat des Sorciers, *ny ſe ſervir du mot de* pendant, *à cauſe* d'un pendant d'épée, *& pluſieurs autres ſemblables, j'avoüe que cela eſt ridicule, & digne des epithetes, & de la bile de ces Meſſieurs. Mais il en faut demeurer là; car de paſſer de la fantaiſie d'un particulier à ce que l'Uſage a eſtably, & de blaſmer également l'un & l'autre, c'eſt ne ſçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choſes. Par exemple, ils ſe plaignent de ce qu'on n'oſeroit plus dire* face *pour* viſage, *ſi ce n'eſt en certaines phraſes conſacrées. Eſt-ce une choſe digne de riſée, comme ils la nomment en triomphant ſur ce mot, de ſe ſoûmettre à l'Uſage en cela, comme en tout le reſte? C'eſt veritablement une choſe digne de riſée, qu'on ait commencé à s'en abſtenir par une raiſon ſi ridicule, & ſi impertinente, que celle que tout le monde ſçait, & que ces Meſſieurs expriment; & l'on en peut dire autant de* Poitrine *& de quelques autres; mais cette raiſon quoy qu'extravagante & inſupportable, a fait neantmoins qu'on s'eſt abſtenu de le dire & de l'écrire, & que par cette diſcontinuation, qui dure de-*

puis pluſieurs années, l'Uſage enfin l'a mis hors d'uſage pour ce regard; de ſorte qu'en meſme temps que je condamne la raiſon pour laquelle on nous a oſté ce mot dans cette ſignification, je ne laiſſe pas de m'en abſtenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, ſur peine de paſſer pour un homme qui ne ſçait pas ſa langue, & qui peche contre ſon premier principe, qui eſt l'Uſage.

Il eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolument condamnez, ny generalement approuvez, comme au ſurplus, affectueuſement, à preſent, aucunement, *& pluſieurs autres ſemblables. Je ne voudrois pas blâmer ceux qui s'en ſervent; mais il eſt toûjours plus ſeur de s'en abſtenir, puis qu'auſſi-bien on s'en peut paſſer, & faire des Volumes entiers tres-excellens ſans cela. Ces Meſſieurs pour groſſir leurs plaintes, & rendre leur party plus plauſible, alleguent encore certains autres mots dont je n'ay jamais oüy faire de ſcrupule, tant s'en faut que je les aye oüy condamner, comme ces adverbes,* aujourd'huy, ſoigneuſement, generalement; *Cela m'a ſurpris. Il ne ſe faut jamais faire des chimeres pour les combattre.*

Pour ce qui eſt de ces deux mots, veneration *&* ſouveraineté, *où ils triomphent auſſi, il eſt vray que M. Coëffeteau n'a jamais voulu uſer de l'un ny de l'autre ; mais a toûjours dit* ſouveraine puiſſance, *pour* ſouveraineté, *&* avoir en grande reverence, *pour* avoir en grande veneration. *Neantmoins de ſon temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce ſcrupule, en quoy il n'a pas eſté loüé ny ſuivy. L'un & l'autre ſont fort bons, & particulierement* veneration, *que j'aimerois mieux dire que* reverence, *quoy qu'excellent en la phraſe que j'ay rapportée. Pour* ſouveraineté, *il y a des endroits dans le genre ſublime, ou* ſouveraine puiſſance, *ſeroit beaucoup plus élegant que* ſouveraineté.

Voilà quant aux mots. *Leurs plaintes ne ſont pas plus juſtes pour* les phraſes. *Ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'aſſujettiſſe à celles qui ſont de la langue, & nous accuſent de la rendre pauvre ſur ce mauvais fondement que nous poſons*, diſent-ils, *que ce qui eſt bien dit d'une ſorte*, ce ſont leurs termes, *eſt par conſequent mauvais de l'autre. Il eſt indubitable que chaque Langue a ſes phraſes, & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de*

toutes les Langues, & de l'élocution, consistent principalement à se servir de ces phrases-là. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois, comme j'ay dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots; mais il y faut bien des precautions, entre lesquelles celle-cy est la principale, que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire lever les yeux au Ciel, *(je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François de parler ainsi; neantmoins comme ils croyent qu'il est toûjours vray, que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire aussi* élever les yeux vers le Ciel, *& pensent enrichir nostre Langue d'une nouvelle phrase; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent; car son genie veut que l'on die* levez, *& non pas* élevez les yeux au Ciel, *& non pas* vers le Ciel. *Ils s'écrient encore, que si nous en sommes creus,* Dieu ne sera plus supplié, *mais* seulement prié. *Je soustiens avec tous ceux qui sçavent nostre Langue, que* supplier Dieu *n'est point parler François, & qu'il faut dire absolument,* prier

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Dieu, *ſans s'amuſer à raiſonner contre l'Uſage, qui le veut ainſi.* Quitter l'envie *pour* perdre l'envie, *ne vaut rien non plus.*

Je ne me ſuis ſervy que de leurs exemples ; mais pour fortifier encore cette verité, qu'il n'eſt pas permis de faire ainſi des phraſes, je n'en alleguray qu'une, qui eſt que l'on dit abonder en ſon ſens, *& non pas* abonder en ſon ſentiment, *quoy que* ſens *&* ſentiment *ne ſoient icy qu'une meſme choſe, & ainſi d'une infinité d'autres, ou plûtoſt de toute la Langue, dont on ſapperoit les fondemens, ſi cette façon de l'enrichir eſtoit recevable.*

Enfin ils finiſſent leurs plaintes par ces mots, qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre que vous n'eſtes pas dans la pureté du beau langage, que de vous ſervir d'une diction qui entre dans le ſtile d'un Notaire. *Les termes de l'art ſont toûjours fort bons & fort bien receus dans l'étenduë de leur juriſdiction, où les autres ne vaudroient rien, & le plus habile Notaire de Paris ſe rendroit ridicule, & perdroit toute ſa pratique, s'il ſe mettoit dans l'eſprit de changer ſon ſtile, & ſes phraſes, pour*

prendre celles de nos meilleurs Ecrivains: Mais auſſi que diroit-on d'eux s'ils écrivoient, Iceluy, jaçoit que, ores que, pour & à icelle fin, *& cent autres ſemblables que les Notaires employent ? Ce n'eſt pas pourtant une conſequence, comme ces Meſſieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictions qui entrent dans le ſtile d'un Notaire, ſoient mauvaiſes; au contraire, la pluſpart ſont bonnes, mais on peut dire, ſans bleſſer une profeſſion ſi neceſſaire dans le monde, que beaucoup de gens uſent de certains termes, qui ſentent le ſtile de Notaire, & qui dans les actes publics ſont tres-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.*

On m'objectera, que puis que l'Uſage eſt le maiſtre de noſtre Langue, & que de plus il eſt changeant, comme il ſe voit par pluſieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas ſervir long-temps, parce que ce qui eſt bon maintenant, ſera mauvais dans quelques années, & ce qui eſt mauvais ſera bon. Je répons, & j'avoüe, que c'eſt la deſtinée de toutes les Langues vivantes, d'eſtre ſujettes au changement; mais ce changement n'arrive pas ſi à coup, & n'eſt pas ſi notable, que les Autheurs

1. Réponſe à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques ſur le changement de l'Uſage.

2. Que ces Remarques contiennent beau-

coup de principes, ou de maximes de nostre Langue, qui ne sont point sujettes au changement.

qui excellent aujourd'huy en la Langue, ne soient encore infiniment estimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illustre en M. Coëffeteau, qui conserve toûjours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus, & par son Histoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler qui florissoient alors, & qui depuis sont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait un si grand changement dans le langage? Quelle obligation ne luy a point nostre Langue, n'y ayant jamais eu personne qui en ait mieux sceu le genie & le caractere que luy, ny qui ait usé de mots ny de phrases si naturellement Françoises, sans aucun mélange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage François? Tous ses magazins & tous ses thresors sont dans les Oeuvres de ce grand Homme; & encore aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laissées; & bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases, & de ses mots, nous ne laissons pas de

trouver dans l'autre moitié preſque toutes les richeſſes dont nous nous vantons, & dont nous faiſons parade. Auſſi ſemble-t-il diſputer le prix de l'éloquence Hiſtorique avec ſon Autheur, & faire douter à ceux qui ſçavent parfaitement la Langue Grecque & la Françoiſe, s'il a accreu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduiſant.

Que ſi l'on avoit égard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires des Langues vivantes, *& il n'y auroit point de Nation qui euſt le courage d'écrire en ſa Langue, ny de la cultiver, ny nous n'aurions pas aujourd'huy ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puis que leur Langue en ce temps-là n'étoit pas moins changeante que la noſtre, & que les autres vulgaires, témoin Horace.*

Multa renaſcentur quæ jam cecidere, &c.

Mais quand ces Remarques ne ſerviroient que vingt-cinq ou trente ans, ne ſeroient-elles pas bien employées ? & ſi elles eſtoient comme elles euſſent pû eſtre; ſi un meilleur Ouvrier que moy y euſt mis la main, combien de perſonnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-

là ? Et toutefois je ne demeure pas d'accord, que toute leur utilité ſoit bornée d'un ſi petit eſpace de temps, non ſeulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui ſe change, & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millieſme partie de ce qui demeure ; 2. mais à cauſe que je poſe des principes qui n'auront pas moins de durée que noſtre Langue & noſtre Empire ; car il ſera toûjours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Uſage, que le mauvais ſera composé de la pluralité des voix, & le bon de la plus ſaine partie de la Cour, & des Eſcrivains du temps ; qu'il faudra toûjours parler & écrire ſelon l'Uſage qui ſe forme de la Cour & des Autheurs, & que lors qu'il ſera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maiſtres de la Langue, & les meilleurs Eſcrivains. Ce ſont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront ſervir à la Poſterité de meſme qu'à ceux qui vivent aujourd'huy, & quand on changera quelque choſe de l'Uſage que j'ay remarqué, ce ſera encore ſelon ces meſmes Remarques que l'on parlera & que l'on écrira autrement, pour ce regard, que ces Remarques ne portent. Il ſera toûjours

jours vray auſſi, que les Regles que je donne pour la netteté du langage ou du ſtile, ſubſiſteront ſans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la conſtruction Grammaticale les changemens y ſont beaucoup moins frequens qu'aux mots & aux phraſes.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Uſage, un de nos Maiſtres ajouſte encore une raiſon, qui ne peut pas venir d'un eſprit, ny d'une ſuffiſance vulgaire. Il ſoûtient que quand une Langue a nombre & cadence en ſes periodes, comme la Françoiſe l'a maintenant, elle eſt en ſa perfection, & qu'eſtant venuë à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront toûjours. Il appuye ſon opinion ſur l'exemple de la Langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a obſervées, & toutes les dictions & toutes les phraſes dont il s'eſt ſervy, eſtoient auſſi bonnes & auſſi eſtimées du temps de Seneque, que quatre-vingt ou cent ans auparavant, quoy que du temps de Seneque on ne parlaſt plus comme au ſiecle de Ciceron, & que la Langue fuſt extrémement déchoüe. Mais comme il ſe rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui

demandent une longue discussion, il n'appartient qu'à l'Autheur d'une erudition si exquise de les démesler, & d'en avoir toute la gloire. Pour moy, c'est assez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en passant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Preface.

XI. S'il est vray que l'on puisse quelquefois faire des mots.

Mais puis que j'ay resolu de traiter à fond toute la matiere de l'Usage, il faut voir s'il est vray, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais esté dits, & qui neantmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout consiste à les bien placer. En voicy un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux esprits de nostre siecle, à qui il devroit bien estre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il est si fertile & si heureux à inventer tant de belles choses en toutes sortes de sujets, entre lesquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit.

(ses
Dedale n'avoit pas de ses rames plumeu-
Encore traversé les ondes escumeuses.

Il a fait ce mot Plumeuses, *qui n'a jamais esté dit en nostre langue; il est vray que ce n'est pas un mot tout entier, mais seulement allongé, puis que d'un mot receu* plume, *il a fait* plumeux, *suivant le*

conſeil du Poëte, dont nous avons déja parlé.

Licuit, ſempérque licebit, &c.

Et certainement il l'a ſi bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celuy-cy merite ſon paſſe-port. Mais avec tout cela je me contente de ne point blâmer ceux, qui ont ces belles hardieſſes, ſans les vouloir imiter, ny les conſeiller aux autres, noſtre langue les ſouffrant moins que langue du monde, & eſtant certain qu'on ne les ſçauroit ſi bien mettre en œuvre, que la pluſpart ne les condamnent. Il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain; de ſorte que M. Pomponius Marcellus eut raiſon de reprendre Tibere d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de Bourgeoiſie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, ſon authorité ne s'étendant pas juſques-là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vray, que ſi quelqu'un en peut faire qui ait cours, il faut que ce ſoit un Souverain, ou un Favory, ou un principal Miniſtre, non pas que de ſoy pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons de dire avec ce Grammairien Romain, mais cela ſe fait par accident, à cauſe que ces ſortes de perſonnes ayant inventé un mot,

les Courtisans le recüeillent aussi-tost, & le disent si souvent, que les autres le disent aussi à leur imitation; tellement qu'enfin il s'établit dans l'Usage, & est entendu de tout le monde; car puis qu'on ne parle que pour estre entendu, & qu'un mot nouveau, quoy que fait par un Souverain, n'en est pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'ensuit qu'il est aussi peu de mise & de service en son commencement, que si le dernier homme de ses Etats l'avoir fait. Enfin j'ay oüy dire à un grand Homme, qu'il est justement des mots, comme des modes. Les Sages ne se hazardent jamais à faire ny l'un ny l'autre; mais si quelque temeraire ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, & qu'il soit si heureux qu'un mot, ou qu'une mode qu'il aura inventée, luy réüssisse, alors les Sages qui sçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le temeraire a inventé; mais ce que l'Usage a receu, & la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots & des modes; ou de ne les vouloir pas recevoir aprés l'approbation publique. Il n'est donc pas vray qu'il soit permis de faire des mots, si ce n'est qu'on veüille dire, que

ce que les Sages ne doivent jamais faire, ſoit permis. Cela s'entend des mots entiers ; car pour les mots allongez ou dériuez, c'eſt autre choſe ; on les ſouffre quelquefois, comme j'ay dit, ſuiuant le ſens d'Horace, & le bel exemple que j'en ay donné.

XII. 1. Pourquoy l'Autheur n'a point voulu obſerver d'ordre en ces Remarques. 2. Qu'il y a grãde difference entre un meſlange de diuerſes choſes & une confuſion.

Peut-eſtre qu'on trouuera eſtrange, que je n'aye obſervé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de ſi beau ny de ſi neceſſaire que l'ordre en toutes choſes ; mais n'eſt-il pas vray que ſi j'euſſe obſervé celuy qu'on appelle Alphabetique, on euſt eſté content ? Et la Table ne le fait-elle pas ? & encore avec plus d'avantage, puis que non ſeulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui eſt tout ce qu'on euſt demandé ; mais auſſi toutes les choſes principales qu'elles contiennent, qui eſt ce qu'on n'auroit pas eu ſans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de ſoy autre choſe, que de faire trouuer les matieres plus promptement ; c'eſt pourquoy il a toûjours eſté eſtimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite. Et de fait pour en donner un exemple tout viſible, entendroit-on mieux la Remarque que je fais

sur ce mot amour, *& celle que je fais sur la proposition* avec, *s'ils estoient tous deux rangez sous une mesme lettre? Ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par une mesme lettre, qui n'est rien?*

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre espece d'ordre à garder plus raisonnable & plus utile, qui estoit de ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, & de mettre ensemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prepositions, les conjonctions, & les interjections. Je répons que je ne nie pas que cet ordre ne soit bon, & si l'on juge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas mal-aisé par une seconde Table, & par une seconde impression, d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler sainement, il ne serviroit qu'à ceux qui sçavent la Langue Latine, & par consequent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayãt point estudié ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cet ordre leur agreast ny leur donnast aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y

comprendroient rien, quoy qu'en effet elles ſoient, ce me ſemble, conceuës d'une ſorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la Langue Latine, en peuvent tirer du profit. C'eſt pourquoy j'y ay meſlé beaucoup moins d'érudition que la matiere n'en euſt pû ſouffrir, & encore a-ce eſté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement ſi j'avois eu à faire une Grammaire, je confeſſe que je ne l'aurois dû ny pû faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraiſon, à cauſe de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement démonſtré.

Mais comme je n'ay eu deſſein que de faire des Remarques qui ſont toutes détachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement, ny de celles qui precedent, ny de celles qui ſuivent, la liaiſon n'y euſt ſervy que d'embarras, & j'euſſe bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agreable, & moins utile; car il eſt certain que cette continuelle diverſité de matiere retrée l'eſprit, & le rend plus capable de ce qu'on luy propoſe,

sur tout quand la briefveté y est jointe, comme icy, & qu'on est asseuré que chaque Remarque fait son effet.

Aprés tout, il y a une certaine confusion qui a ses charmes, aussi bien que l'ordre; toutefois je ne tiens pas que ce soit une confusion qu'un meslange de diverses choses, dont chacune subsiste separément.

J'ay eu encore une autre raison qui m'a obligé de n'observer point d'ordre, je ne la veux point dissimuler. C'est que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir sur moy, m'ont fait commencer à les mettre sous la Presse, j'ay eu moyen d'en ajoûter toûjours de nouvelles, ce que je n'eusse pû faire si j'eusse suivy l'un des deux ordres, dont je viens de parler; mais certainement quand tout auroit esté achevé, je n'aurois pas laissé de les donner avec cet agreable meslange, pour les raisons que j'ay dites.

XIII. 1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne soit

On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribuë à nos bons Autheurs, & qu'ainsi il n'y en a donc point selon moy, qui en soit exempt. Je l'avoüe avec tout le respect qui leur est dû, & je ne crois pas, que comme ce sont tous d'excellens hommes, il y en ait un seul qui pretende, s'il est encore vivant,

ou qui ait pretendu, s'il ne l'eſt plus d'être impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce ſeroit leur faire grand tort de penſer qu'ils euſſent ce ſentiment d'eux-meſmes; Magni homines ſunt, homines tamen. *Les uns pechent en ſe ſervant d'une locution* du mauvais Uſage, *croyant qu'elle ſoit* du bon, *& c'eſt la faute la plus ordinaire qui ſe commette; les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à uſer de certains mots, & de certaines phraſes, que tous les autres deſaprouvent, ou bien par une averſion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui ſont bons, & que tout le monde approuve; les autres par negligence; les autres pour ne ſçavoir pas tous les ſecrets de la Langue: car qui ſe peut vanter de les ſçavoir? Et les autres par une authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquiſe, s'attachent, comme j'ay dit, à leur propre ſentiment contre l'opinion commune. 3. C'eſt pourquoy j'ay toûjours creu, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou plûtoſt pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on eſcrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis* communiquer, *je l'entends de la bonne*

attribué, à quelque bon Autheur

2. En cõbien de façons differentes il peut arriver aux meilleurs Autheurs de faire des fautes.

3. Le moyen abſolument neceſſaire, dont les Autheurs ſe doivent ſervir pour ne faire point de faute, ou plûtoſt pour n'en gueres faire.

4. Comment il faut uſer des avis de ceux que l'on conſulte.

ſorte, que ce ſoit pour chercher la cenſure & non pas la loüange, quoy qu'il ſoit également juſte de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils ſont bien fondez. Il eſt vray que pour cela il faut s'adreſſer à des perſonnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de ſincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis, car que ſert de diſſimuler? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchiſe, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. Je ne voudrois pas que le Cenſeur oüiſt lire, mais qu'il leuſt luy-meſme; la cenſure des yeux comme chacun ſçait, eſtant bien plus exacte & plus aſſeurée que celle de l'oreille à qui il eſt tres-aisé d'impoſer: ny qu'on leuſt en compagnie; mais chacun à part. 4. Et quand ceux que j'aurois conſultez me diroient leur avis, ſi je voyois qu'ils euſſent raiſon de me reprendre, je paſſerois franchement condamnation; car un homme du meſtier, s'il n'eſt bien préoccupé & aveuglé de l'amour propre, connoiſt auſſi-toſt s'il a tort; que ſi l'on croit avoir la raiſon de ſon coſté, il ne la faut pas abandonner par une laſche complaiſance, mais s'enquerir d'autres perſonnes capables, & ſi pluſieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que

nous ayons de noſtre ſentiment, il y faut renoncer & ſe ſoûmettre à celuy d'autruy. C'eſt comme j'en ay uſé dans ces Remarques : car encore que j'aye eſté tres-fidelle & tres-religieux à rapporter la verité, c'eſt à dire à ne décider jamais aucun doute, qu'aprés avoir verifié avec des ſoins & des perquiſitions extraordinaires, que c'eſtoit le ſentiment & l'Uſage de la Cour, des bons Autheurs, & des gens ſçavans en la Langue, & que d'ailleurs je ſerois coupable d'une laſche impoſture envers le public, de vouloir faire paſſer mes opinions particulieres, ſi j'en avois, au lieu des opinions generales & receuës aux trois tribunaux que je viens de nommer, ſi eſt-ce que je n'ay pas laiſſé de communiquer ces obſervations à diverſes perſonnes, qui poſſedent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dites. Les uns en ont veu une partie, les autres une autre: mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes, & qui au milieu de leurs doctes occupations, ou de leurs plus grandes affaires, n'ayant point d'heure qui ne leur ſoit precieuſe, ont bien voulu en donner pluſieurs à l'examen de ce Livre.

Mais pour revenir aux Autheurs que ces Remarques reprennent, le Lecteur ſe

XIV. 1. Que ce n'eſt pas

de son chef, que celuy qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs, qu'il ne fait que rapporter la censure generale.

2. Qu'aucun de ceux qui sont repris mort ou vivant, n'est nõmé dans ces Remarques.

3. Que neantmoins l'Auteur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne se trouve dans de bons ouvrages.

4. Que c'est une

souviendra, s'il luy plaist, de ce que je suis contraint de repeter plusieurs fois. 1. *Que ce n'est point de mon chef que je prens la liberté de reprendre ces excellens hommes : mais que je rapporte simplement le* bon Usage, *où je ne contribuë rien, si ce n'est de faire voir qu'un bon Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut pas suivre.* 2. *Au reste dans ces reprehensions, je ne nomme ny ne designe jamais aucun Autheur, ny mort, ny vivant ; en servant le public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore.* 3. *Mais aussi il ne faut pas croire que je me forge des fantosmes pour les combattre, je ne reprens pas une seule faute qui ne se trouve dans un bon Escrivain, & quelquesfois en laissant la faute je change les mots, pour empescher qu'on ne connoisse l'Autheur. Aussi ces Remarques ne sont pas faites contre les fautes grossieres, qui se commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris ; elles sont presque toutes choisies & telles que je puis dire sans vanité, puis que ce n'est pas moy qui prononce ces Arrests, mais qui les rapporte seulement, qu'il n'y a personne à la Cour, ny aucun bon Escrivain, qui n'y puisse apprendre quelque chose, & que comme j'ay dit, qu'il n'y*

*en avoit point qui ne fist quelque faute, il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter. Moy-mesme qui les ay faites, ay plus besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, & mon Livre est sans doute beaucoup plus sçavant que moy; car il faut que je redise encore une fois, que ce n'est pas de mon fonds que je fais ce present au public; mais que c'est le fonds de l'*Usage*, s'il faut ainsi dire, que je distribuë dans ces Remarques.*

verité & non pas une vanité de dire, qu'il n'y a perſõne qui ne puiſſe profiter de ces Remarques.

XV.

1. Je nomme les Morts quand je les loüe, mais non pas les Personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de passer pour flateur; je me contente de les designer, & quoy que ce soit d'une façon qu'on ne laisse pas de les reconnoistre à travers ce voile, il sert toûjours à soulager leur pudeur, & à rendre la loüange moins suspecte & de meilleure grace.

1. Qu'il n'y a que les morts qu'on loüe, qui ſont nõmez dãs ces Remarques, & qu'on ne fait que deſigner les vivans.

2. Il m'importe aussi que l'on sçache, que je n'ay point affecté la loüange de certaines personnes particulieres; mais j'ay parlé seulement de celles, qui se sont comme presentées devant moy, ou qui sont comme nées dans mon sujet, & que je ne pouvois non plus refuser, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay

2. Qu'on n'y a point affecté la loüange de certaines perſonnes, ſi le ſujet ne les a preſentées.

point mandié ces occaſions, & que je n'ay ſait que les recevoir.

3. Pourquoy les Auteurs anciens & modernes ſont traitez differémment dans ces Remarques.

3. *J'ay traité differemment les Autheurs anciens, & ceux de noſtre temps, pour obſerver moy-meſme ce que je recommande tant aux autres, qui eſt de ſuivre l'Uſage. Par exemple, je dis toûjours* Amyot, *& toûjours* M. Coëffeteau: *&* M. de Malherbe, *quoy qu'Amyot ait eſté Eveſque auſſi bien que M. Coëffeteau: Car puis que tout le monde dit & écrit* Amyot, *& que l'on parle ainſi de tous ceux qui n'ont pas eſté de noſtre temps, ce ſeroit parler contre l'Uſage, de mettre* Monſieur *devant; mais pour ceux que nous avons veus, & dont la memoire eſt encore toute fraiſche parmy nous, comme M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, nous ne les ſçaurions nommer autrement, ny en parlant ny en eſcrivant, que comme nous avions accoûtumé de les nommer durant leur vie, & ainſi je me ſuis conformé en l'un & en l'autre à noſtre Uſage.*

Au reſte il y avoit beaucoup d'autres choſes, dont je pouvois enrichir cette Preface, qui euſt eſté un champ bien ample à un homme eloquent pour acquerir de l'honneur; car premierement que n'euſt-il point dit de l'excellence de la parole, ou

prononcée, ou eſcrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage ſont les fondemens? N'euſt-il pas fait voir que les plus belles penſées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, ſi les Ecrivains ne les rendoient immortelles; mais que ce divin pouvoir n'eſt dõné qu'à ceux qui écrivent excellemment, puis qu'il ſe faut ſçavoir immortaliſer ſoy-meſme pour immortaliſer les autres, & qu'il n'eſt point de plus courte vie, que celle d'un mauvais Livre? Aprés deſcendant du general au particulier de noſtre Langue, ne l'euſt-il pas conſiderée en tous les eſtats differens où elle a eſté? N euſt-il pas dit depuis quel temps elle a cõmencé à ſortir cõme d'un Caos, & à ſe défaire de la barbarie, qui l'a tenuë durãt tant de Siecles dans les tenebres, ſans qu'elle nous ait laiſſé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois, que nous n'avons ſçeuës que par nos ennemis? Il eſt vray que nous pouvons dire, que ces glorieux témoignages ſortis d'une bouche ennemie, ſont plus certains, & que ces grands Hommes avoient tant de ſoin de bien faire, qu'ils ne ſe ſoucioient gueres de bien parler, ni de bien eſcrire. N'euſt-il pas repreſenté noſtre Langue comme en

ſon berceau, ne faiſant encore que bégayer, & enſuite ſon progrés, & comme ſes divers âges, juſqu'à ce qu'enfin elle eſt parvenuë à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'huy? Il euſt bien osé la faire entrer en comparaiſon avec les plus parfaites Langues du monde, & luy faire prétendre pluſieurs avantages ſur les valgaires les plus eſtimées. Il luy euſt oſté l'ignominie de la pauvreté, qu'on luy reproche; & parmy tant de moyens qu'il euſt eu de faire paroiſtre ſes richeſſes, il euſt employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent ſouvent leurs Autheurs, & quelquesfois les ſurpaſſent. Les Florus, les Tacites, les Cicerons meſme, & tant d'autres, ſont cõtraints de l'avoüer: & le grand Tertullien s'étonne, que par les charmes de noſtre éloquence on ait ſceu transformer ſes rochers & ſes épines en des jardins delicieux. Il ne faut donc plus accuſer noſtre Langue, mais noſtre genie ou plûtoſt nôtre pareſſe, & noſtre peu de courage, ſi nous ne faiſons rien de ſemblable à ces chef-d'œuvrès, qui ont ſurveſcu tant de Siecles, & donné tant d'admiration à la poſterité. Aprés cela il euſt encore fait voir, qu'il n'y a jamais eu de Langue, où l'on ait écrit

plus purement & plus nettement qu'en la nostre, qui soit plus ennemie des équivoques & de toute sorte d'obscurité, plus grave & plus douce tout ensemble, plus propre pour toutes sortes de stiles; plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures: qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Il eust fait voir, comme elle sçait temperer ses hardiesses avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monstrueuses, où dõnent aujourd'huy nos voisins, dégenerans de l'éloquence de leurs peres. Enfin il eust fait voir, qu'il n'y en a point qui observe plus le nombre & la cadence dans ses periodes, que la nostre, en quoy consiste la veritable marque de la perfection des Langues. Il n'eust pas oublié l'Eloge de cette illustre Compagnie qui doit estre comme le Palladium de nôtre Langue, pour la conserver dans tous ses avantages & dans ce florissant estat où elle est, & qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais Usage, qui gagne toûjours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matieres veulent estre traitées à plein fonds, & avec apparat, il y auroit eu de quoi faire un juste Volume, plûtost qu'une Preface. La gloire en

eſt reſervée toute entiere à une perſonne qui medite depuis quelque temps noſtre Rhethorique, & à qui rien ne manque pour executer un ſi grand deſſein. Car on peut dire, qu'il a eſté nourry & élevé dans Athenes, & dans Rome comme dans Paris, & que tout ce qu'il y a eu d'excellens Hommes dans ces trois fameuſes Villes a formé ſon éloquence. C'eſt celuy que j'ay voulu deſigner ailleurs, quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau, auſſi bien que de l'Academie, & que j'ay dit, que ſa langue & ſa plume ſont également éloquentes. C'eſt celuy qui doit eſtre ce Quintilien François, que j'ay ſouhaité à la fin de mes Remarques. Le ſçachant, j'aurois eſté bien temeraire de m'engager dans cette entrepriſe, qui d'ailleurs ſurpaſſe mes forces, & demande plus de loiſir que je n'en ay. Outre que ces choſes, quoy qu'excellentes & rares, ne ſont pas neantmoins ſi peu connuës, ny ſi neceſſaires à mon ſujet, que celles que j'ay dites de l'Uſage, ſans leſquelles mes Remarques ne ſçauroient eſtre bien entenduës, ny par conſequent faire l'effet que je me ſuis propoſé pour l'utilité publique, & pour l'honneur de noſtre Langue.

S'il se trouve qu'en cet Ouvrage l'Autheur n'observe pas toûjours ses propres Remarques, il declare que c'est sa faute, ou celle de l'Imprimeur, & qu'il s'en faut tenir à la Remarque, & non pas à la façon dont l'Autheur en aura usé contre sa Remarque, ou dont l'Imprimeur aura corrompu la copie.

On sçaura aussi que les noms que l'Autheur allegue comme Latins: quoy que de personnes d'autres Nations, comme Cyrus, Crœsus, Pyrrhus, Porus, &c. *ne laissent pas de passer pour des mots Latins, puis que les Latins les ont naturalisez, & leur ont donné cette terminaison. Les François en ont fait de mesme.*

En la page 288. traitant des preterits qui se composent des participes passifs, il y a ces mots: Notez que participes & preterits ne sont icy qu'une mesme chose. *L'Autheur a appris que plusieurs ne comprenoient pas comme il se peut faire, qu'en aucun lieu les participes & les preterits ne soient qu'une mesme chose, mais il l'éclaircit par un seul exemple, qui fait voir qu'il est indifferent d'appeller participe ou preterit, ce qu'il veut faire passer icy pour une mesme chose. Quand il dit* icy, *il entend parler des preterits composez des participes passifs seulement, & jamais des autres: car qui ne sçait que le verbe à qui le preterit appartient, & le participe, sont deux parties de l'Oraison toutes distinctes? Voicy l'exemple:* Quant aux preterits composez, lors que le nom auquel ils se rapportent, les precede, ils, *c'est à dire*, les preterits, doivent estre du mesme genre & du mesme nombre que le nom. *Le voicy de l'autre façon*: Quant aux preterits composez, lors que le nom les precede, les participes doivent estre du mesme genre & du mesme nombre que le nom, *Qui ne voit qu'il est indifferent en cet exemple de mettre* preterits, *ou* participes, *& que de là il s'ensuit, que participes & preterits ne sont donc* icy *qu'une mesme chose? Et comme dans la Remarque tres-ample que l'Autheur*

en a faite, il se pouvoit faire qu'il nommeroit tantost preterit & tantost participe, ce qui en effet n'est icy qu'une mesme chose, il avoit cru bien faire d'en avertir le Lecteur au commencement, de peur que cela ne l'embarrassast. Mais puis que l'Autheur s'est apperceu que sa trop grande precaution a fait un effet tout contraire, il ostera cette pierre d'achoppement à la premiere Impression, & cependant il a esté obligé de faire voir que ce qu'il a dit est vray, & qu'il a eu raison de le dire ainsi.

En la page 63. il y a ces mots, Il est mal-aisé de juger d'où vient cette façon de parler, *sortir son effet. L'Autheur a appris depuis qu'elle venoit de* sortiri effectum; *ce qu'il n'avoit pû s imaginer, parce qu'il n'y a pas un bon Autheur Latin, qui l'ait jamais dit. Et de fait Robert Estienne dans son threſor de la Langue Latine, qui est si copieux, met huit usages differens de ce verbe* sortiri, *sans faire aucune mention de* sortiri effectum. *Il ne se trouve que dans le Code en la loy unique.* Si de momentanea possessione fuerit appellatum, *où il y a*, lata sententia sortitur effectum; *mais c'est du Latin barbare de Tribonien, ou du stile d'Acacius. On ne le verra jamais dans le Digeste, ny dans les endroits du Code, qui n'ont point esté corrompus aprés avoir esté tirez des anciens Iurisconsultes. Au lieu de* sortiri effectum, *ils disent toûjours avec tous ceux qui ont bien parlé Latin*, habere effectum; obtinere effectum, perduci ad effectum. *Ce n'est pas que l'Autheur veüille dire que* sortir son effet, *ne vienne de* sortiri effectum, *pour barbare que soit la phrase.*

En la page 519. il y a une Remarque intitulée, Se condouloir, *l'Autheur dit que cette façon de parler est bonne. Elle est encore dans plusieurs excellens Autheurs modernes: mais à la Cour, elle n'est plus en usage: on dit* s'affliger avec quelqu'un, *ou* faire compliment à quelqu'un sur, &c.

REMARQUES

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

Heros, Heroïne, heroïque.

EN ce mot *Heros*, la lettre *h* eſt aſpirée, & non pas müette, c'eſt à dire que l'on dit, *le heros*, & non pas *l'heros*, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a auſſi une *h* au commencement, n'aſpirent point leur *h*. Par exemple, *honneur* vient d'*honor*, on dit donc *l'honneur*, & non pas *le honneur*: *heure* vient d'*hora*; on dit donc *l'heure* & non pas *la heure*, & ainſi des autres. Par cette regle, il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*.

parce qu'il vient du Latin qui l'écrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il ſuffit que les Latins le diſent ainſi, auſſi bien qu'*hora*, qui eſt Grec & Latin tout enſemble. Neanmoins cette regle, infaillible preſque en tous les autres mots, ſouffre exception en celui-ci, il faut dire *le heros*. La curioſité ne ſera pas peut-eſtre deſagreable, de ſçavoir d'où peut proceder cela; car bien qu'il ſoit vray qu'il n'y a rien de ſi bizarre que l'Uſage, qui eſt le maiſtre des Langues vivantes; ſi eſt-ce qu'il ne laiſſe pas de faire beaucoup de choſes avec raiſon; & où il n'y a point de raiſon comme ici, il y a quelque plaiſir d'en chercher la conjecture. C'eſt à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'eſtoit guere entendu que des Sçavans; & parce qu'il a une grande reſſemblance avec *heraut*, qui eſt un mot de tout temps fort uſité, on a pris aiſément l'un pour l'autre. Ainſi tout le monde ayant accoûtumé de prononcer *le heraut*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne ſçavoient pas ce que c'eſtoit que *heros*, & qui faiſoient ſans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont pro-

noncé *heros* comme *heraut*, croyant que ce n'eſtoit qu'une meſme choſe, ou qu'il luy reſſembloit ſi fort, qu'il n'y faloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait, il ſe trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'eſt qu'*heroïne* & *heroïque* ſe prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit *le heros*, on dit *l'heroïne* & *l'heroïque*, la meſme lettre *h* eſtant aſpirée en *heros*, & müette en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrarieté ſi étrange procede apparemment de ce que la reſſemblance que le *heraut* a avec *heros*, ne s'eſt pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur reſſemblent, auſquels l'*h* ſoit aſpirée, comme le mot de *heraut* reſſemble à celui de *heros*.

Il s'eſt rencontré encore une choſe aſſez plaiſante pour authoriſer la prononciation irréguliere de *heros* ; c'eſt qu'au pluriel, ſi on le prononçoit ſelon la regle, & que l'on ne fiſt pas l'*h* aſpirante, on feroit une fâcheuſe & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations,

les heros de l'Antiquité & *les Zeros* de chiffre.

NOTE.

Quand M. de Vaugelas a fait cette premiere remarque, il n'avoit pas obſervé que les mots *Hennir*, *Henniſſement*, *Harpie*, *Hargne*, *Haleter*, qui viennent de mots latins où il y a une *H* au commencement, ne laiſſent pas d'aſpirer leur *H*; comme fait *Heros*, qui n'eſt pas le ſeul qu'il faille excepter de la regle qu'il établit. Auſſi les a-t-il marquez dans un autre endroit de ſon livre. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que le verbe *Haleter*, qui vient du verbe latin *Anhelare*, ou de ſon primitif *Halare*, qui a fait *Halitare*, aſpire ſon *H*; & que le ſubſtantif *Haleine*, qui vient d'*Anhelitus* ou de *Halitus* ne l'aſpire point. M. de Vaugelas n'a point parlé du verbe *Heſiter*, que pluſieurs bons Ecrivains aſpirent, quoi qu'il vienne de *Hæreo Hæſi*, qui commence par une *H*. Le Pere Bouhours eſt de ce nombre. Dans ſa traduction du livre du Marquis de Pianeſſe, il dit: *C'eſt une erreur de heſiter à prendre parti du côté où il y a le plus d'évidence.*

Periode.

CE mot eſt maſculin quand il ſignifie le plus haut point, ou la fin de quelque choſe, comme *Monté au periode de la gloire*; *juſqu'au dernier periode de ſa vie*: Mais il eſt feminin quand il veut dire une partie de l'oraiſon qui a ſon ſens tout

complet, *Vne belle periode, des periodes nombreuſes.*

NOTE.

La remarque eſt juſte pour les divers genres de ce mot dans ſes differentes ſignifications, mais on ne dit point *monté au periode de la gloire.* Il faut dire, *au plus haut periode de la gloire;* comme on dit, *juſqu'au dernier periode de la vie.* Mais ces phraſes même ſont trop figurées, & il vaudroit mieux dire plus ſimplement, *monté au plus haut degré de la gloire, & juſqu'au dernier moment de la vie.*

Quelque.

CE mot eſt quelquefois adverbe, & par conſequent indéclinable. Il ſignifie alors *environ.* Il ne faut donc point y ajoûter d'*s*, quand il eſt joint avec des pluriels, comme il faut dire, *ils eſtoient quelque cinq cens hommes*, & non pas, *quelques cinq cens :* car là il n'eſt point pronom, mais adverbe.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainſi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant; & diſons, *Ie vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, perſonne ne doute que ce ne ſoit bien

parler, & toutefois ſi au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font pluſieurs, & de nos meilleurs Eſcrivains, il eſt certain qu'il faudroit dire, *Ie vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui ſeroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y ſous-entend des paroles, que l'on ſuprime par élegance, comme quand je dis, *je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut ſous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainſi en tous les endroits où l'on ſe ſert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plaiſt*, on ſous-entend; *que je faſſe*; car outre qu'il eſt plus élegant de le ſuprimer, il ſeroit importun d'y ajoûter toûjours cette queuë dans un uſage ſi frequent qu'eſt celuy de ce terme de courtoiſie & de civilité.

Propreté, & non pas *Proprieté*.

Proprieté eſt bon pour ſignifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien pour dire, *que l'on a de la netteté, de la bien ſeance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre choſe que ce ſoit*. Il faut

appeller cela *propreté*, & non pas *proprieté*. Et ce n'eſt pas ſeulement pour mettre de la difference entre *proprieté* & *propreté*, qui ſignifient deux choſes ſi éloignées, car il eſt aſſez ordinaire en toutes Langues, qu'un meſme mot ſignifie deux ou pluſieurs choſes, mais c'eſt parce que *proprieté* eſt un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point (car *proprietas* ne ſignifie jamais cela) mais vient de ſon adjectif, *propre*, qui dans la ſignification de *net* ou d'*ajuſté*, eſt un mot purement François, duquel adjectif ſe forme *propreté*, comme *ſaleté* ſe forme de *ſale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je ſçay bien que quelques-uns croyent que *propre*, d'où vient *proprieté*, eſt pris du Latin *proprius* figurément, comme ſi l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque choſe la bienſeance qui luy eſt propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choſes, où cette bien-ſeance ſe rencontre; mais cela eſt trop ſubtil, & trop recherché. Quoy qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il faut dire *propreté* en ce ſens là, & non pas *proprieté*.

Chypre.

IL faut dire l'*Iſle de Chypre*, *la poudre de Chypre*, & non pas l'*Iſle de Cypre*, *la poudre de Cypre* L'Uſage le veut ainſi, nonobſtant ſon origine. Je penſois que M. de Malherbe eût eſté le premier qui l'eût écrit de cette ſorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ſes Eſſais, ne le dit jamais autrement.

NOTE.

M. Menage veut qu'on diſe *l'Iſle de Cypre*, *& de la poudre de Chypre.* Pour moi, je croy qu'à l'égard de l'Iſle meſme, on peut dire tous les deux; mais avec cette diſtinction, qu'on doit ſe ſervir de *Cypre* dans la Geographie ancienne, & de *Chypre* dans la Geographie moderne. Sur ce principe là il faut dire, *Caton fut envoyé par le Peuple Romain dans l'Iſle de Cypre*, & *les Turcs ſe rendirent Maiſtres de l'Iſle de Chypre, ſous Selim II.* Cette difference eſt fondée ſur ce que *Cypre* dans l'ancienne Geographie eſt pris du mot latin *Cyprus*, & *Chypre* dans la moderne eſt pris de l'Italien *Cypro*, que l'on prononce *Chypro*; car on ſçait aſſez que l'Italien a cours dans toute la Mediterranée. C'eſt de là qu'on dit, *de la poudre de Chypre.*

Perſonne.

CE mot a deux ſignifications, & deux genres differens; & cette difference,

pour eſtre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'oſent s'en ſervir, & qu'ils l'évitent comme un écüeil, ne ſçachant s'il le faut faire maſculin ou feminin. Il ſignifie donc, l'*homme & la femme tout enſemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce ſens il eſt toûjours feminin, & a *perſonnes* au pluriel, ſe gouvernant en tout & par tout comme les autres ſubſtantifs reguliers. Par exemple, *I'ay vû la Perſonne que vous ſçavez. Il faut porter reſpect aux Perſonnes conſtituées en dignité, c'eſt une belle Perſonne, de mauvaiſes Perſonnes.* Il ſignifie auſſi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Eſpagnols, & le *niſſuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois diſoient, *nulli*, c'eſt à dire, *nulle Perſonne, ny homme ny femme*. En ce ſens il eſt indéclinable, & n'a point proprement de genre, ny de pluriel; mais il ſe ſert toûjours du genre maſculin, à cauſe de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'aſſocient toûjours d'un adjectif maſculin, comme de celuy qui eſt le plus noble. Par exemple on dit, *Perſonne n'eſt venu*, & non pas *Perſonne n'eſt venuë*. De meſme on dira parlant à un homme, *Ie ne vois per-*

ſonne ſi heureux que vous, & non *Ie ne vois perſonne ſi heureuſe*. Neanmoins ſi l'on parle à une femme, ou d'une femme, on dira, *Ie ne vois perſonne ſi heureuſe que vous*, ou *ſi heureuſe qu'elle*, & cela ſe dit ainſi eu égard à *la femme*, & non pas eu égard à *perſonne*, qui en ce lieu-là n'eſt point feminin, comme nous avons dit, & comme il ſe voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Ie ne vois perſonne ſi heureux que vous*. Que ſi l'on parle à une femme, ou d'une femme, ſur quelque qualité qui ſoit en elle, & qui ne puiſſe pas eſtre en un homme, comme par exemple, d'une femme groſſe, on eſt encore plus obligé d'uſer du feminin, & de dire *Ie n'ay jamais vû perſonne ſi groſſe qu'elle*, & ſi l'on diſoit *ſi gros qu'elle*, cela ſeroit étrange & ridicule. Mais aprés tout, ce n'eſt pas encore fort bien parler de dire *ſi groſſe*, parce qu'en ces ſortes d'expreſſions, noſtre Langue ne ſe ſert pas de *perſonne*, mais on le dit d'une autre façon, comme *Ie n'ay jamais vû de femme ſi groſſe qu'elle*. De meſme vous ne direz pas à une fille, *Ie ne vois perſonne ſi beau* ny *ſi belle que vous*, ce n'eſt pas là ſon uſage, parce que vous tirez

perſonne du general, pour en faire un rapport particulier à une fille ; on dira, *Ie ne vois rien de ſi beau que vous*, ou *je ne vois point de ſi belle fille que vous*. L'uſage de *perſonne* pour *nemo*, n'eſt proprement que pour les choſes qui regardent l'un & l'autre ſexe conjointement, comme, *perſonne n'a eſté fâché de ſa mort*. Icy *perſonne*, comprend l'homme & la femme ſans les ſeparer, & ainſi il a le genre maſculin. Mais quand vous ſortez du general, qui comprend les deux ſexes conjointement, pour faire que *perſonne* ſe rapporte particulierement à un ſexe, ou à une perſonne ſeule, alors ce n'eſt pas le lieu d'employer, *perſonne*, pour *nemo*.

Il y a encore une remarque à faire pour *perſonne*, de la premiere ſignification. J'ay dit qu'il eſt toûjours feminin, & que l'on dit *une perſonne*, *les perſonnes devotes*, *les perſonnes qualifiées*, & ainſi des autres ; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Par exemple, M. de Malherbe dit, *I'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de Perſonnes qualifiées ont*

pris la peine de me témoigner le déplaiſir QU'ILS *en ont eu. Qu'ils*, eſt plus élegant que ne ſeroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée, qui ſont *les hommes* en cét exemple, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe, ce qui eſt ordinaire en toutes les Langues.

NOTE.

L'exemple que M. de Vaugelas rapporte ici ne doit pas ſervir de regle, ſi on n'y apporte beaucoup de précaution. Il faut qu'entre *Perſonnes*, & ſon relatif maſculin, il y ait un aſſez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif maſculin ſe raporte à *Perſonnes* qui eſt feminin, en ſorte qu'on ne ſonge plus qu'à ce qui eſt ſignifié par ce mot. Ainſi l'on doute qu'on pût dire ſur cét exemple, *les Perſonnes mal intentionnées empoiſonnent tout ce qu'ils diſent.* Il n'y a pas aſſez de mots entre *Perſonnes mal intentionnées*, & *qu'ils* qui eſt ſon relatif, & l'on croit qu'il ſeroit mieux de dire *qu'elles.* Mais quand il s'en trouve aſſez, non ſeulement on peut mettre ce pronom relatif au maſculin, mais on y peut mettre auſſi le nom adjectif qui ſuit, quoy qu'il ait pour ſubſtantif *Perſonnes* qui eſt feminin, comme en cét exemple. *Les Perſonnes conſommées dans la vertu ont en toutes choſes une droiture d'eſprit, & une attention judicieuſe qui les empeſche d'eſtre médiſans.* *Médiſans* en cét endroit eſt auſſi bien que *médiſantes*, quoy qu'il ſoit adjectif de *perſonnes* qui eſt feminin. On doit prendre garde ſeulement que pour

mettre l'adjectif au masculin avec *Personnes*, il faut que cét adjectif ne soit pas joint au verbe qui a *Personnes* pour nominatif, car alors on est obligé de le mettre au feminin, quelque grand nombre de mots qu'il y ait entre *Personnes*, & cét adjectif. Ainsi il faut dire, *les Personnes qui ont le cœur bon, & les sentimens de l'ame élevez, sont ordinairement genereuses*, & non pas, *sont ordinairement genereux*, parce que *genereuses* est joint à *sont* qui est le verbe dont *Personnes* est le nominatif. Cependant cét adjectif *genereuses* est fort éloigné de *personnes*. De mesme on ne peut mettre le relatif *ils*, quelque éloigné qu'il soit de *personnes*, quand ce relatif est tout proche de l'adjectif feminin qui se rapporte aussi à *Personnes* L'exemple qui suit le fera voir. On ne peut dire, *les Personnes qui ont l'esprit penetrant, & une experience de beaucoup d'années, sont presque toûjours si judicieuses, qu'ils se trompent rarement*; il faut dire, *qu'elles se trompent rarement*, parce que ce relatif *ils* est trop proche de l'adjectif feminin *judicieuses*, qui le détermine a estre aussi feminin. On parleroit mal de mesme en disant, *les Personnes qui ont l'ame belle sont si ravies quand elles trouvent l'occasion de reconnoistre un bienfait, qu'ils ne la laissent jamais échaper*; il faut dire, *qu'elles ne la laissent jamais échaper*, parce que le premier relatif *elles* détermine le second a estre aussi feminin, quoy qu'il y ait un fort grand nombre de mots entre *Personnes* & ce relatif. Je ne croy pas non plus que l'on puisse dire, *les Personnes qui sont incapables d'oublier les bienfaits qu'ils ont receus, sont ordinairement genereuses*; parce qu'il est impossible de mettre *genereux*

au masculin par la raison que j'ay déja dite, & qu'il y auroit une construction bien irréguliere à mettre d'abord *ils* au masculin qui se raporteroit à *Personnes* feminin, & à reprendre ensuite le feminin dans l'adjectif qui se raporteroit à ce mesme mot *Personnes*.

Le Pere Bouhours à qui nous devons de tres-utiles Remarques, a fort bien éclairci le principe de M. de Vaugelas, qu'il faut avoir égard à la chose signifiée, & non pas à la parole qui signifie la chose. Il ajoûte une reflexion fort juste, qui est que quoy que la chose signifiée soit un homme, on met le feminin aprés *Personne*, quand le mot qui s'y raporte y est joint en quelque façon. Il en donne cét exemple. *Il y a en Sorbonne des Personnes tres-sçavantes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Quoy que des Hommes soient signifiez par ces Personnes sçavantes; il faut dire *ausquelles*, & non pas *ausquels*, parce que le relatif *ausquelles* tient à Personnes. Il est certain qu'il faut dire en parlant à un homme, *je ne vois personne si heureux que vous*, & non pas, *je ne vois personne si heureuse que vous*; mais il n'est pas vray qu'on puisse dire en parlant à une femme, *Je ne vois personne si heureuse que vous*, il faut dire, *Je ne vois aucune personne*; ou bien, *Je ne vois point de femme si heureuse que vous.*

M. Menage ajoûte à ces Remarques que le mot *Personne* en la signification de *Nemo* ne doit se mettre qu'avec une négative, ou une interrogation. Il en donne pour exemples. *Personne n'est plus à vous que moy Y a-t'il Personne au monde qui vous honore plus que je fais?* & il condamne cét endroit de la Lettre 23. de Voiture,

Vous ne ſçauriez deviner, Mademoiſelle, celle de qui je veux parler, & c'eſt un ſecret trop important pour le confier à Perſonne. Quelques uns de ceux qui paſſent pour ſçavoir le mieux toutes les fineſſes de la Langue, diſent que s'il y a quelque choſe à condamner dans cette expreſſion, ce n'eſt pas le mot de *Perſonne* qui eſt bien placé ici; mais ceux ci, *pour le confier.* Ils pretendent qu'il faut dire *pour eſtre confié*, afin que les mots régis par *pour*, ſe raportent au nominatif qui le precede. Ce ſeroit ſans doute parler ſelon la Grammaire, mais je ne ſçay ſi ce ſeroit parler aſſez naturellement. Nous avons une infinité d'exemples ou l'infinitif actif a un ſens purement paſſif. *Cela n'eſt bon qu'à jetter, cela ne vaut rien à garder.* C'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *a eſtre jetté, a eſtre gardé.* Il faut ſeulement prendre garde à l'égard des phraſes ou *pour* ſe rencontre, qu'il ne puiſſe naiſtre aucune ambiguité de l'infinitif actif mis pour le paſſif, comme en cét exemple. *Il eſt trop lâche pour le craindre.* Il ſemble que *craindre* ſe raporte à celui qui eſt lâche, & pour rendre cette phraſe juſte, il faut dire; *il eſt trop lâche pour eſtre craint*, ou bien, *Je le trouve trop lâche pour le craindre.* Dans ces deux manieres les mots que gouverne *pour* ſe raportent au nominatif qui le precede. Si l'on examine ces deux façons de parler, *Il eſt trop lâche pour entreprendre une action vigoureuſe*, & *il eſt trop lâche pour le craindre*, tout le monde conviendra que la premiere eſt mieux conſtruite & plus correcte que l'autre, & cela ne vient que de la raiſon que j'ay apportée. A l'égard de *Perſonne*, je ne croy pas qu'il ſoit à reprendre dans l'exemple de Voiture. C'eſt

parler correctement que de dire, *Il eſt trop hardy pour craindre Perſonne*, & l'on trouvera que *Perſonne* ſera bon dans toutes les phraſes de cette nature, où l'on aura employé le mot de *trop*. C'eſt peut eſtre parce qu'elles envelopent une négative qu'on n'aperçoit pas, & qu'elles ſouſentendent *aucune Perſonne*. Alors ces phraſes rentreroient dans la regle de M Menage.

Si on, & *ſi l'on*.

A Cauſe de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *ſi on*, pluſieurs écrivent toûjours, *ſi l on*, excepté en un ſeul cas, qui eſt, quand aprés l'*n*, il ſuit immediatement une *l*. Par exemple, ils diront, *ſi on le veut*, & non pas *ſi l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*. & que des deux cacophonies, il faut choiſir la moindre; car ſi, *ſi on*, bleſſe l'oreille, *ſi l'on le*, à leur avis, la bleſſe encore davantage. De meſme ils diſent, *ſi on laiſſe*, & non pas *ſi l'on laiſſe*. J'ay dit qu'ils vouloient que l'*l*, fût immediatement aprés l'*n*, parce que lors qu'il y a une ſyllabe, ou ſeulement une lettre entre deux, ils diſent, *ſi l on*, & non pas *ſi on*, comme *ſi l'on ne le fait*, & *ſi l'on a laiſſé*, & non pas *ſi on ne le fait*, & *ſi on a laiſſé*. Au reſte, quand on n'y ſera pas

pas du tout ſi exact, i n'y aura pas grand mal ; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois uſer ainſi.

On, l'on, & t-on.

On, & *l'on*, ſe mettent devant le verbe. *on*, ſe met devant & aprés le verbe ; *l'on* ne ſe met jamais aprés le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* ſe met toûjours aprés le verbe. *On dit*, & *l'on dit*, ſont bons, mais *on dit* eſt meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & écrire un *t* entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour ôter la cacophonie, & quand il ne ſeroit pas marqué, il ne faut pas laiſſer de le prononcer, ny lire comme liſent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il*, pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il eſt vray qu'en cette ortographe du *t*, on a accoûtumé de faire une faute, qu'il faut corriger deſormais, pour ne rien obmettre qui puiſſe contribüer à la perfection de noſtre Langue. C'eſt que tous impriment & écrivent *alla-t'on*, mettant ainſi une apoſtrophe aprés le *t*,

qui eſt tres-mal employée, parce que l'apoſtrophe ne ſe met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle ſuprime, & chacun ſçait qu'il n'y en a point icy à ſuprimer aprés le *t*. Il faut donc mettre un tiret aprés le *t*, comme on l'a mis devant, & écrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le precede avec la ſyllabe ſuivante, comme par exemple, en *tres-haut*, l'*s* ne ſe joint point avec l'*h*, qui ſuit; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t* ſe joint avec *on* qui ſuit, on répond que cela eſt vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux ſyllabes.

Je crois que ce ne ſera pas une curioſité impertinente de ſçavoir l'etymologie de ces deux mots, *on*, & *l'on*. Ils viennent ſans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme ſi *on dit*, vouloit dire *homme dit*, & que *l'on dit* voulût dire l'*homme dit*. Mais par ſucceſſion de temps, parce qu'on en a beſoin à tout propos, on l'a abbregé, & on l'a écrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce ſont les Poëtes Italiens, qui ſe ſervent ordinairement d'*huom*

pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une conſone, *huom brama*, pour dire *on deſire*, *huom teme*, pour dire *on craint*. Mais ſi l'on en veut une preuve convainquante, & non pas une ſimple conjecture, c'eſt que les Allemans, & preſque toutes les Nations Septentrionales, expriment noſtre *on*, par le meſme mot, qui dans leur Langue ſignifie *homme*, qui eſt *man*. D'autres diſent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

En quels endroits il faut dire on, *& en quels endroits* l'on.

AU commencement d'un diſcours, il faut dire *on* plûtoſt que *l'on*, quoy que *l'on* ne ſoit pas mauvais. Que ſi ce n'eſt qu'au commencement d'une periode, devant laquelle il y en ait déja d'autres, *on* eſt encore meilleur que *l'on*. Quelques-uns neanmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode precedente, a un *è* maſculin à la fin, comme par exemple, ſi, *extrémité*, eſt le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie; mais c'eſt eſtre trop ſcrupuleux, & cela ne ſe doit pratiquer que

dans le cours de la periode, & non pas quand ce ſont deux periodes ſeparées par un point, qui arrêtant le Lecteur, ôte la cacophonie de l'*é* maſculin avec l'*o*. Quand on repete pluſieurs fois l'un ou l'autre, il faut toûjours repeter le meſme ſans changer, comme *on loüe, on blâme, on menace*, & non pas *on loüe, l'on blâme, on menace, l'on fait, & on dit tant de choſes*, quoy qu'aprés *&*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille toûjours dire *l'on*, à cauſe que le *t* ne ſe prononçant point, cette particule a la terminaiſon d'un *é* maſculin. Mais cét inconvenient de dire *on*, aprés *&*, n'eſt pas ſi grand, & ne ſonne pas ſi mal à l'oreille en cét endroit, que de dire, *on dit & l'on fait tant de choſes*, & il ſeroit encore mieux de dire, *l'on dit & l'on fait*. *On*, generalement ſe met aprés les conſones, ou l'*e* feminin, comme *quand je le dirois, on ne le feroit pas ; quoy que tu puiſſes dire, on ne le fera pas*. Il ſe met auſſi aprés *dont*, comme *celuy dont on ne ceſſe de parler*, plûtoſt que *dont l'on ne ceſſe*. *L'on* ſe met aprés l'*é* maſculin, comme *en cette extrémité l'on ne ſçauroit faire autre choſe* ; aprés la conjonction *&*, pour la raiſon que nous venons de dire,

ſi ce n'eſt au cas que nous avons excepté; aprés la particule *ou*, comme *ou l'on rit ou l'on pleure ; c'eſt un lieu où l'on vit à bon marché*, & aprés tous les mots qui finiſſant par *ol*, ſe prononcent en *ou*, comme *fol, mol, col,* & autres ſemblables, qu'on prononce *fou, mou, cou ; c'eſt un fou, l'on ſe mocque de luy*, & generalement aprés toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

Que, devant *on*, & devant *que l'on*.

IL faut qu'on ſçache, & *il faut que l'on ſçache*, ſont tous deux bons, mais avec cette difference neanmoins, qu'en certains endroits il eſt beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Pluſieurs mettent *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, comme *je ne croy pas qu'on luy veüille dire*, & non pas *que l'on luy veüille dire*, à cauſe du mauvais ſon des deux *l* ; *je ne croy pas qu'on laiſſe*, & non pas *que l'on laiſſe*.

Il faut mettre *qu'on* auſſi, & non pas *que l'on* quand il y a pluſieurs *que*, dans une periode, comme cela arrive ſouvent en noſtre Langue, qui s'en ſert avec beaucoup de grace en differentes

façons ; par exemple, *il n'eſt que trop vray que depuis le temps que l'on a commencé*, &c. Il eſt bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offenſent pas ſeulement l'oreille de celuy qui écoute, mais auſſi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que*, de ſuite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le mot qui le precede immediatement, ſe termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainſi*, &c. & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainſi*.

Il faut mettre *que l'on*, & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme, je ne dirois pas *qu'on commence, qu'on conduiſe*, mais *que l'on commence, que l'on conduiſe* Mais comme j'ay déja dit, tout cela n'eſt que pour une plus grande perfection, & ce n'eſt pas une faute que d'y manquer.

L'uſage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* eſt encore tres-commode en proſe & en vers, mais ſur tout en vers, pour prendre ou quitter une ſyllabe, ſelon qu'on a beſoin de l'un ou de l'autre dans la verſification. Il eſt ſuperflu d'en donner des exemples, les Poëtes

en ſont pleins. Mais pour la proſe, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une ſyllabe une periode ; s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

Recouvert & *recouvré*.

Recouvert pour *recouvré* eſt un mot que l'Uſage a introduit depuis quelques années contre la regle, & contre la raiſon. Je dis depuis quelques années, parce qu'il ne ſe trouve point qu'Amiot en ait jamais uſé ; & que Des-Portes ſemble avoir eſté le premier Autheur qui s'en eſt ſervi à la fin de quelques-uns de ſes vers, y eſtant invité par la rime. Je dis qu'il eſt contre la regle, parce que ce participe ſe formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'ôter l'*r*, d'où ſe fait *recouvré*, comme de *manger*, *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainſi des autres. J'ajoûte qu'il eſt contre la raiſon, parce que *recouvert*, veut dire une autre choſe, & que la raiſon ne veut pas que l'on faſſe des mots équivoques, quand on s'en peut paſſer.

L'Uſage neanmoins a établi *recouvert* pour *recouvré*, c'eſt pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il eſt bon : car l'Uſage eſt le Roy des Langues pour ne pas dire le Tiran : mais parce que ce mot n'eſt pas encore ſi generalement receu, que la pluſpart de ceux qui ont étudié ne le condamnent, & ne le trouvent inſuportable, voicy comme je voudrois faire. Je voudrois tantoſt dire *recouvré*, & tantoſt *recouvert*, j'entends dans un œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre ; car dans une lettre, ou quelque autre petite piece, je mettrois plûtoſt *recouvert*, comme plus uſité. Je dirois donc *recouvré*, avec les gens de Lettres, pour ſatisfaire à la regle & à la raiſon, & ne pas paſſer parmy eux pour un homme qui ignoraſt ce que les enfans ſçavent ; & *recouvert*, avec toute la Cour, pour ſatisfaire à l'Uſage, qui en matiere de Langues, l'emporte toûjours par deſſus la raiſon.

A cauſe de *recouvert*, force gens diſent, *recouvrir* pour *recouvrer*, & penſent avoir raiſon, mais il n'eſt pas encore établi comme *recouvert*, & il ne le faut pas ſouffrir ; car ſi au commencement,

cement, deux ou trois perſonnes d'autorité ſe fuſſent oppoſées à *recouvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eût empeſché l'uſage, auſſi bien que M. de Malherbe l'a empeſché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.

NOTE.

Tous ceux qui veulent parler correctement diſent toûjours *recouvré*, & ſe declarent contre *recouvert* qui fait une équivoque dans le diſcours, & qui eſt contre la raiſon & contre la regle. Si j'écris *on a recouvert le Livre, on a recouvert le Tableau que vous avez envie de voir*, on ne ſçait, ſi cela veut dire, *on a retrouvé le Livre, le Tableau*, ou bien, *on a donné une autre relieure au Livre, on a remis le rideau ſur le Tableau qui eſtoit découvert*; ce qui n'auroit aucune ambiguité ſi on diſoit, *on a recouvré le Livre* & *le Tableau*. Puiſque *recouvrer* a ſon participe naturel, dont la pluſpart des bons Ecrivains ſe ſervent, pourquoy mettre en ſa place celuy de *recouvrir* qui a ſon uſage dans un ſens tout different? Par cette raiſon, quoy que l'opinion de M. de Vaugelas ſoit d'un grand poids, je ne voudrois pas employer indifferemment les deux participes *recouvré* & *recouvert*, & je dirois toûjours *recouvré*. M. Regnier Deſmarais de l'Academie Françoiſe, eſt d'un ſentiment contraire, & ſe ſert de *recouvert* pour faire valoir l'uſage. Comme il ſçait parfaitement noſtre Langue, ſon exemple peut autoriſer tous

ceux qui employent ce participe, quoy qu'il fût à souhaiter qu'on l'eût tout à fait banni dans la signification de *recouvré*.

Ce que remarque M. de Vaugelas que force gens ont dit, *recouvrir* pour *recouvrer*, à cause de *recouvert*, leur a donné lieu de dire aussi, *il recouvrit* pour *il recouvra*; & cela est cause qu'il y a des femmes qui ont l'oreille blessée, quand elles entendent dire, *il recouvra sa santé*. Elles voudroient que l'on dist, *il recouvrit sa santé*, ce qui seroit une grande faute.

Pour que.

CE terme est fort usité, particulierement le long de la riviere de Loire, & mesme à la Cour, où une Personne de tres-eminente condition * a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en sert en plusieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en usent pour dire *afin que*, comme, *je luy ay écrit pour qu'il luy plût avoir égard*, au lieu de dire *afin qu'il luy plût*.

Secondement, en un autre sens, par exemple, *il est trop honneste homme pour qu'il me refuse cela*, au lieu de dire *pour me refuser cela*.

* *Mr le Cardinal de Richelieu dans ses écrits, & dans ses Lettres.*

En troiſiéme lieu, ils s'en ſervent d'une façon ſi commode & ſi courte, que ſi l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fût que de cette ſorte; comme, *ils ſont trop de gens pour qu'un homme ſeul les attaque.* On ne ſçauroit bien exprimer cela, que l'on ne change le verbe actif en paſſif; & que l'on ne diſe avec moins de grace, ce ſemble, *ils ſont trop de gens pour eſtre attaquez par un homme ſeul.* Mais on ne le peut pas toûjours reſoudre par le paſſif, comme ſi je dis, *je parlois aſſez haut pour qu'il m'entendiſt*, pour dire *je parlois ſi haut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas ſi bien par le paſſif en diſant, *je parlois aſſez haut pour eſtre entendu de luy.* Et quand on dit, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux perſonnes, comme *je ſuis aſſez malheureux pour qu'il paſſe icy*, il eſt malaiſé de dire cela en ſi peu de mots, ſans changer la phraſe. Du moins il faut ajoûter *faire*, aprés *pour*, & dire, *je ſuis aſſez malheureux pour faire qu'il paſſe icy*: mais il n'a gueres de grace. On s'en ſert encore d'une autre façon bien étrange,

comme, *un pere ſera-t-il des-honoré pour que ſes enfans ſoient vicieux?* au lieu de dire, *un pere ſera-t-il des-honoré ſi ſes enfans ſont vicieux?* ou de l'exprimer de quelqu'autre ſorte. Et en l'autre exemple, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit;* on pourroit exprimer la meſme choſe en ajoûtant un ſeul verbe, *eſperer*, ou *croire*, & dire, *je ne ſuis pas aſſez heureux pour eſperer*, ou *pour croire que cela ſoit*; mais c'eſt toûjours allonger l'expreſſion. C'eſt pourquoy il y a grande apparence que, *pour que*, eſtant court & commode, s'établira tout à fait, & alors nous nous ſervirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abſtenir, ſelon le ſentiment general de nos meilleurs Eſcrivains.

NOTE.

Pour que n'a pû s'établir. On ſe le permet quelquefois dans la converſation, parce que ſans y penſer, on commence une periode qu'on ne peut finir, qu'en ſe ſervant de *pour que*, mais on ne l'employe jamais en aucun ſens, quand on veut écrire d'une maniere correcte. *Sans que*, qui eſt auſſi compoſé d'une prépoſition & de *que*, a toûjours eſté en uſage, & *pour que*, n'a pû paſſer.

Rencontre.

EN quelque ſens qu'on l'employe, il eſt toûjours feminin, & les bons Autheurs n'en uſent jamais autrement: car quand il ſignifie *hazard*, *occaſion*, ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuſe rencontre*, *par une mauvaiſe rencontre*, *une fâcheuſe rencontre*, quoy que pluſieurs diſent & écrivent aujourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en ſert en termes de guerre, on dit auſſi, *ce n'eſt pas une bataille*, *ce n'eſt qu'une rencontre*, & lors qu'il ſignifie *un bon mot*, il eſt auſſi féminin; on dit, *voila une bonne rencontre*. Neanmoins en matiere de querelle, pluſieurs le font maſculin, & diſent, *ce n'eſt pas un duel*, *ce n'eſt qu'un rencontre*; mais le meilleur eſt de le faire feminin.

NOTE.

Tant de perſonnes écrivent *en ce rencontre*, quand ce mot ſignifie *occaſion*, qu'on ne peut condamner ceux qui dans ce ſens le font maſculin. Il eſt pourtant mieux de le faire toûjours feminin.

Haïr.

CE verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait, nous haïſſons, vous haïſſez, ils haïſſent*, en faiſant toutes les trois perſonnes du ſingulier d'une ſyllabe, & les trois du pluriel de trois ſyllabes. Ce que je dis, parce que pluſieurs conjuguent, *je haïs, tu haïs, il haït :* faiſant *haïs* & *haït*, de deux ſyllabes, & qu'il y en a d'autres, qui font bien encore pis en conjuguant & prononçant *j'haïs*, comme ſi l'*h*, en ce verbe, n'eſtoit pas aſpirée, & que, l'*e*, qui eſt devant ſe pût manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous hayons, vous hayez, ils hayent*, comme font pluſieurs, meſme à la Cour, & tres-mal.

NOTE.

Quelques-uns diſent, *je hay*, au lieu de *je hais*, à la premiere perſonne du ſingulier, & particulierement en Poëſie.

Promener.

IL faut dire & écrire, *promener*, & non pas *pourmener*. Tantôſt il eſt neutre, comme quand on dit, *allons promener, il eſt allé promener, je vous envoyeray bien promener*. Tantoſt neutre-paſſif, comme, *il s'eſt allé promener, je me promeneray*. Et tantoſt actif, lors qu'on ne parle pas des perſonnes qui ſe promenent, comme quand on dit, *promenez cét enfant, promenez ce cheval*.

NOTE.

M. Menage a fort bien remarqué que ce verbe n'eſt point neutre, & qu'il faut dire: *Allons nous promener, il eſt allé ſe promener*, & non pas, *allons promener, il eſt allé promener*. Il montre que c'eſt ainſi qu'il faut dire en faiſant connoiſtre qu'on ne diroit pas, *je promenois hier aux Thuilleries*, au lieu de *je me promenois hier*. Si l'on ne peut dire dans la ſignification d'un verbe neutre, *je promenois hier*, pourquoy dira-t-on, *allons promener*? Les gens qui auroient paſſé quelque temps dans un cabinet de verdure, diroient-ils, *il doit nous ennuyer d'eſtre aſſis, promenons maintenant*? Il eſt hors de doute qu'il faudroit dire, *promenons nous maintenant*. Quelques uns croyent qu'on peut ſupprimer le pronom *vous* dans cette phraſe, *voulez-vous*

venir fromener, mais ils avoüent que ce ne doit eſtre qu'en parlant, & non pas en écrivant,

Iuſque, ſans *s*, à la fin.

JAmais on n'écrit *juſque*, ſans *s* à la fin; car, ou il eſt ſuivi d'une conſone, ou d'une voyelle ; ſi d'une conſone il faut dire *juſques*, comme *juſques-là* ; ſi d'une voyelle, il faut manger l'*e*, & dire *juſqu'à la mort*, *juſqu'aux enfers*, *juſqu'à Paſques*, ou *juſqu'à*. Ainſi l'on n'écrit jamais *juſque* ſans *s*, à la fin.

NOTE.

Il n'y a perſonne qui ne convienne que la lettre *s*, eſt abſolument inutile à la fin de *juſque*, quand il ſuit une conſone. Ainſi je croy qu'il eſt mieux de dire, *juſque-là*, ſans *s*, que *juſques-là*; ſi la lettre *s* eſtoit neceſſaire à *juſque*, ce ſeroit mal parler, que de dire *juſqu'à la mort*. Il faudroit toûjours dire *juſques à la mort*, ſans permettre l'éliſion. Cependant M. de Vaugelas demeure d'accord qu'elle eſt permiſe. Pour moy, je tiens qu'on n'écrit *uſques à la mort*, *juſques aux Enfers*, *juſques à Paſques*, que ſelon qu'on a beſoin d'une ſyllabe de plus pour la ſatisfaction de l'oreille, ce qui fait voir que la lettre *s*, n'eſt point neceſſaire à *juſque*. C'eſt le ſentiment de M Menage, qui dit que *juſque-là*, eſt tres-bien dit, & mieux que *juſques-là* ; l'*s*, ne ſe prononçant point devant une conſone.

Juſques à, & Juſqu'à.

TOús deux ſont bons, ſeulement il faut prendre garde, que ſi l'oreille deſire une ſyllabe de plus ou de moins pour arrondir une periode, on choiſiſſe celuy des deux qui fera cét effet. Les Maiſtres de l'art demeurent d'accord de cette juſteſſe, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoiſſent ſans art.

Il faut auſſi éviter de dire, *juſqu'à*, lors qu'il y a une repetition de la derniere ſyllabe *qu'à*, tout proche de la premiere. Par exemple, Je ne dirois pas, *juſqu'à quatre*, mais *juſques à quatre*, ny *juſqu'à ce qu'aprés*, ou *juſqu'à ce qu'ayant*, pour fuïr la cacophonie. Que ſi le ſoin que l'on aura de l'eviter d'un coſté, fait que de l'autre on deſajuſte ſa periode, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient du mauvais ſon, pourveu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juſte cadence d'une periode; mais avec un peu de ſoin, on ſe peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois auſſi *juſques à quand*, & non pas *juſqu'à quand*.

Cette difference de *juſques à*, & *juſqu'à*, ſert auſſi à rompre la meſure d'un vers, quand il ſe rencontre dans la proſe.

En cette prépoſition *juſques à*, ou *juſqu'à*, ou *juſqu'aux*, au pluriel, il y a encore une choſe à remarquer, qui eſt aſſez curieuſe ; c'eſt qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué juſqu'aux animaux.* Icy, *juſqu'aux animaux*, tient lieu d'accuſatif. *Juſqu'aux plus vils & aux plus abjets des hommes, ſe donnoient la licence de*, &c. Icy, *juſqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné juſqu'aux valets.* Icy il tient lieu de datif.

Quelques-uns diſent *juſques à là*, pour dire *juſques là* ; & *juſques à icy*, pour dire *juſques icy* ; mais l'un & l'autre eſt barbare.

NOTE.

La prépoſition *juſque*, peut tenir lieu de nominatif & d'accuſatif, comme on le voit par les deux exemples de cette Remarque. Il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ſerve de datif avec des verbes qui en veulent un, puis que l'article *a* ou *aux*, qui ſuit *juſque*, la détermine a eſtre datif, mais il faut que ces verbes ne demandent qu'un datif ſans accuſatif, comme *il parla juſqu'aux moins conſiderables de la Compagnie*, ou

que l'accuſatif ſoit exprimé avec le datif, comme *il étendit ſa liberalité juſqu'aux Valets.* Ainſi on parle mal, quand on dit abſolument, *il donna juſqu'aux Valets.* Il ſemble qu'on veüille dire, *il a donné tout, & les Valets meſme.* Il eſt certain que ſi l'on diſoit, *il a donné juſqu'à ſon Carroſſe*, cela voudroit dire, *il a donné ſon Carroſſe meſme.* On doit ôter l'équivoque, & au lieu de, *il a donné juſqu'aux Valets*; Il faut dire, *il a donné à tout le monde, & même juſqu'aux Valets.*

Mais meſmes.

IL ſe dit & s'écrit communément, & tous les bons Autheurs s'en ſervent; mais parce que pluſieurs font difficulté d'en uſer à cauſe de la rudeſſe de ces trois ſyllabes, ou pour mieux dire, à cauſe du ſon d'une meſme ſyllabe repetée trois fois, j'ay crû qu'il le faloit défendre, & que c'eſtoit un ſcrupule, qu'on ne doit ny faire, ny ſouffrir. Premierement, nous avons l'authorité de tous les bons Eſcrivains, anciens & modernes, qui aprés *non ſeulement*, ont accoûtumé de le mettre, comme, *non ſeulement il luy a pardonné, mais meſmes il luy a fait du bien.* En ſecond lieu, il y a une maxime generale en matiere de cacophonie, ou de mauvais ſon, que les

choſes qui ſe diſent ordinairement, n'offenſent jamais l'oreille, parce qu'elle y eſt toute accouſtumée. Outre que la troiſiéme ſyllabe de *mais meſmes*, a un ſon fort different des deux autres, comme on le juge aiſément à la prononciation, les deux premieres ayant la terminaiſon maſculine, & la derniere, la terminaiſon feminine,

Ceux qui font ce ſcrupule, veulent que l'on mette toûjours en ſa place, *mais auſſi*. Il y a pourtant bien de la difference entre *mais meſmes*, & *mais auſſi*. Celuy-là emporte un ſens bien plus fort, & a bien plus d'emphaſe que l'autre.

Meſme, & *meſmes*, adverbe.

TOus deux ſont bons, & avec *s*, & ſans *s*; mais voicy comme je voudrois uſer tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre. Quand il eſt proche d'un ſubſtantif ſingulier, je voudrois mettre *meſmes*, avec *s*, & quand il eſt proche d'un ſubſtantif pluriel, je voudrois mettre *meſme* ſans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empeſcher que *meſme* adverbe, ne ſoit pris pour *meſme* pronom. Un exemple de chacun le va

faire entendre. *Les choſes meſme que je vous ay dites me juſtifient aſſez, & la choſe meſmes que je vous ay dite*, &c. Car encore que pour l'ordinaire le ſens faſſe aſſez connoiſtre quand *meſme* eſt adverbe, ou quand il eſt pronom, ſi eſt-ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit d'abord eſt ſurpris, & heſite pour en juger. Le moyen de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de le mettre devant le nom, car s'il fait le meſme effet devant le nom, qu'aprés le nom, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt adverbe, comme aux deux exemples que nous avons donnez. Ceux qui n'obſerveront pas cette remarque, ne feront point de faute, mais ceux qui l'obſerveront, ſeront plus reguliers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contribuëront quelque choſe à la netteté du Stile.

NOTE.

Meſme eſtant adverbe devroit toûjours s'écrire ſans *s*. La licence que quelques Poëtes ont priſe de n'y en point mettre au pluriel quand il eſt pronom, eſt tres-condamnable, & c'eſt une grande faute d'écrire,

De rage contr'eux-meſme ils ont tourné leurs armes.

C'en eſt une auſſi grande d'écrire *moy-meſmes* en vers pour gagner une ſyllabe.

M. Menage apporte des exemples de l'une & de l'autre licence, tirez de Malherbe, du Pere le Moine & de Marot. On écrit *de meſme*, & jamais *de meſmes*.

Quaſi.

CE mot eſt bas, & nos meilleurs Eſcrivains n'en uſent que rarement. Ils diſent d'ordinaire *preſque*. Ce n'eſt pas que *quaſi* en certains endroits ne ſe puiſſe dire, meſme avec quelque grace, comme quand on dit, *il n'arrive quaſi jamais que*, &c. Quelques-uns qui ont le gouſt tres-délicat, trouvent qu'en cét exemple, *preſque* ne vient pas ſi bien que *quaſi*.

NOTE.

Il n'y a preſque plus perſonne qui puiſſe ſouffrir *quaſi* dans le beau langage.

Fronde.

SAns conſiderer l'etymologie de ce mot, qui vient du Latin *Funda*, où il n'y a point d'r, il faut dire *fronde*, & non pas *fonde*, l'Uſage le voulant ainſi, & perſonne ne le prononçant autrement. C'eſt comme M. de Malherbe l'a toûjours écrit, quoy que

M. Coëffeteau, & aprés luy un de nos meilleurs Autheurs disent toûjours *fonde*.

Soûmiſſion, & ſubmiſſion.

IL y a vingt ans qu'on diſoit *ſubmiſſion*, & non pas *ſoûmiſſion*, quoy que l'on diſt *ſoûmettre* & *ſoûmis*, & non pas *ſubmettre* ny *ſubmis*; maintenant on dit, & on écrit *ſoûmiſſion*, & non pas *ſubmiſſion*. Je ſçay bien qu'on dit au Palais, *il a fait les ſubmiſſions au Greffe*, mais c'eſt un terme de Palais, qui ne tire point à conſequence pour le langage ordinaire.

NOTE.

Il eſt hors de doute qu'il faut dire *ſoûmiſſion*.

De cette ſorte & de la ſorte.

PLuſieurs en uſent indifferemment. Toutesfois *de la ſorte* ne ſe doit mettre qu'aprés qu'une choſe vient d'eſtre dite ou faite, & *de cette ſorte* ſe met devant & aprés. Par exemple, un Hiſtorien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira *ayant*

parlé de la ſorte, & s'il le va faire parler, il dira *il commença à parler de cette ſorte*, & non pas *de la ſorte*, comme le met toûjours un de nos meilleurs Eſcrivains. *De cette ſorte* ſe peut auſſi mettre aprés, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas ſi bonne grace que *de la ſorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monſieur Coëffeteau, cette remarque s'obſervoit exactement; mais je viens d'apprendre des Maiſtres, qu'aujourd'huy on ne l'obſerve plus, & que tous deux ſont bons devant & aprés, quoy que neanmoins ils avoüent qu'il eſt bien plus elegant d'en uſer ſelon la remarque, que de l'autre façon.

NOTE.

On m'a prêté un Exemplaire des Remarques de M. de Vaugelas avec des Notes écrites de la main de feu M. Chapelain, à qui aucune fineſſe de noſtre Langue n'eſtoit inconnuë. Voicy ce qu'il a marqué ſur cét article. *Je le croirois plus élegant par* de la ſorte *devant*, *que par* de cette ſorte, *pour ce que l'élegance conſiſte principalement dans l'éloignement de la conſtruction ordinaire*, *& de la régularité Grammaticale*, *qui eſt toute entiere dans le* de cette ſorte *mis devant*, *& qui manque dans le* de la ſorte *mis devant*

devant auſſi. On dit élegamment, euſſiez-vous crû qu'il m'euſt traité de la ſorte, *pour*, de cette ſorte, *c'eſt à dire*, ſi mal, ſi indignement.

Epithete, équivoque, Anagramme.

EPithete eſt feminin, *une belle epithete, les epithetes Françoiſes*, qui eſt le titre d'un Livre nouvellement imprimé; quelques-uns pourtant le font maſculin; tous deux ſont bons. *Equivoque* eſt feminin auſſi, *une dangereuſe équivoque; on demande ſi les équivoques ſont défenduës, toutes les équivoques ne ſont pas vicieuſes, une fâcheuſe équivoque.* Quelques-uns encore le font maſculin. *Anagramme* eſt toûjours feminin, *une belle Anagramme, une heureuſe Anagramme.*

NOTE.

M. Chapelain a écrit ſur cette remarque d'Epithete. *Je le tiens maſculin ſeulement, parce qu'il n'eſt point entendu par les femmes qui ont rendu feminin toutes ces ſortes de mots Grecs & Latins, dont l'uſage a paſſé juſqu'à elles comme* Epigramme, *&c.* M. Menage croit qu'on peut faire *Epithete* indifferemment maſculin & feminin, & raporte que M. de Balzac a dit *Epithetes ciſifs.* Il veut qu'*équivoque* ſoit toûjours feminin, ainſi qu'*Anagramme.*

Ie vais, je va.

TOus ceux qui ſçavent écrire, & qui ont étudié, diſent, *je vais*, & diſent fort bien ſelon la Grammaire, qui conjugue ainſi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*, car lors que chaque perſonne eſt differente de l'autre, en matiere de conjugaiſon, c'eſt la richeſſe & la beauté de la langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut ſouffrir, *je vais*, qui paſſe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

NOTE.

JE va, ne ſe dit plus. Le Pere Bouhours ne décide point entre *je vais* & *je vas*. M Chapelain marque icy qu'on dit, *je vais* ou *je vay*. Il eſt certain que beaucoup de perſonnes qui écrivent bien, diſent *je vay*, ſur tout en Poëſie, contre l'opinion de M. Menage, qui, à cauſe que les verbes *faire* & *taire*, font au preſent *je fais* & *je tais*, veut qu'on diſe auſſi *je vais*, mais *faire* & *taire* ne tirent point à conſequence pour le verbe *aller*. Meſſieurs de l'Academie Françoiſe conjuguent ainſi ce verbe dans leur Dictionaire. *Je vais, tu vas, il va.* On ſe ſert fort communément du preterit indéfini du verbe

eſtre, au lieu d'employer celuy d'*aller*. Par exemple on dit, *il fut trouver ſon amy*, pour dire, *il alla trouver ſon amy*. Quantité de gens tres-delicats dans la Langue, condamnent cela comme une faute, & ſoûtiennent qu'il faut toûjours dire, *Il alla*, & jamais *il fût*. Je ſuis de leur ſentiment. Cét abus vient de ce que le verbe *aller*, n'ayant point de preterit parfait qui ſoit en uſage, on emprunte celuy du verbe *eſtre*. Ainſi on dit, *j'ay eſté à Rome*, & non pas, *je ſuis allé à Rome*; mais cela ne conclut pas qu'on doive auſſi emprunter ſon preterit indéfini, & dire, *je fus*, au lieu de *j'allay*. On dit fort bien aux deux, troiſiemes perſonnes, *il eſt allé*, & *ils ſont allez à Rome*; mais cela ſignifie autre choſe que, *il a eſté*, & *ils ont eſté à Rome*. Quand je dis, *ils ſont allez à Rome*, je fais entendre qu'ils y ſont encore, ou ſur le chemin; & quand je dis, *ils ont eſté à Rome*, je fais connoiſtre qu'ils ont fait le voyage de Rome, & qu'ils en ſont revenus. On peut dire quelquefois, *je ſuis allé*, pourveu qu'on marque le temps où l'on eſt party, ou du moins quelque circonſtance qui rende en quelque maniere le depart preſent, comme en ces exemples. *Il eſtoit trois heures quand je ſuis allé chez luy*, ou bien *je ſuis allé chez luy en intention de le quereller; mais en y entrant*, &c. Encore parlera-t-on mieux, en diſant par tout *j'ay eſté*. J'ay conſulté quelques-uns des plus habiles ſur cette matiere, & ils demeurent d'accord qu'on ne peut dire en termes abſolus, & ſans marquer un temps peu éloigné, *je ſuis allé le feliciter ſur ſon mariage*. Il faut dire, *j'ay eſté le feliciter*.

La, pour *le*.

C'Eſt une faute que font preſque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je ſuis malade, j'aime à voir compagnie.* Elle me répond, *& moy quand je la ſuis, je ſuis bien aiſe de ne voir perſonne.* Je dis, que c'eſt une faute de dire, *quand je la ſuis*, & qu'il faut dire, *quand je le ſuis.* La raiſon de cela eſt, que ce, *le*, qu'il faut dire, ne ſe rapporte pas à la perſonne, car en ce cas là il eſt certain qu'une femme auroit raiſon de parler ainſi, mais il ſe rapporte à la choſe; & pour le faire mieux entendre, c'eſt que *le*, vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela*, n'eſt autre choſe que ce dont il s'agit, qui eſt, *malade* en l'exemple que j'ay propoſé; & pour faire voir clairement que ce que je dis eſt vray, & que ce *le*, ne ſignifie autre choſe que *cela*, ou *ce dont il s'agit*; propoſons un autre exemple, où ce ſoient pluſieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je ſuis malade, je fais telle choſe*; & ils me répon-

dent, *& nous quand nous le ſommes, nous ne faiſons pas ainſi.* Qui ne voit que ſi la femme parloit bien en diſant, *quand je la ſuis*, il faudroit auſſi que ces deux hommes diſſent, *& nous quand nous les ſommes?* ce qui ne ſe dit point. Ainſi M. de Malherbe dit, *les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons*, & non pas *les deſirons.* Cét exemple n'eſt pas tout à fait comme l'autre, mais il y a beaucoup de rapport, & eſt dans la meſme regle. Néanmoins puis que toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, diſent, *la* & non pas, *le*, peut-eſtre que l'Uſage l'emportera ſur la raiſon, & ce ne ſera plus une faute. Pour *les* au pluriel, il ne ſe dit point, ny par la raiſon, ny par l'Uſage.

NOTE.

Cette remarque de M. de Vaugelas eſt tres-bonne, mais il apporte un exemple qui n'eſt pas tout à fait juſte. Il faudroit que pluſieurs perſonnes euſſent dit, *quand nous ſommes malades, nous faiſons telle choſe*, pour pouvoir répondre, *& nous quand nous le ſommes*, &c. car alors la particule *le*, veut dire *malade* au pluriel, au lieu que ſi une ſeule perſonne a dit, *quand je ſuis malade, je fais telle choſe*, ſi pluſieurs Perſonnes

répondent, *& nous quand nous le ſommes*, cela veut dire ſeulement, *quand nous ſommes malade* au ſingulier, & non pas, *quand nous ſommes malades* au pluriel, la particule *le* ne pouvant ſignifier que l'adjectif qui eſt employé auparavant. Cela ſera plus ſenſible dans un autre exemple. Si un homme diſoit au nom de pluſieurs, *par quel genre de merite croit-il l'emporter ſur nous? S'il eſt liberal, nous le ſommes comme luy.* Cette maniere de s'énoncer ne ſeroit pas tout à fait correcte, puis qu'elle voudroit dire, *nous ſommes liberal comme luy.* La particule *le* ne pouvant faire entendre que le meſme mot, qui a eſté déja exprimé. La meſme faute ſeroit a éviter à l'égard du genre. Si un homme parlant pour pluſieurs à des Femmes, diſoit, *nous ſommes chagrins, quand nous ne vous voyons pas*, celle qui répondroit pour les autres ne parleroit pas peut eſtre fort correctement en diſant, *& nous, nous le ſommes quand vous nous rendez de trop frequentes viſites*, puiſque ce ſeroit dire *& nous, nous ſommes chagrins.* En ce cas, il ſeroit mieux de repeter le mot, & de dire au feminin, *& nous, nous ſommes chagrines quand vous nous rendez de trop frequentes viſites.* Je ne dis icy que ce qu'ont ſenty beaucoup de perſonnes intelligentes dans la Langue. Cependant il y en a d'autres qui trouvent trop de rafinement dans cette Remarque. Ainſi je n'ay garde de décider. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que malgré la déciſion de M de Vaugelas qui eſt fort juſte, la pluſpart des Femmes continuent de dire ſur l'exemple d'eſtre malade, *& moy quand je la ſuis.* Il ſemble par la que l'uſage doit l'emporter.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans nos Romans les plus eſtimez que de trouver la particule *le* relative à l'infinitif d'un verbe. Par exemple. *Cette Femme eſt belle, & j'aurois un grand penchant à l'aimer, ſi ce qu'on m'a dit de ſon inconſtance ne la rendoit indigne de l'eſtre* Je croy que c'eſt fort mal parler, & qu'il faut dire *ſi ce qu'on m'a dit de ſon inconſtance ne la rendoit indigne d'eſtre aimée.* La repetition de ce Verbe au participe me ſemble neceſſaire, parce qu'il n'y a que l'infinitif *aimer* exprimé auparavant, & non pas *aimée.* De meſme, je croy qu'il ne faut pas dire, *je le traiteray comme il merite de l'eſtre*, mais *comme il merite d'eſtre traité.* Si dans ces manieres de parler, on veut ſe ſervir de la particule relative *le*, il faut que le participe ait eſté exprimé auparavant. Ainſi on dira fort bien. *Il ſera traité comme il merite de l'eſtre.*

Ingredient, expedient, inconvenient, eſcient, & autres ſemblables.

IL faut prononcer la derniere ſyllabe de ces mots là, comme ſi elle s'écrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingrediant*, *un expediant*, &c. quoy que l'on prononce *moyen, citoyen, Chrêtien*, &c. avec l'*e*, comme on les écrit. Pour connoiſtre donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la regle. C'eſt que toutes les fois qu'au ſingulier des noms qui ont *en* à la derniere ſyllabe

il y a un *t*, aprés l'*en*, l'*e* ſe prononce en *a*, comme à *expedient*, *inconvenient*, & ainſi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, &c. alors on prononce l'*e*, & au ſingulier, & au pluriel, comme il eſt écrit.

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chrêtienté*, il y a un *t*, aprés l'*n*, & que neanmoins il faut prononcer, l'*e* qui eſt devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chreſtianté*, quoy que pluſieurs le dient; on répond, que cela n'eſt point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere ſyllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'eſt pas la derniere comme *en*, devant le *t*, ne l'eſt pas en *Chrêtienté*. Outre que le *t*, n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*.

NOTE.

La Remarque eſt bonne pour la prononciation, mais il faut ôter le mot *eſcient* qui eſt hors d'uſage. *Mentir à ſon eſcient*, eſt une façon de parler entierement baſſe, & dont il n'y a plus perſonne qui ſe ſerve. Quant au mot de Chreſtienté que M. de Vaugelas dit fort bien qu'il ne faut pas prononcer,

prononcer, comme s'il y avoit *Chreſtianté*, quoy qu'il y ait un *t* aprés l'*n*, & cela par plusieurs raiſons, & ſur tout parce que le *t* n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*, M. Chapelain a écrit ce qui ſuit, au bas de cette remarque. *Cette derniere raiſon eſt la vraye & la meilleure pour le mot de* Chreſtienté; *mais il faut obſerver que l'*en, *ne ſe prononce pas comme un* a, *dans les ſeules ſyllabes finales qui ont une* n *& un* t *au bout, car en la prépoſition* en, *aux mots de* clemente, prudente, *&c. à ceux de* rendre, entendre, prendre, *&c. où l'*en *eſt à la penultiéme ſans liaiſon avec le* t *ny le* d *ſuivant, qui appartiennent à la derniere ſyllabe, l'*é *ſe prononce auſſi comme un* a, *auſſi bien qu'à la penultiéme de* prudemment. *D'un autre côté l'*é *en* prennent, *& autres ſemblables ſe prononce comme* e *ſeulement à la penultiéme de la meſme ſorte qu'*en moyen, *à la derniere; & le meſme* e *en la derniere de* prennent, *ne ſe prononce ny comme* a, *ny comme* e; *mais comme un* e *ſourd, muet & feminin, comme l'*e *final de* Dame, *tant cette lettre a de differentes affections & proprietez difficiles a démêler à ceux à qui la Langue n'eſt pas naturelle.*

Soit que, ou *ſoit.*

ON dit, *ſoit que vous ayez fait cela, ſoit que vous ne l'ayez pas fait.* On dit auſſi, *ſoit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait*, & c'eſt la plus ordinaire & la plus douce façon

de parler ; mais l'autre ne laiſſe pas d'eſtre fort bonne, & meſme il y a de certains endroits, dont les exemples ne ſe preſentent pas maintenant, où la repetition des deux *ſoit*, a beaucoup meilleure grace, que de dire, *ou*. Il y en a une troiſiéme, dont pluſieurs ſe ſervent, mais qui eſt condamnée dans la proſe par les meilleurs Ecrivains. C'eſt, *ou ſoit* ; par exemple ils diſent, *ou ſoit qu'il n'eût pas donné aſſez bon ordre à ſes affaires, ou que ſes commandemens fuſſent mal executez*. Ou bien, *ſoit qu'il n'eût pas donné bon ordre*, &c. *ou ſoit que ſes commandemens*, &c. Il ne faut point mettre *ou*, devant *ſoit*, ny en l'un, ny en l'autre exemple, il eſt redondant. Il faut dire ſimplement, *ſoit qu'il n'eût pas donné ordre*, &c. *ou que ſes commandemens*, &c. J'ay dit *dans la proſe*, parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en uſer, leur eſtant commode d'avoir une ſyllabe de plus, ou de moins, pour le vers.

NOTE.

Ou devant *ſoit que*, eſt auſſi condamnable en vers qu'en proſe.

Superbe.

CE mot eſt toûjours adjectif, & jamais ſubſtantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulierement les Predicateurs diſent, *la ſuperbe*, pour dire l'*orgueil*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots qui ſont ſubſtantifs & adjectifs tout enſemble, comme *colere, adultere, chagrin, ſacrilege, &c.* mais *ſuperbe*, n'eſt pas de ce nombre.

NOTE.

M Menage dans ſes Obſervations apporte un exemple de feu M Deſmareſts, de l'Academie Françoiſe, qui s'eſt ſervi du mot de *ſuperbe*, pour ſignifier l'*orgüeil*, en diſant dans ſa réponſe à l'Apologie des Religieuſes de Port-Royal, *Ce Monſtre de ſuperbe qui a fait l'inſolente Apologie. La ſuperbe* au ſubſtantif n'eſt pourtant guere employée que par les Predicateurs, comme le remarque M. de Vaugelas; encore n'eſt ce que pour ſignifier l'*orgüeil* en general: car il ne ſeroit pas bien de dire en parlant d'une femme particuliere, *elle avoit une ſuperbe extraordinaire.*

En ſomme.

CE terme eſt vieux, & ceux qui écrivent purement, ne s'en ſervent

plus. Nous avons pourtant grand beſoin de ces façons de parler pour les liaiſons, & les commencemens des periodes qu'il faut ſouvent diverſifier. Puiſque l'on ne veut plus recevoir *en ſomme*, on recevra moins *ſomme*, pour *en ſomme*, dont nos meilleurs Ecrivains ſe ſervoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore, *ſomme toute*. Nous n'avons qu'*enfin*, *en un mot*, *aprés tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau ſtile, quoy que l'on s'en ſerve dans le ſtile ordinaire.

NOTE.

En ſomme, *bref*, & *finalement* ſont des mots que les moindres Ecrivains rejettent.

Epigramme.

IL eſt toûjours feminin, & l'on dit, *une belle Epigramme*, & non pas *un bel Epigramme*, & *une Epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui veulent qu'il ſoit maſculin & feminin, ſelon la diverſe ſituation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die *une belle Epigramme*, & *un Epigramme bien aigu*,

c'eſt à dire que quand l'adjectif eſt devant, *Epigramme* ſoit feminin, & quand l'adjectif eſt aprés, qu'il ſoit maſculin. Mais cette diſtinction qui a lieu en quelques autres mots, eſt condamnée en celuy-cy.

NOTE.

M Menage veut qu'*Epigramme* ſoit des deux genres, ſelon ce qu'a décidé M. de Balzac en parlant ainſi dans ſon Entretien cinquiéme, Chapitre troiſiéme. *Pour une Epigramme de haut gouſt, combien y en a-t il d'inſipides & de froids? Car je vous apprens qu'*Epigramme *eſt mâle & femelle.* Il avouë pourtant qu'il eſt plus communément feminin, & qu'il s'en voudroit toûjours ſervir dans ce genre.

Epitaphe, Horoſcope, Epithalame.

LEs uns font *Epitaphe* maſculin, les autres feminin; mais la plus commune opinion eſt qu'il eſt feminin, *une belle Epitaphe.* Au contraire, *Horoſcope* qu'on fait auſſi des deux genres, paſſe neanmoins plus communément pour maſculin, l'*Horoſcope qu'il a fait, qu'il a dreſſé*, plûtôt que, *qu'il a faite* ou *dreſſée. Epithalame* eſt des deux genres auſſi, mais plûtôt maſculin que feminin.

NOTE.

M Menage dit qu'*Horoſcope* eſt indubitablement maſculin. Il croit la meſme choſe d'*Epithalame*, & eſt de l'avis de M. de Vaugelas ſur *Epitaphe*, qu'il eſt des deux genres, mais plûtoſt feminin que maſculin.

LE, pronom relatif oublié.

PLuſieurs omettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres & aux deux nombres. Par exemple, *un tel veut acheter mon cheval, il faut que je luy faſſe voir*, au lieu de dire, *il faut que je le luy faſſe voir; veut acheter ma haquenée, il faut que je la luy faſſe voir.* Ainſi au pluriel. Amiot fait toûjours cette faute, mais ce n'eſt qu'avec *luy* & *leur*, pour éviter ſans doute la cacophonie de *le luy* & *le leur*, & ne dire pas *il faut que je le luy faſſe voir*, ou *que je le leur faſſe voir*, qui n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour laiſſer un mot ſi neceſſaire; car il vaut bien mieux ſatisfaire l'entendement que l'oreille, & il ne faut jamais avoir égard à celle-cy, qu'on n'ait premierement ſatisfait l'autre. Amiot donc, ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval, il faut que je vous montre*, mais *que je vous*

le montre, parce que ce n'eſt qu'avec *luy* & *leûr* qu'ils parlent ainſi, comme j'ay dit, à cauſe de la cacophonie des deux *l l*.

NOTE.

C'eſt aſſurément une faute que d'oublier ce pronom, & de ne pas dire, *Il ne faut pas que je le luy montre, il faut que je le leur faſſe voir* Si on veut éviter la rudeſſe de ces deux mots *le luy*, ou *le leur*, mis enſemble, on doit prendre un autre tour, ce qui eſt quelquefois aſſez difficile pour écrire naturellement.

Les pronoms, LE, LA, LES, tranſpoſez.

IL y a encore une autre petite remarque à faire ſur la tranſpoſition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous promets*, comme le diſent tous les anciens Ecrivains, & pluſieurs modernes encore. Il faut toûjours mettre le pronom relatif auprés du verbe, même lors qu'il y a repetition du pronom perſonnel, comme, *il n'eſt pas ſi méchant que vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobſtant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns ſe ſervent de l'un & de l'autre, & diſent auſſi, *vous le vous figu-*

rez; mais non pas, *je le vous aſſûre*, pour, *je vous l'aſſûre*.

NOTE.

La Poëſie n'autoriſe point à tranſpoſer ces pronoms, & on doit dire, *Vous vous le figurez*, auſſi bien en Vers qu'en Proſe, & non pas, *vous le vous figurez*. M. Chapelain a marqué ſur cét article que s'il y a quelques-uns qui diſent, *vous le vous figurez*, ils le diſent mal, & qu'il n'en a point rencontré d'exemple.

Menſonge, poiſon, relâche, reproche.

CEs mots ſont toûjours maſculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Auteurs les ayent fait feminins; il eſt vray que ce ne ſont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles reproches, de ſanglantes reproches*, & en ce nombre il eſt certain qu'on le fait plus ſouvent feminin que maſculin; mais quand on le fera par tout maſculin, on ne peut faillir.

NOTE.

Le genre de *reproche* n'eſt plus douteux, il eſt toûjours maſculin, tant au ſingulier qu'au pluriel, & l'on dit preſentement, *de ſanglants reproches*, & non pas, *de ſanglantes reproches*.

Oeuvre, œuvres.

AU ſingulier, quand il ſignifie, *livre* ou *volume*, ou *quelque compoſition*, il eſt maſculin, *un bel œuvre*. Pour *action*, il eſt feminin, *faire une bonne œuvre*: quelques-uns diſent, & tres-mal, *faire un bon œuvre*. Au pluriel il eſt toûjours feminin, ſoit qu'il ſignifie l'un ou l'autre: car on dit, *faire de bonnes œuvres*, &, *j'ay toutes ſes œuvres*, & non pas *tous ſes œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philoſophale, en un ſens different des deux autres.

NOTE.

Oeuvre, n'eſt plus maſculin que quand on l'employe pour ſignifier *la pierre Philoſophale*, & les gens qui parlent bien ne diſent point *j'ay lû un bel Oeuvre*, pour dire *une belle compoſition*. Ils diſent, *j'ay lû un bel Ouvrage*. M. Menage rapporte divers exemples de Charles Fonteine, de Bertaud, d'Amiot, & de Sarraſin, qui ont fait *Oeuvre* feminin au ſingulier, pour ſignifier *compoſition*. Il ajoûte qu'il eſt auſſi feminin, quand il ſignifie le lieu ou ſe mettent les Marguilliers.

Tant plus.

CE terme n'eſt plus gueres en uſage parmy ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire. On ne dit que *plus*. Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a ſoif*, c'eſt à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit, plus il a ſoif*. Qui ne voit combien ce dernier eſt plus beau ?

NOTE.

Tant plus, eſt tout à fait hors d'uſage.

Valant, pour *Vaillant.*

IL eſt vray que ſelon la raiſon, il faudroit dire, *cent mille écus valant*, & non pas, *cent mille écus vaillant*, parce qu'outre l'équivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne faſſe point d'équivoque ſans neceſſité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas, *vaillant*. Auſſi l'on dit *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais l'Uſage plus fort que la raiſon dans les Langues, fait dire à la Cour, & écrire à tous les bons Auteurs, *cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*. C'eſt en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

NOTE.

Sur cette irrégularité de *vaillant* mis pour *valant*, on a demandé ſi le verbe *prévaloir* qui eſt un compoſé de *valoir*, fait au ſubjonctif *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Il eſt certain que l'on dit, *Je ne croy pas que ce libelle vaille la peine que* &c. *vaille que vaille*. Suivant cét uſage, on devroit dire : *Je ne prétens pas que mon ſentiment prévaille ſur l'autorité de tant d'habiles gens.* Cependant quoy que ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire, ſoûtiennent que c'eſt ainſi qu'il faut parler, on dit à la Cour *prévale*, & non pas *prévaille*, & c'eſt la Cour qui nous doit ſervir de regle.

Ne plus ne moins.

POur ſignifier *comme*, ou, *tout ainſi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus ny moins*, qui eſt bon pour exprimer exactement la quantité d'une choſe; comme, *il y a cent écus, ny plus ny moins. Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ny plus ny moins.* Mais quand c'eſt un terme de comparaiſon, il faut dire & écrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coëffeteau, & M. de Malherbe l'ont toûjours écrit. Et bien que par tout ailleurs cette négative ſe nomme, *ny*, & non pas *ne*, qui eſt

un vieux mot qui n'eſt plus en uſage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour, *ny vous*, *ny moy*; ſi eſt-ce que l'ancien *né*, s'eſt conſervé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins*, ny, *ne plus ny moins*. L'Uſage le veut ainſi; quoy qu'à le bien prendre, & ſelon que les mots ſonnent, ce terme de comparaiſon ne ſignifie autre choſe, ſinon que les deux choſes que l'on compare ont un rapport ſi parfait, qu'il ſemble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il faloit uſer de ce terme, quand on s'en ſert, parce que pluſieurs y manquent; mais il eſt bon que l'on ſçache, qu'il n'eſt preſque plus en uſage parmy ceux qui parlent & écrivent bien.

NOTE.

Aucun des bous Ecrivains ne ſe ſert plus de ce mot, *ne plus ne moins* en termes de comparaiſon. *Ny plus ny moins*, n'eſt pas une meilleure façon de parler dans le meſme ſens.

Ny, *devant la ſeconde epithete d'une propoſition négative.*

CEtte remarque eſt aſſez curieuſe, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs Ecrivains, mais M. Coëffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que, *ny*, ne ſe doit pas mettre devant la ſeconde epithete, ou le ſecond adjectif d'une propoſition négative, quand cette ſeconde epithete n'eſt que le ſynonime de la premiere. Exemple, *il n'eſt point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coëffeteau. Je dis qu'il n'a pas mis d'*un plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *rude & furieux* ſont ſynonimes; quoy que ce ne ſeroit pas une faute de mettre le, *ny*, comme font quelques-uns; mais il ſeroit moins bon que, *&*. *Ny* ſe doit mettre ſeulement quand les deux epithetes ſont tout à fait differentes, comme, *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant, ny plus ſage que luy*, car *vaillant* & *ſage* ſont deux choſes bien differentes, & il ne ſeroit pas ſi bien dit, *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant & plus ſage que luy*. A plus forte raiſon on doit mettre *ny*, ſi ce ſont deux choſes contraires.

Nier.

QUand la négative *ne*, eſt devant *nier*, il la faut encore repeter aprés le même verbe ; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit*. Ce dernier neanmoins ne laiſſe pas d'eſtre François, mais moins élegant : l'autre eſt beaucoup meilleur. Noſtre langue aime deux négations enſemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec non*, veut dire, *&*.

Subvenir.

IL faut dire, *ſubvenir à la neceſſité de quelqu'un*, & non pas *ſurvenir*, comme dit la plûpart du monde ; car *ſurvenir* veut dire toute autre choſe, comme chacun ſçait.

Sortir.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif. C'eſt pourquoy, *ſortez ce cheval*, pour dire, *faites ſortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, eſt tres-mal dit, encore que cette façon de parler ſe ſoit renduë fort commune à la Cour & par toutes les Provinces. On accuſe les Gaſcons d'en

eſtre les auteurs, à cauſe qu'ils ont accoûtumé de convertir pluſieurs verbes neutres en actifs, comme, *tomber*, *exceller*, *&c.* juſques-là, qu'ils diſent mêmes, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay oüy dire auſſi à des Courtiſans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui ſe peuvent introduire dans la langue, il n'y en a point de ſi aiſée à établir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cét uſage eſt commode, en ce qu'il abrege l'expreſſion, & ainſi il eſt incontinent ſuivi & embraſſé de ceux qui ſe contentent d'eſtre entendus ſans ſe ſoucier d'autre choſe. On a bien plûtôt dit, *Sortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites ſortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval*.

On dit pourtant, *ſortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me ſemble bien meilleur, & *ſortez-moy de cette affaire: j'eſpere qu'il me ſortira d'affaire*. Il eſt vray qu'en termes de Palais on dit; *la Sentence ſortira ſon plein & entier effet*; mais c'eſt en une ſignification ſi differente de l'autre, qu'il eſt mal aiſé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'eſt

uſitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait écrit, *ſortir ſon effet*, en une matiere qui n'eſt pas de la juriſdiction du Palais. Je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reſte, au moins dans le beau langage.

NOTE.

Sortir le Royaume, & *ſortez-moy de cette affaire*, ſont deux façons de parler, dont je ne voy plus que les bons Auteurs ſe ſervent. M. Chapelain obſerve que dans *ſortir le Royaume*, le verbe *ſortir* n'eſt pas actif, & ne regit pas *le Royaume*, mais que c'eſt l'article *le* qui eſt mis par un abus élegant à l'accuſatif, en la place de l'article *du* à l'ablatif. *Je ſuis ſorty*, eſt le preterit parfait du verbe *ſortir*; mais quoy qu'on diſe, *je ſuis ſorty ce matin pour telle affaire*, le Pere Bouhours obſerve que l'on dit fort bien, *il y a huit jours que je n'ay ſorty*. Il eſt certain que ſi l'on demande, *Monſieur eſt-il au logis?* Il faut répondre, *il eſt ſorty*. Cependant comme le remarque M. Menage, on doit dire, *Monſieur a ſorty ce matin*, & non pas *eſt ſorty*, pour faire entendre qu'il eſt ſorty & revenu. La meſme choſe eſt de ces deux preterits parfaits, *il a demeuré*, & *il eſt demeuré*, dont on ne peut ſe ſervir indifferemment. Il faut dire, *Il a demeuré vingt ans à Paris pour y prendre les manieres du beau monde*, & non pas, *il eſt demeuré vingt ans à Paris pour*, &c. parce que cela fait entendre que celuy qui a paſſé vingt ans à Paris n'y demeure plus. Au

contraire,

contraire, il faut dire, *il eſt demeuré à Paris pour y pourſuivre un procés*, & non pas, *il a demeuré*, parce que cela fait connoiſtre que celuy qui veut pourſuivre le procés, eſt actuellement à Paris.

Inſidieux.

C'Eſt un mot purement Latin que M. de Malherbe a tâché de faire François : car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fût ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là, outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il ſe pourra établir. Il n'auroit pas grand'peine à s'introduire parmy ceux qui entendent la ſignification & la force du mot, & qui ſçavent le Latin ; mais pour les autres qui n'en ont aucune connoiſſance, ils ne luy ſeroient pas ſi favorables, à cauſe que ny *inſidieux*, ny *inſidiæ*, d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de noſtre langue, qui ſignifie cela, & qui luy fraye le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoiſtre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la ſignification & l'uſage. Il dit en un lieu, *ces ſubtilitez qui ſemblent inſidieuſes* ; & en un autre, *c'eſt une*

insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié. J'ajoûteray un troisiéme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas se fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, insidieuses*; c'est à dire, que ce sont autant de pieges & d'embusches que le monde nous dresse; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut user de ce mot,* ou *s'il faut ainsi dire*, ou quelqu'autre semblable, ou bien l'expliquer devant ou aprés, par quelque mot synonime qui l'appuye, & luy serve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainsi, *insidieux Amour qui, &c.* n'auroit pas mauvaise grace. Ce mot y seroit bien placé.

NOTE.

M. Chapelain dit qu'à quelque usage qu'on employe *insidieux*, il ne peut jamais estre que desagreable & dégoûtant. Le Pere Bouhours remarque qu'un des plus celebres Traducteurs de nôtre temps semble avoir entrepris d'établir les mots d'*insidiateur* & d'*insidiatrice*, en disant: *l'insidiateur, & l'ennemy de luy-mesme. Les Demons, ces insidiateurs de nos ames. Cette ennemie domestique qui est son insidiatrice perpetuelle; c'est une insidiatrice, & une ennemie domestique qui veut ravir le tresor de nos vertus.*

M. Menage approuve toutes ces façons de parler. Cependant je ne voy pas qu'*insidiateur* & *insidiatrice* se soient établis. Ainsi je croy que si l'on s'en veut servir il est absolument necessaire de le preparer par un, *s'il est permis de parler ainsi*, ou par quelque autre terme semblable.

Une infinité.

UNe infinité de personnes, regit le pluriel. M. de Malherbe, *j'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le genitif est pluriel, qui en cét endroit donne la loy au verbe contre la regle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui regisse le verbe: car si vous dites *une infinité de monde*; parce que ce genitif est au singulier, vous direz, *une infinité de monde se jetta là dedans*, & non pas, *une infinité de monde se jetterent*, ce qui est une preuve manifeste que c'est le genitif pluriel qui fait dire, *une infinité de personnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

NOTE.

La distinction du genitif qui donne la loy au verbe, est tres juste dans la remarque de M. de Vaugelas. Ce qu'on y peut ajoûter, c'est que la particule *en* relative tient toûjours lieu de pluriel avec ces mots, *une infinité*. Ainsi il faut dire; *Pour un homme qui est de ce sentiment, il y en a une infinité qui soûtiennent*, &c. parce que la particule *en*, tient icy la place d'un genitif pluriel, & fait entendre, *Il y a une infinité de personnes.*

La plûpart, la plus grand' part.

LA plûpart regit toûjours le pluriel, comme, *la plûpart se laissent emporter à la coûtume*, & *la plus grand' part*, regit toûjours le singulier, comme, *la plus grand' part se laisse emporter*. Mais pour montrer ce qui a esté dit en la remarque precedente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif (ce qui est bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la plûpart du monde fait*, quoy que l'on die toûjours, *la plûpart font*, parce que ce genitif singulier, *du monde*, donne le regime au nombre singulier du verbe; & si vous dites, *la plûpart des hommes*, vous direz aussi, *font*, & non pas *fait*.

Voire meſme.

J'Avouë que ce terme eſt comme neceſſaire en pluſieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en ſa place, qui faſſe le meſme effet. Neanmoins il eſt certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent écrire purement, n'en oſeroient uſer. Pour moy, je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas ſervir, à cauſe qu'il y a deux ſortes d'Uſage, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas uſer d'une façon de parler, que l'excellent Uſage eût condamnée; & l'on a beau ſe plaindre de l'injuſtice de cét Uſage, il ne faut pas laiſſer de s'y ſoûmettre, encore qu'on le croye injuſte. J'ajoûteray, que ceux qui ont accoûtumé de s'en ſervir, ne penſent pas s'en pouvoir paſſer, & que ceux qui ne s'en ſervent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent beſoin. *Et meſmes*, tout ſeul fait à peu prés le meſme effet, comme ſi l'on dit, *ce remede eſt inutile, voire meſmes pernicieux*; on peut dire auſſi, *ce remede eſt inutile,*

& meſmes pernicieux. Il eſt vray qu'il eſt un peu plus foible.

NOTE.

Voire même eſt entierement aboly. J'entens toûjours dans le beau diſcours, la plûpart des mots qui ont eſté en uſage, ſubſiſtant encore dans le ſtile bas.

Le pronom poſſeſſif, aprés le ſubſtantif.

PAr exemple, *quel aveuglement eſt le voſtre?* M. de Malherbe ſoûtenoit qu'il faloit dire, *quel eſt voſtre aveuglement?* & que ce ſont les Italiens qui parlent ainſi, *che ſciocchezza è la voſtra?* Neanmoins j'ay appris depuis des Maîtres, que l'un & l'autre eſt François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel eſt voſtre aveuglement?* eſt plus naturel que l'autre.

NOTE.

M. Chapelain a écrit ſur cette remarque, que ſi, *quel eſt voſtre aveuglement*, eſt plus naturel, que, *quel aveuglement eſt le voſtre*, il eſt bien moins élegant. J'ay peine à croire qu'on puiſſe rien décider abſolument là-deſſus.

Securité.

MOnsieur Coëffeteau n'a jamais usé de ce mot, mais Monsieur de Malherbe & ses imitateurs s'en servent souvent. *N'avez-vous pas de honte de vous plonger*, dit-il, *en une securité aussi profonde, que le dormir mesme ?* Et en un autre endroit, *jamais la fin d'une crainte n'est si douce, qu'une seçurité solide ne soit beaucoup plus agreable.* C'est quelque chose de different de *seureté*, d'*asseurance* & de *confiance*, mais il me semble qu'il approche plus de *confiance*, & que *securité*, veut dire, comme *une confiance seure*, ou *asseurée*, ou bien *une confiance que l'on croit estre seure, encore qu'elle ne le soit pas.* Il faut voir comme les bons Auteurs Latins s'en servent, car nous nous en servirons au mesme sens. Je prévois que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance asseurée, que nous ne sçaurions exprimer en un mot, que par celuy-là. Je l'ay déja oüy dire, mesme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pas pourtant en user encore sans y apporter quelque adoucissement, comme, *pour user de ce mot*, ou quelque autre semblable, à l'i-

mitation de Ciceron, qui ne ſe ſert jamais d'un mot fort ſignificatif, lors qu'il n'eſt pas encore bien recen, qu'il n'y apporte cette précaution.

NOTE.

M. Chapelain blâme *ſecurité* dans ces phraſes, & il les appelle une des hardieſſes de Malherbe, qui a voulu auſſi introduire *inſidieux*. Il ajoûte que *ſecurité* chez les Latins, ſignifie *negligence*, & s'étend juſqu'à la *fermeté*, ou la *confiance* qui fait mépriſer le peril, comme eſtant aſſeuré qu'il ne nuira point, & qu'il ne merite pas qu'on s'en mette en peine, qu'on prenne ſoin de le prévenir. Ce mot dit beaucoup, mais l'uſage ne l'a point encore entierement établi.

Sans deſſus deſſous.

C'Eſt comme je crois qu'il le faut écrire, comme qui diroit, que la confuſion eſt telle en la choſe dont on parle, & l'ordre tellement renverſé, qu'on n'y reconnoiſt plus ce qui devroit eſtre deſſus ou deſſous. D'autres écrivent, *c'en deſſus deſſous*, comme qui diroit, *ce qui eſtoit ou devoit eſtre en deſſus*, ou *au deſſus*, eſt *au deſſous*. D'autres encore écrivent *ſens deſſus deſſous*, comme qui diroit, que ce qui eſtoit ou devoit eſtre en un *ſens*, c'eſt

c'eſt à dire, en une ſituation, à ſçavoir, *deſſus*, eſt en un ſens tout contraire, à ſçavoir *deſſous*. D'autres rapportent une autre raiſon tirée de l'Hiſtoire, & écrivent *cens*, ainſi. Il ſeroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'aſſurance que je trouve en cette raiſon. La prononciation eſt la meſme en tous les quatre, il n'y a que l'ortographe differente.

NOTE.

Monſieur Chapelain eſt pour *ſens deſſus deſſous*, & croit que c'eſt la ſeule & bonne orthographe, comme voulant dire que ce qui eſt dans une bonne ſituation ſe trouve en une autre. M. Menage eſt du meſme ſentiment : & dit ſur cét exemple, *Renverſer un cofre ſens deſſus deſſous*, qu'il n'eſt pas vray que le cofre renverſé n'ait ny deſſus ny deſſous, eſtant certain qu'il a un nouveau deſſous qui eſtoit deſſus, ce qui ſemble fort bien exprimé par ces paroles, *ſens deſſus deſſous*. Cette façon de parler n'eſt pas aſſez belle pour eſtre employée ailleurs que dans le Comique, ou le ſtile familier.

Peur, crainte.

PEur, pour dire *de peur*, eſt inſupportable : & neanmoins je vois une infinité de gens qui le diſent, & quelques-

uns déja qui l'écrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & écrit, *crainte*, pour *de crainte*, qui eſt une faute condamnée de tous ceux qui ſçavent parler & écrire, mais *peur*, pour *de peur*, eſt plus nouveau.

NOTE.

Peur, pour dire *de peur*, paroiſt monſtrueux à M Chapelain; c'eſt ainſi qu'il s'en explique. *Crainte*, pour dire *de crainte*, n'eſt pas une moindre faute.

Là où.

A où pour *au lieu que*, n'eſt pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, & qu'Amiot s'en ſerve toûjours; mais M. Coëffeteau ne s'en ſert jamais, ny aprés luy aucun de nos excellens Ecrivains. Il eſt vray neanmoins, qu'un d'entr'eux, & des plus celebres, en a uſé en ſon dernier Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres; il ſemble meſme qu'il ait eu deſſein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire je ne ſçay combien de fois en peu de pages, ſans ſe ſervir une ſeule fois d'*au lieu que*, qui eſt le vray terme dont il faut uſer, & qu'il avoit accoûtumé

d'employer en ſes autres œuvres. Ce qui a empêché les bons Auteurs de s'en ſervir, eſt l'équivoque qui ſe rencontre ſouvent en cette façon de parler. Il ne s'en preſente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve aſſez dans les écrits de ceux qui en uſent.

NOTE.

Là où, pour *au lieu que* eſt une maniere de parler entierement vicieuſe.

Particuliarité.

IL faut dire *particularité*, & non pas *particuliarité*, comme le diſent pluſieurs, meſme à la Cour. Ce qui les trompe, c'eſt qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croyent que *particularité*, ſe forme de cét adjectif, & que par conſequent il faut retenir, l'*i*, aprés l'*l*; mais il n'en va pas ainſi, parce que ces ſortes de noms viennent des ſubſtantifs Latins, tels qu'ils ſont en effet, ou qu'ils ſeroient, ſi par l'analogie des autres de la meſme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis*, en Latin, ſe fait le ſubſtantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne ſoit

pas Latin, ne laiſſe pas neanmoins de donner lieu de former en noſtre langue le mot de *particularité*; comme nous diſons auſſi, *ſingularité*, & non pas *ſinguliarité*, quoy que l'on die *ſingulier*, & *pluralité*, non pas *plurialité*, quoy que l'on die *pluriel*.

NOTE.

Je ne ſçay ſi quelques-uns ne prononcent point *particuliarité*, pour *particularité*, par la meſme negligence qui fait que beaucoup de femmes qui parlent d'ailleurs fort juſte, prononcent *le meilleu*, pour *le milieu*, & *au lieur de*, pour *au lieu de*. On doit prendre garde à éviter ces ſortes de fautes.

Parce que, & *pource que*.

TOus deux ſont bons, mais *parce que*, eſt plus doux, & plus uſité à la Cour, & preſque par tous les meilleurs Ecrivains, *Pource que*, eſt plus du Palais, quoi qu'à la Cour quelques-uns le dient auſſi, particulierement, ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau écrit ordinairement *parce que*, & ſe ſert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met preſque toûjours *pource que*, juſques à avoir eſté ſur le point de condamner *parce que*, qui eſt dans la

bouche & dans les écrits de la plûpart du monde ; car j'oserois assurer que pour une personne qui dira ou écrira *pource que*, il y en a mille qui diront & écriront l'autre. Sa raison estoit, que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit-il, il est plus convenable de répondre *pource*, que *parce*, afin que celuy qui interroge, & celuy qui répond s'accordent ; mais cette raison est plus ingenieuse que puissante contre l'Usage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par une consideration approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode avec ce qui precede, ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que je dispute de leur preseance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cét avantage consiste la décision de tout le fait.* Vous voyez clairement que *par vanité*, & *parce que*, se rapportent. Et en un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce discours, pource que faire plaisir est l'office de la vertu. Pour*, se rapporte à ce qui precede, & il croyoit que *par*, ne s'y rapportoit pas, à cause que

naturellement aprés avoir dit, *il a fallu faire ce diſcours*, on ajoûte *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & tel ſujet.*

NOTE.

M. Chapelain qui eſtoit un homme d'un tres-grand poids, a écrit ce qui ſuit à la marge de cét article. *L'uſage eſt pour les deux, mais l'opinion de Malherbe eſt la bonne, & fondée en raiſon, car* par *repreſente le* per *Latin, &* pour *le* propter, *le premier ſignifiant l'inſtrument* per quod, *& le ſecond le ſujet* propter quod, *qui eſt ce que veut dire celuy qui écrit lors qu'il employe le* parce que, *ou le* pource que, *pour dire la cauſe & rendre la raiſon de ce qu'il a poſé.* Je ſuis du ſentiment du Pere Bouhours, qui dit que tous deux eſtoient bons du temps de M. de Vaugelas; mais que *parce que* l'a emporté ſur *pource que.* Ce dernier n'eſt preſque plus en uſage.

QUI, repeté deux fois dans une periode.

CE n'eſt pas une faute, de repeter *qui*, deux fois dans une meſme periode, comme le croyent quelques-uns, qui à cauſe de cela mettent *lequel*, ou *leſquels*, *laquelle*, ou *leſquelles*; car *qui*, veut dire tous les quatre. Il eſt bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*;

car l'uſage en eſt ſi frequent, qu'il en ôte la rudeſſe, & l'oreille n'en eſt point offenſée. Les plus excellens Auteurs n'en font point de ſcrupule. Il ne ſeroit pas beſoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en ſont pleins; mais en voicy un qui ſuffira. *Il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit*, ou *qui n'aiment que les choſes qui leur ſont contraires.* Ces deux *qui*, ne ſont point rudes, & *leſquels*, mis au lieu du premier, ou *leſquelles*, au lieu du ſecond, ſeroit extrémement dur, ſur tout *leſquelles*, au lieu du ſecond *qui*.

Il y a une exception; c'eſt quand les deux *qui*, ont rapport à un meſme ſubſtantif ſans que la copulative, *&*, ſoit entre deux, comme *c'eſt un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries*; car en ce cas, il eſt mieux de dire, *lequel apporte:* mais il ſeroit encore mieux de mettre, *& qui apporte*, au moins en écrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne ſonnent point mal, même ſans, *&*. Que s'il y a pluſieurs *qui* relatifs à un meſme ſujet, ils ont fort bonne grace, ſans, *&*, comme *c'eſt une fille, qui danſe, qui chante, qui jouë du luth, qui peint*; mais ſi l'on change le

genre de la loüange, il faut mettre, *&*, en ſuite, & dire, par exemple, aprés tout le reſte, *& qui eſt fort ſage.*

NOTE.

Il n'y a que l'oreille à conſulter ſur cette remarque, & ſur la ſuivante.

POUR, repeté deux fois dans une meſme periode.

IL n'en eſt pas de, *pour*, comme de, *qui*, car eſtant repeté deux fois dans une meſme periode, & ſur tout devant deux infinitifs, il ſonne tres-mal, & eſt contre la netteté du ſtile. Cependant je m'étonne que pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il s'en alla pour donner ordre*, &c. Il me ſemble que ce n'eſt point nettement écrire; j'en fais juge toute oreille delicate. Que ſi dans la repetition du *pour*, l'un ſert à l'infinitif, & l'autre à un nom, il ne ſonne pas ſi mal, à cauſe qu'il eſt employé diverſement, comme, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il a ſollicité pour ma partie.* Auſſi ce dernier eſt fort en uſage, & pluſieurs le trouvent bon.

Repetition des Prepoſitions aux noms.

LA repetition des Prepoſitions n'eſt neceſſaire aux noms, que quand les deux ſubſtantifs ne ſont pas ſynonimes, ou équipollens. Exemple, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis. Ruſes & artifices*, ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut point repeter la prepoſition *par*; mais ſi au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, alors il faudroit dire, *par les ruſes & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruſes*, & *armes*, ne ſont ny ſynonimes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de ſon Maiſtre. Bien & honneur*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont équipollens, à cauſe que *bien*, eſt le genre qui comprend ſous ſoy *honneur*, comme ſon eſpece. Que ſi au lieu d'*honneur*, il y avoit, *mal*, alors il faut repeter la prepoſition, *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de ſon Maiſtre.* Il en eſt ainſi de pluſieurs autres prepoſitions, comme *par, contre, avec, ſur, ſous*, & leurs ſemblables.

QUI, repeté pluſieurs fois, pour dire les uns, les autres.

C'Eſt une façon de parler, qui eſt fort en uſage, mais non pas parmy les excellens Ecrivains. En voicy l'exemple, *qui crioit d'un coſté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit ſur les toits, qui dans les caves, qui dans les Egliſes* : mais les bons Auteurs expriment cela de cette façon, *les uns crioient d'un coſté, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient ſur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Egliſes.* Et tant s'en faut que, *les autres*, repetez ſi ſouvent ſoient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainſi. C'eſt cette grande Regle, qui regne par toutes les Langues, & que je ſuis obligé d'alleguer ſouvent. *Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puiſſe eſtre, qui offenſe l'oreille, quand elle y eſt accouſtumée.*

NOTE.

Qui, employé pluſieurs fois pour dire *les uns, les autres*, n'eſt plus employé que par ceux qui ne ſentent pas la beauté de noſtre Langue.

Quant & moy, pour *avec moy.*

ON le dit ordinairement, mais les bons Auteurs ne l'écrivent point, quoy que M. de Malherbe s'en ſoit ſervi d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la choſe; & la choſe quant & la volonté.* Que ſi l'on avoit à en uſer, il faudroit écrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t*; car qui ne voit que cette façon de parler, *il eſt venu quant & moy*, ne ſignifie autre choſe ſinon, *il eſt venu quand je ſuis venu?* Il eſt vray que le *d*, devant une voyelle, lors que le *d*, finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui ſuit, ſe prononce en *t*; par exemple, *grand homme, grand eſprit*, ſe prononce, comme ſi l'on écrivoit, *grant homme, grant eſprit*; & c'eſt ce qui eſt cauſe, ſans doute, que l'on a écrit *quant & moy*, avec un *t*.

NOTE.

Il n'y a rien de ſi bas, dit M. Chapelain en parlant de quant & moy, *pour* avec moy, *mais il n'eſt pas barbare Le Peuple l'a tous les jours dans la bouche, & c'eſt un vieil ſolécisme François.* Ce mot eſt ſi populaire, & par conſequent ſi bas, qu'il faut éviter de s'en ſervir, meſme en parlant.

Quand à moy.

LEs autres font une faute toute contraire, écrivant *quand à moy*, avec un *d*, au lieu d'écrire *quant à moy*, avec un *t*, & cette erreur, quoy que groſſiere, a tellement gagné le deſſus parmi les Copiſtes, & meſmes parmi les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois preſque plus écrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me ſemble plus étrange, eſt que ceux meſme qui ont étudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant*, ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le ſouffrent dans l'impreſſion de leurs ouvrages.

Quant & quant moy, quant & quant.

QUant & quant moy, pour dire, *avecque moy*, ou *auſſi-toſt que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à écrire; & s'il eſtoit bon, il faudroit écrire les deux *quant* avec des *d*, & non pas des *t*, pour la meſme raiſon que j'ay dite à *quant à moy*.

Quant & moy, pour dire, *en meſme temps*, &, *tout quant & quant*, pour *in-*

continent, ſe diſent, mais les bons Auteurs ne l'écrivent point.

NOTE.

Quant & quant, & *tout quant & quant* ſont d'auſſi mauvaiſes manieres de parler que *quant & quant moy* Ainſi elles doivent eſtre abandonnées au petit Peuple.

QUOY pronom.

CE mot a un uſage fort élegant, & fort commode, pour ſupléer au pronom, *lequel*, en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont*, d'une autre ſorte; car *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & ſon feminin, avec leurs cas, ſont des mots aſſez rudes, s'ils ne ſont bien placez ſelon les regles que nous en donnerons en ſon lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il eſt ſujet*, au lieu de dire, *auquel il eſt ſujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne ſoit ſi bon; *& la choſe du monde à quoy je ſuis le plus ſujet*, plûtoſt qu'à *laquelle*. Voila deux exemples pour les deux genres au ſingulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblemens de terre à quoy ce païs eſt ſujet. Ce ſont des choſes à quoy il faut penſer. Auſquels*, & *auſquelles*, n'y ſeroient pas

ſi bons de beaucoup ; ainſi ce mot eſt indéclinable.

Il n'eſt pas neceſſaire d'ajoûter que l'on ne ſe ſert jamais de ce mot en parlant des perſonnes, comme on ne dira point, *ce ſont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de reſpect* ; mais *à qui* ; il n'y a que les Etrangers, qui puiſſent avoir beſoin de cét avis.

QUI, en certains cas, & comment il en faut uſer. Quoy.

QUI, au genitif, datif, & ablatif, en l'un & l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux perſonnes. Par exemple, *c'eſt un cheval de qui j'ay reconnu les défauts, un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay penſé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au ſingulier & au pluriel, c'eſt une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une perſonne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites, & pour lequel j'ay penſé avoir querelle.* Ce n'eſt pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'eſt contre l'opinion commune.

Il en eſt de meſme, ſi l'on parle d'*une choſe inanimée*, comme *table*, *lit*, *chaiſe*, & autres ſemblables ; car on ne dira pas, *c'eſt la table, de qui je vous ay donné la meſure*, ny *à qui je me ſuis bleſſé*, ny *pour qui on a tant fait de bruit* ; mais *la table, dont je vous ay donné la meſure, à laquelle*, ou bien, *où je me ſuis bleſſé*, & *pour laquelle on a tant fait de bruit*. Tout de meſme au pluriel.

Cette remarque eſt encore vraye aux choſes morales, comme *magnificence*, *courtoiſie*, *bonté*, & ainſi des autres : car on ne dira point, *c'eſt cette courtoiſie*, ou *magnificence*, ou *bonté de qui je vous ay tant parlé*, ny *à qui vous eſtes obligé*, ny *pour qui vous avez tant d'eſtime*, mais *dont je vous ay tant parlé, à laquelle vous eſtes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant d'eſtime*. De meſme au pluriel. Si neanmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu* de *Renommée*, & d'autres choſes de cette nature par proſopopée, comme on les repreſente ſouvent, ſur tout dans la Poëſie, qui en fait des Divinitez, ou des Perſonnes Celeſtes, le *qui* n'y ſera pas mal, puis qu'il eſt propre aux perſonnes, ſoit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me ſuis*

dévoüé (ce qu'Alexandre avoit accoûtumé de dire) & ainſi des autres.

Il en eſt de meſme des choſes auſquelles on donne des phraſes perſonnelles, comme je diray fort bien, *voila un cheval à qui je dois la vie, voila une porte à qui je dois mon ſalut, voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres ſemblables, où l'on ſe ſert des phraſes qui ne conviennent proprement qu'aux perſonnes. Au reſte, je dois ces deux obſervations, comme pluſieurs autres choſes qui ſont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de noſtre Langue, & de noſtre Poëſie Heroïque.

On ſe ſert bien ſouvent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'eſt le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'eſt le cheval ſur quoy j'ay eſté bleſſé*, pour dire, *avec lequel*, & *ſur lequel*, ainſi des autres.

Au reſte, j'ay dit que ce n'eſtoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu, parce qu'au nominatif & à l'accuſatif il n'en eſt pas ainſi, *qui*, au nominatif ſingulier & pluriel, s'attribuant aux perſonnes & aux choſes indifféremment,

comme

comme fait *que*, auſſi en l'accuſatif des deux nombres ; les exemples en ſont ſi frequens, qu'il n'eſt pas beſoin d'en donner.

NOTE.

Tous les exemples rapportez dans la Remarque precedente, de *quoy* employé au lieu du Pronom *lequel*, ſont tres-juſtes ; mais j'avouë que je ſuis du ſentiment de beaucoup d'habiles gens qui aimeroient mieux dire, *c'eſt le cheval avec lequel j'ay couru la bague*, *c'eſt le cheval ſur lequel j'ay eſté bleſſé*, que de dire, *avec quoy*, & *ſur quoy*. Ces phraſes ſont en quelque façon perſonnelles, & comme *quoy* pour *lequel* ſe peut ſeulement appliquer aux choſes, *le cheval avec quoy*, & *ſurquoy* me ſemble bleſſer autant l'oreille, que feroit, *voilà un cheval à quoy je dois la vie*, ce qui ne ſe peut dire abſolument, puis que cette phraſe eſt tellement perſonnelle, qu'on peut dire également, *voilà un cheval à qui*, ou *auquel je dois la vie*.

Solliciter.

Solliciter, pour *ſervir*, *ſecourir*, & *aſſiſter un Malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, eſt du plus bas uſage ; au lieu qu'aux autres ſignifications il eſt fort bon, & fort noble. Je n'euſſe pas crû que les Auteurs Latins les plus élegans s'en fuſſent ſervis au meſme

ſens, que nos bons Auteurs condamnent. Neanmoins Quintilien entr'autres, l'a fait en cette admirable Preface de ſon ſixiéme Livre, *ut ille*, dit-il, *mihi blandiſſimus me ſuis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui ſollicitare ſolent illas ætates, anteferret.*

NOTE.

Solliciter un Malade, eſt un terme dont il n'y a plus aujourd'huy que le bas Peuple qui ſe ſerve.

Longuement.

CE mot n'eſt plus en uſage à la Cour, où il eſtoit ſi uſité il n'y a que vingt ans; c'eſt pourquoy l'on n'oſeroit plus s'en ſervir dans le beau langage. On dit *long-temps*, au lieu de *longuement*.

NOTE.

Ce mot eſt demeuré dans le Decalogue, *afin de vivre longuement.*

Pourpre.

POurpre, *maladie*, eſt maſculin, comme, *il'eſt mort de pourpre.* Quand il ſignifie *l'étofe de pourpre*, il eſt feminin,

la pourpre des Rois, la pourpre des Cardinaux, une pourpre éclatante, & vive. En ce ſens un de nos meilleurs Ecrivains l'a toûjours fait maſculin, mais il en eſt repris de tout le monde avecque raiſon. Lors qu'il ſignifie *le Poiſſon qui nous donne la pourpre*, quelques-uns le font maſculin, & les autres feminin; car comme ce Poiſſon ne ſe trouve plus, noſtre langue ne luy a point donné de genre certain. La pluſpart des Auteurs qui en ont écrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne ſont pas à la verité des Auteurs claſſiques. Un des plus éloquens hommes du Barreau, eſt d'avis de le faire maſculin, pour le diſtinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le diſtingue pas de *pourpre, maladie*; mais ſe faiſant luy-meſme cette objection, il répond fort bien, que l'équivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre; parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le Poiſſon*, au lieu que *le Poiſſon* qui produit la pourpre, peut eſtre aiſément confondu avec *la couleur.*

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je ſerois volontiers de leur avis, que *pourpre*, quand il ſignifie *la*

couleur, eſt adjectif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, &c. parce que je vois que tous les mots des couleurs ſont adjectifs, *blanc*, *noir*, *jaune*, *gris*, *rouge*, &c. & que ſelon les étofes on leur donne le genre maſculin, ou feminin; comme par exemple, ſi l'on demande *de quel ſatin voulez-vous?* ou *de quelle couleur de ſatin voulez-vous?* on répondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *ſatin*, eſt maſculin: mais ſi l'on demande *de quelle gaze voulez-vous?* on répondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, eſt feminin. Ainſi en eſt-il *de pourpre*; car ſi cette riche & royale couleur ne nous eût point eſté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fût commune comme les autres, quand je voudrois acheter du ſatin, ſi l'on me demandoit *duquel*, je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, ſi je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moy de la noire*. Je ſoûmets neanmoins ce ſentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de ſçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

NOTE.

Voicy ce que M. Chapelain a écrit ſur cette remarque. *Je ferois le Poiſſon feminin, d'autant plus que la couleur en vient, qui eſt feminine. Les Latins n'ont point fait ſcrupule ſur l'Equivoque, les ayant tous deux nommez indifferemment* purpura, *ou je le tournerois par circonlocution.* Le Poiſſon qu'on appelle *pourpre. Quant à ce que M. de Vaugelas croit que* pourpre, *quand il ſignifie* la couleur, *eſt adjectif, je n'ay garde d'eſtre de cét avis, & la preuve que* pourpre *ne peut eſtre adjectif, c'eſt que les François ont fait un adjectif qui en eſt tiré par compoſition,* empourpré, *pour* rougi, enſanglanté, *dans la Poëſie; & il eſt inoüi qu'un adjectif produiſe un autre adjectif de ſoy.*

Monſieur Menage tient auſſi que *pourpre* eſt ſubſtantif, comme le *purpura* des Latins, & que ce mot en la ſignification du Poiſſon qui nous donne la *pourpre*, eſt du meſme genre que *pourpre*, en celle d'étofe, c'eſt à dire feminin, quoy que Marot & Nicod l'ayent fait maſculin. Il eſt uſité ſeulement au ſingulier.

Poitrine. Face.

POitrine, eſt condamné dans la Proſe, comme dans les Vers, pour une raiſon auſſi injuſte, que ridicule, parce, diſent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; car par cette meſme raiſon, il s'enſuivroit qu'il faudroit condamner tous les

mots des choſes, qui ſont communes aux hommes & aux beſtes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teſte d'un homme*, à cauſe que l'on dit, *une teſte de veau*. Comme auſſi on a condamné *face*, quand il ſignifie *viſage*, pour une raiſon encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neanmoins ces raiſons là tres-impertinentes pour ſupprimer un mot, ne laiſſent pas d'en empeſcher l'uſage, & l'uſage du mot ceſſant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que l'uſage eſt comme l'ame & la vie des mots. On ne laiſſe pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy eſt tombée ſur la poitrine, il eſt bleſſé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit auſſi, *la face toute défigurée, la face de Noſtre Seigneur, voir Dieu face à face*, mais il ſemble que ce n'eſt qu'en ces phraſes conſacrées. Pour les perſonnes, on dit encore, *regarder en face, reprocher en face, ſoûtenir en face, reſiſter en face*; mais toûjours ſans l'article *la*.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que c'eſt Malherbe qui a condamné *poitrine*, qu'il ſe faut moquer de la raiſon qu'il en donne, & l'employer hardiment aprés Ronſard, Deſportes & du Perron.

M Menage eſt du meſme ſentiment, & trouve les mots de *poitrine* & de *face* fort beaux & fort nobles. Il ajoûte que *poitrine* eſt de la belle & de la haute Poëſie, & que nos plus grands Poëtes modernes s'en ſont ſervis. Pour *face*, il avouë qu'il commence un peu à vieillir, dans la ſignification de viſage; ſi ce n'eſt dans des vers ſerieux, lors qu'on parle d'un viſage majeſtueux: comme de celuy de Dieu, d'un Heros, d'un Roy, d'une Reine, &c. Il louë ce vers de Malherbe, dans le figuré *la face deſerte des champs*, comme une maniere de parler tres-uſitée. Tout cela me paroiſt fort bien remarqué.

RESOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois perſonnes, & aux deux nombres *reſoudray*, *reſoudras*, *reſoudra*, *reſoudrons*, &c. Mais au preſent, à l'imparfait, & aux preterits, il prend l'*l*, & l'on dit *nous reſolvons*, *vous reſolvez*, *ils reſolvent*, & non pas *reſoudons*, *reſoudez*, *reſoudent*, comme diſent quelques-uns. De meſme l'on dit, *je reſolvois*, *je reſolus*, *j'ay reſolu*. L'on dit auſſi, *reſolvant* au participe, & non pas *reſoudant*; parce que ces participes ſe forment de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, *reſolvons*, *reſolvant*, *voulons*, *voulant*, *allons*, *allant*.

NOTE.

Outre le futur de l'indicatif, où ce verbe garde le *d*, il le garde encore en ce temps indéfini. *Je resoudrois, tu resoudrois*, &c. Il est vray qu'il est formé de *je resoudray*.

RESOUDRE, neutre & actif.

Resoudre pour *prendre resolution*, est un verbe qui a toûjours esté neutre, & qui n'a jamais esté employé autrement en ce sens là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe, Par exemple, ils n'ont jamais écrit, *tâchez à resoudre vostre amy*. Neanmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ay resolu à cela*, pour *je l'ay fait resoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence : la phrase ne me semble pas encore assez bien établie, mais il y a apparence qu'elle le sera bien-tost, suivant ce que j'ay dit au verbe *sortir*, de la nature des neutres, qu'il n'y a rien si aisé, que de les faire passer en actifs, pour la briéveté de l'expression.

NOTE.

NOTE.

Quelques-uns ont encore peine aujourd'huy à faire le verbe *resoudre* actif, quand il signifie *prendre resolution*, & disent, *Je l'ay fait resoudre à cela*, & non pas, *Je l'ay resolu à cela.* Je ne voudrois pas pourtant condamner ceux qui parleroient de cette sorte.

SI, conjonction conditionnelle.

CEtte particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second joint au premier par la conjonction *&*, mais il est beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de la repeter au second membre, de mettre *que.* Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si la Fortune se lasse de nous persecuter, nous ferons*, &c. Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse.* Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaison, & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprés de vous, & que je joüisse de la douceur de vostre conversation.*

NOTE.

Il en eſt de meſme de la particule *quand*, employée au premier membre d'une periode, on met *que* au ſecond, avec la conjonction *&*, avec cette difference qu'on ne change point de Mode. Ainſi on dit, *Quand je me ſouviens de toutes les choſes que vous m'avez dites, & que je fais reflexion*, &c. Il eſt vray qu'en cét exemple *quand*, ſignifie *lors que*, & que c'eſt proprement la particule *que*, qui eſt repetée. *Comme* & *pourquoy*, ſont encore deux mots aprés leſquels on met *que* au ſecond membre de la periode avec la conjonction *&*, mais ſans changer de Mode. *Comme il eſtoit eſtimé tres-habile homme, & que ſes ſentimens tenoient lieu de loy*, &c. *La raiſon pourquoy les ſynonimes des phraſes ſont ſi vicieux, & que ceux des mots ne le ſont pas, eſt naturelle.* C'eſt ainſi que parle M. de Vaugelas dans la remarque des ſynonimes.

SI, pour *ſi eſt-ce que.*

C'Eſt une façon de parler fort bonne, & fort élegante. M. de Malherbe, *mais ſi diray-je en paſſant*, pour dire, *ſi eſt ce que je diray en paſſant.*

NOTE.

L'autorité de Malherbe n'a pû conſerver les manieres de parler ſemblables à, *mais ſi diray-je en paſſant*, elles ne ſont plus du tout

en uſage. *Si eſt-ce que*, dont M. de Vaugelas ſe ſert ſouvent, eſtoit receu de ſon temps; il eſt aujourd'huy banny du beau ſtile.

Si, pour *adeò* en Latin.

ESTant mis devant un adjectif, & un ſubſtantif, il veut *que*, aprés luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de ſi bonnes mains que les voſtres*, & non *comme les voſtres*, en quoy pluſieurs manquent. Les Poëtes neanmoins en uſent quand ils en ont beſoin.

NOTE.

Monſieur Chapelain blâme les Poëtes qui mettent *comme*, au lieu de *que* aprés *ſi*, pour *adeò* en Latin. Il a raiſon, & aſſurément on ne pourroit faire un plus meſchant vers que celuy-cy.

Je ne le croyois pas ſi brave comme il eſt.

Il faut dire, *ſi brave qu'il eſt*, ou *auſſi brave qu'il eſt*, parce que *ſi* & *auſſi* comparatifs doivent toûjours eſtre ſuivis de *que*, & jamais de *comme*. Le Pere Bouhours dans ſes Remarques nouvelles, dit qu'autrefois on mettoit *ſi*, pour *auſſi*, & ſemble conclure qu'on ne pourroit plus le mettre aujourd'huy ſans faire une faute. Pour faire connoiſtre que c'en ſeroit une, il apporte deux exemples de

Voiture, qui dit dans une Lettre à Monſieur de Puylaurens, *Sans mentir vous avez quelque intereſt d'avoir ſoin d'une perſonne qui vous honore ſi veritablement que je fais* ; & dans une autre, *J'ay une extréme triſteſſe de voir que mon ame ſoit diviſée en deux corps ſi foibles que le voſtre & le mien*. Il eſt certain qu'en ces deux endroits il faut dire aujourd'huy, *auſſi veritablement que je fais*, & *auſſi foibles que le voſtre & le mien*, & non pas, *ſi veritablement* & *ſi foibles* ; mais cela ne vient pas de ce que *ſi* ne peut plus ſe mettre pour *auſſi*, c'eſt parce qu'il n'y a point de négative qui precede ; & pour le faire connoiſtre on peut fort bien dire, *Perſonne ne vous honore ſi veritablement que je fais. Jamais une ame ne fut diviſée en deux corps ſi foibles que le voſtre & le mien.* C'eſt une bizarrerie de la Langue, dont on auroit peine à rendre raiſon.

POUR, avec l'infinitif.

CEtte prepoſition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les ſepare, ſi ce n'eſt quelque particule d'une ou de deux ſyllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller, pour en avoir, pour luy dire, &c.* & encore *pour de là paſſer en Italie* ; mais d'y mettre pluſieurs ſyllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, il n'y a rien de ſi rude, ny de ſi éloigné de la poli-

teſſe du langage. Exemple, *pour avec Quintius aviſer. Pour aprés avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille*; cela eſt du ſtile de Notaire. N'eſt-il pas plus doux de dire, *pour aviſer avec Quintius, pour ne dire rien qui vaille aprés, &c.* Et ce qui augmente encore la rudeſſe, eſt que d'ordinaire aprés le *pour*, ils mettent immediatement une autre prepoſition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec*, & *pour aprés*.

NOTE.

La remarque eſt fort bonne, mais quand on met deux ſyllabes entre *pour* & un infinitif, il faudroit peut-eſtre qu'il fuſt d'une indiſpenſable neceſſité de les y mettre comme en cét exemple. *Il eſtoit en peine de ſon frere, j'ay eſté chez luy pour luy en apprendre des nouvelles.* Ainſi l'on croit qu'il ſeroit plus doux de dire, *pour paſſer de là en Italie*, que *pour de là paſſer en Italie.*

Preface, Maxime.

PReface eſt toûjours feminin, *la preface*, & jamais *le preface*. Je l'ay oüy faire maſculin à tant de gens qui font profeſſion de bien parler, que j'ay crû

eſtre obligé d'en faire une remarque pour les deſabuſer, & pour empeſcher les autres de commettre cette faute ; car on ne met pas en diſpute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne ſoit toûjours feminin, non plus que *maxime*, que quelques-uns font maſculin auſſi, diſant, *c'eſt un maxime, il a ce maxime*, qui eſt tout à fait barbare.

NOTE.

On ne voit plus que perſonne employe ces mots, *Preface* & *Maxime* au maſculin. Tout le monde les fait preſentement feminins.

Tandis.

IL ne ſe doit jamais dire ny écrire, qu'il ne ſoit ſuivi de *que*, comme *tandis que vous ferez cela, je feray quelque autre choſe.* Mais ce ſeroit tres-mal dit, *faites cela, & tandis je me repoſeray.* Cette faute neanmoins ſe trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Ecrivains, qui ſoûtenoit alors qu'on en pouvoit uſer ainſi ; mais depuis il s'eſt rendu à l'opinion generale, & ne s'eſt plus ſervi de cette façon de parler dans ſes Ouvrages ſuivans, que toute la

France eſtime comme un des grands ornemens de noſtre Langue.

Il y a encore une petite remarque à faire, qui n'eſt pas à negliger. C'eſt qu'on voit aujourd'huy une grande affectation de ce mot parmy la plûpart de ceux qui parlent en public, ou qui font profeſſion de bien écrire. En tout un livre, en tout un diſcours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Je ne ſuis pas le ſeul qui l'ay remarqué ; des gens de la Cour, & hommes & femmes, ont fait cette obſervation, ajoûtant que c'eſt à la Cour où l'on en uſe le moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

NOTE.

Monſieur Deſmareſts eſt celuy que Monſieur de Vaugelas accuſe d'avoir employé *tandis* ſans le faire ſuivre de *que*. Monſieur Menage apporte des exemples de Malherbe & de Ronſard qui en ont uſé ainſi, mais il ne laiſſe pas d'approuver la déciſion de Monſieur de Vaugelas. *Pendant que* eſt aujourd'huy autant & plus en uſage que *tandis que*. Pluſieurs au lieu de l'un & de l'autre diſent *durant que*. On doute que cette façon de parler ſoit auſſi bonne. On dit fort bien, *durant huit jours*, *durant l'Eté*, &c. pour dire, *pendant huit jours*, *pendant l'Eſté*.

On met auſſi quelquefois le ſubſtantif avant *durant*, comme en ces exemples. *On luy a aſſuré un certain revenu ſa vie durant. Il y a eu table ouverte en un tel lieu deux mois durant.*

Peux, pour *poſſum*.

PLuſieurs diſent & écrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met toûjours ainſi. Je ne penſe pas qu'il le faille tout à fait condamner, mais je ſçay bien que *je puis*, eſt beaucoup mieux dit, & plus en uſage. On le conjugue ainſi, *je puis, tu peux, il peut.* Il eſt de la beauté & de la richeſſe des Langues, d'avoir ces diverſitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif ſont ſemblables, comme, *je veux, tu veux, je fais, tu fais*, &c.

NOTE.

Sur ce que M. de Vaugelas dit dans cette remarque, que Monſieur Coëffeteau a toûjours écrit *je peux*, Monſieur Chapelain a mis ces mots à la marge, *mal, & toûjours condamnable.* Il conclut par là qu'il faut toûjours dire *je puis.* C'eſt aſſurément le mieux, mais je ne crois pas que *je peux*, ſoit entierement hors d'uſage, ſur tout en Poëſie, où quelquefois il peut eſtre commode pour la rime. Je ne ſçay

meſme ſi *je peux*, ne doit pas eſtre preferé en certains endroits, comme en cét exemple, *Si je peux luy nuire, j'en prendray l'occaſion.* Il ſemble qu'il y a quelque choſe de plus rude dans *ſi je puis luy nuire*, à cauſe de ces deux mots *luy nuire*, dont la prononciation eſt pareille à celle de *je puis*.

Preigne pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne*.

C'Eſt une faute familiere aux Courtiſans, hommes & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*; comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; & *vieigne*, pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne luy meſme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

NOTE.

Il n'y a plus que le bas peuple qui diſe *vieigne* pour *vienne*, mais beaucoup de femmes diſent encore *preigne* pour *prenne*. Monſieur Chapelain appelle cette faute *barbare*. On doit prendre ſoin de l'éviter.

Naviger, *Naviguer*.

TOus les gens de Mer, diſent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Auteurs l'écrivent ainſi.

NOTE.

Quand les gens de Mer diroient encore *Naviguer*, un homme qui donneroit au public la Relation de ſes Voyages, diroit *Naviger* pour bien écrire.

Nu-pieds.

CE mot ſe dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Auteurs ne l'écrivent, ils diſent, *les pieds nuds, ſe trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu-pied*, au ſingulier, comme, *il eſt venu nu-pieds.*

NOTE.

Le ſentiment de Monſieur Chapelain eſt qu'on peut écrire *nu-pieds. C'eſt*, dit-il, *une élegance du bas ſtile, il alloit nu-pieds ; il eſtoit nu-jambe.* Il a écrit *nu-jambe*, & non pas *nu-jambes*, & ſemble l'autoriſer par là au ſingulier, quoy que *nu pieds* ne ſe diſe qu'au pluriel.

Noms propres.

SOit que les noms propres ſoient Grecs ou Latins, il les faut nommer & prononcer ſelon l'Uſage, tellement qu'il n'y a point de regle certaine pour

cela. On dit Socrate & Diogene, quoy que M. de Malherbe dans les Bien-faits, ait écrit Socrates & Diogenes, ſans doute parce que de ſon temps pluſieurs parloient encore ainſi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & neanmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brute*. On dit *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, comme l'on diſoit du temps d'Amiot, & toutefois on dit *Livia*, & non pas *Livie*. Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*, s'ils ne ſont que de deux ſyllabes, on ne les change point, comme *Cyrus*, *Creſus*, *Pyrrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres ſemblables, ſi ce ne ſont *des noms de Saints*, comme *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*, *&c.* mais ceux qui ſont de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaiſon Françoiſe en *e*, comme *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homere*, *&c.* Et cela ſe fait aux noms qui ſont fort connus & uſitez, comme ceux que j'ay donnez pour exemple; car quand ils ſe diſent rarement, j'ay remarqué qu'on leur laiſſe la terminaiſon Latine; ainſi l'on dit *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité d'autres ſemblables, mais dés

que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en noſtre Langue & à les mettre ſouvent en uſage, on les habille à la Françoiſe, & un meſme nom, comme *Statius*, ſe dit ainſi avec la terminaiſon Latine, quand c'eſt le nom d'un des Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on ne le nomme gueres, & ſe dit encore *Stace*, avec la terminaiſon Françoiſe, quand c'eſt le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le ſecond prix du Poëme heroïque, parce qu'il eſt ſouvent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins. Il faut dire auſſi, *Darius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux noms de quatre, ou cinq ſyllabes terminez en *ius*, en Latin, c'eſt encore la meſme choſe, car de *Virgilius*, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, parce que ce ſont des Auteurs celebres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit *Virginius*, *Muſonius*, *Turpilianus*, *Coſſutianus*, & un nombre infiny d'autres ſemblables, parce qu'on les nomme rarement. Cette obſervation ſe trouvera preſque toûjours veritable.

Elle a lieu auſſi aux noms doubles, comme ſont la plûpart des noms ap-

pellatifs des Latins: car s'ils ne ſont gueres uſitez, comme *Petronius Priſcus*, *Julius Altinus*, on ne les changera point en François, mais ſi on les nomme ſouvent, comme *Quinte-Curce*, *Jules-Ceſar*, on ne dira pas *Quintus Curtius*, ny *Julius Ceſar*. Et bien que le premier nom ait la terminaiſon Françoiſe en nommant une autre perſonne, comme l'on dit *Petrone*, & *Jules* parlant de Ceſar, & de cét Auteur celebre en la langue Latine, ſi eſt-ce que l'on ne dira pas *Petrone Priſcus*, ny *Jules Altinus*. Voilà quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaiſons Latines, il me ſemble que l'*a*, aux hommes ne ſe change gueres. On dit en Latin & en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerva*, *Sylla*, *Galba*, *&c.* Il eſt vray que *Senecca*, ſe dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y obſerve la regle que j'ay dite, & qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaiſon Françoiſe, comme l'on dit *Agrippine*, & non pas *Agrippina*; *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laiſſe la terminaiſon Latine, comme *Julia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neanmoins

Julie & *Octavie*, commencent à se dire, parce qu'on les nomme plus souvent que de coûtume, à cause que le theatre a rendu *Octavie* familier, & que plusieurs femmes parmy nous s'appellent Julie ; & particulierement une, que toutes sortes de vertus & de perfections rendent aujourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le seroit pas déja par la renommée de l'incomparable Artenice & du Heros, auſquels elle doit sa naissance.

Ceux qui se terminent en *as*, sont en petit nombre. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grec, & d'ordinaire on change l'*as*, en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore* ; *Athenagoras*, *Athenagore* ; *Pnythagoras*, *Pnythagore* ; *Eneas*, *Enée* ; *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit *Phidias*, & non pas *Phidie*, *Epaminondas*, & non pas *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Josias*, *Ananias*, *&c.* ne se changent point. Les noms des

femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne ſe changent point non plus, comme il faut dire *Olympias*, mere d'Alexandre, & non pas *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me ſemble, de noms appellatifs en Latin qui finiſſent par *e*; on dit pourtant *Penelopé*, qui ſe dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e* ouvert. *Daphné*, *Phryné*, Grecs auſſi, gardent l'*e* fermé. Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui ſe terminent en *er*, comme *Alexander*, *Leander*, ſont pris du Grec, & en François nous diſons, *Alexandre*, *Leandre*. Noſtre Remarque a encore lieu icy, car quand il eſt parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Ecrivains, nomme ainſi un certain *Alexander*. Les noms qui ſe terminent en *es*, ſont pris & des Grecs, & des Barbares : des Grecs, comme *Demoſthenes* ; des Barbares, comme *Tyridates* ; mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on ôte l'*s*, en François, & l'on dit *Demoſthene* & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Perſiens, qui gardent l'*s*, à la fin, comme *Arſaces*, *Menes*, *Atizies*, & un

nombre infiny d'autres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la derniere ſyllabe, comme eſt l'accent grave des Grecs, & jamais à la penultiéme. Que ſi c'eſtoient des perſonnes peu connuës qui s'appellaſſent ainſi, il faudroit dire ſans doute *Demoſthenes* & *Tyridates*, ſelon noſtre obſervation, qui ſe verifie preſque par tout. Ainſi l'on dit *Iſocrate* & *Caliſthene*, & l'on dit *Epimenes* & *Eumenes*. On dit toûjours *Xerxes*, & le plus ſouvent *Artaxerxes*, au moins en proſe, car en vers à cauſe de la rime, on dit *Artaxerxe*, dont on a fait de nouveau une belle piece de theatre ainſi intitulée. On dit *Apelles* en proſe, & *Apelle* en vers.

Il y en a peu de terminez en *is*, ſi l'Uſage ne les a changez, il les faut dire en François comme en Latin; par exemple, *Martialis*, eſt le nom de deux perſonnes, l'une fort celebre, qui eſt le Poëte que nous appellons *Martial*, & l'autre dont parle Tacite, que peu de gens connoiſſent, ſe doit nommer *Martialis* en François. On dit *Omphis*, Roy des Indes; & *Adonis*. On dit auſſi pour les femmes, *Siſygambis* mere de Darius, *Thaleſtris*, Reine des Amazones,

&

& ſe faut bien garder de dire, *Siſygambe*, ny *Thaleſtre*.

Ceux qui ſe terminent en *o*, dont le nombre eſt petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo*, prennent un *n*, en François aprés l'*o*, & nous diſons ; *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon*. Neanmoins il faut prendre garde que ſi l'on met un autre nom devant, comme par exemple, *Strabo*, dont parle Tacite, au quatorziéme livre de ſes Annales, s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas dire, *Acilius Strabon*, mais *Strabo*, quoy qu'eſtant ſeul on die, *Strabon*. On ne dira point auſſi, *Marcus Varron*, mais *Marcus Varro*, quoy que l'on die *Varron* tout ſeul. On dit toûjours *Labeo*, ce me ſemble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes tantoſt l'un, tantoſt l'autre. On dit *Didon*, du Latin *Dido* & *Clio*, l'une des Muſes, ſe dit de meſme en Latin & en François.

Il y a encore une terminaiſon en *os*, dont je ne ſçay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en eſt comme infiny, c'eſt

pourquoy j'ay commencé par là, encore que ſelon l'ordre des voyelles que j'ay ſuivi aprés, la terminaiſon *us* deuſt eſtre la derniere.

J'ay encore un petit avis à donner, qu'il ne faut pas ſe fier à une certaine regle, que quelques-uns établiſſent, qu'on doit conſulter ſon oreille pour donner une terminaiſon aux noms qui n'en ont point de reglée; car cette regle eſt fautive, ayant pris garde ſouvent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas, & que ce qui paroiſt doux à l'une, ſemble rude à l'autre.

En un mot, l'*Uſage* & *mon obſervation*, déeideront la plûpart des difficultez qui ſe preſenteront ſur ce ſujet.

NOTE.

Monſieur Menage fait une longue & tres-curieuſe obſervation ſur les *noms propres*. Elle eſt d'une grande utilité pour éclaircir les doutes qu'on peut avoir touchant ceux auſquels on donne la terminaiſon Françoiſe, ou qui gardent la Latine. Il faut toûjours en cela conſulter l'uſage, & quelquefois ſon oreille, quand il nous paroiſt que l'uſage eſt incertain. Les Poëtes peuvent ſe donner quelque licence ſur ces *noms propres*, mais non pas celle de dire *Circe* au lieu de *Circé*, quoy que M. Menage le permette, fondé ſur un Sonnet de Ronſard où ce vers ſe trouve.

Qui ne vit en dix ans que Circe & Calypſon.

Calypſon pour *Calypſo* n'eſt pas moins à reprendre dans ce vers que *Circe*, au lieu de *Circé*. Tous les noms de femmes de deux ſyllabes ont un *e ouvert*. *Dircé*, *Thoé*, *Thisbé*, *Daphné*, *Hebé*, *Cloé*. Il eſt des gens qui n'approuvent pas qu'aprés qu'on a employé des noms Latins, comme *Brutus* & *Titus*, on diſe enſuite dans le meſme Poëme *Tite* & *Brute*. Le Pere Bouhours nous fait remarquer qu'on ne dit plus aujourd'huy que *Livie*, *Octavie*, & meſme qu'on dit *Poppée*, au lieu de *Poppea*. La Julie que M. de Vaugelas loüe icy avec beaucoup de juſtice, eſt feuë Madame la Ducheſſe de Montauſier, & l'incomparable Artenice, eſt Madame de Ramboüillet ſa Mere. C'eſtoient deux perſonnes d'un merite extraordinaire. M. Chapelain a fort bien obſervé qu'on ne dit point *Artaxerxe* en vers, mais *Artaxerſe* avec une *ſ* à la derniere ſyllabe, à cauſe qu'il n'y a point de rime à *Artaxerxe*. Il remarque auſſi ſur ce qu'on dit *Labeo*, & non pas *Labeon*, qu'on dit *Carbo*, & jamais *Carbon*.

Huit, huitiéme, huitain.

CEs mots ont cela de tout particulier, que l'*h*, en eſtant conſone, & non pas muette ; car on dit *le huitiéme*, & non pas *l'huitiéme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & *de huit*, *non pas d'huit* ;

neanmoins cette *h*, ne s'aſpire point, comme font toutes les autres *h*, conſones, ſans exception : ce qui eſt cauſe que beaucoup de gens ont ſujet de douter, ſi elle eſt conſone : mais il eſt tres-certain qu'elle l'eſt, puis que la voyelle qui precede ne ſe mange jamais.

NOTE.

Monſieur Menage tient que l'*h*, eſt aſpirée en ces trois mots, *huit*, *huitiéme*, *huitain*, & que ſi l'aſpiration n'y paroiſt pas tant qu'aux autres mots aſpirez, c'eſt par ce que la voyelle *u*, en reçoit moins que les quatre autres voyelles. Voicy ce qu'a écrit Monſieur Chapelain ſur ces meſmes mots. Huit *commence par une voyelle, & cependant on dit ſi l'on veut* le huitiéme, *& non pas* l'huitiéme, *ſans que l'on puiſſe alleguer que la cauſe en eſt de ce que* l'h *y precede la voyelle* u, *puiſque* l'h *n'y eſt point aſpirée non plus qu'à* homme, *& qu'à faute de l'eſire, l'éliſion s'y fait de* l'e *devant* l'u, *comme s'il n'y avoit point d'*h *entre deux L'on voit le meſme effet à l'égard du mot* huile, *où l'éliſion ſe fait, de ſorte que* huit *en eſt ſeul excepté par l'uſage contre la raiſon.*

Monſieur Chapelain en diſant qu'on dit ſi l'on veut *le huitiéme*, & non pas *l'hutiéme*, ſemble conclure qu'on peut dire l'un & l'autre; mais il eſt certain qu'il faut toûjours dire *le huitiéme*, & que ce mot ſe prononce comme ayant une *h* aſpirée, auſſibien que *huit* & *huitain*.

Temperature, Temperament.

CEs deux mots ont deux uſages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* ſe dit de l'air, & *temperament* des perſonnes. *Il faut que le Medecin ſçache le temperament du Malade*, c'eſt à dire *la complexion du Malade*: car je ne parle pas de *temperament* en un autre ſens pour *adouciſſement*. Toutefois M. de Malherbe uſe de *temperature* pour *temperament*. *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y avoit rien à deſirer.* Je l'ay vû auſſi employé tout de meſme dans Amiot; mais c'eſt qu'il ſe diſoit autrefois, & il ne ſe dit plus.

Terroir, terrein, territoire.

CEs trois mots ſi approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une meſme origine, ont neanmoins un uſage ſi different, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre ſans faillir; & je m'étonne qu'un de nos plus celebres Ecrivains mette toûjours, *terroir* pour *territoire*.

Terroir ſe dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits, *territoire*, entant qu'il s'agit de juriſdiction, & *terrein*, entant qu'il s'agit de fortification. Le Laboureur parle du *terroir*, le Juriſconſulte du *territoire*, & le Soldat, ou l'Ingenieur du *terrein*. Que ſi parlant d'une garenne je dis, *je voulois faire là une garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrein y fuſt propre*, ce ſera bien dit; & ſelon la remarque.

Gaudet in effoſſis habitare cuniculus antris.
Monſtravit tacitas hoſtibus ille vias.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celuy du ſubſtantif.

CEtte regle eſt importante & neceſſaire, tant à cauſe de ſon frequent uſage, que parce que ce n'eſt pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y aſſujettiſſent auſſi bien que ceux qui écrivent en proſe. *Tout Adjectif mis aprés le ſubſtantif avec ce mot* PLUS, *entre-deux, veut toûjours avoir ſon article, & cét article ſe met immediatement devant* PLUS; & *toûjours au nominatif, quoy que l'article du ſubſtantif*

qui va devant, ſoit en un autre cas, quelque cas que ce ſoit. Voicy un exemple de cette Regle. *C'eſt la coûtume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en diſant *des peuples les plus barbares*, il ſe voit que l'article du ſubſtantif eſt au genitif, & celuy de l'adjectif eſt au nominatif. Il en eſt de meſme des autres cas. *J'ay obeï au commandement le plus juſte qui ait jamais eſté fait:* le voila au datif. *Je l'ay arraché des mains les plus avares de la terre,* le voila à l'ablatif: & cela tant au ſingulier qu'au pluriel. Pour l'accuſatif, on ſçait que ſon article eſt ſemblable à celuy du nominatif.

Que ſi l'on veut ſçavoir la raiſon pourquoy l'article de l'adjectif ſe met toûjours icy au nominatif, encore que celuy du ſubſtantif ſoit en un autre cas, ce qui ſemble bien étrange, la réponſe eſt aiſée; c'eſt parce qu'on y ſous-entend ces deux mots, *qui ſont*, ou *qui furent*, ou *qui ſera*, ou quelque autre temps du verbe ſubſtantif avec *qui.*

Au reſte, quand il eſt parlé de *plus* icy, c'eſt de celuy qui n'eſt pas proprement comparatif, mais qui ſignifie

tres, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins*, *mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux, de l'enfant le mieux nourry, de l'enfant le plus mal nourry, & du vaisseau le moins équippé*. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

NOTE.

Cette remarque est tres-digne de Monsieur de Vaugelas, & il est d'une indispensable necessité de s'assujettir à la regle qu'il nous donne. Une infinité de gens ne laissent pas d'y manquer, & croyent sur tout que quand l'article *les*, a precedé le substantif, il est iuutile de le repeter avec l'adjectif. Ainsi ils disent, *il s'est renfermé dans les bornes plus étroites qu'il a pû*. C'est fort mal parler. La repetition de l'article *les* est neceſſaire; il faut dire, *dans les bornes les plus étroites qu'il a pû*.

Sieger, Tasser.

Sieger, pour *assieger*, & *tasser*, pour *entasser*, ne valent rien; c'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulierement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé,

composé, comme *ſieger une ville*, & *taſſer du bled*, pour dire, *aſſieger une ville*, & *entaſſer du bled*.

NOTE.

Quantité de gens, & meſme des gens d'Armée, diſent encore aujourd'huy *ſieger* pour *aſſieger*. *On alla ſieger une telle place.* C'eſt une faute que ne font jamais ceux qui parlent bien.

Le onziéme.

PLuſieurs parlent & écrivent ainſi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onziéme*; car ſurquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette ſituation, ne faſſent pas ce qu'elles font par tout, qui eſt que la premiere ſe mange? Voicy une conjecture fort vray-ſemblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'eſt que l'on a accoûtumé de dire en comptant, *le premier, le ſecond, le troiſiéme*, & ainſi generalement de tous les autres, juſques à dire, *le centiéme*, *le milliéme*, tous les nombres commençant par une conſone, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'éliſion de la voyelle *e*. Et comme

il n'y a qu'un ſeul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui eſt *onze*, *onziéme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, & devant & aprés le nombre *onziéme*, parce que tous les autres nombres commencent par des conſones, que quand ce vient à *onziéme*, on le traite comme les autres, ſans ſonger qu'il commence par une voyelle, & que l'*e* de l'article *le*, ſe mange, & qu'il faut dire, *l'onziéme*, & non pas *le onziéme*. Du reſte il faut écrire *onze* & *onziéme*, avec un *o*, & non pas avec un *u*.

NOTE.

Le Pere Bouhours qui eſt du ſentiment de Monſieur de Vaugelas, pour dire *l'onziéme*, ne veut pas condamner entierement *le onziéme*, ſur ce qu'on dit, *J'ay receu des Lettres du onze*. Il eſt certain qu'on n'entend point dire, ou du moins fort rarement, *J'ay receu des Lettres de l'onze*. C'eſt cependant comme il faudroit dire pour parler correctement. De fort habiles gens pretendent qu'au feminin, on doit toûjours dire *la onziéme*, & non pas *l'onziéme*. C'eſt un ſentiment particulier, qui peut ne pas tenir lieu de regle. On n'a jamais blâmé *l'onziéme* mis au feminin dans cét endroit de Cinna.

On a fait contre vous dix entrepriſes vaines;
Peut-eſtre que l'onziéme *eſt preſte d'éclater.*

Sur le minuit.

C'Eſt ainſi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Auteurs écrivent. C'eſt pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire & écrire, *ſur le minuit*, & non pas *ſur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler inſupportable. Il eſt vray que depuis peu j'ay eſté ſurpris de trouver *ſur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en nôtre langue, par un des meilleurs Ecrivains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que *ſur la minuit*, eſt comme l'on à toûjours dit, & comme la raiſon veut que l'on die; parce que *nuit*, eſtant feminin, l'article qui va devant doit eſtre feminin auſſi, ſans que l'addition de *mi*, puiſſe changer le genre. (On dit neanmoins *minuit ſonné*, & jamais *minuit ſonnée.*) Ainſi on dit, *ſur le midy*, parce que *dy*, ſignifiant *jour*, eſt maſculin, comme ſi l'on diſoit, *my-jour.* Que ſi l'on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit *mi*, comme fait *nuit* en ce

mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & composé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Aouſt*, quoy qu'*Aouſt*, ſoit maſculin, on répond qu'en ce lieu-là on ſous-entend un mot feminin, qui eſt *feſte*, comme qui diroit *à la feſte de my-Aouſt*. Et pour moy, je croirois que *ſur le midy*, a eſté cauſe qu'on a dit *ſur le minuit*, comme *à la my-Aouſt* a eſté cauſe que l'on a dit ainſi de tous les autres mois, *à la my-May*, *à la my-Juin*, &c. Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la my Juin*. Mais toutes ces conjectures importent peu.

NOTE.

M. Menage dit que *minuit* a eſté autrefois des deux genres, mais qu'il n'eſt plus aujourd'huy que du maſculin.

Verbes regiſſans deux cas, mis avec un ſeul.

EXemple, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils*. Nos excellens Eſcrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, diſent-ils, qu'*embraſſé*, regit l'accuſatif, & *donné*, regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder enſemble

pour regir un meſme cas, & ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le nom qui ſuit ; car, *embraſſé*, veut que l'on die *embraſſé ſon fils*, & neanmoins en l'exemple propoſé il y a, *à ſon fils*. De meſme, ſi l'on changeoit l'ordre des verbes en ce meſme exemple, & que l'on diſt, *ayant donné la benediction, & embraſſé ſon fils*, on feroit encore la meſme faute, parce que *donné*, regit le datif, & neanmoins il y a, *ſon fils*, qui eſt accuſatif. Cette regle eſt fort belle, & tres-conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes ayent meſme regime, comme, *ayant embraſſé & baiſé ſon fils, ayant fait des careſſes, & donné la benediction à ſon fils*, car en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une même conſtruction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette regle, car ny Amiot, ny meſme le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais obſervée. Certes en parlant on ne l'obſerve point, mais le ſtile veut eſtre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faiſoient point ce ſcrupule, fondez ſans doute ſur ce que le cas regy par le premier verbe eſt

ſous-entendu, comme en l'exemple propoſé, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils*, on ſous-entend *ſon fils*, aprés, *ayant embraſſé*. C'eſt pourquoy je ne condamne pas abſolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choſes il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus écrire ainſi, & j'exhorte à en faire de meſme ceux qui ont quelque ſoin de la netteté du ſtile.

NOTE.

M. Chapelain n'approuve point qu'on s'attache ſi exactement à obſerver cette regle. Voicy ce qu'il dit. *Pour vouloir eſtre trop regulier ſelon la conſtruction grammaticale, on perd de certaines licences qui font l'élegance dans la Langue. Je loüerois celle-cy plûtoſt que de la condamner, ſur ce que l'élegance appuyée ſur de bons Auteurs, quoy qu'irreguliere, vaut mieux que la regle ſans élegance.*

Il y a des façons de parler contre la Regle qui ont tres-bonne grace, parce que l'uſage les a établies. M. de Vaugelas les rapporte en d'autres remarques, mais il condamne celle-cy avec beaucoup de raiſon, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils.* Cette licence de mettre deux verbes avec un ſeul cas, quoy qu'ils en regiſſent deux differens, ne fait point d'élegance dans la Langue, comme le pretend M. Chapelain, elle fait une conſtruction tres-vicieuſe, & on ne ſçauroit ſe la permettre ſi on veut écrire purement.

Un NOM & Un VERBE regiſſans deux cas differens, mis avec un ſeul cas.

EXemple, *afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à ſon pere*, dit un celebre Eſcrivain. Je dis que la meſme regle qui s'obſerve aux verbes, ſe doit auſſi obſerver aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de conſtruire l'exemple propoſé, qu'en ſous-entendant, *de ſon pere*, immediatement aprés, *la memoire*. Il eſt certain que ce n'eſt point écrire nettement, que d'écrire ainſi, & que meſmes il y a une double faute en cet exemple; l'une que ces mots, *par la memoire*, ne ſe ſçauroient conſtruire avec ce datif, *à ſon pere*; & l'autre, *qu'il avoit portée*, ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais ſeulement à celuy-cy, *l'amitié*. Voicy un autre exemple ſelon la Regle, *afin de le conjurer par l'eſtime & par l'affection qu'il avoit pour ſon pere*, car, *eſtime*, & *affection*, ſont deux mots qui s'accordent enſemble, & ne demandent qu'une même conſtruction, qu'ils ont icy double-

ment, & au verbe, *avoit*, & en la preposition, *pour*. Ceux qui ne se soucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur stile, se pourront encore dispenser de cette regle ; mais ces Remarques ne sont pas pour eux.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que l'exemple rapporté dans cette remarque est plus defectueux, & mieux repris que celuy que Monsieur de Vaugelas a donné dans la precedente. Ceux qui s'attachent à écrire correctement, les trouvent tous deux également condamnables.

Tomber, *Tumber*.

IL faut dire, *tomber*, avec un *o*, quoy que j'entende dire souvent à des personnes qui parlent tres-bien, *tumber*, avec un *u*, mais je ne le tiens pas supportable.

NOTE.

Peu de personnes disent aujourd'huy *tumber*, qui est une prononciation condamnée par tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien. Le Pere Bouhours a remarqué sur ce verbe joint avec *décadence*, que *tomber en décadence*, ne s'employe guere qu'au figuré, *la décadence d'un Empire*, & que si l'on dit *cette maison tombe en*

décadence, c'eſt lors que *maiſon* ſe prend pour *famille*, & non pas pour *bâtiment* En effet on parleroit mal en diſant *la décadence d'un Palais.* Il faut dire, *la ruine d'un Palais.*

POUR CE, pour, *à cauſe de cela*, ou, *partant. Par ainſi.*

UN de nos plus celebres Auteurs a écrit, *le vice gagne toûjours, & pour ce, il le faut chaſſer avant qu'il ſoit tourné en habitude.* Je dis que ce, *pour ce*, pour dire, *partant*, ou, *a cauſe de cela*, n'eſt pas bon, & qu'il ne doit jamais eſtre employé à cét uſage. Il ſe diſoit autrefois, mais il ne ſe dit plus.

De meſme, *par ainſi* dont M. Coëffeteau, & M. de Malherbe ſe ſervent ſi ſouvent en ce même ſens, n'eſt preſque plus en uſage. On dit ſimplement *ainſi*, ſans, *par.*

NOTE.

Monſieur de Vaugelas s'eſt contenté de dire que *par ainſi*, n'eſt preſque plus en uſage. On peut ajoûter qu'il ne ſe dit plus du tout, non plus que *pour ce.*

Un adjectif avec deux ſubſtantifs de different genre.

EXemple, *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges.* On demande s'il faut dire, *ouverte*, ou, *ouverts.* M. de Malherbe diſoit qu'il falloit éviter cela comme un écueil, & ce conſeil eſt ſi ſage, qu'il ſemble qu'on ne s'en ſçauroit mal trouver; mais il n'eſt pas queſtion pourtant de gauchir toûjours aux difficultez, il les faut vaincre, & établir une regle certaine pour la perfection de noſtre Langue. Outre que bien ſouvent voulant éviter cette mauvaiſe rencontre, on perd la grace de l'expreſſion, & l'on prend un détour qui n'eſt pas naturel. Les Maiſtres du meſtier reconnoiſſent aiſément cela. Comment dirons-nous donc? Il faudroit dire, *ouverts*, ſelon la Grammaire Latine, qui en uſe ainſi, pour une raiſon qui ſemble eſtre commune à toutes les Langues, que le genre maſculin eſtant le plus noble, doit predominer toutes les fois que le maſculin & le feminin ſe trouvent enſemble; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder,

parce qu'elle n'a point accoûtumé de l'oüir dire de cette façon, & rien ne plaiſt à l'oreille, pour ce qui eſt de la phraſe & de la diction, que ce qu'elle a accoûtumé d'oüir. Je voudrois donc dire, *ouverte*, qui eſt beaucoup plus doux, tant à cauſe que cét adjectif ſe trouve joint au même genre avec le ſubſtantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainſi, *qui eſt la raiſon deciſive*, & que par conſequent l'oreille y eſt toute accoûtumée. Or qu'il ſoit vray que l'on parle ainſi d'ordinaire dans la Cour, je l'aſſure comme y ayant pris garde ſouvent, & comme l'ayant fait dire de cette ſorte à tous ceux à qui je l'ay demandé, par une certaine voye qu'il faut toûjours tenir, quand on veut ſçavoir aſſurément ſi une choſe ſe dit, ou ſi elle ne ſe dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, & que chacun ſe donne la peine de l'obſerver en ſon particulier.

Neanmoins M. de Malherbe a écrit, *il faut eſtre en lieu, où le temps, & la peine ſoient bien employez.* On répond que cét exemple n'eſt pas ſemblable à l'autre, & qu'en celuy-cy il faut écrire, comme a fait M. de Malherbe, parce

que deux ſubſtantifs qui ne ſont point ſynonimes, ny approchans, comme *le temps*, & *la peine*, regiſſent neceſſairement un pluriel, lors que le verbe paſſif vient aprés avec le verbe ſubſtantif, ou que le verbe ſubſtantif eſt tout ſeul, comme *le mary & la femme ſont importuns*, car on ne dira jamais, *le mary & la femme eſt importune*, parce que deux ſubſtantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les ſuit, & dés que l'on employe le pluriel au verbe, il le faut employer auſſi à l'adjectif, qui prend le genre maſculin, comme le plus noble, quoy qu'il ſoit plus proche du feminin.

La queſtion n'eſt donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe; car la choſe eſt ſans difficulté, & ſans exception, mais pour l'exemple qui eſt le ſujet de cette Remarque, où le dernier ſubſtantif, *bouche*, eſt joint immediatement à ſon adjectif, *ouverte*, ſans qu'il y ait aucun verbe ny ſubſtantif, ny autre, entre deux, comme on dit, *les pieds & la teſte nuë*, & non pas, *les pieds & la tête nuds*.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer ſoûtient que *les pieds & la teſte nuds* eſt mieux dit qne *les pieds & la teſte nuë*, ſi l'on veut exprimer la nudité de toutes les deux parties. Cela eſt peut-eſtre mieux ſelon la Grammaire, mais l'oreille n'eſt point ſatisfaite, & les plus habiles dans la langue demeurent d'accord, que quand deux noms ſubſtantifs, dont le premier eſt maſculin, & le ſecond feminin, n'ont qu'un adjectif, & ne regiſſent point de verbe, il faut mettre l'adjectif au feminin, parce que le ſubſtantif feminin eſt le plus proche. *Il avoit les yeux & la bouche ouverte.* S'ils ſont les nominatifs d'un verbe paſſif ou du verbe ſubſtantif tout ſeul, il faut mettre l'adjectif au pluriel, & au maſculin. *Ses yeux & ſa bouche eſtoient ouverts*, & non pas *ſes yeux & ſa bouche eſtoit ouverte.*

Songer, pour *penſer.*

IL y en a qui ne le peuvent ſouffrir, mais ils n'ont pas raiſon ; car qu'ont-ils à dire contre l'Uſage, qui le fait dire & écrire ainſi à tout le monde ? Ils alleguent, que *ſonger*, ſignifie toute autre choſe ; comme ſi premierement il faloit diſputer avec l'Uſage par raiſon, & que d'ailleurs ce fuſt une choſe bien extraordinaire en toutes ſortes de Lan-

gues, que les mots équivoques, car il en faudroit donc bannir tous les autres auſſi bien que celuy-cy, ſi cette raiſon avoit lieu. Non ſeulement ce n'eſt pas une faute de dire, *ſonger*, pour *penſer*, comme, *vous ne ſongez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & eſt bien plus François, que de dire, *vous ne penſez pas à ce que vous faites.*

QUI, au commencement d'une periode.

NOus avons quelques Ecrivains, qui aprés avoir fait une longue periode ſans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, ſe ſont aviſez d'un mauvais expedient, pour faire d'un coſté que la periode ne paſſe pas les bornes, & que d'autre part ils y puiſſent ajoûter ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le ſens eſt complet, ils mettent *un point*, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce, *qui*, relatif, eſt incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais *un point* devant luy, mais toûjours *une virgule*, tellement qu'il le faut joindre à la periode precedente, & alors elle ſe

trouve d'une longueur démesurée & monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'étenduë qu'on luy peut souffrir, & qu'au lieu de la fermer, on vouluſt encore y ajoûter un membre commençant par *qui*, certainement elle seroit insupportable. Je dis donc, que de faire *un point* devant ce *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, est un fort mauvais remede, dont nous n'usons jamais en nostre Langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence, & c'est à leur imitation que les Ecrivains dont je parle, le font: mais nous sommes plus exacts en nostre Langue, & en nostre stile, que les Latins, ny que toutes les Nations, dont nous lisons les Ecrits.

Comme je faisois cette remarque, j'ay heureusement rencontré un passage d'un des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne seroit pas mal à propos de le mettre icy pour un plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis malis circumfusi amici, ut meminisset orabant, animi sui magnitudinem unicum remedium deficien-*

tis exercitus esse, cùm ex iis qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt utribus aquam gestantes, ut filiis suis, quos in eodem agmine esse, & ægrè pati sitim non ignorabant, occurrerent. Il seroit temps que la periode finist là, & je sçay bien qu'en nostre Langue, à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Neanmoins ce grand Homme, qu'on admire particulierement pour l'excellence du stile, passe outre, & ajoûte, *Qui cum in Regem incidissent, alter ex iis utre resoluto, vas quod simul ferebat implet, porrigens Regi.* Quelques-uns donc de nos Auteurs qui traduiroient ce passage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, sçachant bien qu'on ne la leur souffriroit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils feroient en suite, & qu'il ne faut pas faire: ils mettroient là *un point*, & puis commenceroient une autre periode par *qui*, écrivant le *Q.* d'une lettre majuscule. Au reste tous les Latins en usent ainsi, & Ciceron le premier. Voyez si j'ay raison de dire, que nous sommes plus reguliers qu'eux. Ce n'est pas seulement en cela, c'est en beaucoup d'autres choses, que je remarqueray selon les occasions.

S'il

S'il faut dire, Si c'étoit moy qui euſſe fait cela, ou, *ſi c'étoit moy qui euſt fait cela.*

LA plûpart aſſeurent, qu'il faut dire, *ſi c'étoit moy qui euſſe fait cela*, & non pas *qui euſt fait cela.* Car pourquoy faut-il que, *moy*, regiſſe une autre perſonne que la premiere ? Cette raiſon ſemble convaincante ; mais outre la raiſon, voyons l'Uſage de la Langue. En la premiere perſonne du pluriel a-t-on jamais dit, *ſi c'étoient nous qui euſſent fait cela ?* Or ſi l'on parloit ainſi au pluriel, il faudroit parler de même au ſingulier ; mais ſans doute, tout le monde dit, *ſi c'étoient nous qui euſſions fait cela.* En un mot, les perſonnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms perſonnels, & il faut dire, *ſi c'étoit moy, qui euſſe fait cela, ſi c'étoit toy qui euſſes fait, luy qui euſt fait, nous qui euſſions fait, &c.* Neanmoins je viens d'apprendre d'une perſonne tres-ſçavante en noſtre Langue, qu'encore que la Regle veüille que l'on die *euſſe*, avec *moy*, le plus grand Uſage dit, *euſt.* Il ajoûte, ce qui

eſt tres-vray, que l'Uſage favoriſe ſouvent des ſoleciſmes, & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *euſt*, quoy qu'il condamne ce même abus en beaucoup d'autres rencontres, comme ſi l'on dit, *ce n'eſt pas moy qui l'a fait*, il faut ſans doute dire, *qui l'ay fait*. Pour moy, j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent, *qui euſt*, pour, *qui euſſe*, ou, *qui euſſes*, en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſervir de la troiſiéme, *qui euſt*, mais qu'ils mangent cette derniere ſyllabe par abreviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit*, *avous fait*, pour, *avez-vous dit*, *avez-vous fait ?* Mais comme, *avous*, ne s'écrit jamais, quoy qu'il ſe die, auſſi il ſe pourroit faire que l'on diroit *euſt*, en parlant, mais qu'il faudroit toûjours écrire, *euſſe*, & *euſſes*, aux deux perſonnes ; & c'eſt le plus ſeur d'en uſer ainſi, puis que mêmes ceux qui approuvent, *euſt*, ne deſapprouvent pas l'autre. Outre, qu'*eus*, eſtant la premiere perſonne du preterit de l'indicatif, peut-eſtre que ceux qui diſent, ſi *c'étoit moy qui euſt fait cela*, penſent dire, *qui eus fait celæ*, le diſant à l'in-

dicatif, au lieu de le dire au ſubjonctif.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer ne prononce point ſur cette difficulté, il condamne ſeulement cette Phraſe, dont M. de Vaugelas s'eſt ſervi, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela* M. Chapelain la condamne comme luy, & dit qu'il faut dire *ſi c'eſtoit nous*, au ſingulier, comme on dit *c'eſtoit dix heures qui ſonnoient* au ſingulier. Ils ont raiſon l'un & l'autre; le pluriel de l'imperſonnel *c'eſt*, ne peut ſe mettre qu'avec des troiſiémes perſonnes, & jamais avec *nous* & *vous*. Si on pouvoit dire à l'imparfait, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions eſté choiſis*, on pourroit dire au preſent, *ſi ce ſont nous qu'on choiſit*, ce qui ſeroit une maniere de parler inſupportable. On dit donc au ſingulier en joignant *c'eſt* avec *nous* & avec *vous*, *c'eſt nous qui avons rétably le calme*; *c'eſt vous, glorieux athletes, qui avez combatu courageuſement*, & au pluriel avec la troiſiéme perſonne ſeulement, *ce ſont eux qui ont le plus contribué au gain de la bataille*. On dit de meſme au pluriel en d'autres temps, comme au preterit indefiny, & au futur. *Ce furent eux qui le voyant ſans défenſe prirent ſon party. Ce ſeront eux qui auront le ſoin des affaires de la Ville.* Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'à l'imparfait, on met plûtoſt *c'eſtoit* que *c'eſtoient* avec un pluriel. Ainſi on dit, *ſi c'eſtoit eux qui euſſent fait cela*. Je croy qu'on peut dire auſſi, *ſi c'eſtoient eux*, mais de fort habiles gens preferent le ſingulier. Ils le preferent de meſme

dans cét autre temps, *Si l'on vouloit ne ſe point tromper dans ſa conduite, ce ſeroit d'habiles gens que l'on iroit conſulter.* Ils veulent *ce ſeroit*, & non pas *ce ſeroient.* Il me ſemble qu'on ne ſçauroit dire, *Il auroit ſans doute ſuccombé ſi c'euſſent eſté des perſonnes vigoureuſes qui luy euſſent tenu teſte*, & que l'uſage a autoriſé, *ſi c'euſt eſté des perſonnes*, &c.

Quant à la queſtion dont il s'agit, s'il faut dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe* ou *qui eût fait cela*, M. de Vaugelas eſt un ſi grand Maiſtre en matiere de bonne conſtruction, qu'on ne peut mieux faire que de ſuivre ſes déciſions. Cependant pluſieurs perſonnes qui écrivent bien, ont peine à s'accommoder de cette remarque. Ils conviennent qu'on fait un ſoléciſme, en diſant *Si c'eſtoit moy qui eût fait cela*, mais ils pretendent que ce ſoléciſme eſt autoriſé par l'uſage, & qu'on a mauvaiſe raiſon de dire que ceux qui prononcent, *qui euſt*, pour *qui euſſe*, mangent cette derniere ſyllabe par abreviation, comme quand on dit communément en parlant *avous dit* & *avous fait*, pour *avez vous dit* & *avez vous fait*, puiſque perſonne, à l'exception de ceux qui n'ont aucun ſoin de bien parler, ne ſe ſert jamais de cette abreviation. Sur ce qui eſt obſervé dans cette Remarque que l'uſage favoriſe ſouvent des ſoléciſmes, Monſieur Chapelain dit qu'alors ces ſoléciſmes ſont des élegances, comme des Diéſis, & de faux tons affectez ſont des beautez dans la Muſique. On peut donc dire que dans le ſingulier la langue ſouffre cette irrégularité de conſtruction, quand le nominatif *qui* demande le ſubjonctif, car s'il ne veut que l'indicatif, il eſt

certain qu'il faut mettre la premiere ou la seconde personne du verbe, selon que *qui* se rapporte à *moy* ou à *toy*. Ainsi on dit *c'est moy qui ay fait, c'est toy qui as fait, c'est luy qui a fait.* Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce solécisme n'a lieu qu'au singulier. M. de Vaugelas demeure d'accord que tout le monde dit, *si c'estoit nous qui eussions fait cela*, & par consequent *si c'estoit vous qui eussiez fait cela*. Pour mieux connoistre si *moy qui* & *toy qui*, ne doivent pas estre regardez comme troisiémes personnes, voicy deux exemples que l'on peut examiner. L'oreille ne sera-t'elle point blessée, si je dis, *Lors qu'il déclama contre l'Amant de cette Femme, il ne sçavoit pas que ce fût moy qui l'aimasse. Il ne vint point au Sermon, parce qu'il ne croyoit pas que ce fût toy qui preschasses?* J'avouë que je dirois *que ce fût moy qui l'aimast, que ce fût toy qui preschast*, & que je prefererois le solécisme à la regularité, mais je connois des personnes tres-habiles dans la Langue, qui pretendent qu'on doit dire *que ce fût moy qui l'aimasse, que ce fût toy qui preschasses.* Cela me paroist bien rude.

Aye, ou *ait.*

LE verbe, *avoir*, en l'optatif, & au subjonctif, ne dit jamais, *aye*, en la troisiéme personne, mais toûjours, *ait*, soit en vers, ou en prose. Ce n'est pas qu'autrefois on n'ait écrit, *aye*, mais on ne l'écrit plus qu'en la premiere per-

ſonne; comme, *je prie Dieu que j'aye bon ſuccés de, &c. & qu'il ait bon ſuccés, afin que j'aye, & afin qu'il ait.*

NOTE.

Pluſieurs diſent encore aujourd'huy *aye* à la troiſiéme perſonne du ſubjonctif d'*avoir*, & le diſent mal. On doit éviter d'employer en vers la troiſiéme perſonne du pluriel, *ayent*. Si on n'en fait qu'une ſyllabe, on prononce ſouvent ce mot comme s'il en faiſoit deux, & on rend par là le vers trop long; le contraire arrive ſi on en fait deux ſyllabes, & qu'on le prononce comme s'il n'en faiſoit qu'une.

PAR CE QUE, ſeparé en trois mots.

IL ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Autheurs écrit, *Il m'a adoucy cette mauvaiſe nouvelle*, PAR CE *qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occaſion le Roy a témoignée pour vous.* On voit clairement, que, *par ce que*, ne doit point eſtre employé de cette ſorte, à cauſe que l'on a tellement accoûtumé de ne le voir qu'en deux mots ſignifier, *quia*, & rendre raiſon des choſes, que lors qu'on l'employe à un autre uſage,

il ſurprend le Lecteur, & plus encore l'Auditeur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette diſtinction, comme le Lecteur la peut remarquer en liſant, tellement que cela empêche qu'on ne ſoit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le ſoit ſi promptement, qui eſt un grand defaut à celuy qui parle, ou qui écrit. Car en cet exemple, *parce qu'il me mande de la bonne volonté*, il n'y a point de ſens, ſi ce, *parce que*, eſt pris pour *quia*, ou *à cauſe que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

NOTE.

Tous ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage évitent toûjours d'employer, *par ce que* en trois ſyllabes pour *à cauſe que*. Ainſi au lieu d'écrire, *Je voy par ce que vous me mandez d'un tel, que je dois m'en défier*, ils diroient, *je voy par les choſes que vous me mandez d'un tel*, &c.

OU, adverbe, pour le pronom relatif.

L'Uſage en eſt élegant, & commode, par exemple, *le maunais eſtat où je vous ay laiſſé*, eſt incomparablement

mieux dit, que *le mauvais eſtat auquel je vous ay laiſſé.* Le pronom, *lequel*, eſt d'ordinaire ſi rude en tous ſes cas, que noſtre Langue ſemble y avoir pourvû, en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts pour ſubſtituer en ſa place, comme, *où*, en cét exemple, & *dont*, & *quoy*, en une infinité de rencontres, ainſi qu'il ſe voit dans les Remarques de ces mots-là.

Quoy que.

IL faut prendre garde de ne le mettre jamais aprés, *que*, comme, *je vous aſſeure que quoy que je vous aime, &c.* à cauſe de la cacophonie, il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui eſt peut-eſtre plus doux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

NOTE.

Monſieur Menage remarque ſur *quoy que*, que nos Anciens luy ont fait ſouvent regir l'indicatif à l'imitation des Latins qui en ont uſé de meſme à l'égard de *etſi*, *quamquam* & *quamvis*, mais qu'aujourd'huy il ne regit plus que le ſubjonctif, comme *bien que* & *encore que*, *quoy que je ſois*, *bien que je vueille*, *encore que je craigne.* Il apporte neanmoins un endroit de Monſieur d'Ablancour, ou *quoy*

que

que, eſt mis avec l'indicatif d'une maniere agreable, mais c'eſt parce qu'il y a deux ou trois mots entre *quoy que*, & le verbe que cette particule devroit gouverner au ſubjonctif, *quoy qu'à dire le vray, je ne ſuis guere en eſtat de le faire.*

Liberal arbitre.

C'Eſt une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Ecrivains ont uſé, & dont pluſieurs modernes uſent encore. Rien ne la deffend que le long uſage, qui continuë toûjours; car, *liberal*, ne veut pas dire, *libre*, qui eſt ce que l'on pretend dire, quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raiſon d'une phraſe ſi étrange, diſant que, *liberal*, ſe prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent, *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme ſi, *liberal*, en ce ſens, eſtoit oppoſé à *ſervile*, & que l'on voulût dire, que le franc arbitre eſt convenable à une ame bien née, au lieu que les ames ſerviles, qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent eſtre privées de l'uſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajoûtent-ils, qu'encore en François nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appar-

tiennent aux perſonnes d'honneur, comme ſi ces arts eſtoient oppoſez aux arts mecaniques, qui ne ſont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas abſolument rejetter cette penſée, mais elle me ſemble bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Uſage l'a ainſi voulu, comme en pluſieurs autres façons de parler, contre toute ſorte de raiſon. D'autres diſent, qu'au lieu de, *libre arbitre*, qui neanmoins eſt tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui ſe rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*, mais c'eſt une mauvaiſe raiſon. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'écrit encore aujourd'huy, mais le plus ſeur, & le meilleur eſt de dire & d'écrire, *le franc arbitre*.

NOTE.

Le ſentiment de M. Menage eſt, que, *franc arbitre*, vaut mieux que, *liberal arbitre*, mais il prefere, *liberal arbitre*, à, *libre arbitre*. Le Pere Bouhours dit au contraire, que, *liberal arbitre*, n'eſt plus guere en uſage, & que des gens qui parlent & qui écrivent tres-bien, aiment mieux, *libre arbitre*, que, *franc arbitre*. Tous ceux que j'ay conſultez ſont de ſon avis, & je croy, comme eux, qu'il faut dire, *libre arbitre*.

Prochain, voiſin.

CEs deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de ſuperlatif. On ne dit point, *plus prochain, tres-prochain, plus voiſin, tres-voiſin.* On n'uſe de l'un & de l'autre que dans le ſimple poſitif, *prochain voiſin.* Cette remarque eſt curieuſe, & d'autant plus neceſſaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains. Il faut dire, *plus proche, tres-proche,* au lieu de, *plus prochain, plus voiſin, tres-prochain, tres-voiſin.* Par exemple, on dit, *à la maiſon la plus proche,* & non pas, *à la maiſon la plus prochaine, ny la plus voiſine.* Et, *je ſuis tres proche,* ou, *fort proche de là,* & non pas, *tres-prochain,* ny, *tres voiſin.* Où il faut remarquer, que, *fort,* qui eſt une marque de ſuperlatif, ne ſe joint non plus à *prochain* & *voiſin,* que, *plus,* & *tres,* car on ne dira pas, *je ſuis fort prochain,* ny, *fort voiſin.* Le peuple dit abuſivement, *c'eſt mon plus prochain voiſin,* mais il faut dire, *c'eſt mon plus proche voiſin.*

NOTE.

Cette remarque eſt fort juſte. *Plus prochain,* & *plus voiſin,* ne ſe diſent point, & Malherbe

dans l'exemple que M. Menage rapporte écriroit aujourd'huy, *les Meurtriers ſortirent de la ville par la porte qui ſe trouva la plus proche*, & non pas, *qui ſe trouva la plus prochaine*. M. Chapelain ne demeure point d'accord que la particule *fort* ne ſe puiſſe joindre à, *voiſin*. Il veut que ce ſoit fort bien parler que de dire, *Nous ſommes fort voiſins, nos terres, nos maiſons ſont fort voiſines*. Je ſuis de ſon ſentiment,

Proches, pour *parens*.

PReſque tout le monde le dit, comme, *je ſuis abandonné de mes proches, tous mes proches y conſentent*, mais quelques-uns font difficulté d'en uſer. Je me ſouviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit ſouffrir, en quoy il eſt ſuivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre ſexe.

NOTE.

Ie croy que c'eſt pouſſer trop loin le ſcrupule que de faire difficulté de dire, *Je ſuis abandonné de mes proches*. M. Chapelain trouve cette façon de parler fort bonne. Il me ſemble qu'elle n'a rien qui la doive faire condamner.

Y, pour *luy*.

EXemple, *j'ay remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les luy donne*,

C'eſt une faute toute commune parmy nos Courtiſans. D'autres diſent, *afin qu'il luy donne*, ſans dire, *les*, comme nous l'avons déja remarqué.

NOTE.

J'ay oüi faire une obſervation ſur le relatif *luy*, c'eſt qu'on ne s'en ſert jamais que pour l'appliquer à l'homme. Ainſi on ne dit point en parlant d'un cheval, *Il eſt fougueux, ne vous approchez pas de luy*, il faut dire, *ne vous en approchez pas*. De meſme. *Ce Cheval paroiſt rebours, ſi j'avois à me ſauver, je ne me fierois pas à luy*, il faut dire. *Je ne m'y fierois pas*. La meſme choſe eſt à obſerver dans les autres cas, comme, *Ce cheval fait tout ce qu'on veut dés qu'on eſt ſur luy, je n'en ay jamais veu un plus fier que luy*, on doit dire ſimplement *dés qu'on eſt deſſus, je n'en ay jamais veu un plus fier*. On ſe ſert fort bien de ce relatif *luy*, en parlant d'un cheval, & de toutes ſortes de choſes; pourveu que *luy*, ſoit mis pour le datif, *à luy*, comme, *On luy a donné de l'éperon, On luy mit une aigrette ſur la teſte* Ce n'eſt point mon ſentiment particulier que je rapporte; c'eſt ce j'ay entendu dire à de fort habiles gens.

Y, devant EN, & non pas aprés.

IL faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on diſoit anciennement.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menez-y moy*, & non pas, *menez-m'y*, & au ſingulier auſſi, *me-*

menes-y moy, & non pas, *mene m'y*; & cela à cauſe du mauvais & ridicule ſon que fait, *menez-m'y*, &, *mene-m'y*; car on dit bien, *menez-nous-y*, qui eſt la même conſtruction, & le même ordre des paroles, &, *menez-les-y*, auſſi, parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas ſi grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, &, *menez-l'y*, à cauſe que la lettre, *l*, ne ſonne pas ſi mal en cét endroit que l'*m*. Outre que, *m'y*, de ſoy a un mauvais ſon. De même, on dit, *envoyez-y moy*, & non pas, *envoyez-m'y*, *portez-y moy*, & non, *portez-m'y*, mais oüy bien, *envoyez-nous-y*, *envoyez-l'y*, *portez-nous-y*, *portez-l'y*. Cela ſe dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'écrire, que dans un ſtile fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque détour. Je ferois venir à propos de dire, *là*, pour, *y*, comme, *portez-moy là*, *envoyez-moy là*.

TOUT, *adverbe*.

C'Eſt une faute que preſque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple, il faut dire, *ils ſont tout étonnez*, & non pas, *tous éton-*

nez, parce que *tout* en cét endroit n'eſt pas un nom, mais un adverbe, & par conſequent indeclinable, qui veut dire, *tout-à-fait*, *omnino*, en Latin. *Ils ſont tout autres que vous ne les avez veus*, & non pas, *tous autres*. *Ils crient tout d'une voix*, c'eſt comme il faut parler & écrire Grammaticalement, mais on ne laiſſe pas de dire oratoirement, *tous d'une voix*, & il eſt plus élegant à cauſe de la figure que fait l'antitheſe de, *tous*, &, *d'une voix*. Ce n'eſt pas encore qu'on ne puiſſe dire, *tous étonnez*, quand on veut dire que, *tous le ſont*; mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui ſe joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes paſſifs, comme, *ils ſont tout ſales*, *ils ſont tout rompus*.

Mais cela n'a lieu qu'au genre maſculin, car au feminin, il faut dire, *toutes*, *elles ſont toutes étonnées*, *toutes éplorées*, l'adverbe, *tout*, ſe convertiſſant en nom, pour ſignifier neanmoins ce que ſignifie l'adverbe, & non pas ce que ſignifie le nom. Car, quand on dit; *elles ſont toutes ſales*, *elles ſont toutes rompuës*, *toutes*, veut dire, *tout-à-fait*, *entierement*, comme qui diroit, *elles ſont tout-*

à-fait ſales, tout-à-fait rompuës. La bizarrerie de l'Uſage a fait cette difference, ſans raiſon, entre le maſculin, & le feminin.

Il y a pourtant une exception en cette regle du genre feminin. C'eſt qu'avec, *autres*, feminin, il faut dire, *tout*, & non pas, *toutes*. Exemple, *les dernieres figues que vous m'envoyaſtes eſtoient tout autres que les premieres*, & non pas, *eſtoient toutes autres*. Mais ce n'eſt qu'au pluriel, car au ſingulier il faut dire, *toute*, comme, *j'ay vû l'étoffe que vous dites, elle eſt toute autre que celle-cy*. Je n'ay remarqué que ce ſeul mot qui ſoit excepté de la Regle, car par tout ailleurs, & au ſingulier & au pluriel, il faut que, *tout*, adverbe, ſe change en l'adjectif, *toute*, & *toutes*, quand il eſt avec un adjectif feminin, *elle eſt toute telle qu'elle eſtoit, elles ſont toutes telles que vous les avez veuës.*

NOTE.

M. Menage ſoûtient qu'on peut fort bien dire, *Ils ſont tous étonnez*, ce qui plaiſt moins à beaucoup de perſonnes, que *tout étonnez*, quoy qu'il faille dire au feminin, *elles ſont toutes étonnées*. L'endroit qu'il cite de Monſieur de Balzac qui a ſuivy M de Vaugelas, en diſant, *Aprés dix mois tout entiers de delais & de*

remiſes, ſemble moins juſte que, *aprés dix mois tous entiers.* Il croit, & d'autres ſont de ſon ſentiment, qu'on peut auſſi fort bien dire, dans l'exemple de l'étoffe, *elle eſt tout autre que celle-cy*, *tout*, eſtant adverbe en cet endroit, & ſignifiant, *tout-à fait.* Il eſt hors de doute, que dans l'exemple qu'il donne contre ce que dit M. de Vaugelas, que par tout ailleurs, qu'avec *autres*, il faut que *tout*, adverbe, ſe change en l'adjectif, *toute*, &, *toutes*, quand il eſt avec un adjectif feminin, on doit dire, *elles ſont tout auſſi fraîches*, & non pas, *toutes auſſi fraîches*, mais c'eſt parce que le mot, *auſſi*, eſt entre, *tout*, &, *fraîches*, car, s'il n'y eſtoit pas, il eſt certain qu'on diroit, *elles ſont toutes fraîches*, & non pas, *elles ſont tout fraîches*, de même qu'on dit, *elles ſont toutes ſemblables.* M. Menage ajoûte, que *tout*, ſe met encore fort bien en cet exemple, *elles ſeront tout étonnées que telle choſe arrivera*, quoy qu'en cet endroit, *tout*, ſoit joint à un participe feminin.

Vinrent, & *Vindrent*.

TOus deux ſont bons, mais, *vinrent*, eſt beaucoup meilleur & plus uſité. M. Coëffeteau dit toûjours, *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindrent.* Toute la Cour & tous les Autheurs modernes diſent, *vinrent*, comme plus doux. De même en ſes compoſez, & autres verbes de cette nature, *revinrent*, *devinrent*, *ſouvinrent*, & leurs ſemblables,

plus élegamment, que, *revindrent*, *devindrent*, *ſouvindrent*, *&c.* L'on dit auſſi, *tinrent*, plûtoſt que, *tindrent*, qui neanmoins eſt bon ; *ſoûtinrent*, *maintinrent*, plûtoſt que, *ſoûtindrent*, & *maintindrent*.

NOTE.

Il n'y a plus au ourd'huy que, *vinrent*, qui ſoit en uſage. On dit de même, *revinrent*, *devinrent*, *tinrent* *ſoûtinrent*, *maintinrent*, *ſe ſouvinrent*, & plus du tout, *dévindrent*, *tindrent*, *ſoûtindrent*, &c.

Print, *prindrent*, *prinrent*.

TOus trois ne valent rien, ils ont eſté bons autrefois, & M. de Malherbe en uſe toûjours, *Et d'elle prindrent le flambeau, dont ils deſolerent leur terre*, *&c.* Mais aujourd'huy l'on dit ſeulement, *prit*, & *prirent*, qui ſont bien plus doux.

NOTE.

On diſoit autrefois. *Il aprint*, & quelques-uns l'écrivent encore en Province. C'eſt une grande faute : Il faut toûjours dire, *il aprit* Il en eſt auſſi qui diſent, *tins*, pour, *tenu*, au participe du verbe, *tenir*, *après qu'il luy eut tins ce diſcours* C'eſt une faute auſſi lourde que de dire, *il print*, *il aprint*.

Quand la diphtongue OI, doit eſtre prononcée comme elle eſt écrite, ou bien en AI.

A La Cour on prononce beaucoup de mots écrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils eſtoient écrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere eſt incomparablement plus douce & plus délicate. A mon gré, c'eſt une des beautez de noſtre Langue, à l'oüyr parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*. *Je faiſais*, prononcé comme il vient d'eſtre écrit, combien a-t-il plus de grace que, *je faiſois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que pluſieurs en abuſent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne ſera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens diſent, *mains*, pour dire, *moins*, & par conſequent, *neantmains*, pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire, *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui eſt inſupportable.

Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les monosyllabes on doit prononcer, *oi*, & non pas *ai*, comme, *moins*, avec son composé, *neanmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *soy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, dont le nombre est grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme, *froid*, *crois*, *droit*, *soyent*, *soit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *saient*, *sait*; si ce n'est quand on dit, *soit*, pour approuver quelque chose, car alors il faut dire, *soit*, & non pas *sait*, & quand il signifie *sive*: par exemple, on dira, *soit que cela sait ou non*, en prononçant ces deux, *soit*, de la façon qu'ils viennent d'estre écrits. Dans tous les mots terminez en, *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, *&c.* sans exception, on prononce toûjours, *oi*, & jamais, *ai*.

On prononce toûjours aussi, *oi*, & non pas, *ai*, aux trois personnes du singulier present de l'indicatif des verbes qui se terminent en *çois*, comme, *je conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais, *je conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantost on prononce, *oi*, & tantost, *ai*, aux syllabes qui ne sont pas à la fin

des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *foire*, *&c.* & non pas, *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui seroit une prononciation bien ridicule; & l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craiſtre*, *accraiſtre*, *connaiſtre*, *paraiſtre*, *&c.* pour *croire*, *accroiſtre*, *croyance*, *&c.* Quelques-uns diſent, *veage*, pour, *voyage*, mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus que *Reaume*, pour *Royaume*. On peut neantmoins aſſurer, que preſque par tout, *oi*, ne finiſſant pas le mot, ſe prononce en, *oi*, & non pas en *ai*. Ainſi il faut dire, *avoine*, avec toute la Cour, & non pas, *aveine*, avec tout Paris.

Le grand uſage donc de la diphtongue, *ai*, pour, *oi*, c'eſt au ſingulier du preterit imparfait de l'indicatif, *je faiſais*, *tu faiſais*, *il faiſait*, pour, *je faiſois*, *tu faiſois*, *il faiſoit*. *J'eſtais*, *j'avais*, *j'allais*, en toutes les trois perſonnes de meſme, & en la troiſiéme perſonne du pluriel, *ils faiſaient*. Cette Regle eſt ſans exception. L'*ai*, ſe prononce encore pour *oi*, aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il connaiſt*, pour, *je connois*, *tu connois*, *il connoiſt*. Mais ce n'eſt qu'en certains mots, qui ſont en

fort petit nombre ; car les verbes qui ſont compoſez d'un verbe monoſyllabe, comme, *je prévois*, *je revois*, *j'entrevois*, *j'entr-ois*, & autres ſemblables, n'y ſont pas compris, à cauſe qu'ils ſont compoſez d'un verbe ſimple monoſyllabe, *vois*, & *ois*, dont la dyphtongue ſe prononce en *oi*, & non pas en *ai*.

Ai, ſe prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationnaux, & Provinciaux, ou des habitans des Villes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, *&c.* pour *François*, *Anglois*, *Holandois*, *Milanois*, *&c.* On dit pourtant, *Genois*, *Suedois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suedais*, ny *Liegeais*, Il ſe prononce auſſi à l'optatif & au ſubjonctif en toutes les trois perſonnes du ſingulier, comme, *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait*, pour, *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troiſiéme du pluriel, *ils voudraient*; & ainſi des autres, dont le nombre eſt infini.

NOTE.

M. Chapelain a remarqué icy ſur le mot *'Avoine*, que M. Patru vouloit que la prononciation, *d'Aveine*, fuſt abuſive, & que celle d'*A-*

voine, fuſt la veritable. M Ménage pretend, qu'on peut dire, indifferemment, *Avoine*, &, *aveine*, avec M. de Balſac, qui s'eſt ſervy de l'un & de l'autre. Il ajoûte, que quoy que tous deux luy ſemblent bons, il croit pourtant qu'*avoine*, eſt le meilleur dans le diſcours familier, & que dans les compoſitions relevées, & particulierement en vers, il diroit plûtoſt, *aveine*, qu'*avoine*.

Le verbe Sçavoir, ſuivi d'un infinitif.

EXemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il ſçavoit avoir paſſé la riviere; Il fit du bien à tous ceux qu'il ſçavoit avoir aimé ſon fils.* Cette façon de parler, & pluſieurs autres ſemblables, ſont fort en uſage, parce qu'elles ſont fort commodes, & qu'elles abregent l'expreſſion; outre qu'elles ôtent la rudeſſe qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il ſçavoit qui avoient paſſé la riviere, qu'il ſçavoit qui avoient aimé ſon fils*; car ce ſont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, je ne voudrois jamais me ſervir de la derniere, & rarement de l'autre, non pas que je la croye mauvaiſe, puis que tous nos

meilleurs Auteurs s'en ſervent, qui me doivent ôter tout ſcrupule, & me donner la loi; mais parce que je ſçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates; & de fait, je ſens bien qu'il y a quelque choſe de rude en cette conſtruction. Je tâcherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

NOTE.

Il y a d'autres verbes ſuivis d'un infinitif, qui ſont des conſtructions receuës, comme, *Il conſultoit ceux qu'il croyoit avoir le plus d'exper ence du monde.* Cela eſt plus doux que de dire, *Il conſultoit ceux qu'il croyoit qui euſſent le plus d'experience du monde.* Il n'y a que l'oreille à conſulter ſur ces ſortes d'expreſſions; quand elle n'eſt point contente, il faut prendre un autre tour.

Des vers dans la proſe.

J'Entens que la proſe meſme faſſe un vers, & non pas que dans la proſe on meſle des vers. Exemple, *qui ſe peut aſſeurer d'une perſeverance?* Je dis qu'une periode en proſe, qui commence ou finit ainſi, ou avec cette meſme meſure, eſt vicieuſe. Il faut éviter les vers dans la proſe autant qu'il ſe peut, ſur tout les

les vers Alexandrins, & les vers communs, mais particulierement les Alexandrins, comme eſt celuy dont j'ay donné un exemple, parce que leur meſure ſent plus le vers, que celle des vers communs, & que marchant, s'il faut ainſi dire, avec plus de train, & plus de pompe que les autres, ils ſe font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achevent la periode, & qu'ils font un ſens complet. Que s'il y a deux vers de ſuite, dont le ſens ſoit parfait en chaque vers, c'eſt bien encore pis, & ſi ces deux vers finiſſent, l'un par une rime maſculine, & l'autre par une feminine, le defaut en eſt encore plus grand, parce que cela ſent davantage ſa Poëſie, & eſt plus remarquable, ces deux vers eſtant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe: *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ny de le deſirer avecque paſſion, ny de le rechercher avecque diligence.* S'il eult fait, *avec*, de deux ſyllabes aux deux vers, au lieu qu'il l'a fait de trois, ayant toûjours accoûtumé d'écrire, *avecque*, de trois ſyllabes en proſe, il euſt rompu la me-

ſure, qui rend ces deux membres de periode vicieux. Que ſi le ſens ne commence, ny ne finit avec le vers, il n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce ſoit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs où tombe d'ordinaire la jeuneſſe*, Otez-en le commencement & la fin, ce ſera un vers, *évité les malheurs où tombe d'ordinaire*, mais avec ce qui va devant & aprés, il ne paroiſt point que c'en ſoit un. Auſſi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que celuy-cy n'a pas, car pour les autres, ce ſeroit un ſcrupule ſans raiſon, de n'en oſer faire en proſe, puis qu'auſſi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Ecrivains, anciens & modernes, en font pluſieurs, meſmes avec la cadence, & pourvû que cela n'arrive pas ſouvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir toûjours éviter, cette contrainte empeſcheroit de dire beaucoup de choſes de la façon qu'elles doivent eſtre dites, & ruïneroit la naïveté, à qui j'oſerois donner la premiere place parmy toutes les perfections du ſtile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'eſt point un vice, qu'un vers dans la proſe, encore qu'il faſſe un ſens complet, & qu'il finiſſe en cadence, pourveu qu'il ne ſoit point compoſé de mots ſpecieux & magnifiques, & qui ſentent la Poëſie; mais je ne ſuis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers compoſé de paroles ſimples & communes, eſt beaucoup moins vicieux. Tacite a eſté repris d'avoir commencé ſon Ouvrage par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, quoy qu'il n'ait rien du vers que la meſure, & encore bien raboteuſe; & l'on n'a pas meſme pardonné à Tite-Live l'Hemiſtiche, par où il commence auſſi, *Facturus-ne operæ pretium ſim?*

J'ay dit que les vers communs ſont moins vicieux en proſe, que les Alexandrins, & il eſt vray, parce qu'ils reſſentent moins le vers. Et je m'étonne de l'opinion contraire de Ronſard, qui dit, qu'il a voulu compoſer ſa Franciade en vers communs, parce qu'ils ſentent moins la proſe que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui eſt en cela le ſouverain Juge, le condamne, la raiſon fait auſſi contre luy, en ce que les

quatre premieres ſyllabes du vers commun, à la fin deſquelles ſe fait la ceſure, ſe rencontrent ſans comparaiſon plus ſouvent parmy la proſe, que les ſix premieres ſyllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, eſtant plus aiſé de trouver quatre ſyllabes ajuſtées, que d'en trouver ſix.

Quant aux petits vers, ils ne paroiſſent preſque point parmy la proſe, ſi ce n'eſt qu'il y en ait deux de ſuite de meſme meſure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer, qu'aprés un ſi rude combat*; que ſi vous en ajoûtez encore un, ou deux, *ils fiſſent encore deſſein d'attaquer nos retranchemens*, cela eſt tres-vicieux, & il peut ſouvent arriver, qu'au moins il y en aura deux de meſme meſure.

Il faut prendre garde auſſi, qu'il n'y ait pluſieurs membres d'une periode de ſuite, tous d'une meſure, car encore qu'ils n'ayent pas la meſure d'aucune ſorte de vers, ils ne laiſſent pas d'offenſer l'oreille quand elle eſt tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'aprés un ſi furieux combat, ils euſſent encore fait deſſein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode eſt compoſée de quatre pieces, qui ſont toutes de

neuf ſyllabes, & qui ayant une meſme cheute, peuvent déplaire à l'oreille ſans qu'elle ſçache pourquoy. Neantmoins c'eſt une merveille quand cela ſe rencontre, & encore, en ce cas-là, il ne s'en faut gueres mettre en peine, à cauſe qu'il n'y a preſque perſonne qui s'en apperçoive, & que ce ſeroit ſe donner une cruelle geſne pour rien. Mais lors que ce ſont des vers de meſme meſure, ce ſeroit un grand defaut de ne la pas rompre, ſur tout, s'il y a plus de deux vers de ſuite, comme il ſe voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

NOTE.

Non ſeulement il faut éviter les vers dans la proſe, mais on devroit prendre garde à ne commencer & à ne finir jamais une periode par une moitié de vers. *Les plus grands Orateurs ont accoûtumé de negliger*, n'eſt pas un commencement de periode ſi doux à l'oreille que *les plus grands Autheurs ont accoûtumé de negliger*, parce que ces ſix premieres ſyllabes, *les plus grands Orateurs*, font attendre un vers. Ainſi on ne finit pas ſi bien une periode par ces mots, *On luy donnoit à l'envy mille loüanges, & on ne pouvoit aſſez admirer en luy un ſi rare talent*, que par ceux cy, *un ſi merveilleux talent*, qui ayant une ſyllabe de plus, rompent la meſure du demy vers. Il eſt certain que

la proſe, pour ſatisfaire l'oreille, doit avoir ſes cadences & ſes meſures, comme la poëſie. Il eſt bon meſme de faire que les membres d'une periode ſe terminent les uns par un feminin, & les autres par un maſculin. Ainſi cette periode, *comme il avoit infiniment de l'eſprit, rien ne ſurprenoit ſon diſcernement, & ce qu'une affaire avoit de plus épineux, eſtoit incapable de l'embaraſſer*, ne flate pas tant l'oreille que ſi on diſoit, *comme il avoit de grandes lumieres, rien ne ſurprenoit ſon diſcernement, & les affaires les plus épineuſes eſtoient incapables de l'embaraſſer*, parce que ces mots, *lumieres*, & *epineuſes*, ont des cheutes feminines qui font une agreable diverſité avec les mots, *diſcernement*, &, *embaraſſer*, dont la terminaiſon eſt maſculine. Ce n'eſt pas qu'il ſe faille aſſujettir à cette diverſité, ce ſeroit une trop grande geſne, mais quand on peut obſerver cet ordre ſans y perdre trop de temps, il ne gâte rien On a remarqué que les periodes où il y a quelque repos à la cinquiéme, à la ſeptiéme, ou à la neuviéme ſyllabe, coulent plus doucement que celles où le repos ſe trouve à la ſixiéme, ou à la huitiéme, parce que s'il eſt à la ſixiéme, c'eſt une moitié de vers, & s'il eſt à la huitiéme, c'eſt un vers entier. On le peut connoître par l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas.

On ne pouvoit s'imaginer,
Qu'aprés un ſi rude combat.

Ce ſont là deux petits vers qui ſe feroient bien plus remarquer, ſi le ſecond eſtoit un vers feminin, & qu'il y euſt,

On ne pouvoit s'imaginer,
Combien ce vaillant Capitaine.

Aprés tout, ne seroit-il pas plus doux de dire dans cet exemple, *On ne pouvoit croire qu'aprés un combat si rude?*

Paralele.

CE mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre, selon que les Geometres le definissent, on ne le met gueres tout seul, que l'on ne die *ligne*, en mesme temps, *une ligne parallele, deux lignes paralleles*, & alors il est adjectif, comme il se void clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, & si je ne me trompe, sans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il estoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose, que, *comparaison:* l'autre, qu'au propre on l'écrit, *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, & au figuré il change d'orthographe, & s'écrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Usage. *Le paralelle d'Alexandre, & de Cesar; faire le paralelle, ou un paralelle de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence, que cét abus d'écrire, *paralelle*, avec les *l*, ainſi tranſpoſées, eſt venu de ce que tous nos noms, ſubſtantifs, ou adjectifs, terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais ſimple, comme, *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, *&c.* Car, pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e*, & l'*l*, ils ne ſont pas de ce nombre, ny de cette nature, comme, *greſle*, adjectif & ſubſtantif, *freſle* ou *fraiſle*. Je ne parle que des noms où l'*l* eſt entre deux *e*, à la fin du mot; & je ne parle point des verbes non plus, car il y en a qui finiſſent avec une *l* ſeule, comme, *cele*, *decele*, *revele*. Cependant, les Doctes accuſeront d'ignorance ceux qui écriront *paralelle* ainſi, comme ſi l'on ne ſçavoit pas qu'en Grec ἄλληλον, d'où il vient, diſpoſe les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſouvenir, que l'Uſage ne s'attache point aux ethymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaiſt. D'aller au contraire, ce ſeroit vouloir monſtrer que l'on ne ſçait pas ſa Langue maternelle, mais que l'on ſçait la Grecque; & il eſt ſans comparaiſon plus honteux d'ignorer l'une

que

que l'autre. Ajoûtez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'écarte bien davantage de leur origine. Meſme ce mot ἄλληλον, n'a qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere ſyllabe, quoy que les Etymologiſtes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλοι ἀλλῳ, *aliud alii*, comme qui diroit, une choſe qui a du rapport à une autre changeant l'α, en ν, dans la compoſition, & oſtant un λ, pour rendre le mot plus doux.

NOTE.

Monſieur Meſnage dit que *Paralelle* eſt un mot Grec, qui ſignifie ce qui a rapport à quelque choſe; que quand on dit au maſculin *le Paralelle d'Alexandre & de Ceſar*, ce mot de *paralelle* n'eſt point employé là figurément, & qu'il eſt auſſi propre que quand on dit *deux lignes paralelles*; *le paralelle de Ceſar & d'Alexandre*, c'eſt à-dire, *la comparaiſon de Ceſar & d'Alexandre*. Il ajoûte qu'il n'eſt point vray qu'on ne diſe guere *paralelle*, adjectif, ſans y joindre le mot de *ligne*; qu'ainſi on dit *un cercle paralelle à un autre*, *une fleur paralelle à une autre*; *une muraille paralelle à une autre*; que les adjectifs devenant ſouvent ſubſtantifs, on a dit, *les paralelles d'une ſphere*, au lieu de dire, *les cercles paralelles*. Que quant à ce qui regarde l'orthographe, comme il n'y a point

de difference dans la prononciation de ce mot lors qu'il eſt adjectif & lors qu'il eſt ſubſtantif, il ne doit point y en avoir auſſi dans l'écriture : que ceux qui ſuivent l'etymologie dans l'orthographe plûtoſt que la prononciation, écrivent toûjours *parallele* en l'une & en l'autre de ces ſignifications ; qu'au contraire ceux qui ſuivent dans l'ortographe la prononciation plûtoſt que l'étymologie, écrivent toûjours *paralelle*, & qu'il croit que c'eſt ainſi qu'il le faut toûjours écrire. Il dit enſuite que ce n'eſt point un abus que de redoubler la lettre *l* dans ce mot, puis qu'on la redouble dans un nombre infiny d'autres mots, comme *querelle*, *tutelle*, *curatelle*, *chandelle*, *fidelle*, & qu'il n'eſt point vray que les mots ſubſtantifs ou adjectifs terminez en *ele* ayent tous la lettre *l* redoublée, *zele*, *Cybele*, *Philomele*, s'écrivant toûjours par une *l* ſeule. Il fait voir auſſi que Monſieur de Vaugelas n'a pas rapporté la vraye etymologie de *paralelle*.

Monſieur Chapelain remarque ainſi que Monſieur Menage, qu'il ne faut pas dire que tous les noms terminez en *ele*, ont l'*l* redoublée & jamais ſimple, comme *pucelle*, *belle*, puiſque *zele* s'écrit avec une *l* ſeule auſſi bien que *Marc-Aurele*, & que *Modelle* s'écrit des deux façons, *modelle* & *modele*. Il fait obſerver que la raiſon de l'abus de ce redoublement de *ll* à la fin de ces noms en *ele*, eſt double ; la premiere que pluſieurs noms viennent du Latin qui a deux *ll* comme *rebelle* de *rebellis*, & gardent leur origine dans le François ; la ſeconde, que toutes ces penultiémes eſtant longues (que l'*ll* double y ſoit naturelle ou non) on s'eſt laiſſé aller dans la plûpart à doubler l'*l*.

Il y a une autre obſervation à faire, c'eſt que pluſieurs mots ne prennent qu'une *l*, quoy qu'ils viennent d'autres mots où cette lettre *l* eſt double. Ainſi on écrit *Chandelier*, *Chapelain*, *fidelité* &c. avec une *l* ſeule, quoy qu'il y en ait deux dans *Chandelle*, *Chapelle*, *fidelle*.

Veſquit, veſcut.

CE preterit ſe conjugue par la plûpart de cette ſorte; *je veſquis*, *tu veſquis*, *il veſquit*, & *il veſcut*; *nous veſquiſmes*, *vous veſquiſtes*, *ils veſquirent*, & *ils veſcurent*. J'ay dit *par la plûpart*, à cauſe qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité eſt beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainſi, *je veſquis*, & *je veſcus*, *tu veſquis*, & non pas, *tu veſcus*, *il veſquit*, & *il veſcut*, *nous veſquimes*: & *veſcumes*, *vous veſcutes*, non pas *veſquiſtes*, *ils veſquirent*, & *veſcurent*.

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois perſonnes, & du ſingulier, & du pluriel, les deux ſont bons, & que l'on peut dire, *je veſquis*, & *je veſcus*, *tu veſquis*, & *tu veſcus*, & ainſi au pluriel. Tant y a que la diverſité des opi-

nions eſt ſi grande ſur ce ſujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il ſe peut, ce preterit, & de ſe ſervir de l'autre, que les Grammairiens appellent indefiny ou compoſé, *j'ay veſcu.* Il eſt vray que pour la tierce perſonne du ſingulier & du pluriel, preſque tous conviennent que l'on peut dire *veſquit*, & *veſcut*, *veſquirent*, & *veſcurent.* Monſieur de Malherbe dit, *ſurveſquit.*

Seulement on peut avertir ceux qui écrivent exactement, & qui aſpirent à la perfection, de prendre garde à employer, *veſquit*, ou *veſcut*, ſelon qu'il ſonnera mieux à l'endroit où il ſera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il veſquit & mourut Chreſtiennement*, que non pas, *il veſcut & mourut*, à cauſe de la rudeſſe de ces deux meſmes terminaiſons, comme au contraire, je voudrois dire, *il veſcut & ſortit de ce monde*, plûtoſt *qu'il veſquit & ſortit:* mais ces petites obſervations ne ſont que pour les delicats. Neanmoins puis qu'il ne coûte pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut, ce me ſemble, choiſir le meilleur, & celuy qui contente plus l'oreille.

NOTE.

Je n'entens plus dire *Vesquit* ny *survesquit*, & ceux qui ont quelque droit de decider sur ces sortes de matieres, asseurent que le preterit de *Vivre* se conjugue aujourd'huy entierement de cette sorte, *je vescus, tu vescus, il vescut, nous vescumes, vous vescutes, ils vescurent.*

Verbes dont l'infinitif se termine en IER.

CEs verbes, comme, *signifier, reconcilier, humilier, &c.* ont d'ordinaire le futur de l'optatif, & du subjonctif ou conjonctif tout semblable au present de l'indicatif. Quant au singulier, il n'y a point d'inconvenient, ny l'oreille n'est point offensée, que l'on die, *afin que je signifie, tu signifies, il signifie :* car en tous les autres verbes de cette conjugaison on dit de mesme, *afin que j'aime, tu aimes, il aime, j'enseigne, tu enseignes, &c.* mais à la premiere & à la seconde personne du pluriel, il y a un inconvenient ; c'est que l'on y ajoûte un *i*, & l'on dit, *afin que, nous aimions, que vous aimiez,* & par consequent il faut dire aussi, *afin que nous si-*

gnifiions, vous ſignifiiez, avec deux *ii.* Il eſt vray que perſonne ne l'écrit ainſi; mais on ne laiſſe pas de ſentir le defaut d'un ſecond *i*, qui y ſeroit neceſſaire. Je ſçay bien que la rencontre des deux *ii*, eſt cauſe de cela, & qu'outre le mauvais ſon, il ſeroit difficile, & comme impoſſible de prononcer, *ſignifiions, ſignifiiez*; mais voicy quelque ſorte de remede dont je me ſuis aviſé; c'eſt de faire un ſeul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *craſe*, lequel *i*, ſoit marqué d'un accent circonflexe de cette ſorte, *î*, *afin que nous nous humilions.* Cet expedient eſt bon pour l'ortographe, & c'eſt toûjours reparer en quelque façon un defaut en noſtre Langue, à quoy chacun doit contribuer; mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *craſe*, faiſant de deux ſyllabes une ſeule, rende cette ſyllabe ſeule auſſi longue que les deux; neanmoins cela ne ſe remarque point quand on la prononce. Il faut mettre auſſi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous ſignifions, vous ſignifiez*; *ſignificabamus, ſignificabatis*, pour le diſtinguer du pre-

ſent, *nous ſignifions, vous ſignifiez, ſignificamus, ſignificatis.*

NOTE.

Il eſt certain que tous les verbes dont l'infinitif ſe termine en *er*, demandent un *i* dans la derniere ſyllabe des deux premieres perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, *nous aimions, vous aimiez*; & aux deux premieres perſonnes du pluriel du ſubjonctif, *afin que nous aimions, afin que vous aimiez.* Ainſi quand il y a déja un *i* dans la penultieme du ſingulier de ces meſmes temps, comme dans *je ſignifiois, afin que tu ſignifies*, la regle veut qu'on adjoûte un ſecond *i* au pluriel, *nous ſignifiions, afin que vous ſignifiez*, ce que beaucoup de perſonnes intelligentes que j'ay conſultées, aiment mieux, que de ſe contenter de faire ce premier *i* circonflexe, en écrivant comme le propoſe Monſieur de Vaugelas, *afin que nous nous humiliõns.* Ils diſent que ſi le Lecteur trouve, *afin que nous nous humiliions*, il prononcera ce mot d'une maniere qui fera mieux ſentir les deux *ii*, qu'il ne les fera ſentir s'il n'en voit qu'un circonflexe, parce qu'il peut alors oublier que le ſecond manque. Ceux qui prennent ſoin de bien écrire ne manquent point à marquer cet *i* dans les verbes qui peuvent prendre un *y*, comme *envoyer, employer, croire, voir.* Ils écrivent, *afin que nous envoyions, afin que vous employiez, afin que nous croyions, afin que vous voyiez.*

Monſieur Chapelain avoue que Monſieur Conrart écrivoit, *afin que nous ſignifiions* avec deux *ii*, mais il ne demeure pas pourtant d'accord qu'il en faille deux. Voicy ſes termes. *Monſieur Conrart l'écrit ainſi, & principalement aux verbes où l'y eſt mis au lieu de l'i, comme* employez, ſoyez, voyiez. *Je ne l'approuve pas, quoy que la raiſon le voudroit, parce que l'uſage eſt contraire; & que cet y entre deux voyelles ſe joint à l'une & à l'autre alternativement, & ſert à faire une eſpece de diphtongue avec l'une & avec l'autre. L'expedient de Monſieur de Vaugelas ne me plaiſt pas non plus, parce que ce circonflexe ne fait que rendre la ſillabe longue, & n'opere point cette fonction de l'i mis avec la voyelle ſuivante en forme de diphtongue, comme il le fait avec la precedente aux dictions où il y a une voyelle devant l'i ou l'y, telles que ſont* playe, joye, *que quelques-uns écrivent avec un* i plaie, joie.

Je ne crois pas que Monſieur Chapelain ſoit bien fondé à alleguer l'uſage contre l'*i* employé avec l'*y*, comme dans *afin que vous voyiez*, puis qu'on ne pourroit écrire autrement ſans faire une faute. Quant au ſubjonctif du verbe *eſtre*, il faut écrire *nous ſoyons*, *vous ſoyez*, & non pas *nous ſoyions*, *vous ſoyiez*, quoy que Monſieur Chapelain ait écrit *ſoyiez*. La raiſon eſt que ce verbe n'a qu'un *i* au ſingulier, *je ſois*, *tu ſois*, & non pas un *y*, lequel *y* tient la place de deux *ii*. Ainſi en prenant l'*y* au pluriel, *afin que nous ſoyons*, *afin que vous ſoyez*, il prend un ſecond *i* qu'il n'avoit pas au ſingulier, & c'eſt comme s'il y avoit *nous ſoiions*, *vous ſoiiez*, avec deux *ii*. La même choſe n'eſt pas dans *afin*

que je voye. Ce ſingulier a déja un *y* qui vaut deux *ii*, & par conſequent il en faut ajoûter un troiſiéme au plurier, & dire *que nous voyions*, afin que ce pluriel ait un *i* que le ſingulier n'a pas.

Premier que pour *avant que.*

C'Eſt une façon de parler ancienne, dont pluſieurs ſe ſervent encore aujourd'huy en parlant, & en écrivant, mais ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, n'en uſent jamais. On ne le trouvera pas une ſeule fois dans toutes les Oeuvres de Monſieur Coëffeteau; il dit toûjours *devant que.* Nos meilleurs Eſcrivains modernes l'évitent auſſi, & au lieu de dire, *premier que je faſſe cela*, diſent, *devant*, ou *avant que je faſſe cela.*

NOTE.

On ne doit jamais écrire ny dire, *premier que je faſſe cela, premier que je parte*; il faut toûjours dire & écrire, *avant que je faſſe cela, avant que je parte.*

Voicy la remarque de Monſieur Chapelain ſur celle de Monſieur de Vaugelas. Premier, *ſignifie auſſi quelquefois* d'abord. *Bertaud*

Quand premier *je vis vos beaux yeux pour* premierement, *& alors il ſe dit abſolu-*

ment ſans que. Il faut faire cela premier, *eſt une autre ſignification.* Premier *en cette phraſe eſt mis pour* auparavant, *mais tout cela eſt vieilly.*

Se reſouvenir.

CE verbe a un certain uſage aſſez extraordinaire, qui neanmoins eſt extrêmement François & élegant; par exemple, *ſes ſoldats*, dit M. Coëffeteau, *voyant ce triſte ſpectacle*, c'eſt à dire, voyant mourir Brutus devant leurs yeux, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef.* On ſe reſouvient des choſes paſſées & éloignées, & celle-cy eſtoit toute preſente. Comment eſt-ce donc qu'il dit, *& ſe reſouvenant qu'ils n'avoient plus de Chef?* C'eſt que *ſe reſouvenant* ſe prend là trés-élegamment pour *conſiderant*, ou *ſongeant.*

NOTE.

Pluſieurs ne demeurent pas d'accord que dans l'exemple de Monſieur Coëffeteau *ſe reſouvenant* ſoit auſſi bon que *conſiderant* ou *ſongeant.* Monſieur Chapelain a écrit ſur cette phraſe. *On doute que ce ſoit bien dit, & que ce ſoit une élegance.* Ce que dit Monſieur de Vaugelas dans cette remarque, nous fait connoiſtre qu'on doit employer *ſe reſouvenir* lors qu'on par-

le des choſes qui ſont éloignées, & que le temps ſemble avoir effacées de noſtre eſprit, & qu'il faut dire *ſe ſouvenir* en parlant des choſes qu'on peut encore appeller preſentes. Cependant, la plûpart employent indifferemment l'un & l'autre verbe, & meſme plûtoſt *ſe reſouvenir* que *ſe ſouvenir* Ils diſent, par exemple, *lors qu'il fut à trente pas de chez luy, il ſe reſouvint qu'il avoit oublié un papier dans ſon cabinet.* Je croy qu'il eſt beaucoup mieux de dire *il ſe ſouvint.* Monſieur de Vaugelas dit luy-meſme dans ſa remarque ſur le mot *parallele, il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſouvenir que l'uſage* &c. Il ſemble qu'il auroit ſuffy de dire *ſe ſouvenir.*

Ortographe, Ortographier.

QUoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous diſons pourtant *orthographe*, & quoy que nous diſions *orthographe*, nous ne laiſſons pas de dire *orthographier*, & non pas *orthographer.* Au reſte, *orthographe*, eſt feminin, *une bonne orthographe.* Quelques-uns écrivent la derniere ſyllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philoſophe*, & *Philoſofe*; mais je voudrois toûjours écrire *orthographe*, & *Philoſophe*, avec *ph.*

Netteté de construction.

LOrs qu'en deux membres d'une periode qui sont joints par la conjonction *&*, le premier membre finit par un nom, qui est à l'accusatif, & l'autre membre commence par un autre nom, qui est au nominatif, on croit d'abord que le nom, qui suit la conjonction, est au mesme cas que celuy qui le precede, parce que le nominatif & l'accusatif sont toûjours semblables, & ainsi l'on est trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui l'écrit. Un exemple le va faire voir clairement. *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé sa vertu, & son bonheur n'a jamais eu de pareil.* Je dis que ce n'est pas écrire nettement, que d'écrire comme cela, *a égalé sa vertu, & son bonheur, &c.* parce que *sa vertu* est accusatif, regy par le verbe *a égalé* & *son bonheur* est nominatif & le commencement d'une autre construction, & de l'autre membre de la periode. Neanmoins, il semble qu'estant joints par la conjonctive, *&*, ils aillent ensemble, ce qui n'est pas,

comme il ſe voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle cela *une conſtruction louche*, parce qu'elle ſemble regarder d'un coſté, & elle regarde de l'autre. Pluſieurs excellens Eſcrivains ne ſont pas exempts de cette faute. Il ne me ſouvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau; je ſçay bien qu'il y aura aſſez de gens, qui nommeront cecy un ſcrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le ſens, & ne permet pas d'en douter; mais toûjours ils ne peuvent pas nier que le Lecteur & l'Auditeur n'y ſoient trompez d'abord, & quoy qu'ils ne le ſoient pas long-temps, il eſt certain qu'ils ne ſont pas bien aiſes de l'avoir eſté, & que naturellement on n'aime pas à ſe méprendre; enfin c'eſt une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle ſoit, s'il eſt vray qu'il faille toûjours faire les choſes de la façon la plus parfaite qu'il ſe peut, ſur tout, lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expreſſion.

Perſecuter.

CE mot eſt mal prononcé par une infinité de gens, qui diſent *perzecuter*, comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *z*. Il faut prononcer *perſecuter*, comme s'il eſtoit écrit avec un *c*, *percecuter*, tout de meſme que *perſeverer*; ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement ſans exception, qui commencent par *per*, & ont une *s*, aprés, ſuivie d'une voyelle, ſe prononcent ainſi, c'eſt à dire comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Perſan*, *Perſe*, *perſeverer*, *perſil*, *perſiſter*, *perſonne*, *perſonnage*, *perſuader*.

NOTE.

Ce ne ſont point ſeulement les mots qui commencent par *per* & ont une *s* aprés, ſuivie d'une voyelle, qui ſe prononcent comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*. Toutes les fois que l'*s* eſt precedée d'une conſone, elle ſe prononce devant une voyelle, comme ſi c'étoit un *c*, *conſiderer*, *penſer*, *inſiſter*. Cette regle eſt generale. La lettre *s*, n'a le ſon du *z* que quand elle eſt entre deux voyelles, *oſer reſiſter*, comme s'il y avoit *ozer*, *reziſter*. Cette autre regle qui eſt auſſi generale, ne ſoufre d'ex-

ception que dans les mots ou les verbes, qui ſont compoſez, & dont les ſimples commencent par une *s*. Ainſi on prononce l'*s* dans *preſeance*, *reſaiſir*, *ſe reſouvenir*, &c. comme on la prononce dans *ſeance*, *ſaiſir*, *ſe ſouvenir*, quoy que l'*s* ſoit entre deux voyelles. Il eſt vray que pour marquer que dans ces ſortes de mots, il faut prononcer l'*s* comme s'il y avoit un *c*, & non pas un *z*, beaucoup y employent une double *ſſ*, & écrivent *preſſeance*, *reſſaiſir*, *ſe reſſouvenir* Cependant, Monſieur de Vaugelas écrit *ſe reſouvenir* avec une ſeule *ſ*, & je croy que c'eſt ainſi qu'il faut l'écrire, auſſi bien que *preſeance* & *reſaiſir*. Ce qui eſt cauſe que dans ces mots, & dans pluſieurs autres, on ne prononce pas l'*ſ* entre deux voyelles, comme s'il y avoit un *z*, c'eſt que l'oreille eſt accoûtumée à entendre prononcer les ſimples, *ſeance*, *ſaiſir*, *ſouvenir*, où l'*ſ* a un ſon fort, ainſi que dans tous les mots que cette lettre commence, tels que *ſilence*, *ſerieux*, *ſeconder*, & ainſi l'*ſ* garde dans le compoſé le meſme ſon qu'elle a dans le ſimple. Si dans quantité de verbes, compoſez des particules *pré* & *re*, on prononce l'*ſ* comme ſi c'étoit un *z*, *reſerver*, *preſumer*, *reſiſter*, c'eſt parce que ces verbes, tout compoſez qu'ils ſont, n'ont point de ſimples qui ſoient en uſage : car ſi on diſoit *ſerver*, *ſumer*, *ſiſter*, il eſt certain qu'on prononceroit l'*ſ* avec un ſon fort dans *reſerver*, *preſumer* & *reſiſter*, de meſme qu'on le prononce dans *conſerver*, *conſumer*, & *inſiſter*. L'oreille y ſeroit accouſtumée, comme elle l'eſt à entendre prononcer *reſource*, *reſaiſir*, avec un ſon fort dans l'*ſ*, à cauſe des ſimples *ſource* & *ſaiſir* qui ſont

en uſage. Je ne trouve qu'un verbe compoſé où l'on prononce l'ſ comme ſi c'étoit un z, quoy que ſon ſimple ſoit en uſage, & qu'il commence par une ſ, dont le ſon eſt fort; c'eſt le verbe *reſoudre*, employé pour *ſoudre*. On dit *reſoudre une queſtion*, comme s'il y avoit *rezoudre* avec un z; cependant c'eſt un compoſé de *ſoudre* Cela vient peut-eſtre de ce que *reſoudre* dans la ſignification de *prendre reſolution* ſe dit fort ſouvent, & que ce verbe dans cette ſignification n'ayant point de ſimple, on y doit prononcer l'ſ comme dans *reſiſter*, ce qui fait donner à *reſoudre* compoſé de *ſoudre*, la meſme prononciation.

Lors.

LOrs, avec un genitif, par exemple, *lors de ſon élection*, pour dire *quand il fuſt élû*, n'eſt gueres bon, ou du moins gueres élegant; pluſieurs neanmoins le diſent & l'écrivent, parce qu'il abrege ſouvent un grand tour qu'il faudroit prendre ſans cela.

NOTE.

Lors de ſon élection, *lors de ſon mariage*: ſont des manieres de parler encore moins bonnes preſentement qu'elles ne l'eſtoient du temps de Monſieur de Vaugelas. Monſieur Menage les trouve pourtant tres-Françoiſes, quoy qu'un peu vieilles. Monſieur de la Mote le Vayer eſt

de

de ſon ſentiment Ce ſont deux grands Maîtres ſur la Langue. Monſieur Chapelain appelle *lors de ſon élection*, phraſe palatiale contre le bon ſtile.

Lequel, Laquelle.

CEs pronoms au nominatif, tant ſingulier, que pluriel, ſont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit plûtoſt ſe ſervir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une meſme periode, comme il a eſté dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul ſcrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel*, (quand je dis *lequel*, j'entends *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms ſubſtantifs, dont l'un eſt d'un genre, & l'autre d'un autre, alors ſi le pronom relatif ne ſe rapporte pas au plus proche ſubſtantif, mais au plus éloigné, il ne faut pas à cauſe de l'équivoque ſe ſervir de *qui*, parce qu'il eſt du genre commun, & que l'on ne ſçauroit auquel il ſe rapporteroit, mais il faut uſer de l'autre relatif, *lequel*. Exemple, *C'eſt*

un effet de la divine Providence, qui eſt conforme à ce qui nous a eſté predit. Je dis que ce premier, *qui*, ſe rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neanmoins comme de ſa nature il ſe rapporte au plus proche, on auroit ſujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas; c'eſt pourquoy au lieu de *qui*, il faut toûjours mettre *lequel*, & dire, *c'eſt un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On ſe ſert auſſi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration conſiderable; par exemple, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, eſt beaucoup plus fort, que ne ſeroit *qui*, & j'ay remarqué que meſmes à la Cour, où il ſemble que *lequel*, ne devroit pas eſtre ſi bien receu, on en uſe d'ordinaire en de ſemblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque choſe, ne die, par exemple, *c'eſtoit un homme lequel, &c. c'eſtoit une femme, laquelle, &c.* plûtoſt que *qui* & de meſme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle ru-

desse à en user, si ce n'est lors que l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont*, au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accusatif, & ainsi du feminin, & du pluriel; car alors ce seroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que nostre langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas, & en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les éclaircir; & afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courier exprés, au retour duquel je verray, &c.* Il faut necessairement dire *duquel* en ce lieu-là, & non pas *de qui*; & de mesme au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en consideration de laquelle*, & non pas *de qui, il n'y a rien que je ne vouluſſe faire.* Au pluriel, c'est tout de mesme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, *c'est un heureux succés auquel je n'ay contribué que de mes vœux*, & non pas *à qui je n'ay contribué*, ny *à quoy je n'ay contribué*; quoy que quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'*auquel*; ainsi du feminin, & du pluriel. A l'accusatif, *c'est un ſu-*

jet ſur lequel on peut dire beaucoup de choſes, & jamais *ſur qui*. Quelques-uns diſent, *ſur quoy*, mais *ſur lequel* eſt beaucoup meilleur; de meſmes au feminin, & au pluriel. A l'ablatif on en uſe rarement, parce que l'on ſe ſert en tout nombre & en tout genre, de la commode particule *dont*, comme par exemple, on dira, *c'eſt un importun, dont*, & non pas *duquel; j'ay bien eu de la peine à me deffaire; c'eſt une mauvaiſe affaire, dont il aura bien de la peine à ſe démeſler; ce ſont des malheurs dont il n'eſt pas exempt; ce ſont des affaires, dont il ſe tirera.* Il y a exception, quand aprés un genitif regy par un nominatif, on ne ſçauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme *c'eſt la cauſe de cet effet, dont je vous entretiendray à loiſir*; on ne ſçait ſi *dont* ſe rapporte à *la cauſe*, ou à *l'effet*; c'eſt pourquoy, ſi vous voulez qu'il ſe rapporte à la cauſe, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, de laquelle je vous entretiendray*, & ſi vous voulez qu'il ſe rapporte à l'effet, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, duquel je vous entretiendray*. Il faut donc en ſemblables occaſions, ſe ſervir du pronom *duquel*, & non pas de *dont*,

à cauſe de l'équivoque.

On ſe ſert encore du pronom *lequel*, aux ablatifs abſolus, comme j'*y ay eſté un an, pendant lequel.*

Au reſte, *qui*, pour *lequel*, ſe met en tous les cas, en tous les genres, & en tous les nombres : mais hors du nominatif, il ne ſe met jamais que pour les perſonnes, à l'excluſion des animaux, & des choſes inanimées : *quoy*, au contraire, ne ſe met jamais pour *lequel*, quand on parle des perſonnes, mais ſeulement quand il s'agit des animaux, & des choſes inanimées, & s'accommode à tous les genres, & à tous les nombres : & *que*, à l'accuſatif, ſe met pour *lequel, laquelle, leſquels, & leſquelles*, de quoy que ce ſoit que l'on parle ſans exception, & eſt indéclinable.

NOTE.

Quelque déference qu'on ait pour Monſieur de Vaugelas, on ne peut croire que dans les exemples qu'il apporte, il ſoit mieux de dire *lequel* que *qui*. *Il y avoit à Rome un grand Capitaine lequel &c. C'eſtoit un homme lequel &c. C'eſtoit une femme laquelle &c.* Tous ceux que j'ay conſultez voudroient *qui* dans ces endroits, & non pas *lequel* & *laquelle*. Monſieur

Chapelain a écrit sur cette remarque qu'il n'eſt pas trop aſſeuré que dans ces exemples on doive dire *lequel* & *laquelle*, & non pas *qui*.

Quoy que Monſieur de Vaugelas diſe encore icy, comme il a déja dit en la remarque de *Qui en certains cas*, que hors du nominatif, *qui*, ne ſe met jamais que pour les perſonnes, il l'a employé luy-meſme au datif pour relatif à *naïfveté* dans la remarque *des vers en proſe*. Voicy ſes termes. *Cette contrainte ruineroit la naïfveté à qui j'oſerois donner la premiere place parmy toutes les perfections du ſtile*. Selon ſa regle il falloit dire *à laquelle*, & cette regle eſt aſſeurément à obſerver.

Qui s'employe par interrogation pour dire *quel* & *quelle* tant au ſingulier qu'au pluriel, & il ne ſe met que pour les perſonnes, non plus que *qui* pour *lequel*, dans les cas obliques. Lors qu'on a dit, *voilà des gens*, *voilà des femmes qui vous demandent*, c'eſt parler correctement que de dire, *qui ſont-ils ? qui ſont elles ?* Mais s'il s'agit de choſes inanimées, & que l'on dite, *il court d'étranges bruits*, *j'ay pluſieurs raiſons à alleguer contre ce que vous dites*, on parlera mal en diſant *qui ſont-ils*, *qui ſont-elles ?* Il faut dire *quels ſont-ils*, *quelles ſont elles*, ou prendre quelque autre tour, ſi cela paroiſt trop rude.

Lairrois, *Lairray.*

CEtte abreviation de *lairrois*, *lairray*, en toutes les perſonnes, & en tous les nombres, pour *laiſſerois*, & *laiſſeray*, ne vaut rien, quoy qu'une

infinité de gens le disent & l'écrivent. Quelques Poëtes ont creu que les vers leur permettoient d'en user, mais ceux qui aiment la pureté du langage, le souffrent aussi peu dans la Poësie, que dans la prose. Ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonrez*, pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray*, pour *donneray*, qui sont des monstres dans la Langue.

NOTE

L'abreviation de *lairrois* & *lairray*, pour *laisserois* & *laisseray*, ne se peut souffrir en vers non plus qu'en prose. *Lairra* a esté employé d'abord dans un des plus beaux ouvrages du theatre; mais l'Autheur l'a corrigé dans les dernieres editions.

Invectiver.

INvectiver, pour *faire des invectives*, n'est pas du bel usage, & il n'est pas permis de faire des verbes à sa fantaisie, tirez & formez des substantifs; beaucoup de gens neanmoins se donnent cette authorité; mais il n'y a que les verbes, que l'usage a receus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en

cela ny regle, ny raiſon. Par exemple, on dit, *affectionner*, *ſe paſſionner*, d'*affection*, & de *paſſion*, & pluſieurs autres ſemblables; & neanmoins ſi l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occaſionner*, d'*ambition*, & d'*occaſion*, non plus que *pretexter*, pour *prendre pretexte*, & *ſe medeciner*, pour *prendre medecine*. Je ſçay bien qu'ils ſont en la bouche de la plûpart du monde; mais non pas dans les Ecrits des bons Autheurs.

NOTE.

Monſieur de la Fontaine a dit dans ſes Contes, *contre un monde de recettes il invectivoit de ſon mieux*. Ce mot me paroiſt preſentement aſſez en uſage, & je ne croy pas qu'on parle mal en diſant, *il invectiva contre les vices*. *Ambitionner* eſt un fort bon mot, & pluſieurs trouvent qu'il n'y a rien de choquant dans cette phraſe; *il pretexta ſon départ de raiſons ſi fortes, que &c.* *Se medeciner* ne ſe dit gueres.

S'immoler à la risée publique.

PLuſieurs ont repris Monſieur Coëffeteau de ce qu'il ſe ſervoit de cette façon de parler, & ne l'ont pas ſeulement condamnée comme mauvaiſe, mais

mais comme monſtrueuſe, & fort approchante de ce qu'on appelle *Galimatias*. Toute la France neanmoins ſçait bien que ce grand Perſonnage exprimoit les choſes ſi nettement, que le Galimatias n'eſtoit pas moins incompatible avec ſon eſprit, que les tenebres avec la lumiere. Mais conſiderons cette phraſe, & voyons ce qu'elle a de ſi eſtrange, qui ait obligé tant de gens à s'écrier, comme à la veuë d'un monſtre. *Immoler* n'eſt-ce pas un bon mot? *immoler*, & *ſacrifier*, *s'immoler*, & *ſe ſacrifier*, ne veulent-ils pas dire la même choſe? Peut-on pas dire *ſe ſacrifier à la cruauté des ennemis?* Et pourquoy donc ne dira-t-on pas, *ſe ſacrifier à la riſée publique*, *à la riſée du monde*, ou *de tout le monde?* Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur, la riſée du monde fait perdre l'honneur avecque honte, & l'on ne peut nier, que comme on ſacrifie ſa vie, on ne puiſſe auſſi ſacrifier ſon honneur: meſmes il faut confeſſer, que comme l'honneur eſt une choſe beaucoup plus precieuſe que la vie, auſſi le mot de *ſacrifier*, ou d'*immoler*, eſt plus dignement employé au ſacrifice de l'hon-

neur, qu'au ſacrifice de la vie. D'où il me ſemble qu'il s'enſuit, que cette façon de parler, *ſe ſacrifier* ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou *à la risée publique*, eſt tres-bonne, tres-judicieuſe, & ne contient rien qui ne ſoit tres-conforme à la raiſon. Mais on vient de me faire voir ce que je n'avois pas obſervé, que c'eſt le Cardinal du Perron, & non pas Monſieur Coëffeteau qui eſt l'inventeur de cette phraſe, tellement qu'ayant eſté inventée par un grand Homme, & puis authoriſée par un autre ſi celebre en noſtre Langue, je ne ſçay comme elle a pû eſtre ſi mal receuë de quelques-uns.

Ils diſent, qu'*immoler*, & *ſacrifier*, ſont des mots trop tragiques, pour les joindre avec *risée*. On répond qu'à la verité, *risée* eſt comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle ſe peut dire tragique à l'égard de ceux qui la ſouffrent, puis que leur honneur plus precieux que la vie, en demeure bleſſé, & qu'il peut meſme en eſtre ruïné & perdu pour jamais. Ainſi l'on ne joindra point enſemble deux choſes fort diſcordantes, que de joindre *immoler*, & *ſacrifier* avec *risée*.

Il eſt vray qu'il y a des endroits, où la

phraſe ordinaire, *s'exposer à la risée de tout le monde*, ſeroit beaucoup mieux, que *s'immoler*, car lors que l'action que l'on fait, eſt ſimplement, ou mediocrement ridicule, & qu'elle ne va pas juſqu'à l'excés, il n'y a point de doute que *s'expoſer*, ſeroit plus judicieuſement dit, que *s'immoler*. Mais ſi l'action eſt ridicule & impertinente au dernier degré, alors *s'expoſer* ſeroit foible; & *s'immoler* eſtant incomparablement plus fort, ſeroit auſſi beaucoup meilleur & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas qu'aux langues vivantes non plus qu'aux mortes il n'eſt pas permis d'inventer de nouvelles façons de parler, & qu'il faut ſuivre celles que l'Uſage a eſtablies; car cela ne s'entend que des mots, eſtant certain qu'il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit, d'en inventer, non pas meſme à celuy qui d'un commun conſentement de toute la France, ſeroit declaré le Pere de l'Eloquence Françoiſe, parce que l'on ne parle que pour ſe faire entendre, & perſonne n'entendroit un mot qui ne ſeroit pas en uſage: mais il n'en eſt pas ainſi d'une phraſe entiere, qui eſtant toute compoſée de mots connus & entendus,

peut estre toute nouvelle, & neanmoins fort intelligible, de sorte qu'un excellent & judicieux Escrivain peut inventer de nouvelles façons de parler qui seront receuës d'abord, pourveu qu'il y apporte toutes les circonstances requises, c'est à dire un grand jugement à composer la phrase claire & élegante, la douceur que demande l'oreille, & qu'on en use sobrement, & avec discretion.

NOTE.

Monsieur Chapelain observe que la difference qu'il y a entre *se sacrifier à la cruauté des ennemis*, & *se sacrifier à la risée publique*, c'est qu'on se sacrifie volontairement à la cruauté des ennemis comme Regulus, mais qu'on ne se sacrifie jamais volontairement à la risée d'autruy; ce qui luy fait conclurre que ce seroit bien dit que de dire *que l'on immole quelqu'un à la risée publique*, pour dire *qu'on l'y expose*, mais que c'est mal dit de dire qu'un homme s'y immole, parce qu'on ne peut supposer, qu'il s'y expose volontairement. Je croy cela vray dans les maximes du monde, mais sur ce principe, on dira fort bien d'un homme qui ne songe plus qu'à son salut, que pour plaire à Dieu il s'immole à la risée de tout le monde, puis qu'il est vray qu'il s'y expose volontairement.

Des mieux.

IL n'y a rien de ſi commun que cette façon de parler, *il danſe des mieux ; il chante des mieux*, pour dire, *il danſe fort bien, il chante parfaitement bien ;* mais elle eſt tres-baſſe, & nullement du langage de la Cour, où l'on ne la peut ſouffrir. Car il ne faut pas oublier cette maxime, que jamais les honneſtes gens ne doivent en parlant uſer d'un mot bas, ou d'une phraſe baſſe, ſi ce n'eſt par raillerie ; & encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas, comme il arrive ſouvent, que ce mauvais mot a eſté dit tout de bon, & par ignorance plûtoſt que par raillerie. Il ne faut laiſſer aucun doute, que l'on ne l'ait dit en raillant.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que, *danſer des mieux, chanter des mieux*, eſt une élegance du bas ſtile. Cette façon de parler n'eſt point receuë parmy ceux qui ont quelque ſoin d'écrire correctement.

Quatre, pour *quatrieſme*, *& autres ſemblables.*

QUand on cite un Livre, ou un Chapitre, ou que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou quelqu'autre choſe ſemblable, il faut ſe ſervir du nombre adjectif ou ordinant, & non pas du ſubſtantif, ou primitif qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les Chaires, & dans le Barreau. Ils diſent par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neufiéme*; *Henry quatre*, pour *Henry quatriéme*. Quelle Grammaire, & quel ménage de ſyllabes eſt-ce-là? Le grand uſage ſemble en quelque façon l'authoriſer, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif eſt meilleur, pourquoy ne le dire pas plûtoſt que l'autre?

NOTE.

On dit tres-bien *Henry quatre*, *Charles neuf*, *Loüys treize*, *Loüis quatorze*. C'eſt le ſentiment du Pere Bouhours, & de M. Menage. Tous deux demeurent d'accord qu'on ne dit point *Henry deux* ny *Henry deuxiéme*, mais qu'on dit toûjours *Henry ſecond*. M. Menage ajoûte qu'en citant un livre ou un Chapitre, il faut dire pour parler élegamment *livre troiſiéme*, *Chapitre quatriéme*, & que neanmoins dans le diſcours fami-

lier on dit *Livre trois*, *Chapitre quatre*. Il observe auſſi que quand deux noms ordinans ſe ſuivent on met le premier au ſubſtantif, *le ſept ou huitiéme*; *le dix ou douziéme* & non pas, *le ſeptiéme ou huitiéme*; *le dixiéme ou douziéme* M. de la Mothe le Vayer a fait une autre obſervation ſur cette remarque. C'eſt qu'en parlant de Charles le Sage, Roy de France, il faut dire *Charles cinquiéme*, & non pas *Charles-quint*, comme au contraire ſi nous voulons parler de l'Empereur, il faut écrire & prononcer *Charles-quint*, & non pas *Charles cinquiéme*, à moins qu'on ne diſt, *cinquiéme du nom.*

Sur, ſous.

CEs prepoſitions ſe doivent toûjours mettre ſimples, ſi ce n'eſt en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle ſimples en comparaiſon des compoſées *deſſus* & *deſſous*, que tout le monde preſque employe indifferemment, & en proſe & en vers, pour *ſur* & *ſous*. On en fait autant de quelques autres prepoſitions, comme *dedans*, *dehors*. Par exemple on dira, *Il eſt deſſus la table*, *deſſous la table*, *dedans la maiſon*, *dehors la ville*. Je dis que ce n'eſt pas écrire purement, que d'en uſer ainſi, & qu'il faut toûjours dire, *ſur la table*, *ſous la table*, *dans la maiſon*, & *hors la*

ville, ou *hors de la ville*, car tous deux ſont bons, & non pas *deſſus la table*, *deſſous la table*, *&c.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice; mais en proſe, tous ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, ne diront jamais, *deſſus une table*, ny *deſſous une table*; non plus que *dedans la maiſon*, ou *dehors la maiſon*. Il ſemble que ces compoſez ſoient plûtoſt adverbes que prepoſitions; car leur grand uſage eſt à la fin des periodes, ſans rien regir aprés eux, puis qu'ils terminent la periode & le ſens: comme ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe & qu'on la cherche, je diray, *Je ſuis aſſis deſſus*, ou *je ſuis deſſus*, *je ſuis demeuré deſſous*, *il eſt dedans*, *il eſt dehors*. Au lieu que les prepoſitions ſont perpetuellement ſuivies d'un nom, ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraiſon, comme le porte le nom meſme de prepoſition.

Il eſt vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées, l'une, quand on met les deux contraires enſemble, & tout de ſuite, comme, *il n'y a pas aſſez d'or ny deſſus ny deſſous la terre*, *pour me*

faire commettre une telle mẽſchanteté ; Alors il faut dire ainſi, & non pas, *ny ſur, ny ſous la terre*, parce que *ſur* & *ſous*, non plus que *dans* & *hors*, ne ſe mettent jamais tout ſeuls, qu'ils n'ayent incontinent leur nom aprés eux. L'autre, quand il y a deux prepoſitions de ſuite, encore qu'elles ne ſoient pas contraires, comme *elle n'eſt ny dedans ny deſſous le coffre*; & la troiſiéme, lors qu'il y a une autre prepoſition devant, comme, *il luy a paſſé par deſſus la teſte, par deſſous le bras, par dedans la ville, par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par ſur la teſte, par ſous le bras*, ny *par dans la ville, par hors la ville.* Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces compoſez, que comme adverbes, & ſe faut ſervir des autres, comme de prepoſitions.

NOTE.

On a rendu la Langue Françoiſe ſi pure, qu'il n'eſt plus permis aux Poëtes, non plus qu'à ceux qui écrivent en proſe, de mettre les prépoſitions compoſées pour les ſimples. Ainſi il faut dire *ſur*, *ſous*, *dans*, & *hors* en vers, & non pas *deſſus*, *deſſous*, *dedans*, *dehors*, lors qu'il ſuit un ſubſtantif, & que ces prépoſitions ne peuvent te-

nir lieu d'adverbes. M. Chapelain dit que ces composez, *dessus*, *dessous*, *&c.* quoy qu'ils terminent la periode & le sens, comme, *je suis assis dessus*, *il estoit caché dessous*, demeurent toûjours prepositions, & regissent tacitement la chose sous-entenduë, & dont il a esté parlé auparavant. M. de Vaugelas a fort bien remarqué que quand il y a deux prépositions de suite, & qu'aucun nom substantif n'est joint à la premiere, on doit se servir des prépositions composées, comme *ny dessus ny dessous la terre*, & non pas *ny sur ny sous la terre*; *ny dedans ny dessous le coffre*, & non pas, *ny dans ny sous le coffre*; *par dedans la ville*, & non pas *par dans la ville*. On dit aussi, *on l'a tiré de dessous le lit*, mais en cet endroit la particule *de* est une prépositon qui répond à l'*ex* des Latins. M. Menage observe que plusieurs disent *j'en ay par sur la teste*; *ce coup m'a passé par sous le bras*; *ces Troupes ont passé par dans la ville*, mais il demeure d'accord que le meilleur & le plus seur est de dire *par dessus*, *par dessous*, & *par dedans*. Il faut dire *le dedans* & *le dehors d'une maison*; *dedans* & *dehors* tiennent lieu en ce sens là de noms substantifs.

Intrigue.

LA pluspart font ce mot feminin, je dis *la pluspart*, parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q*, comme force gens le disent

& l'écrivent. C'eſt un nouveau mot pris de l'Italien, qui neanmoins eſt fort en uſage.

NOTE.

Intrigue eſt preſentement toûjours feminin. Ceux qui ont écrit *Intrique*, l'ont fait pour faire rimer ce mot avec *pratique*. C'eſt une licence que la Poëſie ne ſçauroit autoriſer.

Incendie.

DU temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, ceux qui faiſoient profeſſion de bien eſcrire, n'euſſent pas voulu uſer de ce mot, on diſoit toûjours *embraſement*; mais aujourd'huy *incendie*, s'eſt rendu familier, & les bons Eſcrivains ſe ſervent indifferemment de l'un & de l'autre. Il eſt vray que les plus exacts obſervent encore de dire plûtoſt *embraſement* qu'*incendie*, mais ſi le ſujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la meſme choſe deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la ſeconde, *incendie*. Je dis *à la ſeconde*, parce qu'il faut obſerver cela, de mettre toûjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il eſt vray que j'ay ap-

pris d'un oracle de noſtre Langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embraſement*, qu'*incendie*, ſe dit proprement d'un feu qui a eſté mis à deſſein, *embraſement*, convient mieux au feu qui a eſté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas ſi proprement *incendie*. Cette difference eſt tres-delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a toûjours eſté receu, lors meſme qu'*incendie* ne l'eſtoit pas.

NOTE.

Le Pere Bouhours dit qu'*incendie* eſt maintenant auſſi uſité qu'*embraſement*, mais qu'*incendie* ſe met d'ordinaire ſans regime, *il y a eu cette nuit un incendie vers le Louvre*, & qu'*embraſement* a preſque toûjours un regime, *l'embraſement de Troye*. Il ajoute qu'encore qu'*incendiaire* ne ſe diſe que d'un bruleur de maiſons, *embraſement* & *incendie* ſe diſent également d'un feu qui a eſté mis à deſſein ou par hazard. M. Chapelain eſt celuy que M. de Vaugelas appelle dans cette remarque un des Oracles de nôtre Langue.

Vomir des injures.

CEtte phraſe ne paſſe pas ſeulement pour bonne parmy tous les bons Eſcrivains, mais auſſi pour élegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent ſi-

gurément du mot de *vomir* comme nous; car tous nos meilleurs livres ſont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*, & autres ſemblables. Neantmoins je ſuis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu, particulierement des Dames, à qui un ſale objet eſt inſupportable; Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raiſon, que leur ſentiment eſt conforme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores ſe tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agreables. Je ſçay qu'on repliquera, que cela eſt vray aux choſes agreables & indifferentes; mais que dans les choſes odieuſes, ou qu'on veut rendre odieuſes, on ſe peut ſervir de metaphores de choſes odieuſes & deſagreables, & qu'ainſi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, & pluſieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur ſignification naturelle.

Mais je répons que tout cela n'empeſche pas que nos Dames n'ayent une grande averſion pour ces façons de parler, incompatibles avec la delicateſſe & la

propreté de leur ſexe, ny que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque ſoin de leur plaire, ne s'en doivent abſtenir : au moins en le faiſant, ils ſont aſſurez de ne déplaire à perſonne. Mais ſoit qu'elles ayent raiſon ou non, de haïr ces phraſes, je rapporte ſimplement la choſe, comme une verité dont je ſuis bien informé.

NOTE.

Vomir des injures eſt une phraſe qui exprime tant, qu'on a peine à croire que les Dames pouſſent leur delicateſſe juſqu'à la vouloir bannir. M. Chapelain ſe plaint de cette delicateſſe ; & dit, que l'on feroit mal d'y deferer, ce qui feroit perdre une belle figure, & formée ſelon l'art.

Magnifier.

CE mot eſt excellent, & a une grande emphaſe pour exprimer une loüange extraordinaire. M. Coëffeteau en uſe ſouvent apres Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus celebres Eſcrivains ne fait point de difficulté de s'en ſervir ; mais avec tout cela, il faut avoüer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'eſtre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à paſſer. J'ay une certaine tendreſſe pour

tous ces beaux mots que je vois ainſi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Uſage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la meſme ſignification & la meſme force.

NOTE.

M. Chapelain dit que *magnifier* luy paroiſt bon dans les choſes ſaintes, comme *magnifier Dieu*, *magnifier la bonté divine*, & qu'il le croit paſſé pour ce qui regarde les choſes humaines.

Monoſyllabes.

CE n'eſt point une choſe vicieuſe en noſtre Langue qui abonde en monoſyllabes, d'en mettre pluſieurs de ſuite. Cela eſt bon en la Langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cauſe de ce petit nombre, on remarque auſſi-toſt ceux, qui ſont ainſi mis de rang, & l'oreille qui n'y eſt pas accoutumée, ne les peut ſouffrir. Mais par une raiſon contraire, elle n'eſt point offenſée de nos monoſyllabes François, parce qu'elle y eſt accoutumée, & que non ſeulement il n'y a point de rudeſſe à en joindre pluſieurs enſemble: mais il y a meſme de la douceur, puis que l'on en fait des vers

tout entiers, & que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, eſt un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers.

Et moy, je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun ſcrupule de laiſſer pluſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils ſe rencontrent. Chaque Langue a ſes proprietez & ſes graces. Il y a des preceptes communs à toutes les Langues, & d'autres qui ſont particuliers à chacune.

NOTE.

Pluſieurs monoſyllabes enſemble n'ont rien qui puiſſe bleſſer l'oreille, & ce ſeroit un ſcrupule condamnable, que de faire difficulté de les employer, quand ils s'offrent naturellement.

Navire. Erreur.

NAvire, eſtoit feminin du temps d'Amiot, & l'on voit encore aux Enſeignes de Paris cette inſcription, *A la Navire*, & non pas *au Navire*. Neantmoins aujourd'huy il eſt abſolument maſculin, & ce ſeroit une faute de le faire de deux genres. C'eſt la metamorphoſe d'Iphis.

Vota

Vota puer ſolvit quæ fœmina voverat Iphis.

Au contraire, Amiot a toûjours fait *erreur*, maſculin, & aujourd'huy il n'eſt que feminin.

NOTE.

Navire eſt demeuré maſculin, *erreur* feminin, & il n'y a preſentement ſur cela aucune conteſtation.

Toute ſorte, & toutes ſortes.

TOute ſorte, ſe met d'ordinaire avec le ſingulier, comme, *je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur*; & *toutes ſortes*, avec le pluriel, comme, *Dieu vous preſerve de toutes ſortes de maux.* On peut y prendre garde, quoy que je ne croye pas que ce ſoit une faute de confondre en cela le ſingulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le ſingulier; mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau, & pluſieurs autres, mettent toûjours le ſingulier avec le ſingulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus celebres Eſcrivains a dit, *toutes autres ſortes d'avantages*, mais il eſt bien rude, & *toute autre ſorte d'avantage* euſt eſté, ce me ſemble, bien meilleur.

NOTE.

Monsieur Menage soutient que *toute sorte* est plus élegant mesme avec un pluriel que *toutes sortes*, & qu'il faut dire *Dieu vous preserve de toute sorte de maux*, plûtost que *de toutes sortes de maux* Les uns sont de son avis, & trouvent que *toute sorte* dénote assez un pluriel sans qu'il y faille ajouter une *s*. Les autres tiennent qu'on peut mettre indifferemment *toute sorte* & *toutes sortes* avec un pluriel, comme, *toute sorte d'avantages, toutes sortes de malheurs.* Ce qui est certain c'est qu'on ne peut mettre *toutes sortes* au pluriel avec un singulier, & qu'il faut dire *toute sorte de bonheur*, & non pas *toutes sortes de bonheur*. Le mesme M. Menage remarque fort bien que quand *toute sorte* est mis absolument, precedé d'un relatif, il faut dire au pluriel *toutes sortes*, comme en parlant d'oyseaux, *il y en a de toutes sortes.*

Premiere personne du present de l'indicatif.

EXemple, *je crois*, *je fais*, *je dis*, *je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont crû qu'il faloit oster l'*s* finale de la premiere personne, & écrire, *je croy*, *je fay*, *je dy*, *je crain*, *&c.* changeant l'*i* en *y*, selon le genie de nostre Langue, qui aime fort l'usage des *y* grecs à la fin de la pluspart de nos mots termi-

nez en *i*, & qu'il faloit écrire ainſi la premiere perſonne pour la diſtinguer d'avec la ſeconde, *tu crois, tu fais, tu dis, tu crains, &c.* Il eſt certain que la raiſon le voudroit, pour oſter toute équivoque, & pour la richeſſe & la beauté de la Langue; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux perſonnes. Auſſi eſt-il mal-aiſé qu'il en arrive aucun inconvenient, le ſens eſtant incontinent entendu par le moyen de ce qui precede, & de ce qui ſuit. Ce n'eſt pas que ce fût une faute, quand on oſteroit l'*s*, mais il eſt beaucoup mieux de la mettre toûjours dans la proſe. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, diſent en parlant *io credevo*, à la premiere perſonne du preterit imparfait, pour la diſtinguer de la troiſiéme, *egli credeva*, mais les bons Auteurs, ſoit en proſe, ou en vers, n'obſervent point cela.

Nos Poëtes ſe ſervent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait definy, *couvry*, avec *Ivry*.

N'ay-je pas le cœur aſſez haut,

Et pour oſer tout ce qu'il faut,
Un auſſi grand deſir de gloire,
Que j'avois lors que je couvry
D'exploits d'eternelle memoire,
Les plaines d'Arques, & d'Ivry?

C'eſt contre l'uſage de noſtre Langue, qui ne le permet qu'à la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Auſſi ne faut-il pas en cela ſuivre ſon exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'eſt que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere perſonne faiſoit avec tous les mots, qui commencent par une voyelle; car pour ceux qui commencent par une conſone, l'*s*, qui precede ne ſe prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raiſon ou non, il ſuffit d'alleguer l'Uſage, qui ne ſouffre point de replique. On peut pourtant ajoûter pour la défenſe de cét uſage, que c'eſt l'ordinaire de toutes les Langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres ſont pauvres, ou retenuës, ne laiſſent pas d'avoir ce meſme défaut, & plus ſouvent que nous, puis que les duels du preſent de l'indicatif ſont ſemblables,

τύπτετον, τύπτετον, & que la premiere perſonne ſinguliere de l'imparfait eſt ſemblable auſſi à la troiſiéme plurielle, ἐτυπτον, ἐτυπτον, outre beaucoup d'autres temps qui ſe reſſemblent encore. Il eſt vray qu'ils ont un accent bien different, mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demoſthene, on ne les marquoit point, & je doute fort qu'à parler, cela fuſt ſi ſenſible, que par la prononciation ſeule on évitaſt l'équivoque.

NOTE.

Voicy ce que M. Chapelain a obſervé ſur cette remarque. *Ce qui a fait prendre l's aux premieres perſonnes de l'indicatif des verbes, c'eſt que la ſyllabe eſt longue & que l's n'y eſt que pour la marque de ſa longueur, ce qui fait qu'on ne la prononce point, & ce ſont les Poëtes qui pour la commodité de la rime, l'ont faite courte ou bréve contre ſa naturelle prononciation.* Je croy, je doy, *pour* je crois, je dois. *Cela ſe juſtifie par la façon d'écrire la premiere perſonne du preterit plus que parfait*, je voudrois, je ferois, *que perſonne n'a jamais écrit ny prononcé*, je voudroy, je feroy, *parce que ces dernieres ſillabes eſtant longues, ont beſoin d'une* s. *finale, pour marquer leur longueur. La raiſon eſt pareille pour le preſent, & ſi les Poëtes y dérogent, c'eſt par la rime. Celle de* je connoy *eſt énorme.*

Il eſt évident par c'eſt par la rime ſeule que les Poëtes ſe ſont autoriſez à oſter l'*s* finale dans

je crois, *je vois*, *je connois*, *j'apperçois*, *je conçois*, & dans quelques autres verbes de cette même terminaison. C'est une licence qu'on leur a soufferte, mais elle ne doit point s'étendre jusqu'aux verbes, *faire*, *dire*, *craindre*, *prendre*. Je croy qu'il faut toûjours écrire à la premiere personne du present de l'indicatif de ces verbes, *je fais*, *je dis*, *je crains*, *je prens*, & jamais *je fay*, *ie dy*, *ie crain*, *ie prend*.

Quant à la premiere personne de l'aoristeou du preterit indefiny, elle a toûjours une *ſ* dans tous les verbes dont l'infinitif n'eſt point en *er*. *Ie fis*, *ie lus*, *ie cueillis*, *i'appris*, *ie courus*. Ainſi Malherbe n'a pû faire rimer *ie couvry* avec *Ivry* que par une licence tres-condamnable, puiſqu'on ne peut ſe diſpenſer de dire & d'écrire, *ie couvris*.

Trouver, *treuver*, *prouver*, *éprouver*, *pleuvoir*.

TRouver, & *treuver*, ſont tous deux bons, mais *trouver* avec *o*, eſt ſans comparaiſon meilleur, que *treuver* avec *e*. Nos Poëtes neantmoins ſe ſervent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; car ils font rimer *treuve*, avec *neuve*, comme *trouve*, avec *louve*. Mais en proſe tous nos bons Auteurs écrivent, *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en eſt de meſme de *prouver* & d'*éprou-*

ver. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

NOTE.

Les Poëtes qui disent *treuver*, *preuver*, *épreuver*, au lieu de *trouver*, *prouver*, *éprouver*, font une faute. Ils ne doivent point s'autoriser à dire *l'estat où ie me treuve*, pour faire rimer *treuve* avec *neuve*. Ce qui fait que quelques-uns se trompent dans les verbes *prouver* & *éprouver*, & qu'ils prononcent *preuver* & *épreuver*, c'est qu'on dit *preuve* & *épreuve*, qui sont deux noms substantifs. Il y en a d'autres qui mettent & qui prononcent deux *rr* dans le futur de *trouver*, *je trouverray*, *tu trouverras*, *il trouverra*, comme aussi dans cet autre temps qui en est formé, *je trouverrois*, *tu trouverrois*, *&c.* C'est une faute qu'on doit éviter; il faut écrire, & prononcer, *je trouveray*, *tu trouveras*, *ie trouverois*, *tu trouverois &c.* avec un *r* seule.

Le titre de, la qualité de.

C'Est une faute tres commune de finir une lettre, par exemple, avec ces mots *me donnent la hardiesse de prendre le titre de*, & puis *Monsieur*, ou *Madame*, en bas, à l'endroit où l'on a accoutumé de le mettre, & en suite, *vostre tres-humble serviteur*. De mesme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, & puis le reste, com-

me je viens de dire. Il m'a ſemblé tres-neceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe qu'une infinité des gens y manquent, ne conſiderant pas qu'il n'y a aucune conſtruction raiſonnable en cét agencement de mots. Car encore qu'on puiſſe dire que la prepoſition ſe rapporte droit à *ſerviteur*, & que les mots de *Monſeigneur*, ou de *Madame*, ne ſont là que par honneur, & par civilité, ſi eſt-ce que cét arrangement, *le titre* ou *la qualité de*, *Monſeigneur*, *voſtre*, *&c.* rompt toute la ſyntaxe & la conſtruction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaiſe, parce que la conſtruction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas aprés *Monſieur*, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monſieur*, *de*, & plus bas, *voſtre tres-humble &c.* C'eſt encore une autre faute toute ſemblable à la premiere, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'aſſeure que vous ne refuſerez pas cette faveur à*, & en bas, *Monſieur*, & plus bas, *voſtre tres-humble &c.*

Il en eſt de meſme, quand on finit avec une prepoſition, comme *ſçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne vouluſſiez faire*

faire pour, & en bas, *Monſieur, &c. faites moy l'honneur de me tenir pour, Monſieur, &c.* Avec *par*, de meſme, comme, *il n'y a point de ſervice, qui ne vous doive eſtre rendu par, Monſieur, &c.* C'eſt pourquoy il n'y a que le nominatif & l'accuſatif dont on ſe puiſſe ſervir à la fin d'une lettre. Le nominatif eſt celuy qui eſt le plus naturel, & le plus uſité, comme, *je ſuis*, ou *je demeure, Monſieur, voſtre, &c.* L'accuſatif n'eſt pas ſi ordinaire, mais il ne laiſſe pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites-moy l'honneur de me croire, Monſieur, voſtre, &c. N'accuſez point de pareſſe, Monſieur, voſtre, &c.*

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que ceux qui mettent *de* en bas aprés *Monſieur*, ou *Madame*, ne font point de faute, mais qu'ils font moins bien que ceux qui tournent la fin de leurs lettres par le nominatif ou par l'accuſatif.

Quel, & quelle, pour *quelque*; *languir, plûtoſt, ſortir, reſter.*

C'Eſt une faute familiere à toutes les Provinces, qui ſont de delà Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on*

ait, il faut eſtre heureux, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait*; & c'eſt une merveille, quand ceux qui parlent ainſi s'en corrigent, quelque ſejour qu'ils faſſent à Paris, ou à la Cour. Ce qui eſt cauſe qu'ils ne s'en corrigent point, c'eſt que le mot en ſoy eſt bon, & qu'ils ne penſent pas faillir d'en uſer, ne conſiderant pas qu'il ne vaut rien en cét endroit-là. Pour la meſme raiſon ceux du Languedoc, aprés avoir eſté pluſieurs années à Paris, ne ſçauroient s'empeſcher de dire, *vous languiſſez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* eſt un mot François, qui eſt fort bon, pour ſignifier une autre choſe; mais qui ne vaut rien pour ſignifier cela. Ils ne ſçauroient s'empeſcher non plus de dire *plûtoſt*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais plûtoſt je me veux aſſeoir*, au lieu de dire, *mais auparavant je me veux aſſeoir*; & cela leur arrive parce que *plûtoſt*, eſt François. Ainſi ils croyent bien parler, ne ſongeant pas que *plûtoſt*, n'eſt point François au ſens auquel ils l'employent. De meſme un Bourguignon qui aura eſté toute ſa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *ſortir*, pour *partir*, comme *je*

ſortis de Paris un tel jour, pour aller à Dijon, au lieu de dire, *je partis de Paris, il eſt party*; & cela, parce que *ſortir* eſt un bon mot François, mais non pas en cette ſignification. Ainſi les Normans ne ſe peuvent deffaire de leur *reſter*, pour *demeurer*: comme, *je reſteray icy tout l'Eſté*, pour dire, *je demeureray*; à cauſe que *reſter* eſt un bon mot pour dire, *eſtre de reſte*, mais non pas en ce ſens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune pluſieurs mots François dont ceux qui en ſont, deſtournent le vray uſage. Mais il ſuffira des exemples que je viens de donner, pour les avertir de ne ſe pas tromper en de certains mots, dont ils ne ſe deffient point, parce que ces mots-là ſont François; car quand ils en diſent un qui ne l'eſt pas, en quelque ſens que ce ſoit, on les reprend auſſi-toſt, & ils s'en corrigent, mais on leur laiſſe paſſer les autres, ſans que la pluſpart meſme des François y prennent garde.

Or il eſt encore plus aiſé de ſe tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, ſemble répondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup

plus propre pour ſignifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ſes ſemblables, que non pas *quelque*, qui paroiſt d'abord l'*aliquis* des Latins, lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend, quand on dit, *quelque merite que l'on ait, il faut eſtre heureux.*

Mais outre que l'uſage le veut ainſi, & qu'il n'y a point à raiſonner, ny à repliquer ſur cela, il y a encore une raiſon à quoy l'on ne ſonge point, qui autoriſe cét uſage. C'eſt que le *quelque*, dont nous parlons, n'eſt pas ſimplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualiſcumque*, d'où noſtre *quelque* a eſté tiré ſans doute en ce ſens-là.

Il y a une exception digne de remarque. C'eſt qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immediatement aprés *quelque*, comme, il faut dire *quelle que puiſſe eſtre la cauſe de ſa diſgrace*, & non pas, *quelque que puiſſe eſtre la cauſe.* Neantmoins un de nos meilleurs Eſcrivains, & des plus éloquens du Barreau, ſoûtient que *quelque que puiſſe eſtre la cauſe*, eſt auſſi bien dit que *quelle que puiſſe, &c.* & trouve meſme que le *quelque* eſt plus fort

que *quelle* ; mais bien que je défere beaucoup à ſes ſentimens, & que j'aye appris force choſes de luy, dont j'ay enrichy ces Remarques, ſi eſt-ce qu'en cecy je vois peu de gens de ſon opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle*, eſt bon, qui eſt toûjours une exception conſiderable à la regle. Que ſi entre *quelle* & *que* il y a quelques ſyllabes qui les ſeparent, alors il faut dire, *quelque*, & non pas *quelle*, comme *quelque enfin que puiſſe eſtre la cauſe*, & non pas, *quelle enfin que puiſſe eſtre la cauſe*. De même, *quelque, dit-il, que puiſſe eſtre la cauſe*, & non pas *quelle*.

NOTE.

C'eſt de M. Patru que parle M. de Vaugelas quand il dit qu'un de nos meilleurs Ecrivains & des plus éloquens du Barreau, ſoûtient que, *quelque que puiſſe eſtre la cauſe* eſt auſſi bien dit que *quelle que puiſſe &c.* Je ne vois perſonne qui ſoit de ſon ſentiment. M. de la Mothe le Vayer dit que s'il y a une cacophonie à éviter dans nôtre Langue, c'eſt celle de, *quelque que puiſſe eſtre*. Il a raiſon de la condamner, mais elle ne peut avoir lieu, puis qu'on ne ſçauroit douter qu'il ne faille dire *quelle que puiſſe eſtre la cauſe de ſa diſgrace*, & non pas *quelque que puiſſe eſtre &c.* car pourquoy *quelque* au lieu de *quelle*, quand même il y auroit quelques ſyllabes entre *quelle*,

& *que*, comme dans les exemples rapportez, où je ſuis perſuadé qu'il faudroit dire *quelle enfin que puiſſe eſtre la cauſe*; *quelle, dit il, que puiſſe eſtre la cauſe*, & non pas *quelque enfin que puiſſe eſtre la cauſe*; *quelque, dit-il, que puiſſe eſtre la cauſe?* Ce qui a pû tromper M. de Vaugelas, c'eſt qu'il n'a pas pris garde à la difference qu'il y a entre *quelque* employé dans cette phraſe, *quelque merite que l'on ait*, & *quel que* employé dans cette autre phraſe, *quel que ſoit ſon merite.* Dans la premiere *quelque* eſt un ſeul mot qui ſignifie le *qualiſcunque* des latins, comme il l'a fort bien remarqué, & qui par conſequent a un pluriel, *quelques avantages qu'il poſſede*, mais dans l'autre phraſe *quel que ſoit ſon merite*, ce *quel que* n'eſt pas un ſeul mot. C'en ſont deux *quel* & *que*, dont il n'y a que le premier qui ſe decline, & qui change de genre & de nombre, car on ne dira pas *quelques ſoient ſes avantages*, comme on dit, *quelques avantages qu'il poſſede*, mais *quels que ſoient ſes avantages.* Ainſi ce n'eſt pas *quelque* qui ſe decline, mais ſeulement *quel*, qui reſpond au *qualis* Latin. Comme il change de nombre *quel que ſoit ſon merite*, *quels que ſoient ſes avantages*, il change auſſi de genre dans l'un & dans l'autre nombre, *quelle qu'en ſoit la cauſe*; *quelles que ſoient ſes maximes*, & un mot mis entre *quelle* ou *quelles* & *que*, ne doit pas les faire changer en *quelque* & *quelques*, & obliger à dire contre la bonne conſtruction *quelque enfin qu'en ſoit la cauſe*; *quelques enfin que ſoient ſes maximes.*

Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtoit, marry qu'il eſtoit.

TOutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'une infinité de gens s'en ſervent, & en parlant, & en écrivant. Au lieu de dire, *arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtoit*, il faut dire *eſtant arrivé*; il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arrivé, comme il eſtoit arrivé*; & au lieu de *marry qu'il eſtoit*, il faut dire, *eſtant marry*, ou *marry* tout ſeul. Ce qui apparemment eſt cauſe d'une phraſe ſi mauvaiſe, c'eſt que nous en avons d'autres en noſtre Langue, fort approchantes de celle-là, qui ſont tres-bonnes & tres-élegantes. Par exemple, *tout malade, tout affligé qu'il eſtoit, il ne laiſſa pas d'aller*, & au feminin, *toute affligée qu'elle eſtoit &c.* de même au pluriel. Tellement qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & ſon adjectif qui le ſuit immediatement, cette façon de parler eſt extrémement pure, & Françoiſe. On s'en ſert encore d'une autre façon avec *ainſi*, comme; *il receut quantité de coups, & ainſi bleſſé qu'il eſtoit, ſe vint preſenter*

au Senat. Il eſt vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où même il eſt neceſſaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut paſſer, quoy que rarement; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut neceſſairement en ce ſens-là adjoûter *qu'il eſtoit*, ou *qu'il fût*, ou d'autres temps, ſelon ce qui precede, ou ce qui ſuit.

Il ſe dit auſſi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il eſtoit, n'avoit rien attenté contre les Princeſſes.* Quelques-uns neantmoins croyent qu'il eſt encore plus élegant de ſupprimer *qu'il eſtoit*, & de dire, *ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté.*

On dit encore fort élegamment, *le malheureux qu'il eſt, la mal heureuſe qu'elle eſt, n'a pas ſeulement &c.* Mais il faut que ce ſoit toûjours avec le preſent du verbe ſubſtantif; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il eſtoit*, & jamais *le mal-heureux qu'il fût.*

NOTE.

On m'a appris qu'aucun de ceux qui écrivent bien, ne se sert plus de ces manieres de parler, *arrivé qu'il fût*, *arrivé qu'il estoit*, & que quand on tourne la phrase, il est mieux de dire, *lors qu'il fût arrivé*, que *comme il fût arrivé*, la particule *comme* faisant une expression basse en cet endroit. On dira bien, *comme il arrivoit*, parce que, *comme*, dans cette derniere phrase semble marquer mieux l'instant même de l'arrivée, que si on disoit, *lorsque*. On ne dit plus dans le beau stile, *ainsi blessé qu'il estoit*, pour, *blessé comme il estoit*, non plus que *comme vainqueur & comme jeune Prince qu'il estoit*. Il faut dire simplement, *comme vainqueur, & comme jeune Prince*. C'est le sentiment de M. Chapelain dont voicy les termes. *Cet* ainsi blessé qu'il estoit, *aura bien de la peine à passer malgré l'autorité de M. Coëffeteau, qui s'en est servy. La vraye phrase est*, blessé comme il estoit. M. de la Mothe le Vayer ne peut souffrir qu'en trouvant bon, *le mal-heureux qu'il est*, on condamne, *le mal-heureux qu'il estoit*. Je ne croy pas qu'on parlast mal en disant, *le mal-heureux qu'il estoit, ne pouvoit trouver de soulagement à sa douleur*. Il est certain qu'on ne sçauroit dire, *le mal-heureux qu'il fût*, parce que cette façon de parler demande toûjours un temps present, ou un imparfait, qui n'est pas un temps tout-a-fait passé.

Trois infinitifs de ſuite.

ILs ne ſont pas toûjours vicieux, ny n'ont pas toûjours mauvaiſe grace. Par exemple, *le Roy veut aller faire ſentir aux Rebelles la puiſſance de ſes armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de ſuite, veritablement auroient bien de la peine à paſſer. Neantmoins un de nos meilleurs Autheurs a écrit, *encore qu'il ſe fuſt vanté de vouloir aller faire ſentir à ces peuples la puiſſance des armes Romaines.* Ce qui peut ſauver cela, c'eſt la naïfveté du langage, laquelle ſelon mon ſens, eſt capable de couvrir beaucoup de defauts, & peut-eſtre meſmes d'empêcher que ce ne ſoient des defauts.

L'un & l'autre.

ON les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel. Tous nos bons Autheurs ſont pleins d'exemples pour cela, & il eſt également bien dit *l'un & l'autre vous a obligé*; & *l'un & l'autre vous ont obligé.* Avec *ny*, c'eſt encore de meſme, comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien*, &, *ny l'un ny l'autre ne valent rien.*

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que *l'un & l'autre* eſt plus élegant avec le ſingulier. Il me ſemble que cela eſt plus dans l'uſage.

Damoiſelle, Madamoiſelle.

L'On ne parle plus, ny l'on n'eſcrit plus ainſi ; il faut dire, *Demoiſelle*, & *Mademoiſelle*, avec un *e*, aprés le *d*. C'eſt que l'*e*, eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & comme noſtre Langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche une de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui écrivent, *Madmoiſelle*, ſans aucune voyelle entre le *d*, & l'*m*, mais cela eſt tres-mal.

N'en pouvoir mais.

CEtte façon de parler eſt ordinaire à la Cour, mais elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en écrivant, ſi ce n'eſt en Satyre, en Comedie, ou en Epigramme, qui ſont les trois genres d'écrire les plus bas, & encore faut-il que ce ſoit dans le Burleſque. Neantmoins M. de Malherbe en a ſouvent uſé, par-

ce qu'il affectoit en sa prose toutes ces phrases populaires, pour faire éclater davantage, comme je crois, la magnificence de son stile poëtique par la comparaison de deux genres si differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, *furent mis à la question.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en est servi. Ce *mais* vient de *magis.*

NOTE.

Monsieur Menage trouve cette façon de parler tres naturelle & tres-Françoise. Il avouë qu'elle n'est plus du haut stile, mais il ne demeure pas d'accord qu'elle ne soit plus que du stile Burlesque. Il dit qu'elle peut estre employée en prose dans des lettres familieres, & en vers, dans des Satyres, dans des Comedies & particulierement dans des Epigrammes Il est certain qu'elle n'entre plus dans le stile serieux Il adjoûte que ce mot de *mais* venant du Latin *magis*, comme l'a dit M. de Vaugelas, *je n'en puis mais*, c'est comme si on disoit, *je ne puis faire davantage en cela que ce que j'ay fait; ainsi ayant fait tout ce que j'ay pu pour empêcher que cela n'arrivast, je ne suis pas cause que cela soit arrivé.* Il remarque là-dessus que nous avons dans nostre Langue plusieurs autres façons de parler elliptiques, *allez, & ne mettez guere*, pour dire, & ne mettez guere de temps que vous ne reveniez; *autant qu'il en pourroit dans une coque d'œuf*, c'est à dire qu'il en pourroit tenir.

Netteté de construction.

EXemple, *sçachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes interests, & embrasser le soin de mes affaires.* Je dis que cette construction n'est pas nette, & qu'il faut dire, *elle daignera se porter*, & non pas, *elle se daignera porter*, afin que *daignera* se rapporte nettement à la construction des deux verbes suivans, *porter*, & *embrasser*; car *se daignera* avec *embrasser*, ne se peut construire. Peut-estre que quelques-uns negligeront cét avis, comme un vain scrupule, auquel il ne faut pas s'arrêter : mais ils ne peuvent nier avecque raison, que la construction ne soit incomparablement meilleure de la façon que je dis, & il faut toûjours faire en toutes choses ce qui est le mieux. On ne sçauroit, ce me semble, avoir assez de soin de la netteté du stile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui est la principale partie de l'oraison; & a outre cela beaucoup d'autres avantages, dont il est parlé en son lieu, où nous traitons de la difference qu'il y a entre la pureté & la netteté du stile.

Les noms propres, & autres terminez en E N.

DEpuis peu d'années ſeulement, nous faiſons terminer en *en*, la pluſpart des noms propres, & pluſieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin finiſſent en *anus*, comme l'on diſoit autrefois, *Tertullian*, *Quintilian*, *S. Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin, *Tertullianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce & l'on écrit *Tertullien*, *Quintilien*, *S. Cyprien*, C'eſt comme il faut dire ſelon la Remarque. Tous les noms propres, & pluſieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre Langue, qui mettent un *a*, en la pénultiéme ſyllabe de ces noms-là, changent cét *a*, en *e*, quand on les fait François, pourveu qu'il y ait une voyelle immediatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous diſons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e*, de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous diſons *Titien* comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien*. Du temps de M. Coëffeteau

on disoit *les Pretorians*, & il l'a toûjours écrit ainsi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous disons aussi *Caldeen*; & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, sçavoir un autre *e*. De mesme *Le neen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoûtumé de les nommer, & plusieurs autres de cette espece. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i*, qui precedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la syllabe finale *en*; & ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui suit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une syllabe, & l'on ne prononce pas *Caen*, en deux syllabes, mais *Caen* en une seule, qui de plus, prend le son de l'*a*, & non pas de l'*e*, & se prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere syllabe des mots, que la voyelle qui la precede soit d'une syllabe distincte & separée de la derniere *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend aussi des

diphtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, ny diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut prononcer & écrire, *an*, & non pas *en*, comme nous disons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Traien*, *Sejen*, parce que l'*i*, qui va devant l'*a*, est consone, & non pas voyelle. De mesme nous disons *Titan*, *Tristan*, & non pas *Titen* ny *Tristen*, & ainsi de tous les autres.

Je ne pense pas que cette Regle des voyelles, ou des diphtongues devant *en*, final, souffre gueres d'exceptions. Il est vray qu'on nomme *Arrian*, l'Autheur Grec qui a écrit les guerres d'Alexandre, & qui est aujourd'huy plus celebre en France par son Traducteur, que par luy-mesme, le François ayant surpassé le Grec, & s'estant acquis la gloire dont l'autre s'est vainement vanté. On nomme encore *Arrian*, un des principaux disciples d'Epictete, qui selon l'opinion de plusieurs n'est pas celuy dont nous venons de parler, & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian*, & non pas *Arrien*, pour faire difference entre cét Autheur & *un Arrien*, c'est à dire *de la secte d'Arrius*, quoy que quelques-uns

uns seroient d'avis que nonobstant l'equivoque, on dist toûjours *Arrien*, & jamais *Arrian*, tant il est veritable que cette terminaison *ian*, semble étrangere, & s'accommode peu à nostre Langue. C'est sans doute, comme je l'ay remarqué en divers lieux, que l'*e* est une voyelle beaucoup plus douce que l'*a*, & que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas n'excepte qu'*Arrian*, Auteur Grec, des noms propres qu'il faut terminer en *en*, quand un *i* voyelle precede cette derniere syllabe. M. Menage a fort bien remarqué qu'on dit encore, *Ammian*, *Appian*, *Elian*, *Oppian*, & non pas *Ammien*, *Appien*, *Elien*, *Oppien*. Il y en a pourtant quelques uns qui croyent que l'on peut dire *Elien*. Sur ce que M de Vaugelas adjouste, qu'on dit *Arrian*, en parlant de l'Auteur Grec, & non *Arrien* pour faire difference entre cet Auteur & un *Arrien*, c'est a dire *de la Secte d'Arrius*, M. Chapelain a écrit que c'est *Arius*, & non *Arrius*, & *Arien* & non *Arrien*, ce qui feroit une assez grande difference entre ces deux mots pour n'avoir pas besoin de mettre l'*a* en l'un, & l'*e* en l'autre, afin de les distinguer. Il n'y a aucune difficulté pour l'orthographe, mais cela n'est pas tout-a-fait sensible dans la prononciation, qui ne fait pas assez remarquer la double *rr*. En general on termine en *iens* tous les noms propres de ceux qui sont de

quelque Secte. Ainsi on dit, *les Nestoriens, les Eutichiens, les Macedoniens &c.*

Pouvoir.

ON se sert de ce verbe d'une façon bien estrange, mais qui neantmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est tres-Françoise. On dit en parlant d'une table, ou d'un caroſſe, *il y peut huit personnes*, pour dire, *il y a place pour huit personnes*, ou, *il y peut tenir huit personnes*; car asseurément quand on dit, *il y peut huit personnes*, on sous-entend le verbe *tenir*. Ainsi l'on dit, *autant qu'il en pourroit dans mon œil*; pourdire, *autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil*; c'est à dire *rien*. Il est vray que cette phrase est bien extraordinaire; & que dans les Provinces de delà Loire, on a de la peine à la comprendre, mais elle est prise des Grecs qui se servent de leur δύναται au mesme sens, & j'en ay veu des exemples dans l'un de leurs meilleurs Autheurs, qui est Lucien. Neantmoins, encore qu'on le die en parlant, on ne l'écrit point dans le beau stile, mais seulement dans le stile bas.

NOTE.

Le verbe *tenir*, qui eſt toûjours ſous-entendu dans ces façons de parler, *Il y peut huit perſonnes; autant qu'il en pourroit dans mon œil*, n'eſt pas moins extraordinaire dans ſa conſtruction & dans ſa ſignification que le verbe *pouvoir*. Il eſt à la place de *contenir*, & mis à l'actif au lieu d'eſtre mis au paſſif. *Il y peut tenir huit perſonnes*, pour, *huit perſonnes y peuvent eſtre contenuës*; *autant qu'il en pourroit dans mon œil*, au lieu de, *autant qu'il en pourroit eſtre contenu dans mon œil.* C'eſt une des ſignifications du verbe *tenir. Cette bouteille tient trois pintes*, pour dire, *peut contenir trois pintes.*

Si aprés VINGT & UN il faut mettre un pluriel, ou un ſingulier.

PAr exemple, on demande, ſi *vingt & un ſiecles* eſt bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un ſiecle.* J'ay veu agiter cette queſtion dans une grande compagnie, tres-capable d'en juger. Les uns au commencement eſtoient pour le ſingulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il faloit dire *ſiecle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au party contraire, à ſçavoir que

l'on dit, & que l'on écrit asseurement, *vingt & un an*, & non pas *vingt & un ans*, ny *vingt & une années*. Les autres opposoient un autre exemple à celuy-cy, & qui n'est pas moins fort; que l'on dit, & que l'on écrit, *il y a vingt & un chevaux*, & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formerent un tiers party, auquel à la fin les deux autres se rangerent, qui est, que tantost on met le singulier, & tantost le pluriel, selon que l'oreille qu'il faut consulter en cela, le juge à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres ne revinrent pas si absolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il faloit toûjours mettre le singulier, ne creussent encore qu'il le faloit mettre beaucoup plus souvent que le pluriel, & que les autres qui estoient pour le pluriel, ne creussent le contraire. Ceux-cy se vantoient d'avoir la raison de leur côté, parce que *vingt* demandant sans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajoûter encore *un* à *vingt*, & augmenter le nombre, il prenne une nature singuliere; que cela repugne au sens commun. Les autres alleguant l'usage, le Souverain des Langues, ne

laiſſoient plus rien à dire à la Raiſon, ſi ce n'eſt qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cét uſage; & voicy comme ceux qui eſtoient pour le ſingulier, prouvoient que l'uſage eſtoit pour eux. On ne dit point en parlant, *vingt & un hommes*, *vingt & une femmes*, *cent & une perles*. Les autres repliquoient, que ce n'eſtoit pas qu'*hommes*, *femmes*, & *perles*, ne fuſſent là au pluriel, mais que l'*s* finale ne ſe prononce point en noſtre Langue; & que c'eſtoit ce qui les trompoit. C'eſt veritablement la ſource & la cauſe du doute, qui a donné lieu à la diſpute; car ſi l'on eſtoit bien aſſuré de l'Uſage, il n'y auroit point à douter, ſes Arreſts eſtant deciſifs, mais tout conſiſte en la queſtion de fait, de ſçavoir ſi c'eſt l'Uſage ou non. Or eſt-il que ce qui empeſche certainement de le ſçavoir, c'eſt que les *s* finales qui font nos pluriels, ne ſe prononçant point, les deux nombres ſe prononcent d'une même façon, & par ce moyen l'oreille ne peut diſcerner l'un d'avec l'autre, ny reconnoître l'Uſage. Il y a plaiſir quelquefois d'examiner & de découvrir pourquoy on eſt en doute de l'Uſage en de certaines façons de parler.

NOTE.

Monſieur Menage dit que la Cour s'eſtant trouvée partagée entre *vingt & un cheval* & *vingt & un chevaux*, on conſulta Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, qui deciderent, conformement à la remarque de M. de Vaugelas, qu'il falloit dire *vingt & un chevaux*. Quoy qu'il ne ſoit pas de leur ſentiment à cauſe qu'on dit *trente & un jour*, *vingt & un an*, *vingt & un eſcu &c.* il avouë que cette queſtion en ayant fait propoſer une autre dans l'Academie qui ſe tient chez luy, où l'on demanda, ſi quand il ſuivoit un adjectif aprés, *vingt & un cheval*, il falloit mettre cet adjectif au ſingulier ou au pluriel, il fut decidé qu'il falloit alors mettre *chevaux* au pluriel, & dire, *Il a vingt & un chevaux enharnachez*, & que dans *vingt & un an*, le mot *an* devoit demeurer au ſingulier, quoy qu'on miſt l'adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis.* On dit de même, *il y a quarante & un jour paſſez*, *voila trente & un eſcu bien comptez.*

Poſſible, pour *peut-eſtre.*

LEs uns l'accuſent d'eſtre bas, les autres d'eſtre vieux. Tant y a que pour une raiſon, ou pour l'autre, ceux qui veulent écrire poliment, ne feront pas mal de s'en abſtenir.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit qu'on peut douter, que *possible* soit bas ny vieux, & qu'il croit que c'est une élegance du stile mediocre qui sous-entend, *il est possible que cela soit*, & qui comprend en un seul mot tout le sens de l'expression sous-entenduë. M. de la Mothe le Vayer, aprés avoir soutenu que toute la Cour le dit, & que nos meilleurs Ecrivains l'employent, adjoûte qu'il se trouve des lieux où *possible* est mieux placé, même dans le plus haut stile, que *peut-estre*, soit pour éviter le mauvais son dans une repetition de plusieurs mots qui auroient la même cadence ou terminaison, soit pour s'éloigner de *peut* ou d'*estre* qui seroient trop proches; soit encore pour rendre la periode plus juste, ou mieux arrondie, ce qui se presente fort souvent. M. Menage condamne *possible* aussi bien que M. de Vaugelas, & il dit en suite que *paravanture* & *davanture* sont encore plus mauvais. Pour moy, j'avouë que je ferois grand scrupule de dire *possible* au lieu de, *peut-estre*. *Paravanture* ne vaut rien du tout. *D'avanture* au lieu de *par hazard*, est tout-à-fait bas; *si davanture vous rencontrez une telle personne*, pour dire, *si par hazard &c.*

Ou la douceur, ou la force le fera.

ON demande s'il faut dire, *le fera*, ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* au singulier; car comme c'est une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui regisse le verbe,

& ainſi il ne peut eſtre mis qu'au ſingulier. Neantmoins un de nos plus celebres Autheurs a écrit, *peut-eſtre qu'un jour, ou la honte, ou l'occaſion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis.* Surquoy ayant conſulté diverſes perſonnes tres ſçavantes en la Langue, quelques-uns ont cru qu'il falloit dire, *donnera*, au ſingulier, à cauſe de la disjonctive; les autres, que l'on pouvoit dire élegamment bien, *donnera*, & *donneront*, au ſingulier & au pluriel, qui eſt la plus commune opinion, & les autres, que *donneront* au pluriel eſtoit plus élegant que *donnera*, à cauſe de cette accumulation de choſes, qui preſentant tant de faces differentes à la fois, porte l'eſprit au pluriel plûtoſt qu'au ſingulier, quoyque dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctives, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut toûjours mettre le ſingulier ſans exception, & jamais le pluriel, ſoit que les deux ſoient oppoſez comme icy, ou qu'ils ne le ſoient pas.

NOTE.

Monsieur Chapelain observe fort bien, que quoy qu'il y ait trois ou quatre disjonctives de suite au lieu de deux, la multitude ne fait pas que le regime du singulier se change pour le pluriel, puisque c'est toûjours disjonctive, & comme si l'on disoit, *ou la honte ou l'occasion le fera.* En matiere de disjonctives, on ne s'arreste qu'au dernier nominatif, & c'est luy seul qui regit le verbe.

Ny la douceur, ny la force n'y peut rien.

TOus deux sont bons, *n'y peut rien, & n'y peuvent rien*, parce que le verbe se peut rapporter à l'un des deux, separé de l'autre, ou à tous les deux ensemble. J'aimerois mieux neanmoins le mettre au pluriel qu'au singulier.

NOTE.

Il paroist plus naturel de mettre le verbe au pluriel quand il est precedé de deux nominatifs joints par la conjonction *ny*, qui ne doit pas avoir moins de force que la conjonction *&*, qui en joignant deux nominatifs leur fait gouverner le verbe au pluriel. C'est la raison pour laquelle tous ceux que j'ay consultez sont du sentiment de M. de Vaugelas & preferent dans cette phrase le pluriel au singulier. Ils disent que l'idée

que les deux *ny* portent dans l'esprit, est effectivement conjonctive, quoy que les deux *ny* paroissent disjonctifs dans l'expression. *ny la douceur ny la force ne peuvent rien*, c'est à dire, *& la douceur & la force employées toutes deux ensemble ne peuvent rien.* Ainsi voila deux nominatifs qui se rapportent au verbe, & il doit estre mis au pluriel. Tout au contraire, dans cette phrase, *ou la douceur ou la force le fera*, l'idée est disjonctive, *si la douceur ne le fait pas, la force le fera*, & le verbe n'estant selon le sens chargé que d'un nominatif, est mis au singulier. Ce qui fait connoistre qu'alors *ny* est mis au lieu de la conjonction *&*, & qu'il a la mesme force, c'est qu'on y adjoûte la negative *pas* ou *point*. *La force ny la douceur ne l'ébranlerent point*, ce qu'on diroit de la mesme façon quand on auroit mis *&* au lieu de *ny* ; *la force & la douceur ne l'ébranlerent point.* Il est vray que si le *ny* estoit double, on ne mettroit pas le *point* ; on diroit, *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent* ; mais c'est que la construction se regle tantôt par le sens & par l'idée qui se forme dans l'esprit, tantost par l'expression & par le son qui frape l'oreille. Ces deux manieres de parler, *la douceur ny la force ; ny la douceur ny la force*, sont égales quant au sens. Le *ny* unique de l'une, & le double *ny* de l'autre ne valent également qu'un *&*, & comme ils portent la mesme idée conjonctive à l'esprit, ils demandent également le verbe au pluriel, mais l'oreille y met une difference. Les deux *ny* ont un son plus negatif, aprés lequel elle ne peut plus souffrir de *pas* ny de *point*, & elle les souffre bien aprés le *ny* simple. Il semble qu'on diroit bien *ny la douceur ny la force*

ne firent aucun effet, & qu'on ne diroit pas *ny la douceur ny la force ne firent nul effet*. Toute la difference eſt en ce que *nul* eſt une negative plus forte & plus ſenſible qu'*aucun*, & qui ne peut pas ſi aiſément paſſer aprés des *ny* redoublez qui ſe ſont déja bien fait ſentir à l'oreille. On peut trouver encore, ſans ſortir de noſtre exemple, une preuve de la reflexion qui vient d'eſtre faite. On dira *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent*, mais en parlant de deux hommes, on dira *ny l'un ny l'autre ne fut ébranlé de la veuë de la mort*. Pourquoy les deux *ny* dans le premier cas demandent-ils un pluriel, & pourquoi dãs le ſecõd ſouffrent-ils un ſingulier? L'idée n'eſt-elle pas dans tous les deux également conjonctive? Si on y regarde de prés, elle ne l'eſt pas. Dans cette phraſe *ny la douceur ny la force ne l'ébranlerent*, l'eſprit aſſemble la douceur & la force comme deux moyens dont on s'eſt ſervy, mais dans la ſeconde phraſe il conſidere les deux hommes l'un aprés l'autre, & par là il les ſepare. La difference de deux perſonnes ſe rend plus ſenſible à l'eſprit que celle de deux moyens, & c'eſt là la ſource de cette difference de conſtruction.

Maint & Maintefois.

POur *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *maintefois*, à la Cour en raillant, & de la meſme façon qu'on dit *ains au contraire*. Neanmoins on ne l'écrit plus en proſe,

non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'eſt que pour les vers, & encore y en a-t-il pluſieurs qui n'en voudroient pas uſer. Je crois qu'à moins que d'être employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne ſeroit pas bien receû. Du temps de M. Coëffeteau on l'écrivoit & en vers & en proſe, Il dit en un certain endroit, qu'un Legiſlateur *avoit fait maintes belles loix.*

NOTE.

Monſieur Chapelain a marqué ſur cét article, qu'il a employé *maint* une ſeule fois dans ſon Poëme de la Pucelle, pour faire voir qu'il ne le condamnoit pas tout-a-fait. C'eſt dans le Livre 8.

Reluit de mainte pique, & de mainte cuiraſſe.

Ce mot n'a guere de grace que dans le Burleſque & dans le Comique.

Matineux, matinal, matinier.

DE ces trois, *matineux* eſt le meilleur : c'eſt celuy qui eſt le plus en uſage, & en parlant, & en écrivant, ſoit en proſe ou en vers. *Matinal* n'eſt

pas ſi bon, il s'en faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire ſouvent. *Matineux*, & *matinal*, ſe diſent ſeulement des perſonnes. Il ſeroit ridicule de dire, *l'Eſtoile matineuſe*, ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne ſe dit plus, ny en Proſe, ny en Vers, ny pour les perſonnes, ny pour autre choſe, ſur tout au maſculin; car il ſeroit inſupportable de dire, *un Aſtre matinier*; mais au feminin, *l'Eſtoile matiniere*, pourroit trouver ſa place quelque part.

Aprés ſouper, ou *aprés ſoupé*.

TOus deux ſont bons, & nos meilleurs Auteurs, anciens & modernes, diſent l'un & l'autre. Ils en font de meſme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns écrivent *le mangé*, & les autres *le mãger*, *un démeſlé*, & *un démeſler*: mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'eſt un infinitif, dont nous faiſons un nom ſubſtantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs τὸ πλέειν & que d'ailleurs nous n'ôtons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'in-

finitif, qui ne se terminent pas en *er*, ny nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons; comme par exemple, nous disons, *le dormir*, & non pas *le dormi*; *le boire*, & non pas *le beu*. Il est vray qu'il faut toûjours dire, *le procedé*, & non pas *le proceder*.

NOTE.

On doit écrire *le manger*, & non *le mangé*, comme on écrit *le boire*, *le dormir*. Monsieur Chapelain condamne absolument *un démesler*. Je croy comme luy, qu'il faut toûjours dire *un démeslé*, & que ce mot est de la nature de *procedé*. M. de la Mothe le Vayer soûtient que *le proceder* est autant dans le bel usage que *le procedé*. Je ne vois personnne de son sentiment. La plûpart écrivent *un grand disné*, *un magnifique soupé*. *D'aprés soupé*, & *d'aprés disné*, on a formé deux noms substantifs, & ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'on a fait l'un masculin & l'autre feminin. *I'ay passé toute l'aprés-disnée aux Tuilleries. Voilà un aprés-soupé passé agreablement. L'apres-soupé des Auberges.*

Remplir, & *emplir*.

L'Un & l'autre est bon, mais avec cette difference, que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immaterielles, ou

figurées, comme, *il a remply tout l'Univers de la terreur de son nom, il a dignement remply la place du premier Magistrat*; & *emplir* se dit communément des choses materielles, & liquides, comme *emplir un tonneau, emplir un vaisseau.* Et quand on dit *remplir un tonneau*, c'est quand on en a déja tiré, & que l'on remplit ce qui est vuide, d'où vient le mot de *remplage*. J'ay ajoûté *liquides*, parce que l'on ne dira pas si ordinairement, qu'*un avaricieux emplit ses coffres d'or & d'argent*, comme *remplit ses coffres*, ny *emplit ses greniers*, comme *remplit ses greniers*. Mais aprés tout, j'ay appris que l'on ne sçauroit faillir à dire toûjours *remplir*, de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir*, soit bon, au lieu que l'on peut souvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir*.

NOTE.

Monsieur Chapelain ne tombe pas d'accord qu'on puisse mettre *remplir* par tout où l'on croit que le mot d'*emplir* soit bon. Il dit que ce seroit mal parler que de dire *remplir un tonneau*, pour *l'emplir la premiere fois*. Il a raison; on dit seulement *remplir un tonneau*, pour dire, *remplacer ce qui en a esté tiré*.

C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites.

J'Ay appris que c'étoit ainſi qu'il faloit écrire, & non pas au ſingulier, *qu'il ait jamais faite*, parce que ce participe ſe rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en eſt claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, ſe rapporte de neceſſité abſoluë au pronom *que*, qui eſt aprés *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reſte donc à ſçavoir, auquel des deux ce *que*, ſe rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choſes font voir que c'eſt à *actions*, & non pas à *une*: la premiere eſt que ces mots *des plus belles actions*, demandent neceſſairement le pronom *qui*, ou *que*, aprés eux, autrement on ne les ſçauroit conſtruire, car *plus* eſt un terme de comparaiſon, qui preſuppoſe une relation ou à ce qui precede, ou à ce qui ſuit, comme en cét exemple, *des plus belles actions*, a ſa relation aux paroles ſuivantes, *qu'il ait jamais faites*. L'autre raiſon eſt, que *jamais* comprend toutes les actions precedentes, & ne ſe peut

pas dire d'une ſeule action, tellement qu'étant placé dans cét exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent eſtre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*; c'eſt à dire, qu'ils ne ſe peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* étant adverbe joint à *faites*, ou *ait faites*, il eſt impoſſible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* ſe rapporte à *actions*, & *ait faite* à *une*. L'adverbe & le verbe vont toûjours d'une meſme ſorte, & ont toûjours meſme viſée; comme inſeparables dans le ſens, auſſi bien que dans la conſtruction, ainſi que le mot d'*adverbe*, c'eſt à dire, *attaché au verbe* le témoigne.

NOTE.

Monſieur Menage croit que dans cét exemple de Monſieur de Vaugelas, on pourroit bien dire *qu'il ait jamais faite* au ſingulier, parce qu'on dit, *c'eſt un des meilleurs mots qu'il ait jamais dit; c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait jamais monté.* Je croy qu'il faut dire, *qu'il ait jamais dits, qu'il ait jamais montez*, & tiens la remarque de Monſieur de Vaugelas tres-juſte. Monſieur Chapelain l'appelle une des plus delicates, & des mieux démeſlées de tout le vo-

lume. Il eſt certain que dans l'exemple allegué il faut dire, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, & non *qu'il ait faite*; quand meſme le mot de *jamais* n'y ſeroit point employé. Cependant on dit; *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune; c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage.* Pourquoi *qu'il ait faites* au pluriel dans l'exemple de Monſieur de Vaugelas? & pourquoy *qui a le plus contribué*, & *qui me plaiſt davantage* au ſingulier, dans ceux-cy? La raiſon eſt que dans toutes ces phraſes les termes de comparaiſon ſe rapportent neceſſairement à *un* & à *une*. S'il ſuit *que* ou *qui* aprés la comparaiſon faite, il appartient au nom ſubſtantif pluriel qui le precede, & demande que le verbe ſuivant ſoit mis auſſi au pluriel. Quand je dis, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait faites*, la comparaiſon eſt finie dans ces mots, *des plus belles actions*, ils ſe rapportent à *une*, ſans aucun enchaſnement avec ces autres *qu'il ait faites*, & par conſequent ces autres mots ſe rapportent à *actions* Pour le faire voir, au lieu de, *c'eſt une des plus belles actions qu'il ait faites*, je n'ay qu'à dire, *c'eſt une de ſes plus belles actions*. La phraſe eſt tres-bonne, & le mot *une* ne demande rien de plus que cette comparaiſon exprimée par *plus belles*. *Une* en cette phraſe ſignifie *action*, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt l'action la plus belle de toutes les actions qu'il a faites*; ce qui fait connoiſtre que *qu'il ait faites* ſe rapporte neceſſairement à *actions*. Il n'en eſt pas de meſme dans ces autres phraſes, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune, c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage*. *Un* & *une*

s'approprient les termes de comparaiſon qui ſont aprés *choſes* & *tableaux*, ainſi le relatif *qui* ſe rapporte à *un* & à *une*, & non pas à *choſes* & à *tableaux*, parce que ce relatif eſt joint aux termes de comparaiſon que demandent *un* & *une*. Dans le premier exemple, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué à ma fortune*, ces mots, *que j'ay faites*, ſont ſous-entendus, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt la choſe de toutes celles que j'ay faites, qui a le plus contribué à ma fortune*. Dans l'autre exéple, *c'eſt un des tableaux du Pouſſin qui me plaiſt davantage*, *du Pouſſin* eſt au lieu de, *que le Pouſſin a faits*, & c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt le tableau de tous ceux que le Pouſſin a faits qui me plaiſt davantage*; ainſi on dira, *c'eſt un des chevaux de toute l'écurie du Roy qui court avec le plus de viteſſe*, & non pas *qui courent*, parce que ces mots, *qui court avec le plus de viteſſe*, contiennent les termes de comparaiſon qui ſe rapportent neceſſairement à *un*, ce qui n'eſt pas dans l'exemple de M. Menage, *c'eſt un des meilleurs chevaux qu'il ait monté* : la comparaiſon que le mot *un* demandoit eſt finie dés que l'on a dit *meilleurs*, & par conſequent il faut dire *qu'il ait montez*, & non pas *qu'il ait monté*, parce que le relatif *que* ſe rapporte à *chevaux*, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt le cheval le meilleur de tous les chevaux qu'il a montez*. Il reſulte de tout cela, que quand la comparaiſon eſt exprimée par un nom adjectif joint au ſubſtantif pluriel, comme *c'eſt une des plus belles actions*, *c'eſt un des meilleurs chevaux*, s'il ſuit *que* ou *qui* avec un verbe, ce verbe doit eſtre mis au pluriel; ſi la comparaiſon n'eſt exprimée qu'aprés le nom

ſubſtantif pluriel, comme, *c'eſt une des choſes qui a le plus contribué, c'eſt un des hommes de France qui eſt le plus eſtimé*, ce relatif *qui* demande le verbe ſuivant au ſingulier.

Approcher.

CE verbe regit élegamment l'accuſatif pour les perſonnes ; mais non pas pour les choſes. Exemple, M. de Malherbe, *vous avez l'honneur d'approcher la Reine de ſi prés.* Toute la Cour, & tous les Auteurs parlent ainſi, *Approcher la perſonne du Roy, approcher la perſonne du Prince.* Mais ce ſeroit tres-mal dit, *approcher la ville, approcher le feu* ; il faut dire, *s'approcher de la ville, s'approcher du feu.* Neanmoins on dit, *approchez-vous de moy, il s'eſt approché du Roy pour luy faire la reverence*, & ce ſeroit fort mal dit, *approchez-moy, il a approché le Roy pour luy faire la reverence.* D'où vient donc qu'*approcher*, pour ce qui eſt des perſonnes, a tantôt un regime, & tantôt un autre : & le moyen de connoiſtre quand il en faut uſer d'une façon, & non pas de l'autre? C'eſt qu'il a pour les perſonnes deux ſignifications ; l'une qui deſigne le mouvement corporel, par lequel je m'ap-

proche actuellement de quelqu'un, & c'eſt ſa propre & veritable ſignification: l'autre, qui ne ſignifie pas cét acte particulier, ny ce mouvement local, mais bien l'habitude qui reſulte de pluſieurs actes réiterez, en s'approchant de quelqu'un, par le moyen deſquels il s'eſt acquis un grand accés, & une grande privauté avecque luy, qui eſt un ſens plus éloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier ſens il faut dire, *s'approcher du Roy*, & au ſecond, *approcher le Roy*, de ſorte qu'*approcher* en cette derniere façon, ſignifie *eſtre en faveur, & en conſideration auprés du Roy*. Il ſe dit auſſi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy, à cauſe de leurs Charges, quoy qu'ils ne ſoient point en faveur. Au reſte il faut remarquer, qu'*approcher* en cette ſignification, ne ſe dit que des Grands.

NOTE.

Monſieur Chapelain remarque qu'on dit fort bien, *approchez cette table, ce ſiege de moy*, qui ſont choſes & non perſonnes; il avouë qu'il n'y a point d'élegance, comme quand ce verbe s'applique aux perſonnes, & qu'il n'y a que de la conſtruction, & de la regularité.

Epithete mal placé.

EXemple, *en cette belle ſolitude, & ſi propre à la contemplation.* Je dis que le ſecond epithete, *& ſi propre*, n'eſt pas bien ſitué, & qu'il le faut mettre ainſi, *en cette ſolitude ſi belle, & ſi propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent toûjours eſtre enſemble, & jamais il ne faut mettre le ſubſtantif entre les deux adjectifs, comme en cét exemple, *ſolitude*, eſt entre *belle* & *ſi propre*. Cette regle eſt importante pour la netteté du ſtile & de la conſtruction. J'en ay fait une remarque, à cauſe que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffeteau n'y a jamais manqué, il écrivoit trop nettement. Ce n'eſt pas que quelquefois ce renverſement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela eſt tres-rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'eſt pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a fait icy Epithete maſculin, quoy que dans ſa remaique qui a pour titre *Epithete, équivoque*, il ait dit qu'il eſt feminin: il eſt vray qu'il adjoûte que quelques uns le font maſculin, & que tous deux ſont bons.

Satifaire, ſatifaction.

C'Eſt depuis peu, que pluſieurs perſonnes prononcent ainſi, au lieu de prononcer *ſatisfaire, ſatisfaction* avec l'*s* devant l'*f*, comme on doit auſſi l'orthographier. Juſqu'icy, ſans doute, c'eſt une faute de dire, *ſatifaire, ſatifaction*, & la plus ſaine partie de la Cour & des Auteurs s'y oppoſe, & ne le peut ſouffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaiſe prononciation ne l'emporte, parce qu'il eſt plus doux de dire, *ſatifaire, ſatifaction* ſans *s*, qu'avec une *s*, & la prononciation en eſt beaucoup plus aiſée. Que ſi maintenant elle nous ſemble rude, c'eſt que l'oreille n'y eſt pas encore accoutumée. La meſme choſe eſt arrivée à pluſieurs mots, que nous

avions en noſtre Langue écrits avec l'*s*, qui ſe prononçoit au commencement, & qu'on a ſupprimée depuis pour les rendre plus doux.

NOTE.

On prononce & on écrit *ſatisfaire* & *ſatisfaction* & non *ſatifaction* & *ſatifaire*, ce qui eſt Gaſcon, comme *amirable*, pour *admirable*. Ainſi la crainte de M. de Vaugelas n'a point encore eu de lieu, & il n'y a pas d'apparence que l'on ſe porte à cette vicieuſe prononciation.

Unir enſemble.

C'Eſt fort bien dit, on parle ainſi, & tous les bons Auteurs l'écrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte, *Antoine*, dit-il, *& Lepidus s'eſtoient unis enſemble d'une façon aſſez eſtrange.* Pluſieurs neantmoins le condamnent comme un Pleonaſme, & une ſuperfluité de mots, & ſoûtiennent qu'il ſuffit de dire *unir*, ſans ajoûter *enſemble*, parce que deux choſes ne peuvent pas eſtre unies, qu'elles ne ſoient enſemble. Par cette meſme raiſon ils ne peuvent ſouffrir que l'on die, *je l'ay veu de mes yeux, je l'ay oüi de mes oreilles, voler en l'air,*

l'air, qu'Amiot dit ſi ſouvent aprés les anciens Auteurs Grecs & Latins, auſſi bien qu'aprés ſon Plutarque, *Orphée fut cruellement déchiré*, & autres ſemblables. Car dequoy voit-on, diſent-ils, que des yeux, & de ſes yeux; voit-on ſans yeux, ou des yeux d'autruy? Et ainſi, oit-on ſi ce n'eſt des oreilles? peut-on voler ſi ce n'eſt en l'air, ny une perſonne eſtre déchirée que cruellement? Mais ce ne ſont que ceux qui n'ont point eſtudié, & qui n'ont nulle connoiſſance des anciens Auteurs, dont l'exemple ſert de loy à toute la poſterité, qui blaſment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions ſont familieres à tous ces Grands Hommes, que l'on revere depuis tant de ſiecles. Terence qui paſſe ſans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hiſce oculis egomet vidi*, où cét *egomet* qu'il ajouſte, ſemble encore un nouveau ſurcroiſt de Pleonaſme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas ſouvent, *Sic ore locutus, il parla ainſi de la bouche; Vocemque his auribus hauſi, je l'ay ouy de*

mes oreilles ? Ciceron, & tous les Orateurs, en ſont pleins auſſi bien que les Poëtes, & cela eſt fondé en raiſon, parce que lors que nous voulons bien aſſurer & affirmer une choſe, il ne ſuffit pas de dire ſimplement, *je l'ay veu, je l'ay ouy*; puiſque bien ſouvent il nous ſemble avoir veu & ouy des choſes que ſi l'on nous preſſoit d'en dire la verité, nous n'oſerions l'aſſurer. Il faut donc dire, *je l'ay veu de mes yeux, je l'ay ouy de mes oreilles*, pour ne laiſſer aucun ſujet de douter, que cela ne ſoit ainſi : tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots ſuperflus, puis qu'au contraire ils ſont neceſſaires pour donner une pleine aſſurance de ce que l'on affirme. En un mot il ſuffit que l'une des phraſes die plus que l'autre, pour éviter le vice du Pleonaſme, qui conſiſte à ne dire qu'une meſme choſe en paroles differentes & oiſives, ſans qu'elles ayent une ſignification ny plus eſtenduë, ny plus forte, que les premieres.

Mais ces Meſſieurs pourront repartir, que ſi cela eſt vray aux deux phraſes que nous venons d'examiner, il ne l'eſt pas en ces deux autres, *voler en l'air*,

& *cruellement déchiré* ; car que peut, disent-ils, signifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout seul, & *cruellement déchiré*, que *déchiré* simplement ? Je répons, que la parole n'est pas seulement une image de la pensée, mais de la chose mesme que nous voulons representer ; laquelle je representeray beaucoup mieux en disant, *les oyseaux qui volent en l'air*, que si je ne faisois que dire, *les oyseaux qui volent*. Il est vray, qu'il faut que cela se face avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agreable peinture, & d'autres, où l'on ne le pourroit souffrir. Et quand je diray *cruellement déchiré*, j'exposeray bien mieux aux yeux de l'esprit, l'horreur de cette action, & rendray l'objet bien plus sensible & plus vif, que si je ne disois que *déchiré* ; car comme le son de la voix, lors qu'il est plus fort, se fait mieux entendre à l'oreille du corps, aussi l'expression, quand elle est plus forte, se fait mieux entendre à l'oreille de l'esprit. Enfin toutes les Langues ont de ces façons de parler, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en servent, non par une licence, ou par une negli-

gence affectée, mais comme d'une plus forte maniere de s'exprimer, & tout ensemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer aprés cela ?

NOTE.

Monsieur Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, & dit que ceux qui condamnent *unir ensemble*, comme un pleonasme & une superfluité de mots, le font sans raison. Il adjouste sur ces mots de Terence, *Hisce oculis egomet vidi*, que cela regarde l'énergie & l'évidence que les grands Autheurs recherchent dans leurs expressions.

Souvenir.

JE *me souviens*, & *il me souvient*, sont tous deux bons, mais *je me souviens*, me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Auteurs en usent indifferemment.

Temple, feminin.

LA *temple*, cette partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* sans *l*, comme le prononcent & l'écrivent

quelques-uns ; trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il eſt pris, qui ſignifie la meſme choſe.

En ſuite dequoy.

CEtte façon de parler eſt Françoiſe, & ordinaire, mais elle ne doit pas eſtre employée dans le beau ſtile, d'où nos bons Auteurs du temps la banniſſent.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit, qu'*Enſuite dequoy* ne merite point d'exclusion ; & que c'eſt une façon de parler du ſtile mediocre & de la narration. Au lieu d'*enſuite dequoy*, *enſuite de cela*, *enſuite de cette action*, j'aimerois mieux dire, *aprés quoy*, *aprés cela*, *aprés cette action*.

Sans.

CEtte prepoſition ne veut jamais avoir aprés elle, ny immediatement, ny mediatement, la particule *point* ; car encore qu'on ait accoûtumé de dire, *ſans point de faute*, c'eſt une façon de parler de la lie du peuple, dont les honneſtes gens n'ont garde de ſe ſervir, & beaucoup moins encore les

bons Ecrivains ; c'eſt pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a eſté juſtement repris d'avoir écrit, *ſans point de nuages, ſans point de Soleil.*

NOTE.

Sans point de faute, n'a d'uſage que dans le ſtile tres-bas. C'eſt le ſentiment de M. Chapelain. Il dit, que *ſans point de nuages* ne vaut rien du tout, & que c'eſt une phraſe faite par ſon Autheur, qui ne doit pas luy eſtre paſſée.

Survivre.

CE verbe regit le datif & l'accuſatif tout enſemble, comme, *il a ſurveſcu tous ſes enfans*, & *il a ſurvieſcu à tous ſes enfans.* Il dépend aprés cela de l'oreille, de mettre tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon qu'elle le juge plus à propos.

Mais que.

MAis que, pour *quand*, eſt un mot dont on uſe fort en parlant, mais qui eſt bas, & qui ne s'écrit point dans le beau ſtile. Par exemple, on dit à toute heure, & meſme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il ſoit venu*, pour di-

re, *quand il ſera venu.* Un de nos plus fameux Ecrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'emb aſſeray voſtre affaire, mais que je ſçache ce que c'eſt, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque ſtile que ce fuſt, leſquelles neantmoins ne ſe peuvent ſouffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les ſtiles.

NOTE.

Il n'y a que ceux qui parlent tres-mal, qui diſent, *mais que* pour *quand*, meſme dans le diſcours le plus familier.

Alluſion de mots.

IL n'en faut pas faire profeſſion, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de noſtre ſiecle, qui en a parſemé toutes ſes œuvres. Toute affectation eſt vicieuſe, & particulierement celle-cy; mais quand l'alluſion ſe preſente d'elle-meſme, ſans qu'on la recherche, ou qu'il ſemble qu'on ne l'a pas recherchée, elle eſt tres-bonne, & tres-agreable. Il eſt vray, que meſme de cette façon, il en faut uſer rarement, mais ſi l'on n'en uſe que lors

qu'elle ſe rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en uſer ſouvent; car ces rencontres ſont rares. Ciceron ne l'a pas évitée. Il dit en l'Oraiſon *de Provinc. Conſul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniaſtrant encore, il ajoûte immediatement aprés, *ſed ita, ut ſi idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus.* Infailliblement diſant *perfecta*, il a voulu continuër la figure, parce qu'il fait encore cette meſme alluſion un peu plus bas, *nam ipſe Cæſar*, dit-il, *quid eſt cur in Provincia commorari velit, niſi ut ea quæ per eum affecta ſunt, perfecta Reipublicæ tradantur?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de ſoin, que les autres en apportent à la rechercher, n'a pas laiſſé de s'en ſervir quelquefois de fort bonne grace, comme par exemple en la vie d'Auguſte, où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Conſuls, afin qu'ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux, il euſt ſeul les armes victorieuſes en ſa puiſſance.* L'alluſion de ces mots, *ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux*, eſt d'autant plus belle, qu'elle conſiſte au meſme

meſme mot *deffait*, dans deux ſignifications differentes, ſelon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure ſe preſente, & que les paroles qu'il faut neceſſairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'alluſion, alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce ſeroit eſtre ingrat à la Fortune, & ne ſçavoir pas prendre ſes avantages, que de la rejetter.

Précipitément, ou *précipitamment*. *Armez à la legere*, *legerement armez*.

Précipitément eſt bon, mais *précipitamment* eſt beaucoup meilleur, & j'en voudrois toûjours uſer. On dit auſſi, *armez à la legere*, & *legerement armez*. Neanmoins le premier eſt un peu plus en uſage, mais pour diverſifier il ſe faut ſervir de tous les deux.

NOTE.

Monſieur Chapelain tient *précipitamment* ſeul bon. Peu de perſonnes diſent encore *précipitément*. On ne dit plus guere *legerement armez*, l'uſage s'eſt declaré pour *armez à la legere*.

Monſieur, Madame.

IL n'y a rien qui bleſſe davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre, qui aprés *Monſieur*, ou *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & quand il y a deux *Monſieur*, ou deux *Madame*, de ſuite, c'eſt encore pis. Cela eſt ſi clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une remarque, parce que je vois pluſieurs perſonnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils écrivent bien.

NOTE.

Monſieur Ménage n'eſt point de l'avis de M. de Vaugelas. Il dit que c'eſt eſtre dégoûté plûtoſt que delicat, de condamner une Lettre qui aprés *Monſieur* & *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & pretend que l'œil ny l'oreille n'en peuvent eſtre bleſſez, puis qu'ils ne le ſont point de la ſuſcription ordinaires de nos Lettres, *A Monſieur, Monſieur tel. A Madame, Madame telle*, & que quand un Gentil-homme eſt envoyé de la part d'un Prince ou d'une Princeſſe, vers un autre Prince ou une autre Princeſſe, il a de couſtume de commencer ſon compliment en ces termes. *Monſieur, Monſieur le Prince tel m'envoye vous dire, &c. Madame, Madame la Princeſſe telle m'*

commandé de venir ſçavoir, &c. Il ajouſte qu'il eſt d'autant plus permis, aprés le mot de *Monſieur*, ou celuy de *Madame*, de commencer une Lettre par ces meſmes mots, que ce *Monſieur*, & ce *Madame*, n'eſtant mis que par honneur, & pour ſatisfaire à la couſtume, ils ne ſe liſent & ne ſe prononcent preſque jamais. Toutes ces raiſons n'empeſchent pas que ceux qui prennent quelque ſoin de bien écrire, n'evitent cette repetition du mot de *Monſieur*, ou de *Madame*, en commençant une Lettre. Le meſme M. Menage avertit d'une choſe, à quoy il dit, avec beaucoup de raiſon, qu'il faut prendre garde quand on écrit par billets. L'uſage eſt de mettre *Monſieur* ou *Madame*, aprés les premiers mots d'un billet, & pluſieurs font une faute, en le plaçant dans un endroit qui n'eſt pas propre à le recevoir. Il en donne cet exemple. *J'allay, Madame, hier chez-vous, pour avoir l'honneur de vous voir.* Ce, *Madame*, eſt mal placé. Il faut écrire *J'allay hier chez-vous, Madame, pour &c.* Il fait remarquer encore que toutes ſortes de perſonnes, à la reſerve des gens de tres-baſſe condition, peuvent écrire à leurs Peres & à leurs Meres, *Monſieur mon Pere, Madame ma Mere*; mais qu'il n'y a que les Princes qui puiſſent dire en parlant, *Monſieur mon Pere, Madame ma Mere, Monſieur mon Oncle.* J'ay connu un homme reveſtu d'une Charge conſiderable, qui ſe rendoit ridicule en diſant toûjours, *Madame ma Mere, Monſieur mon Frere.* C'eſtoit d'une maniere tres-ſerieuſe qu'il le diſoit; & ce qu'il y avoit de remarquable, c'eſt que ce Monſieur ſon Frere eſtoit ſon cadet. Je ne parle point icy de ce que dit encore M. M[illegible]

nage, qu'il ne faut point donner le nom de *Monſieur* aux Saints, parce qu'il n'y a plus que les Predicateurs de Village, qui diſent, *Monſieur S. Ambroiſe*, *Monſieur S. Jerôme*, *Monſieur S. Auguſtin*, *&c.* Le titre de *Saint* eſt infiniment au deſſus de nos qualitez les plus relevées. On ne donne point non plus le nom de *Monſieur* aux Autheurs qui ſont morts il y a déja quelque-temps. On dit, *Amiot*, *du Bartas*, *Ronſard*, & non pas, *Monſieur Amiot*, *Monſieur du Bartas*, *Monſieur Ronſard*.

Aſſeoir.

CE verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je m'aſſieds*, *tu t'aſſieds*, *il s'aſſied*, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*, *ils s'aſſient*, & non pas, *ils s'aſſeient*. Au preterit imparfait, *je m'aſſeiois*, *tu t'aſſeiois*, *il s'aſſeioit*, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſiez*. (Ces deux perſonnes du pluriel ſont ſemblables aux deux pluriels du preſent) *ils s'aſſeioient*, mais ce temps n'eſt gueres en uſage. On ſe ſert d'ordinaire en ſa place du mot de *mettoit*, comme, *il ſe mettoit toûjours là*; *nous nous mettions toûjours là*, quand *s'aſſeoir* veut dire *ſe placer*; & lors qu'il veut dire, *ſe repoſer*, on ſe ſert de ce verbe meſme pour l'exprimer, comme, *aprés quatre tours*

d'allée il ſe repoſoit toûjours; ce n'eſt pas pourtant que l'on ne puiſſe dire auſſi, *s'aſſeioit*, mais il eſt moins uſité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *aſſeiez-vous*, & non pas *aſſiſez-vous*, comme diſent une infinité de gens; ny *aſſiez-vous*, qui eſt pourtant moins mauvais, qu'*aſſiſez-vous*. Au ſubjonctif il faut dire *aſſeie*, & *aſſeient*, au pluriel, & non pas *aſſient*, & bien moins encore *aſſiſent*, comme *aſſeions nous*, *afin qu'il s'aſſeie*, ou *qu'ils s'aſſeient*. Au gerondif, ou au participe *s'aſſeiant*, & non pas *s'aſſeant*, quoy que le ſimple ſoit *ſeant*, & non pas *ſeiant*, parce que le ſimple & le compoſé ne ſe rapportent pas toûjours: comme l'on dit, *maudiſſoit* avec deux *s*, & *diſoit* avec une *s*, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* eſt le compoſé de *dire*. Ainſi l'on dit *decidé*, & *indecis*, ſans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'aſſeiant*, & non pas *s'aſſeant*, parce que ce temps ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, qui eſt *aſſeions*, & non *aſſeons*.

NOTE.

Monſieur Ménage, tient qu'à la troiſiéme perſonne du pluriel, il faut dire, *ils s'aſſeient*,

& non pas *ils s'aſſient*, & aux deux premieres perſonnes du pluriel de l'imparfait, *nous nous aſſeiions*, *vous vous aſſeiiez* par deux *i*, pour les rendre differentes des deux premieres perſonnes du pluriel du preſent, qui n'ont qu'un *i*, *nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*. La pluſpart ſont en cela de ſon ſentiment. Monſieur Chapelain condamne *ils s'aſſient*, & veut *ils s'aſſeient*. Il dit qu'autrement il faudroit dire à l'imparfait *ils s'aſſieoient*, & non pas *ils s'aſſeioient*, la raiſon eſtant pareille, & n'y ayant point d'uſage contraire. Quelques-uns veulent qu'on diſe, *ils s'aſſieent*, & non pas *ils s'aſſeient*, à cauſe qu'à la troiſiéme perſonne du ſimple impersonnel, on dit, *ſiéent*. *Ces manieres enjoüées luy ſiéent fort bien.* Cependant, on dit *s'aſſeiant* au gerondif, & non *s'aſſéant*, quoy qu'on diſe *ſéant* au ſimple. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on parle bien en diſant *ils s'aſſeient*, & qu'il ne faut jamais dire, *ils s'aſſient*.

Soy, de ſoy.

BEaucoup de gens, & de nos meilleurs Ecrivains diſent, par exemple, *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*. On croit que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire, *ſont indifferentes d'elles-meſmes*. Et là deſſus j'ay oüy faire cette obſervation, qui eſt, comme je crois, veritable, que lors que *de ſoy* eſt aprés l'adjectif pluriel, comme en l'exemple

que nous venons de donner, il eſt vicieux, mais quand il eſt devant, il eſt tres-bien dit ; car nous diſons tous les jours, *de ſoy ces choſes ſont indifferentes*, & *ces choſes de ſoy ſont indifferentes*, mais *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, la pluſpart condamnent cette locution ; en quoy il faut avoüer que c'eſt une bizarre choſe que l'Uſage, & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit *la pluspart*, à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de ſoy*, mais ils confeſſent que *d'elles-meſmes*, eſt mieux dit, c'eſt pourquoy il faut toûjours choiſir le meilleur.

NOTE.

Le Pere Bouhours obſerve tres-bien que quand il s'agit d'une choſe, & non pas d'une perſonne, on met d'ordinaire *ſoy*. Je croy que c'eſt la veritable raiſon qu'on peut rendre de cette façon de parler, *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, car la diſtinction de mettre *de ſoy* devant ou aprés l'adjectif pluriel, paroiſt bien ſubtile & peu convaincante. Il ajoûte qu'il y a cette difference entre *luy* & *elle*, au lieu deſquels on met *ſoy*, que *luy* ne convient pas ſi generalement à la choſe qu'*elle*. C'eſt par cette raiſon qu'on peut fort bien dire ; *ces choſes ſont indifferentes d'elles-meſmes*, & qu'on ne diroit pas, *ce principe eſt ſi ſolide de luy, que, &c.* Il faudroit dire *de ſoy*,

ou du moins, *eſt ſi ſolide de luy meſme, luy & elle* ne pouvant ſe mettre au lieu *de ſoy*, que l'on n'y ajouſte *meſme*. Voicy une phraſe dans laquelle il dit qu'il faut mettre neceſſairement *de ſoy*: *L'Orateur doit ſçavoir que pas une de ces eſpeces n'eſt parfaite de ſoy, ſi &c.* Quelques-uns croyent que ce ne ſeroit pas mal parler que de dire, *n'eſt parfaite d'elle meſme*. Il obſerve encore que quand on parle en general ſans marquer une perſonne particuliere qui ſoit le nominatif du verbe, il faut toûjours ſe ſervir de *ſoy*, comme; *on fait mille fautes quand on ne fait nulle reflexion ſur ſoy. On aime mieux dire du mal de ſoy que de n'en point parler*; mais que quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met *luy* au lieu de *ſoy*; *C'eſt un homme qui ne fait point de reflexions ſur luy, qui parle de luy ſans ceſſe*. Il excepte les endroits où *ſoy*, ſe prend pour *l'exterieur*: *Quoy qu'il fuſt tres-pauvre, il ne laiſſoit pas d'eſtre propre ſur ſoy; il ne portoit point de linge ſur ſoy. Soy-meſme*, ſe dit comme *ſoy* en general, mais *ſoy-meſme*, & *luy-meſme* ſe diſent preſque également d'une perſonne particuliere. *C'eſt un homme qui a bonne opinion de ſoy meſme, qui a bonne opinion de luy meſme*. Cela ne s'entend que des cas obliques, car il faut toûjours mettre *luy-meſme* au nominatif, & jamais *ſoy meſme*. Nous devons toutes ces remarques au meſme Pere Bouhours, qui dit encore que quand il eſt queſtion des choſes, & non pas d'une perſonne, on met preſque toûjours *ſoy-meſme*. *Cela va de ſoy-meſme, cela parle de ſoy-meſme. Cet ouvrage ſe defendoit aſſez de ſoy-meſme.*

Tomber aux mains de quelqu'un.

CEtte phraſe eſt ſi familiere à pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains, qu'il eſt neceſſaire de faire cette remarque, afin que l'on ne ſe trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és*, pour *aux*, fuſt bannie du beau langage, on diſoit, *tomber és mains*, depuis on a dit, *tomber aux mains*; mais ny l'un ny l'autre ne valent rien, & il faut toûjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un*. L'uſage moderne le veut ainſi. *Tomber és mains*, eſt particulierement de Normandie.

Quand il faut dire, grande, *devant le ſubſtantif, ou* grand' *en mangeant l'*e.

PAr exemple on dit, *à grand' peine*; *Il nous a fait grand' chere*, & non pas *à grande peine*, ny *grande chere*; & neantmoins on dit, *c'eſt une grande méchanceté*, *une grande calomnie* & non pas *une grand' méchanceté*, *une grand' calomnie*. Comment eſt-ce donc que l'on connoiſtra quand il faudra mettre l'*e*,

ou ne le mettre pas ? Il n'y a point d'autre regle que celle-cy, *Qu'il y a certains mots consacrez à cette elision, où l'on dit grand' avec l'apostrophe*, comme, *à grand peine*, *grand' chere*, *grand' mere*, *grand' pitié*, *grand' Messe*, *la grand' Chambre*, & plusieurs autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire ; mais en ceux où l'Usage n'a pas estably cette elision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *une grande méchanceté*, *une grande calomnie*, *une grande sagesse*, *une grande marque*. A quoy il est necessaire d'ajoûter, que le nombre des substantifs feminins, devant lesquels il faut dire *grande*, sans elision, est incomparablement plus grand, que celuy des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait connoissance de l'Usage.

NOTE.

Monsieur Ménage rapporte tous les endroits où il croit que *grande* soufre le retranchement de l'*e* pour prendre l'apostrophe. Ces endroits sont, *à grand' peine*, *j'ay eu grand' peur*, *c'est*

grand' pitié, ce n'eſt pas grand' choſe, faire grand' chere, ma grand' Mere, la grand' Chambre, la grand' ſalle, la grand' Bretagne, la plus grand' part. Il fait remarquer que ce nom adjectif *grande*, conſerve ſon *e* devant tous ces meſmes mots, quand il eſt precedé de celuy d'*une*, & que comme on dit *une grande meſchanceté, une grande calomnie*, on dit de meſme *une grande peur, une grande pitié, une grande choſe, une grande chere, une grande Chambre, une grande ſalle, une grande Meſſe.* Il en excepte *grand' mere*, & en donne pour exemple : *Je la croyois fille, & c'eſt une grand' mere.* La raiſon qu'il apporte de cette exception, c'eſt que *grand Mere* n'eſt conſideré que comme un ſeul mot. Je croy que l'on peut écrire auſſi, *j'ay entendu aujourd'huy une grand' Meſſe*, quoy-que *grand' Meſſe* ne puiſſe eſtre pris pour un ſeul mot. Il fait auſſi remarquer que *grand* au Maſculin, ſe prononçant devant les mots, qui commencent par une voyelle, comme s'il y avoit *grant* & non pas *grand*, *grant homme*, *grant Ecuyer*, *grant eſprit*, *grant Orateur*, on prononce auſſi *grant' Ecurie*, & que c'eſt le ſeul mot où le *d* du feminin *grande*, ſe change en *t*. Il y a pourtant des gens qui prononcent *la grande Ecurie*, comme ils prononcent *une grande affaire.*

Puiſque j'ay parlé de la prononciation du mot *Grand*, je puis dire quelque choſe de ſa ſignification, ſuivant les remarques du Pere Bouhours. Il dit que *Grand* a rapport au merite ou à la taille, quand il ſe joint avec *homme*. *C'eſtoit un des plus grands hommes de ſon ſiecle. C'eſt un grand homme brun.* Il eſt aiſé de voir que dans le

premier exemple, *grand* a rapport au merite, & que dans le ſecond il n'a rapport qu'à la taille. *Grande* avec *femme* ne ſignifie que la taille, & l'on ne dit point *c'eſt une grande femme*, pour dire, *c'eſt une femme de grand merite*, comme on dit, *c'eſt un grand homme*, ny *les grandes femmes de l'antiquité*; comme *les grands hommes de l'antiquité*. On dit, *les Grands de la terre*, pour ſignifier les Rois, les Princes, &c. Cette remarque eſt fort judicieuſe. Il en fait une autre ſur la difference qu'il y a entre *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*, & il fait connoiſtre qu'on dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, & à la maniere du grand monde, qu'*il a le grand air*, & d'un homme dont la phyſionomie eſt noble & la mine haute, qu'*il a l'air grand*. C'eſt ainſi que la diverſe ſituation d'un adjectif, en rend quelquefois la ſignification differente.

Monde.

CE mot eſt ſouvent employé par les bons Autheurs, pour dire, *une infinité, une grande quantité de quoy que ce ſoit*. M. Coëffeteau à qui l'uſage en eſt familier, dit en la vie d'Auguſte, *ſur le point de cette grande journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges*. Je voudrois pourtant en uſer ſobrement, & non pas encore en toutes ſortes de choſes, mais ſeule-

ment en celles où il s'agiroit des Perſonnes, comme M. de Malherbe s'en eſt ſervy, quand il a dit, *qu'ay je à faire de vous en nommer un monde d'autres?* c'eſt à dire, *d'autres hommes.* Il ſemble bien appliqué là. Ce n'eſt pas que je le vouluſſe condamner dans un autre uſage.

NOTE.

Un monde de prodiges, un monde d'autres hommes, pour dire *une infinité de prodiges, une infinité d'autres hommes*, ſont des façons de parler, qui ne ſont plus uſitées.

Monde *avec le pronom poſſeſſif.*

ON dit ordinairement en parlant, *tout mon monde eſt venu, ſon monde n'eſt pas venu*, pour dire, *tous mes gens*, ou *tous mes domeſtiques ſont venus, ſes gens ne ſont pas venus*; mais il le faut éviter comme un terme bas, & ſi je l'oſe dire, de la lie du peuple. C'eſt pourquoy il me ſemble inſupportable dans un beau ſtile, mais beaucoup plus encore, quand on s'en ſert en un ſens plus relevé; par exemple, quand on dit, comme je le trouve ſouvent dans

un fort bon Autheur moderne, *il fit avancer tout ſon monde*, pour dire *toutes ſes troupes*, *il r'allia ſon monde*, pour dire *ſes troupes*, *ſes gens*. Dans le ſtile noble on ne le ſouffriroit pas pour dire *ſes domeſtiques*, on le ſouffriroit moins encore pour dire *ſes troupes*.

NOTE.

Monſieur Chapelain, dit que *tout mon monde*, *tout ſon monde* eſt une élegance du ſtile familier, & qu'on dit de bonne grace, *mon petit monde*, pour dire, *mes enfans*, *mes gens*. Peut-eſtre que M. de Vaugelas dit un peu trop, quand il dit que c'eſt un terme de la lie du peuple ; mais je croy qu'on ne doit pas l'employer dans le beau ſtile.

Le long, *du long*, *au long*.

PAr exemple, les uns diſent, *le long de la riviere*, les autres *du long de la riviere*, les autres *au long*. Tous les trois eſtoient bons autrefois, mais aujourd'huy, il n'y en a plus qu'un qui ſoit en uſage, à ſçavoir *le long de la riviere*.

NOTE.

Monſieur Ménage remarque fort bien que *du long* ſe dit toûjours quand il eſt adverbe,

& qu'aux endroits où il eſt ainſi placé ſans aucun regime, il ſeroit mal de dire *le long*. Il en donne cét exemple *L'eau de ce canal eſt auſſi claire que celle d'une ſource, & vous y voyez tout du long des arbres plantez à la ligne.*

Il a eſprit, il a eſprit & cœur.

C'Eſt depuis peu que cette nouvelle façon de parler eſt en vogue. Elle regne par toute la ville, & s'eſt meſme inſinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas eſté bien receuë, comme ayant fort mauvaiſe grace, & trop d'affectation. Nos bons Ecrivains l'ont condamnée d'abord, & s'oppoſent tous les jours à ſon établiſſement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le décry où elle eſt. Noſtre Langue à l'imitation de la Grecque, aime extrémement les articles; il faut dire, *il a de l'eſprit, il a de l'eſprit & du cœur*, je ne ſçay ſi l'on ne dira point encore, *il a ſang aux ongles.* Ce n'eſt pas qu'en certains endroits on ne ſe diſpenſe des articles avec une grace merveilleuſe, mais c'eſt rarement, & il faut bien les ſçavoir choiſir. M. Coëffeteau, *il fit main baſſe, & tua femmes & enfans.* Mais *il a eſprit*, ne ſe peut dire ny ſelon le bon uſage, ny ſelon la Grammaire.

NOTE.

On ne dit plus aujourd'huy *il a eſprit*, pour *il a de l'eſprit*. C'eſtoit une maniere de parler trop affectée qui n'a pas regné long temps Le Pere Bouhours dit que pluſieurs perſonnes tres-polies preferent, *il a extrémement d'eſprit*, à, *a extrémement de l'eſprit*, & pretendent que *extrémement* eſt comme *peu* & *beaucoup*, qui ont un regime; & que comme on dit, *il a peu*, ou *beaucoup d'eſprit*, on doit dire auſſi, *il a extrémement d'eſprit*, *extrémement de cœur*, *extrémement de merite* Il n'y a guere moins de gens qui ſe revoltent contre, *il a extrémement*, ou *infiniment d'eſprit*, que contre *il a eſprit*. Les exemples qu'apporte le Pere Bouhours, *il y a cette année extrémement de bled*, *extrémement de vin*, ne ſont point receus. On croit qu'il faut dire, *extrémement du bled*, *extrémement du vin*, ou ſimplement, *il y a beaucoup de bled*, *il y a beaucoup de vin*. On doute même qu'il ſoit auſſi certain qu'il pretend, qu'on doive dire, *extrémement d'eſprit*, quand une negative precede, comme, *elle n'a pas extrémement d'eſprit*. Si l'on ne peut dire, *elle n'a pas extrémement de l'eſprit*, on doit mettre *beaucoup*, en la place d'*extrémement*, & dire, *elle n'a pas beaucoup d'eſprit*. Ce Pere qui eſt tres-ſçavant, & tres delicat en noſtre Langue, croit que l'un & l'autre ſe peut dire, *il a extrémement de l'eſprit*, &, *il a extrémement d'eſprit*, & conclut pourtant qu'il vaudroit mieux s'abſtenir de ces façons de parler hyperboliques, & dire, *il a beaucoup d'eſprit*, *il a bien de l'eſprit*. Pour

moy

moy, je croy qu'on doit toûjours dire, *il a extrémement*, ou *infiniment de l'eſprit*, & jamais *extrémement*, ou *infiniment d'eſprit*. Ce qui le fait voir, c'eſt qu'on peut fort bien mettre *infiniment* aprés *de l'eſprit*, & dire, *il a de l'eſprit infiniment*; ainſi *infiniment* n'a point de regime, comme *beaucoup* qui en a toûjours, & dans toutes ſortes de phraſes. On dit, *il y a beaucoup de gens qui*, &c. & on ne peut pas dire, *il y a infiniment de gens qui*, &c. il faut dire, *il y a une infinité de gens*. Sur ce que dit Monſieur de Vaugelas; que noſtre Langue aime extrémement les articles, & qu'il craint que comme on a voulu introduire, *il a eſprit*, on ne veüille dire encore, *il a ſang aux ongles*, Monſieur Chapelain a obſervé qu'on dit proverbialement, *il a bec & ongles* ſans articles.

Jamais plus.

QUelques-uns doutent, ſi ce terme eſt François, & s'il n'eſt point plûtoſt Italien, *mai piu*, mais il eſt auſſi bon en noſtre Langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'avons pris. Nous le diſons, & l'écrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avecque luy*; & en un autre endroit, *à condition que je n'en oye jamais plus parler*,

NOTE.

Monsieur Chapelain a remarqué qu'on dit bien, *je n'iray jamais plus*, pour *de ma vie, je ne le diray jamais plus*, & que le *jamais plus* est François & élegant, pour *plus jamais*, qui est sa situation naurelle, mais que *jamais plus je n'iray* est Gascon, à cause de la transposition. Il approuve le dernier exemple de Malherbe. Je croy pourtant qu'il est mieux de dire, *je ne veux jamais entendre parler de luy*, que *je ne veux jamais plus*, &c.

Meshui, dés-meshui.

CE mot n'est plus en usage parmy les bons Ecrivains, ny mesme parmy ceux qui parlent bien. Il faut neanmoins avoüer qu'il est tres-doux & tres-ageable à l'oreille. Au lieu de *meshui*, ou *dés meshui*, on dit *desormais*, *tantost*, comme, *il est tantost temps*, pour, *il est meshui temps.*

NOTE.

Ce n'est point assez de dire que *meshui* n'est point en usage parmy les bons Ecrivains; c'est un mot entierement banny de la Langue.

Devers.

CEtte prépoſition a toûjours eſté en uſage dans les bons Autheurs ; par exemple, *il ſe tourna devers luy, cette Ville eſt tournée devers l'Orient, devers le Midy*, & ainſi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilly, & nos modernes Ecrivains ne s'en ſervent plus dans le beau langage. Ils diſent toûjours *vers*, comme *ſe tournant vers luy, vers l'Orient, vers le Midy.*

NOTE.

On ne dit plus du tout aujourd'huy *devers*, il faut dire ſimplement *vers*.

S'il faut dire, il y en eut cent tuez, *ou* il y en eût cent de tuez.

NOus avons de bons Autheurs, qui diſent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la plûpart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez ; il n'y avoit pieu ſi ferme, qu'avec peu de peine ils*

n'arrachaſſent, & depuis qu'il y en avoit un arraché. Neanmoins en un autre lieu, il dit, *il y en avoit déja trente d'achevez*, parlant de vaiſſeaux. Aujourdhuy le ſentiment le plus commun de nos Ecrivains, eſt qu'il faut toûjours mettre le *de*, car en parlant, jamais on ne l'omet, & par conſequent c'eſt l'Uſage, qu'on eſt obligé de ſuivre auſſi bien en écrivant, qu'en parlant, ſans s'amuſer à éplucher pourquoy cét article eſt devant le participe paſſif, & aprés le nombre. C'eſt la beauté des Langues, que ces façons de parler, qui ſemblent eſtre ſans raiſon, pourveu que l'Uſage les autoriſe. La bizarrerie n'eſt bonne nulle part que là.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que le *de* ſuperflu, eſt une élegance de l'Uſage; je croy que quand le ſubſtantif eſt devant le participe, ce n'eſt point une faute que de ſupprimer *de* : *Il y eut cent hommes tuez, il y eut vingt ſoldats bleſſez en cette rencontre*; mais qu'il eſt mieux de le mettre, quand la particule relative *en* ſe rencontre dans la phraſe, *il y en eut cent de tuez, vingt de bleſſez; il y avoit trente vaiſſeaux achevez, il y en avoit trente d'achevez.*

Que c'eſt.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'eſt*, comme l'on diſoit autrefois. On dit, *ce que c'eſt*. Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'eſt que l'ingratitude.* Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'eſt que, &c.*

NOTE.

Monſieur Chapelain condamne l'exemple de Malherbe, *Que c'eſt*, pour *ce que c'eſt*, comme une façon de parler tres-vicieuſe, quoy qu'elle ait été encore employée depuis trente ans par de bons Autheurs.

Du depuis.

IE connois un homme fort âgé, & fort ſçavant en noſtre Langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui diſoient & écrivoient *du depuis*, & que déja dés ce temps-là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuſe & barbare, ne permettant pas ſeulement aux

rare que *depuis* adverbe, ſe trouve ſitué en un lieu, où il puiſſe faire équivoque, ou eſtre pris pour la prépoſition, non plus qu'aux exemples que je viens de donner; & ſi par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule aprés, pour le ſeparer du mot qui ſuit, bien que la conſtruction entiere faſſe aſſez connoiſtre, s'il eſt prépoſition ou adverbe.

NOTE.

Non ſeulement on n'écrit plus *du depuis*, mais meſme ceux qui parlent bien, ne le diſent point dans la converſation la plus familiere. J'ay lû depuis peu une Elegie dans laquelle eſtoit ce Vers.

Depuis que je vous vis, je ſentis dans mon ame.

Il falloit dire, *ſi toſt que je vous vis*. Cela m'a fait remarquer qu'on ne ſçauroit mettre *depuis que* devant un preterit indéfiny. Par exemple, on parleroit mal en diſant, *depuis que je le menay chez vous*, je *n'ay point entendu parler de luy*; il faut dire par le preterit définy, *depuis que je l'ay mené chez vous*. De meſme on ne dit pas, *depuis que nous vous eûmes quitté il nous arriva des choſes qui*, on doit dire, *aprés que nous vous eûmes quitté*. Il me paroît que

beaucoup de personnes ne prennent pas assez garde à la difference qu'il y a entre *depuis que*, & *aprés que*.

De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis *de plus important*, à cause du frequent usage des participes dans les preterits, & *de plus ignoré*, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres*, alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable, & voilà son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*? comme disent les Italiens depuis peu, *ho ricevute le vostre lettere*.

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis;

dis, *les lettres que j'ay receuës*; car alors il faut dire, *que j'ay receuës*; & non pas *que j'ay reçeu*, à peine de faire un ſolecisme. Cela eſt paſſé en regle de Grammaire, non ſeulement aujourd'huy, mais du temps meſme d'Amiot, qui l'obſerve inviolablement, comme on faiſoit déja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ſes Diſciples.

Enfans, oyez une leçon:
Noſtre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers regit le ſuivant.
Les vieux exemples je ſuivray
Pour le mieux, car à dire vray
La chanſon fut bien ordonnée,
Qui dit; m'amour vous ay donnée;
Et du bateau eſt étonné
Qui dit, m'amour vous ay donné.
Voilà la force que poſſede
Le feminin quand il precede.
Or prouveray par bons témoins,
Que tous pluriers n'en font pas moins,
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Et ne faut point dire en effet,
Dieu en ce monde les a fait,

Ne, nous a fait, *pareillement*,
Mais nous a faits, *tout rondement.*
L'Italien dont la faconde
Paſſe le vulgaire du monde,
Son langage a ainſi baſti,
En diſant, Dio noi à fatti, *&c.*

Neanmoins je m'eſtonne de pluſieurs Autheurs modernes, qui faiſant profeſſion de bien écrire, ne laiſſent pas de commettre cette faute.

En troiſiéme lieu, le preterit peut eſtre placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville*; car *ont rendu* eſt un preterit ſitué entre deux noms, à ſçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il ſoit pronom, parce que cela n'importe) & *maîtres*, qu'il regit tous deux à l'accuſatif. Alors le participe eſt indeclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maiſtres*, & non pas *rendus*, comme on devroit dire ſelon le ſecond uſage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne ſommes pas icy dans les termes de ce ſecond uſage, où nous n'avons conſideré le preterit aprés le nom, que lors que le ſens finiſſoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode, ny le

ſens, car il y a encore aprés, *maiſtres de la ville.* C'eſt pourquoy l'uſage du preterit eſtant different, il ſe gouverne d'une autre façon, & *Maiſtres* qui le ſuit, marque aſſez le pluriel, ſans qu'il ſoit beſoin que le participe le marque encore.

En quatriéme lieu, le preterit eſtant placé entre deux noms, le dernier eſt, ou ſubſtantif, comme *maiſtres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriéme uſage; par exemple, *le commerce nous a rendu puiſſans*, & ſi nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puiſſante*; car en ces exemples il eſt indeclinable, & ne ſuit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquiéme uſage eſt, quand le preterit eſt paſſif; (car juſqu'icy aux quatre premiers uſages nous l'avons toûjours mis comme actif,) par exemple, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, ou *rendus puiſſans.* Alors, il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, ce participe dans le preterit paſſif n'eſtant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le ſuivent.

Cette regle qui diſtingue les actifs & les paſſifs, eſt fort belle; je la tiens

d'un de mes amis, qui l'a appriſe de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que ſi l'on objecte que M. de Malherbe luy-meſme ne l'a pas toûjours obſervée, c'eſt ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-même n'y prenoit pas toûjours garde, ou plûtôt qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cét amy, qu'à la fin de ſes jours, & aprés l'impreſſion de ſes œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand apres le preterit paſſif il y a un participe paſſif, comme en cét exemple de M. de Malherbe, *la deſobëiſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence*, car il faut dire, *s'eſt trouvé montée*, & non pas *s'eſt trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce ſoit à cauſe de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaiſon, comme *guërie*, il le faudroit dire de meſme; par exemple, *elle s'eſt trouvé guerie tout à coup*, & non pas *trouvée guerie*.

Son ſixiéme uſage eſt, quand les preterits actifs, ou paſſifs, au lieu d'un nom, ont un verbe en ſuite, car alors ils ſont toûjours indeclinables ſans exce-

ption, comme ſi je parle d'une fille, je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, &, *elle s'eſt fait peindre*, & non pas *elle s'eſt faite peindre*. De meſme au pluriel, *je les ay fait peindre*, *ils ſe ſont fait peindre*, & jamais *faite*, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais eſtat où je vous ay veu partir*, non *veuë partir*, & peu de lignes aprés, *juſques icy vous euſſiez moins fait, que ce que je vous ay veu faire*; & en un autre endroit, *la Reine la plus acomplie que nous euſſions jamais veu ſeoir dans le Troſne des fleurs de Lys*, non *veuë ſeoir*.

Ce meſme uſage s'eſtend encore aux phraſes, où entre le preterit & le verbe infinitif qui ſuit, il y a quelque mot comme, *c'eſt une eſpece de fortification que j'ay appris à faire en toutes ſortes de places*, & non pas, *que j'ay appriſe à faire*. La raiſon de cela que nous avons déja touchée, eſt qu'il faut aller en ces ſortes de phraſes juſqu'au dernier mot qui termine le ſens, & que par conſequent c'eſt toûjours le dernier mot des phraſes entieres, qui a rapport au ſubſtantif precedent, & non pas le participe, qui eſt entre-deux, ſi ce n'eſt au

preterit paſſif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, ou *nous nous ſommes rendus capables*; car ſelon la raiſon que je viens de rendre, il faudroit dire auſſi, *nous nous ſommes rendu maiſtres*, *nous nous ſommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'eſt pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette ſeule raiſon, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voilà tout ce que j'ay crû pouvoir dire ſur ce ſujet; mais pour rendre la choſe plus claire & plus intelligible, il me ſemble à propos de mettre de ſuite tous les exemples des divers uſages, & de marquer ceux où tout le monde eſt d'accord, & ceux où les uns ſont d'une opinion, les autres d'une autre.

I. *J'ay receu vos lettres.*
II. *Les lettres que j'ay receuës.*
III. *Les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville.*
IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante.*
V. *Nous nous ſommes rendus maiſtres.*
VI. *Nous nous ſommes rendus puiſſans.*
VII. *La deſobeïſſance s'eſt trouvé mon-*

tée au plus haut point.

VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*

IX. *Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre,*

X. *C'eſt une fortification qae j'ay appris à faire.*

Le premier & le ſecond exemple ſont ſans contredit. Le troiſiéme, quatriéme, cinquiéme, ſixiéme, & ſeptiéme, ſont conteſtez, mais la plus commune & la plus ſaine opinion eſt pour eux. Le huitiéme, neuviéme, & dixiéme, ne reçoivent point de difficulté ; toute la Cour & tous nos bons Autheurs en uſent ainſi.

NOTE.

J'avouë que je ſuis du nombre de ceux qui conteſtent quelques exemples de ceux qui ſont rapportez ſur la fin de cette Remarque, & je ne le fais qu'en ſuivant les ſentimens de pluſieurs perſonnes qui ſçavent tres-bien écrire. Dans ceux cy, *les habitans nous ont rendu Maiſtres de la ville ; le commerce* (parlant d'une ville) *l'a rendu puiſſante.* M. de Vaugelas dit que le participe eſt indéclinable, & qu'ainſi il faut dire, *rendu Maiſtres, rendu puiſſante*, & non pas *rendus maiſtres, rendue puiſſante.* Dans

ces deux autres exemples, *nous nous ſommes rendus Maiſtres*, *nous nous ſommes rendus puiſſans*, il dit qu'il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, parce que ce participe n'eſt plus indéclinable, & qu'il prend le nombre & le genre des noms qui le precedent & le ſuivent. Dire ſans en donner de raiſon, que le participe eſt indéclinable dans les deux premiers exemples, & qu'il ne l'eſt point dans les deux autres, ce n'eſt point, ce me ſemble, aſſez pour établir une regle, à moins qu'on ne faſſe voir pourquoy le participe *rendu* eſt actif dans *les habitans nous ont rendu Maiſtres de la ville*, & pourquoy il eſt paſſif dans, *nous nous ſommes rendus Maiſtres*. Je pretens que c'eſt le preterit actif du verbe *rendu*, qui eſt dans l'un & dans l'autre exemple, & que *nous nous ſommes rendus Maiſtres*, n'eſt pas moins actif que, *les habitans nous ont rendu maiſtres*; c'eſt la premiere perſonne du pluriel dans l'un, & la troiſiéme dans l'autre; de ſorte que puiſqu'on tombe d'accord qu'il faut dire, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, & non pas *rendu maiſtres*, on n'a aucun lieu de conteſter qu'il ne faille dire auſſi, *les habitans nous ont rendus maiſtres*. Tous les preterits actifs ſont compoſez du preſent des verbes auxiliaires *avoir* ou *eſtre*, & du participe du paſſif, *aimer*, *s'aimer*, *j'ay aimé*, *je me ſuis aimé*: *rendre*, *ſe rendre*, *j'ay rendu*, *je me ſuis rendu*. Dans le dernier, le pronom poſſeſſif *me*, n'eſt pas moins regy par le preterit actif, que ce mot, *la lettre*, en eſt regy, quand je dis, *j'ay rendu la lettre*. Ainſi je ne comprens rien à la regle que M. de Vaugelas eſtime tant, & qui ſelon luy diſtingue les actifs & les paſſifs.

Dans tous les exemples que je viens de rapporter, c'eſt toûjours le preterit parfait actif qui eſt compoſé d'*avoir*, ou d'*eſtre*, & du participe paſſif de *rendre*, & qui gouverne l'accuſatif. Le preterit parfait paſſif de ce meſme verbe *rendre*, c'eſt, *j'ay eſté rendu*, & non pas, *je me ſuis rendu*. Je ne ſçay par où l'amy de Malherbe a pû faire entendre à Monſieur de Vaugelas qu'il falloit diſtinguer les actifs & les paſſifs, mais je ſçay bien que le participe *rendu*, ne peut jamais eſtre que paſſif, & qu'étant joint avec le preſent d'*avoir*, ou d'*eſtre* precedé des pronoms poſſeſſifs *me*, *te*, ou *ſe* : *j'ay rendu*, *je me ſuis rendu*, *tu t'es rendu*, *il s'eſt rendu*, il ne ſçauroit faire qu'un preterit actif. Par là je ſuis tres-perſuadé qu'il faut dire, *le commerce l'a renduë puiſſante*, comme on dit ſans aucune conteſtation, *je me ſuis rendu puiſſant*. C'eſt le ſentiment de M Menage, qui veut qu'on mette *rendus* au pluriel dans ces deux exemples, *les habitans nous ont rendus Maiſtres de la ville*, *nous nous ſommes rendus Maiſtres* ; cela ſe confirme par une regle qu'on peut nommer generale. Toutes les fois qu'un relatif ou un pronom precede le verbe dont il eſt regy, le participe ſuivant dont eſt compoſé le preterit actif, doit eſtre mis au meſme nombre & au meſme genre que ce relatif ou ce pronom. On dit, *les lettres que j'ay receuës* ; le participe *receuës* eſt au pluriel & au feminin, parce que le relatif *que*, qui eſt employé pour *leſquelles*, & qui precede le preterit parfait, *j'ay receu*, dont il eſt regy, eſt au pluriel & au feminin. Il en eſt de meſme du relatif *le* ou *la* ; on dit en parlant d'un homme, *je l'ay veu aujourd'huy*,

le participe *veu*, eſt au ſingulier & au maſculin, parce que le relatif *le*, dont l'*e* eſt mangé par l'apoſtrophe, eſt au ſingulier & au maſculin : c'eſt ſuivre la meſme regle que de dire, *les habitans nous ont rendus Maiſtres, le commerce l'a renduë puiſſante.* Dans la premiere phraſe, *nous* eſt au pluriel, & precede le preterit *ont rendu*, dont il eſt regy : la regle veut que le participe *rendu*, dont ce preterit eſt compoſé, ſoit auſſi au pluriel. Dans la ſeconde, le relatif *la*, qui precede le preterit, eſt au feminin & au ſingulier, & par conſequent il faut mettre *renduë* au feminin & au ſingulier. *Maiſtres*, qui ſuit le participe dans l'une, & *puiſſante* qui le ſuit dans l'autre, ne doivent point empêcher que la regle ne ſubſiſte ; du moins il ne me paroiſt aucune raiſon qui me faſſe croire qu'il faille dire, *nous ont rendu Maiſtres de la ville*, & non pas *rendus*, parce que le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode ny le ſens, & qu'on trouve encore aprés *Maiſtres de la ville*. Ces meſmes mots ſe rencõtrent auſſi dans cette phraſe, *nous nous ſommes rendus Maiſtres de la ville*, & M. de Vaugelas veut que l'on diſe *rendus*, quoy que ce preterit, *nous nous ſommes rendus*, ne finiſſe pas le ſens. Pourquoy cette difference dans des phraſes, qui n'ont rien du tout de different ? S'il faut dire d'une ville, *le commerce l'a rendu puiſſante*, il faut dire auſſi en parlant d'une femme, *ſa complaiſance l'a rendu aimable*, & par où connoiſtra-t-on ſi c'eſt d'une femme ou d'un homme que l'on parle ?

Monſieur Menage tient auſſi qu'il faut dire, *la deſobéïſſance s'eſt trouvée montée*, & je croy qu'il a raiſon. Je ſçay qu'en parlant on pronon-

ce, *s'eſt trouvé montée*, mais je ne voudrois pas l'écrire. Pourquoy le ſecond participe empêcheroit-il que le premier ne s'accordât en genre & en nombre avec le ſubſtantif qui le precede ? Il me ſemble qu'on parle tres-bien en diſant, *elles ſe ſont trouvées affermies dans la foy par, &c.* au lieu que ſi on dit, *elles ſe ſont trouvé affermies*, on parle contre la regle, ſans que l'on ait aucune raiſon de s'en diſpenſer ; car on ne peut pas dire que ce ſoit l'Uſage, puiſque M. de Vaugelas demeure d'accord que cette maniere de parler eſt conteſtée. Ainſi il ne s'appuye que ſur une regle que l'amy de Malherbe peut avoir mal entenduë, & que Malherbe n'a pas luy-meſme obſervée, comme il l'avoüe lors qu'il dit, qu'il n'a fait la remarque de l'actif & du paſſif que ſur la fin de ſes jours, & aprés l'impreſſion de ſes œuvres. Il eſt certain qu'il faut dire, *elle s'eſt trouvée dans une extréme langueur*, & non pas *elle s'eſt trouvé*. Si au lieu de ces mots, *dans une extréme langueur*, je mets *languiſſante*, ce mot, *languiſſante*, parce qu'il eſt adjectif, doit-il changer le participe feminin *trouvée* en ſon maſculin *trouvé*, & m'autoriſer à dire, *elle s'eſt trouvé languiſſante* ? C'eſt ce que je ne puis me perſuader.

Je l'ay fait peindre, en parlant d'une fille, & *je les ay fait peindre*, ſont des exemples qui ne reçoivent point de difficulté, il faut mettre *fait* en l'un & en l'autre, & non pas *faite* au premier, & *faits* au ſecond, mais ce n'eſt pas à cauſe que le participe *fait* eſt indéclinable ; c'eſt ſeulement parce que les relatifs *la* & *les*, qui precedent le preterit *j'ay fait*, n'en ſont pas regis, & que c'eſt l'infinitif *peindre* qui les gouverne. *Je l'ay fait*

peindre, *je les ay fait peindre*, veut dire, *j'ay fait peindre elle*, *j'ay fait peindre eux*. On peut opposer que les verbes neutres n'ont point de regime, & que cependant on dit fort bien en parlant d'une femme, *je l'ay fait tomber dans le piege*, *je les ay fait venir*, ce qui donne sujet de conclure, que puisque *tomber* & *venir* ne regissent point les relatifs *la* & *les*, il faut que ce soit le preterit *j'ay fait* qui les gouverne, & que par consequent il faudroit dire sur ce principe, *je l'ay faite tomber*, *je les ay faits venir*. On répond à cela, que le verbe *faire* influë son action & son regime sur l'infinitif qui le suit, soit que ce verbe soit actif ou neutre ; ainsi on dit, *faire mourir quelqu'un*, *faire venir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un* ; ce n'est pas *mourir*, *venir*, & *tomber*, qui gouverne *quelqu'un*, puisque ce sont des verbes neutres. Ce n'est pas non plus le verbe *faire* qui le gouverne, puisqu'on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*, mais il influë son action sur les verbes neutres, qui se resolvent par la terminaison active, si on tourne, *faire mourir quelqu'un*, par, *faire que quelqu'un meure*, *vienne*, *tombe*. Si l'infinitif qui suit *faire*, est l'infinitif d'un verbe actif, il se resoudra par le passif, *faire peindre quelqu'un*, *faire que quelqu'un soit peint*. Pour faire voir que le participe *fait* n'est pas indéclinable, je n'ay qu'à apporter deux exemples, l'un du feminin, & l'autre du pluriel : on dit, *je l'ay faite Religieuse*, *je les ay faits à mon humeur*, parce qu'en ces deux exemples les relatifs *la* & *les*, sont gouvernez par les preterits actifs qui les precedent. Il me semble que les mesmes raisons doivent valoir pour ces exemples, *elle s'est fait peindre*,

ils se sont fait peindre ; c'est l infinitif *peindre* qui gouverne le pronom possessif *se*, ce qui est cause que le participe *fait*, ne prend ny le genre ny le nombre de ce pronom ; car il prendroit l'un & l'autre s'il y avoit quelque relatif regi par le préterit parfait de *faire*, cõme dans ces phrases, *la regle que je me suis faite, les amis que je me suis faits*. On peut dire de mesme, *elle s'est faite Religieuse, ils se sont faits à son humeur*, comme on dit, *elle s'est rendue aimable, ils se sont rendus puissans*. Il est vray qu'il seroit trop rude de dire, *elle s'est faite belle, elle s'est si bien conduite à la Cour, qu'enfin elle s'est faite Duchesse*, cela seroit cependant selon la regle ; mais comme en parlant on supprime souvent beaucoup de syllabes, on dit, *elle s'est fait belle, elle s'est fait Duchesse* ; s il falloit l'écrire, j'écrirois *faite belle*, & non pas *fait belle*.

Pour ces deux exemples de Malherbe, l'un en parlant à une femme, *le mauvais estat où je vous ay veu partir*, & l'autre, *jusques icy vous eussiez moins fait que ce que je vous ay veu faire*, je les trouve entierement differens. Dans le premier, je tiens qu'il faut dire, *l'état où je vous ay veuë partir*, parce que le pronom *vous*, qui est feminin en cét endroit, est regy par le preterit actif qu'il precede ; ce qui est conforme à la regle generale ; mais dans le second, *ce que je vous ay veu faire*, *vous* est au datif & n est point regy par le verbe qui le suit ; c'est la mesme chose que si on disoit, *ce que j'ay veu faire à vous* ; ainsi le participe *veu*, ne se rapportant point à *vous*, n'a point de nombre ny de genre à prendre. Cela sera évident, si au lieu de *vous* on employe le relatif *les* au pluriel dans

ces deux phraſes, *l'eſtat où je les ay veus partir ; ce que je leur ay veu faire.* Dans l'une *les* eſt à l'accuſatif, & dans l'autre *les* ſe change en *leur*, qui eſt un datif.

C'eſt une fortification que j'ay appris à faire, eſt tres-bien dit, & l'on ne peut parler autrement ; le relatif *que*, mis pour *laquelle*, eſt gouverné par *faire*, & non point par le pretetit *j'ay appris* : ainſi le participe *appris*, dont ce preterit eſt compoſé, ne doit point prendre le genre du relatif *que*. Si au lieu de ces mots, *à faire*, on mettoit ceux-cy, *d'un habile Ingenieur*, alors *appris*, ſeroit mis au feminin, parce que le relatif *que* ſeroit gouverné par *j'ay appris*, & l'on diroit, *c'eſt une fortification que j'ay appriſe d'un habile Ingenieur.*

Monſieur de la Mothe le Vayer dit auſſi que M. de Vaugelas s'eſt trompé en cét exemple, *le commerce l'a rendu puiſſante*, & qu'il faut dire neceſſairement à cauſe de *l'a*, *le commerce l'a renduë puiſſante*. Il ajoûte que *la deſobéiſſance s'eſt trouvée montée*, ou *trouvé montée*, ne ſe diſent point tous deux, & qu'il faut écrire, *la deſobéïſſance s'eſt trouvée avoir monté* ; cette maniere de s'exprimer ne me paroiſt pas aſſez naturelle.

Quoy qu'il faille dire, *les lettres que j'ay receuës* ; *la liberté que j'ay priſe*, & non pas *que j'ay receu, que j'ay pris*, cette regle reçoit pourtant deux exceptions que M. Menage a remarquées ; l'une eſt que quand le verbe precede ſon nominatif, le preterit participe n'eſt point aſſujetty au genre ny au nombre du ſubſtantif, dont *que* mis pour *lequel* ou pour *laquelle* eſt le relatif ; ainſi il faut dire *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *que m'a donnée : les inquie-*

tudes que m'a causé ſon abſence, & non pas, *que m'a causées*, parce que *cette affaire* & *ſon abſence* qui ſont les nominatifs de *m'a donné*, & de *m'a causé*, ſont aprés leurs verbes, car ſi ces nominatifs eſtoient devant, il faudroit dire, *donnée* & *causées*; *la peine que cette affaire m'a donnée*; *les inquietudes que ſon abſence m'a causées*. M. de Vaugelas qui n'avoit pas ſongé d'abord à cette irregularité de noſtre Langue, en fait une obſervation particuliere dans un autre endroit de ſon Livre. L'autre exception qui eſt deuë entierement à M. Menage, puiſque perſonne ne l'avoit remarquée avant luy, c'eſt que le mot *cela* ſervant de nominatif, quoy qu'il ſoit devant le verbe, empeſche que le participe ne prenne le genre & le nombre du ſubſtantif. *Vous ne ſçauriez croire la peine que cela m'a donné, les inquietudes que cela m'a causé*, & non pas *que cela m'a donnée, que cela m'a cauſées*, quoy qu'il falût dire, ſi le verbe avoit un autre nominatif que *cela*, *les inquietudes que cét accident m'a causées*, *la joye que cette nouvelle m'a donnée*.

Monſieur de Vaugelas commence cette Remarque en diſant, que dans toute la Grammaire Françoiſe il n'y a rien de plus important ny de plus ignoré, que l'uſage des participes paſſifs dans les preterits; c'eſt ce qui m'a obligé d'expliquer dans cette Note avec un peu d'étenduë, ce que m'ont appris ſur cét Uſage des gens tres-intelligens, & que je reconnois pour mes Maîtres Chacun peut examiner ſi leurs raiſons ſont valables.

Eſtude.

CE mot en toutes ſes ſignifications eſt feminin, tant au pluriel, qu'au ſingulier; car s'il veut dire *l'application de l'eſprit aux lettres*, on dira par exemple, *aprés avoir long-temps eſtudié aux belles lettres, il s'eſt adonné à une eſtude plus ſerieuſe.* S'il ſignifie *ſoin*, on le fait feminin auſſi; comme, *ſa principale eſtude eſtoit de ſemer des querelles.* Enfin ſi on le prend pour *le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties*, il eſt encore feminin, comme, *il a fait faire encore une feneſtre pour rendre ſon eſtude plus claire.* Au pluriel de meſme, comme, *il avoit grand regret à ſes eſtudes, qu'il n'avoit pas achevées; les eſtudes des Notaires ne ſçauroient eſtre trop claires.* Pour *ſoin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne ſe dit jamais en ce ſens là qu'au ſingulier.

NOTE.

NOTE.

Monſieur Menage a marqué que dans la ſignification de *travail*, *eſtude*, eſt du genre maſculin; je ne ſçay ce qu'il entend par *travail*, *eſtude* me paroiſſant toûjours feminin.

De l'adjectif devant ou aprés le ſubſtantif.

IL y a des adjectifs que l'on met toûjours devant le ſubſtantif, & d'autres que l'on met toûjours aprés, comme les adjectifs numeraux ſe mettent toûjours devant; par exemple, *la premiere place*, *la ſeconde fois*, *la troiſiéme fois*, *&c.* car encore que l'on die, *Henry quatriéme*, *Loüis treiziéme*, & ainſi des autres, ce n'eſt pas proprement une exception à la regle, parce que l'on ſous-entend *Roy*, comme qui diroit *Henry, quatriéme Roy de ce nom.* Il y a de certains mots, qui marchent toûjours devant le ſubſtantif, comme *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand*, *petit.* On ne dit jamais *un homme bon*, *une femme belle*, *un cheval beau*; mais *un bon homme*, *une belle femme*, *un beau cheval.* Il y en a encore ſans doute quelques autres de

la meſme nature, qui ne tombent pas maintenant ſous la plume ; & pour les adjectifs, qui ne ſe mettent jamais qu'aprés le ſubſtantif, je n'en ay remarqué qu'en une ſeule choſe, dont l'uſage n'eſt pas de grande eſtenduë, qui ſont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir, une robe blanche, une écharpe rouge*, & ainſi des autres ; car l'on ne dit jamais, *un noir chapeau, une blanche robe, &c.* quoy que l'on die *les Blancs-manteaux, & du blanc mangé*, par où il paroiſt qu'anciennement on n'obſervoit pas cela. Mais ce n'eſt pas dequoy il eſt queſtion en cette remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, meſme de la lie du peuple, ny des Provinces, qui manque à cela, ny qui die, *la choſe premiere qu'il faut faire* ; pour dire *la premiere choſe, un noir chapeau, une blanche robe*, comme parlent les Allemans & les peuples Septentrionaux. Et noſtre deſſein n'eſt pas de redire ce que les Grammaires Françoiſes apprennent aux Eſtrangers ; mais de remarquer ce que les François, meſme les plus polis & les plus ſçavans en noſtre Langue, peuvent ignorer.

Il s'agit donc ſeulement des adjectifs

qui peuvent ſe mettre devant & aprés les ſubſtantifs, & de ſçavoir quand il eſt à propos de les mettre devãt ou derriere. Certainement aprés avoir bien cherché, je n'ay point trouvé que l'on en puiſſe établir aucune regle, ny qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de conſulter l'oreille. M. Coëffeteau eſt celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé, comme je crois, ſur cette raiſon, que la periode en eſt plus ferme & ſe ſoûtient mieux, au lieu qu'elle devient languiſſante quand l'adjectif eſt aprés. Nos modernes Ecrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus ſouvent la preſéance au ſubſtantif, qu'à l'adjectif, fondez auſſi comme j'eſtime, ſur ce que cette façon de parler eſt plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre ſemble avoir quelque ſorte d'affectation. De ces deux contraires ſentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers party, qui à mon avis ſera le meilleur; & ce ſera de n'affecter ny l'un ny l'autre, mais de regler leur ſituation, ſelon qu'elle ſonnera le mieux, non ſeulement à noſtre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en ſeront

meilleurs juges que nous-meſmes, ſi nous les conſultons. Il faut auſſi prendre garde de quelle façon les plus celebres Ecrivains du temps ont accoûtumé d'en uſer, afin qu'en imitant ceux qui ont l'approbation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de déplaire, ſi nous faiſons comme eux. Voilà toute l'adreſſe que je puis donner aux autres, & que je prens pour moy-meſme en une matiere, où l'on ne ſçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif aprés un ſubſtantif & un adjectif, il faut toûjours mettre le ſubſtantif auprés du genitif, comme, *elle eſtoit mortelle ennemie d'Agrippine* : mais ils ſe trompent ; car encore qu'il ſoit vray que pour l'ordinaire il ſoit mieux d'en uſer ainſi, à cauſe que la conſtruction en eſt plus nette, neanmoins on peut fort bien, & avec grace, y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre*; & il n'y a pas un bon Autheur qui ne le pratique.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas devoit adjoûter à ce qui fait quelque exception à la regle qu'il établit pour les adjectifs numeraux, qui doivent toûjours eſtre mis devant le ſubſtantif, que quand on cite un Livre, un chapitre, un article, un paragraphe, &c. ſans aucun article, l'adjectif numeral ſe met aprés le ſubſtantif. *Livre troiſiéme, chapitre ſixiéme*, & non pas *troiſiéme Livre, ſixiéme chapitre* Je dis quand il n'y a point d'article; car quand il eſt employé, on met ordinairement l'adjectif devant. *Virgile dans le troiſiéme Livre de ſes Georgiques, a dit que, &c. Dans le ſixiéme article du Traité de Nimegue, il eſt porté que, &c.*

Monſieur Chapelain a écrit ce qui ſuit ſur cette remarque. *Voicy ce que j'ay medité & obſervé ſur cette matiere, qui eſt que pour l'ordinaire, l'adjectif qui a une terminaiſon feminine, va mieux devant le ſubſtantif qu'aprés :* C'eſt une ſage aſſemblée, une divine éloquence: *& qu'au contraire, l'adjectif qui a la terminaiſon maſculine, va mieux derriere le ſubſtantif que devant*; un Royaume peuplé, un mont élevé. *Il y en a pourtant un grand nombre, où il eſt également bien devant & derriere, ſoit qu'il ſoit de terminaiſon maſculine ou feminine, comme*, Capitaine fameux, *ou* fameux Capitaine, richeſſe immenſe, *ou* immenſe richeſſe; *& mon obſervation n'eſt que* ut plurimum. *Ces diverſes ſituations ſelon la nature des terminaiſons, regardent moins la nature des dictions, que l'agrément de l'oreille.*

Quoy que Monſieur Chapelain ait dit, ce

n'eſt point à cauſe que *peuplé* & *élevé* ont la terminaiſon maſculine, qu'il faut dire *un Royaume peuplé*, *un mont élevé*; mais parce que ce ſont des adjectifs participes qui doivent toûjours eſtre mis aprés le ſubſtantif, meſme au feminin; ainſi il faut dire *une Province peuplée*, *une montagne élevée*, & non pas *une peuplée Province*, *une élevée montagne*: *un cabinet peint*, *une table peinte*, & non pas *un peint cabinet*, *une peinte table*. *Infortuné* a ſa terminaiſon en *é* maſculin, mais parce que ce n'eſt point un adjectif participe, on dit fort bien, *cét infortuné vieillard*. Quant aux autres adjectifs, il n'eſt pas aiſé de déterminer ceux qui doivent ſuivre, ou qui doivent preceder le ſubſtantif. Monſieur Menage rapporte un endroit d'une des lettres de Monſieur de Balzac conceu en ces termes. *Vous eſtes un trompeur inſigne*, *ou un inſigne trompeur*; *je dis l'un & l'autre*, *pour contenter deux Grammairiens de mes amis*, *qui ne ſont pas d'accord ſur la preſéance de l'adjectif*. Il ajoûte que Monſieur de Balzac a eu raiſon de ne rien décider, l'adjectif en quelques endroits devant ſuivre le ſubſtantif, & le devant preceder en d'autres; qu'ainſi on dit *le haut ſtile*, & *le ſtile ſublime*, & non pas, *le ſtile haut*, & *le ſublime ſtile*; *les campagnes voiſines*, & non pas *les voiſines campagnes*; qu'il voudroit dire *les bords lointains*, *les prochains Hameaux*, & non pas *les lointains bords*, *les Hameaux prochains*, & qu'enfin en tout cela il n'y a que l'oreille à conſulter.

Je ne voudrois pas condamner *les prochains Hameaux*, il eſt certain qu'il faut dire, *la ſemaine prochaine*, *le mois prochain*. On dit *un habit neuf*, & *un vieil habit*.

Va croiſſant, va faiſant, &c.

CEtte façon de parler avec le verbe *aller*, & le gerondif, eſt vieille, & n'eſt plus en uſage aujourd'huy, ny en proſe, ny en vers, ſi ce n'eſt qu'il y ait un mouvement viſible, auquel le mot d'*aller* puiſſe proprement convenir : par exemple, ſi en marchant une perſonne chante, on peut dire, *elle va chantant*; ſi elle dit ſes prieres, *elle va diſant ſes prieres*. De meſme d'une riviere, on dira fort bien, *elle va ſerpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainſi des autres ; mais pour les choſes où il n'y a point de mouvement local, il ne ſe dit plus, en quoy les vers ont plus perdu que la proſe, à cauſe de pluſieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poëte a écrit ;

Ainſi tes honneurs floriſſans
De jour en jour aillent croiſſans.

On ne l'oſeroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne ſe ſert plus du verbe *aller* de cette façon, & ſi l'on s'en ſervoit, il faudroit dire, *aillent croiſſant*, & non pas, *croiſſans*, à cauſe qu'il faut neceſ-

ſairement que ce ſoit un gerondif, qui en François eſt indeclinable, & diffrent du participe, qui a divers genres, & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croiſſant, ſa vigueur alloit diminuant*, & autres ſemblables phraſes, comme on diſoit autrefois.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer a écrit dans une de ſes lettres des remarques ſur la Langue, qu'il connoiſſoit beaucoup de perſonnes qui ne pouvoient ſouffrir que Monſieur de Vaugelas eût condamné ſi déterminément cette phraſe; *ſa vigueur alloit diminuant de jour en jour*, que le meſme M. de la Morthe le Vayer prétendoit eſtre dans la bouche de tout le monde. M. Menage rapporte pluſieurs exemples de Voiture, l'un dans un Rondeau.

Pour vos beaux yeux qui me vont conſumant.

L'autre dans la premiere de ſes Elegies.

Je vis le mal qui m'alloit tourmentant.

Et ailleurs.

Tandis qu'ils vont doublant mes peines rigoureuſes.

&

& il les rapporte pour faire connoiſtre, que le mouvemẽt ou de progrez ou de ſucceſſion ſuffit en Poëſie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; mais quoy qu'il diſe que les Poëtes doivent s'oppoſer à ceux qui les en veulent bannir, elles ne ſont pas moins abandonnées preſentement dans les Vers que dans la Proſe.

En *devant le gerondif.*

PArce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui eſt *en*, comme *en faiſant cela, vous ne ſçauriez faillir*, & que le plus ſouvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprés du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque choſe de bon.* Icy *en*, n'eſt pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'eſt un relatif à *fils*, comme le ſens le donne aſſez à entendre. Pour écrire nettement, je crois qu'il faut toûjours fuïr cette équivoque.

NOTE.

Pour éviter l'équivoque que peut cauſer *en*, relatif. il faut le mettre aprés le gerondif, & dire dans cét exemple, *voulant en faire quel-*

que choſe de bon; alors *en* ſe rapporte à *fils* ſans faire aucune équivoque.

Si dans une meſme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, ſans la conjonction &.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ay plûtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimant plus ſon ame que ſon corps.* Je dis que dans les termes de la queſtion, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un eſt gerondif, & l'autre participe: ce qui ſe peut fort bien faire, & dont on ne ſe ſçauroit paſſer dans le ſtile hiſtorique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* eſt le gerondif, car jamais *ayant* n'eſt employé avec le participe paſſif, qu'il ne ſoit gerondif, & *aimant*, eſt le participe; tellement que ſi j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'euſſe dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plûtoſt appellé le Confeſſeur, que le Medecin*, il eût falu mettre *aimans* avec une *s*, *plus ſon ame que ſon corps*; car les participes ont ſingulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'eſt ainſi qu'en

auſé M. Coëffeteau. *La choſe*, dit-il, *paſſa ſi avant que les vainqueurs ayant rencontré la littiere d'Auguſte, croyans qu'il fût dedans, la fauſſerent.* Il dit encore en un autre lieu, *dont Auguſte ayant eſté averty, ſe reſolut, ainſi malade qu'il eſtoit, de ſe faire porter à l'armée, craignant que durant ſon abſence Antoine ne hazardât la bataille.* Tous les Hiſtoriens en ſont pleins, & l'on ne ſçauroit, comme j'ay dit, faire des narrations ſans cela. En faiſant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'eſt point vicieuſe, & la conſtruction n'a pas beſoin d'eſtre liée par la conjonctive *&*; mais ſans cela elle ne pourroit ſubſiſter.

NOTE.

Sur ce que Monſieur de Vaugelas dit dans l'exemple qu'il apporte, qu'*ayant trouvé* eſt un gerondif, & *aimant* un participe, qui n'ont point beſoin d'eſtre liez par la conjonctive *&*, M. Chapelain a écrit que c'eſt une diſtinction fine, mais peu ſolide, & qui ſemble n'avoir eſté inventée que pour ſauver M. Coëffeteau, qui eſt tombé dans deux gerondifs, dont on déguiſe icy l'un en participe pour les faire paſſer, & que quand la diſtinction auroit quelque réalité, il ne conſeilleroit jamais à perſonne de ſe ſervir de ces deux gerondif & participe en une

meſme periode, ne fuſt-ce que pour éviter le ſoupçon d'avoir employé deux gerondifs, au moins apparens, dans une meſme periode ſans conjonction.

J'ajoûteray à la remarque de M Chapelain, que je ſuis perſuadé que dans cét exemple *aimant* eſt gerondif, & non participe. S'il eſtoit vray qu'il fût participe, & qu'il falût dire au pluriel, *nous avons plûtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimans plus ſon ame que ſon corps*, ce participe qui auroit un ſingulier & un pluriel, devroit auſſi avoir deux genres comme tous les adjectifs. Ainſi en parlant de femmes, on ſeroit obligé de dire, *elles appellerent plûtoſt le Confeſſeur que le Medecin, aimantes ſon ame plus que ſon corps*, ce qui ne ſe peut ſouffrir. Je conclus de là qu'il faut dire *aimant*. & non pas *aimans* dans cét exemple, & *croyant qu'il fût dedans*, & non pas *croyans* dans celuy de M. Coeffeteau, puiſque ſi *aimant* & *croyant* n'ont pas divers gêres, ils ne doivent pas non plus avoir divers nombres. La regle qui veut que les adjectifs ou les relatifs qui ont divers genres, ayent auſſi divers nombres, ſemble eſtre eſtablie par Monſieur de Vaugelas, lors qu'il dit qu'une femme doit répondre à un homme qui ſe plaint d'eſtre malade, *& moy, je le ſuis auſſi*, & non pas, *je la ſuis auſſi*, parce que ſi la particule *le* n'eſtoit pas indeclinable, & qu'elle changeât de genre, elle changeroit auſſi de nombre, ce qu'elle ne fait pas, puiſque pluſieurs perſonnes doivent répondre en parlant d'eſtre malades, *& nous, nous le ſommes auſſi* & non pas, *nous les ſommes auſſi*. Il faut donc demeurer d'accord qu'*aimant*, & ſes ſemblables, ſont des gerondifs,

quoy qu'on ne ſous-entende point la particule *en*, qui eſt toûjours jointe aux gerondifs, ou ſous-entenduë, ou que ces ſortes de participes ſont indeclinables. Si l'on n'aime mieux dire qu'ils peuvent changer de nombre, mais qu'ils ne ſçauroient changer de genre; auquel cas on dira que la particule *le* peut changer de genre, mais que cette meſme particule qui change de genre ne ſçauroit changer de nombre, ce qui détruira la remarque de M. de Vaugelas, qui ſemble eſtre bien fondé à ſoûtenir, que quand un homme a dit, *je ſuis malade, je ſuis chagrin, je ſuis malheureux*, une femme doit répondre, *& moy, je le ſuis auſſi*, & non pas *je la ſuis auſſi*.

Dans cét exemple, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plûtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimant mieux ſon ame que ſon corps*, & dans cét autre, *dont Auguſte ayant eſté averty, ſe reſolut de ſe faire porter à l'armée, craignant que durant ſon abſence, &c.* on trouve la conſtruction tres-bonne, quoy que dans l'un *l'ayant trouvé*, & *aimant*; & dans l'autre *ayant eſté averty*, & *craignant*, ne ſoient point liez par la conjõctive *&*, on croit qu'il ſuffit qu'il y ait un verbe qui les ſepare, comme *nous avons appellé*, & *ſe reſolut*, mais on croit auſſi que dans ce troiſiéme exemple, *la choſe paſſa ſi avant, que les Vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguſte, croyant qu'il fût dedans, la fauſſerent*, il faut dire, *& croyant qu'il fût dedans*, parce qu'aucun verbe ne ſe trouvant entre *ayant rencontré*, & *croyant*, la periode doit eſtre liée par la conjonctive *&*, ſans quoy elle ne peut ſubſiſter.

Eux-meſme, elles-meſme.

C'Eſt fort mal parler, il faut dire; *eux-meſmes, elles-meſmes* avec une *s*, parce que *meſmes*, là eſt nom ou pronom, & non pas adverbe. Quand il eſt adverbe, il eſt libre d'y mettre l'*s*, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'eſt pas, comme en ces mots, *eux-meſmes, elles-meſmes*, c'eſt un ſoleciſme d'omettre l'*s*. C'eſt pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

Les Immortels eux-meſme en ſont perſecutez.

Il n'y a point de licence poëtique, qui puiſſe diſpenſer de mettre des *s* aux pluriels. Ce ſeroit un privilege fort commode à noſtre Poëſie, où il y auroit lieu d'en uſer fort ſouvent.

NOTE.

Il eſt hors de doute que *meſmes* eſt pronom dans *eux-meſmes*, & *elles-meſmes*, & qu'ainſi il doit eſtre mis au pluriel avec une *s*, parce que *eux* & *elles* ſont au pluriel. M. de Vaugelas a donné une regle infaillible pour diſcerner, quand

meſme eſt adverbe ou pronom : c'eſt dans la remarque qui a pour titre, *meſme* & *meſmes* adverbe.

S'il faut mettre une s *en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif.*

IL y a des imperatifs de trois ſortes : les uns, où d'un conſentement general on ne met jamais d'*s* ; d'autres, où l'on en met toûjours, & certains autres où les opinions ſont partagées, les uns y mettant l'*s*, les autres, non. J'ay compté juſqu'à dix-neuf ou vingt terminaiſons differentes de ces imperatifs, les voicy, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*; *eus*, *oy*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üy*.

Tout le monde eſt d'accord que l'on ne met jamais l'*s*, en ceux qui ſe terminent en *a*, & en *e*.

Que l'on en met toûjours en ceux qui ſe terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*, & *ours*, où l'*s* neanmoins bien ſouvent ne ſe prononce pas, tellement qu'à les oüir prononcer, on ne peut pas diſcerner s'ils ont une *s*, ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui ſe terminent en *i*, *ai*, *ain*,

cin, *oy*, *en*, & *üy*, & les autres, qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, & par ordre. En *a*, il n'y a que *va*, ce me ſemble, qui s'écrit & ſe prononce *va*, devant toutes les voyelles, excepté en deux particules; à ſçavoir *en*, adverbe relatif, & *y*; car devant *en*, adverbe, il prend un *t*, comme *va-t-en*, & c'eſt le ſeul imperatif, de quelque terminaiſon qu'il ſoit, qui prenne un *t*, aprés luy. Remarquez que je dis devant la particule *en* adverbe relatif, parce que lors qu'*en* eſt prepoſition, on n'y ajoûte rien. Par exemple on dit, *va en Italie*, *va en Jeruſalem*, & non pas *va-t-en Italie*, *&c.* Et devant *y* il prend une *s*, comme *va-s-y*. Mais il faut noter que cette *s* n'eſt pas de ſa nature, & qu'elle n'eſt qu'ajointe ſeulement pour ôter la cacophonie, comme nous avons accoûtumé de nous ſervir du *t*, en ortographiant & prononçant *a-t-il*, pour *a il*, & comme nous nous en ſervons encore à *va-t-en*.

En *e*, comme *aime*, *ouvre*, & ainſi de tous les autres de la meſme terminaiſon, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*, mais en empruntent ſeulement pour mettre devant les deux particules ad-

verbes *en*, *& y*, comme font tous les imperatifs qui finiſſent par une voyelle.

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, *&c. vaus autant que ton pere*, car icy l'*s* eſt de ſa nature, & non pas adjointe, *prevaus toy*, non *prevau toy*.

En *eus*, comme *meus*, *eſmeus*, *veus*, où l'*s* eſt encore eſſentielle, & non pas eſtrangere, tout de meſme qu'aux autres qui ſuivent, où il y a une *s*, *eſmeus à pitié*, *veus ce que tu peux*, & non pas, *eſmeu à pitié*, ny *veu ce que tu peux*.

En *ous*, comme *reſous*, *reſous un peu la queſtion*, *reſous-toy*, & non pas *reſou un peu*, ou *reſou toy*.

En *ans*, comme *répans*, & non pas, *répan*, *répans de l'eau*, *répans-y de l'eau*.

En *ens*, comme *prens*, *rends*, *vends*, & non pas *pren*, *rend*, *vend*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas *ba*, & *abba*.

En *ers*, comme *ſers*, *pers*, & non *ſer*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *ſors*, & non pas *dor*, *ſor*.

En *ours*, comme *cours*, *ſecours*, *recours*, non *cour*, *ſecour*, *&c.*

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*. Les uns diſent ainſi ; les autres, *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les uns diſent ainſi ; les autres, *fais*, *tais*, cette derniere façon eſt la plus ſuivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui eſt le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein*, ou *feins*, *peins*, ce dernier eſt le plus ſuivy.

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier eſt le plus ſuivy.

NOTE.

La plûpart croyent qu'il faut toujours dire, *crains*, *feins*, *peins*, *viens*, *prens*, à l'imperatif des verbes *craindre*, *feindre*, *peindre*, *venir*, *prendre*, & jamais *crain*, *fein*, *pein*, *vien*, *prens* & qu'aux verbes, *lire*, *dire*, *rire*, *voir*, *connoiſtre*, *concevoir*, on dit, *ly*, *dy*, *ry*, *voy*, *connoy*, *conçoy*, ſi ce n'eſt qu'il ſuive le relatif *en*, car alors il faut neceſſairement adjoûter une *s*, *lis en un*

chapitre, dis en ce que tu voudras, vois en l'importance : cependant on dit fort bien, *ly un chapitre de ce Livre, voy à combien de malheurs l'homme eſt exposé*, quoy qu'il ſuive une voyelle aprés *ly* & *voy* Les relatifs *en* & *y* ont cela de particulier, qu'ils font prendre une *s* à tous les imperatifs des verbes terminez en *er*, lors qu'ils ſuivent immediatement ces imperatifs ; ainſi on dit, *cherches-en le fin, trouves-y ton compte*, quoy que ces imperatifs ne prennent point d'*s* quand ils ſont ſuivis d'autres mots qui commencent par une voyelle, *cherche un moyen plus ſeur, trouve un amy qui t'aſſiſte*, & non pas, *cherches un moyen, trouves un amy* ; ſi meſme il ſuit *en* prepoſition & non relatif, l'imperatif ne prendra point d'*s*, *cherche en luy ce que tu ne peux trouver dans un autre*, & non pas, *cherches en luy*.

Pour l'heure.

CEtte façon de parler pour dire, *pour lors*, eſt bonne, mais baſſe, & ne doit pas eſtre employée dans le beau ſtile, où il faut dire, *pour lors*.

NOTE.

Pour l'heure ne s'écrit plus dans aucun ſtile. Le Pere Bouhours doute avec raiſon ſi on peut mettre *pour lors* en ſa place, il croit que le plus ſeur eſt de dire *alors*.

A l'improviſte, à l'impourveu.

TOus deux ſont bons, & ſignifient la meſme choſe : mais *à l'improviſte*, quoy que pris de l'Italien, eſt tellement naturaliſé François, qu'il eſt plus élegant qu'*à l'impourveu.*

Rais.

RAis pour *rayons*, ne ſe dit plus de ceux du Soleil, ny en Proſe, ny en Vers, mais il ſe dit de ceux de la Lune & en Vers & en Proſe. Un de nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ainſi uſé. Hors de là eſtant ainſi écrit, il ne ſignifie que *les rais d'une rouë*, qui neanmoins ne s'appellent ainſi que figurément, pour la reſſemblance qu'ils ont avec les rayons.

NOTE.

On ne diroit point preſentement *ſe promener aux rais de la Lune*, on diroit *à la clarté de la Lune* : ce mot peut eſtre pourtant encore employé avec grace dans les Vers. M. Chapelain a dit dans ſa Pucelle parlant de la Lune:

Et de ſes rais fait honte aux rayons du Soleil.

Exemple d'une conſtruction étrange.

VN de nos plus celebres Autheurs a écrit, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran ſont ſemblables.* Comment ſe conſtruit cela, *l'avanture ſont.* C'eſt qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, & l'autre tacite, ou ſous-entendu, qui regiſſent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celuy qui vouloit*, &c. *ſont ſemblables.* La queſtion eſt, ſi cette expreſſion eſt vicieuſe ou élegante. Les opinions ſont partagées. Pour moy, je ne m'en voudrois pas ſervir.

NOTE.

Cette ſorte de conſtruction ne doit point eſtre receuë, il faut qu'il y ait deux nominatifs exprimez au ſingulier, pour pouvoir mettre le verbe au pluriel. M. Chapelain condamne cette phraſe comme trop hardie, il dit que ce celebre Autheur qui s'en eſt ſervy, l'a fait pour éviter *& celle de celuy*, & qu'il faloit mettre, *& celle de l'homme qui, &c.*

De moy, pour moy, quant à moy.

CE dernier ne ſe dit, ny ne s'écrit preſque plus, ſans doute à cauſe de cette façon de parler proverbiale, *Il ſe met ſur ſon quant à moy*; & qu'ainſi ne ſoit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous.* Pourquoy donc ne diroit-on pas auſſi *quant à moy*? *De moy* eſt fort bon, fort élegant, mais j'éviterois de le mettre ſouvent en Proſe, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juſte volume. Mon uſage ordinaire ſeroit *Pour moy*, comme c'eſt celuy de tout le monde, ſoit en parlant, ou en écrivant. *De moy*, ſemble eſtre conſacré à la Poëſie, & *pour moy*, à la Proſe. Auſſi ne l'ay-je jamais veu en Vers, mais *de moy*, ſe met en Proſe dans le beau ſtile, quoy qu'il en faille uſer tres-rarement.

NOTE.

Monſieur Chapelain pretend que *quant à moy* ſe peut dire, & que c'eſt un ſcrupule de s'en abſtenir, comme c'en ſeroit un condamnable de ne ſe pas ſervir de ces mots, *face* & *poitrine*. Le Pere Bouhours condamne *quant à*

luy, *quant à nous*, & *quant à vous*, auſſi bien que *quant à moy*. M. Menage qui eſt de ſon ſentiment contre toutes ces façons de parler, quoy que beaucoup d'autres ne veüillent pas les bannir, loüe M. de Vaugelas d'avoir dit, que *de moy* ſemble eſtre conſacré à la Poëſie, & *pour moy* à la Proſe. Il rapporte là-deſſus pluſieurs autoritez de Malherbe, qui a preſque toûjours dit *de moy* en Vers. On pouvoit obſerver cela du temps de Malherbe, mais aujourd'huy, ſi *pour moy* eſt bon en Proſe, il ne l'eſt pas moins en Vers, & il n'y a rien de plus commun que de le trouver dans les ouvrages les plus eſtimez. Quand Cinna vient rendre compte de la conjuration à Emilie, il finit ce grand recit en luy diſant:

Pour moy, ſoit que le Ciel me ſoit dur ou propice.

La plûpart tiennent que c'eſt comme il faut parler, & que *de moy* n'a pas tant de grace en Poëſie.

H, *aſpirée, ou conſone, &* H, *muëtte.*

LEs lieux où l'on parle bien François n'ont pas beſoin de cette Remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle eſt extrémement neceſſaire aux autres Provinces, qui font la plus grande partie de la France, & aux Etran-

gers. La faute qui se commet en cela, n'est pas d'aspirer une *h* muëtte, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur : la heure*, pour dire *l'heure*, personne ne parle ny n'écrit ainsi ; c'est de faire l'*h* muëtte quand elle est aspirée, ou consone, selon Ramus, & plusieurs fameux Grammairiens, qui l'appellent *aspirée, aspirante*, ou *consone*, indifferemment ; par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard; l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy : l'halebarde*, au lieu de *la halebarde*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ny en parlant ny en écrivant qu'il n'y paroisse ; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut estre qu'en la prononciation, & non pas en l'écriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, écriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes* ; mais en la prononciation, il n'en sera pas de mesme ; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres mots de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consone aprés l'article du pluriel ; par exemple

ple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s* de l'article qui precede, ne ſe prononce point; car puis que l'*h* aſpirante eſt conſone, tous les mots qui commencent par cette ſorte d'*h*, doivent produire le meſme effet que produiſent toutes les autres conſones. Or devant les autres coſonantes on ne prononce ny l'*s*, ny certaines autres conſones, qui ſe rencontrent immediatement devant; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d'*s*, devant le *c*; *ſont pluſieurs*, comme s'il n'y avoit point de *t*, devant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point d'*s* devant l'*h*, & *ſont hardis*, comme ſi devant l'*h* il n'y avoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal, prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*; & *ſont hardis*, comme ils prononcent *ſont aſſurez*.

On a grand beſoin dans les païs où l'on parle mal, de bien ſçavoir la nature de cette lettre; c'eſt pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en ſçay. Une des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, ſe

commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaires*; & cependant il y faut mettre une grande difference; car l'*n* qui finit un mot, & en precede un autre qui commence par une voyelle, se prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire* tout de mesme que si l'on écrivoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accoûtumé d'ortographier. *En honneur*, comme si l'on écrivoit *en nonneur*, mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & aprés l'*n* il faut aspirer l'*h*, à quoy ceux des Provinces qui parlent mal, sur tout delà Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs consones, qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*h* consone, mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*h*, on n'a qu'à suivre la regle des autres. Que si l'on en desire encore quelque éclaircissement, le voicy par ordre. Premierement le *h* finissant le mot, se prononce devant un autre mot qui commence par une consone, comme *Achab ce mé-*

chant, on prononce le *b*. Noſtre Langue n'a point de mot qui finiſſe par cette lettre, il faut emprunter des mots étrangers, où cette regle ſe pratique, & l'on prononcera *Achab hardy*, comme on prononce *Achab ce meſchant*. Le *c*, ne ſe mange point non plus, on le prononce en diſant *un ſac de bled*, & *un ſac haut & grand*. Le *d* ne ſe prononce point, on dit *un fond creux*, comme ſi l'on écrivoit *un fon creux* ſans *d*. De meſme on dira *un fond hideux*, comme ſi l'on écrivoit un *fon hideux*. La lettre *f* ſe mange, on dit *un œuf de pigeon*, & *un œuf haſté*, ſans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g* ſe mange auſſi, on dit, *un ſang bruſlé*, & *un ſang hardy*, comme ſi l'on écrivoit, *un ſan bruſlé*, *un ſan hardy*. L'*l* ne ne ſe mange point, on dit *un cruel traitement*, & *un cruel hazard*; ny l'*m* non plus (car comment diroit-on *Abraham*, *Jeruſalem*, ou *Bethleem*, ſans prononcer l'*m*?) ny devant les conſones, ny devant l'*h*, aſpirée, il faut ſeulement prendre garde de ne pas doubler l'*m* devant l'*h* aſpirée, comme on la double devant les autres voyelles; par exemple, on prononce *Bethleem heureuſe*, comme ſi l'on écrivoit *Bethleem meureuſe*; & il

ne faut pas prononcer *Bethleem honteuſe*, de meſme comme s'il y avoit *Bethleem monteuſe*. Pour l'*n*, il en a eſté parlé. Le *p*, ne ſe prononce point ; on prononce *un coup d'épée* & *un coup hardy*, comme ſi l'on écrivoit, *un cou d'épée*, & *un cou hardy*. Le *q*, ſe prononce, & l'on dit *un coq de Paroiſſe*, *& un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, ſe prononce auſſi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur ſang*, *pur haZard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme ſi l'on écrivoit, *allé*, *couri*. L'*s* & le *t*, ne ſe prononcent point, comme il a eſté dit. L'*x* & le *Z*, à la fin des mots ſe prononçant comme l'*s*, ils ſont traitez tous trois de meſme façon, & ne paſſent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de meſme, comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez generalement*, *loüeZ hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la choſe, il faloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots. L'*h* eſt, ou *conſone*, ou *muëtte* ; ſi elle eſt *muëtte*, il la faut conſiderer aux mots comme ſi elle n'y eſtoit point ; ſi elle eſt *conſone*, il faut faire deux choſes, l'une, *l'aſpirer*,

& l'autre, *y observer tout ce qui s'observe aves les autres consones.*

NOTE.

Monsieur de Vaugelas a dit dans cette remarque, que la lettre *f* se mange devant une consone, & il en donne pour exemple *un œuf de pigeon*, où l'on ne prononce point l'*f* dans ce mot *œuf*. M. Menage qui en tombe d'accord, ajoûte que l'*f* ne se prononce point non plus dans *bœuf* & *neuf*, venant de *novem*; mais il dit qu'elle se prononce devant les consones dans *chef*, *nef*, *fief*, *bref*, *vif*, *naïf*, *fugitif*, *esquif*, *if*, *Juif*, *neuf*, de *novus*, *nominatif genitif*, *indicatif*, *imperatif*, *&c.* & qu'on ne la prononce point du tout en quelque lieu que ce soit dans *cerf*, *clef*, *apprentif*, *Baillif*. Je vois tout le monde de son sentiment, la plûpart écrivent *apprenty* & *Bailly*, sans *f*.

Monsieur de Vaugelas a raison de dire en parlant de la prononciation de la lettre *n*, quand elle finit un mot qu'il faut prononcer *en haut*, sans faire sentir l'*n* qui est devant l'*h* de *haut*, parce que cette *h* est aspirée; & qu'on doit la faire sentir dans ce mot, *en affaire*, de mesme que si l'on écrivoit *en naffaire*; mais il n'est pas vray que l'*n* qui finit un mot, & en precede un autre qui commence par une voyelle, se prononce toûjours comme s'il y avoit deux *n*. Cette *n* ne se prononce point dans la plûpart des noms qui finissent par cette lettre, quoy qu'ils soient suivis d'un autre mot qui commence par une voyelle, ainsi on prononce *un vin excellent*, *un dessein admirable*, comme on prononce, *un vin hardy*, *un dessein honteux*, c'est à dire sans faire sentir

l'*n*, & non pas comme si l'on écrivoit *un vn nexcellent*, *un dessein nadmirable*. Je croy que tous les noms adjectifs sont à excepter de cette regle, & qu'il faut prononcer *un malin esprit*, comme s'il y avoit *un malin nesprit*: du moins je sçay bien qu'on ne peut se dispenser d'en faire sentir l'*n* dans *commun*, *bon*, *certain*, *vilain*, & qu'il faut prononcer *d'un commun accord*, *bon amy*, *un certain avanturier*, *un vilain homme*, comme on prononce *en affaire*. J'ay observé que ceux qui sont en reputation de bien parler, ne font point sentir l'*n* dans *mien*, *tien*, & *sien*, & qu'ils prononcent *le mien est meilleur*, *je trouve le sien aussi beau*, en étouffant l'*n* de *mien* & *de tien*, comme dans *en haut*; ils l'étouffent aussi dans le mot *bien* quand il est substantif, *c'est un bien à souhaiter*, & la font sentir quand *bien* est adverbe, *une nouvelle bien assurée*, *un homme bien heureux*. Pour ces trois monosyllabes, *en*, *on*, *un*, ils ont cela de particulier, que tantost ils font sentir leur *n*, & tantost ils ne la font point sentir. Je ne parle point d'*en* prépositon, qui fait toûjours sentir son *n* devant une voyelle *il est en estime*, *il est en auberge*, cela est indispensible. Je parle d'*en* relatif, qui estant devant un verbe veut qu'on prononce son *n*, *je vous en ay dit assez*, *vous en a-t-on apporté*; *en attendant*, comme si l'on écrivoit, *je vous en nay dit assez*, *vous en n'a t-on apporté*, *en nattendant*. Si *en* se trouve placé devant un mot qui ne soit point verbe, on n'y fait point sentir l'*n* *montrez-m'en un*, *envoyez-m'en autant qu'il m'en faut*. Dans ces deux exemples, *en* doit estre prononcé comme dans *en haut*. A l'égard d'*on*, quand il est devant un

verbe, & qu'on n'interroge pas, il faut faire ſentir ſon *n* : *On obſerve, on a dit*, comme s'il y avoit, *on nobſerve, on na dit.* Quand on interroge, il n'y faut point faire ſentir l'*n*, *vous a-t-on écrit? a-t on obſervé?* ce doit eſtre la même prononciation que dans *on hazarde.* Il me réſte à parler du monoſyllabe *un*, qui eſtant article fait toûjours ſentir ſon *n* devant une voyelle, *un arbre, un ameublement*: Quand il eſt adjectif numeral, il ne la fait point ſentir; *il y en eut un aſſez hardy.* Dans cét exemple l'*n* du mot *un* ne redouble point devant *aſſez.*

Monſieur de Vaugelas dit encore que le *q* ſe prononce devant une conſone, & qu'on dit *un coq de Paroiſſe*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux; cela eſt vray dans le mot de *coq*, mais le *q* ne ſe prononce pas dans *cinq.* On dit *cinq bataillons, cinq mille hommes*, comme ſi l'on écrivoit *cin bataillons, cin mille hommes.*

Monſieur Chapelain qui eſt de l'avis de M. de Vaugelas ſur l'*r* finale des infinitifs qui ne ſe prononce point, dit que cela ne ſe doit entendre que des infinitifs terminez en *er* & en *ir*, *aller*, *courir*, comme ſi l'on écrivoit *allé*, *couri*, & qu'il en faut excepter les infinitifs en *oir*, où l'*r* finale ſe prononce fortement, *voir*, *pouvoir*, *devoir*; il fait remarquer que cela n'a lieu que daus la proſe, & qu'il faut faire ſentir l'*r* de tous ces infinitifs à la fin des Vers, & au milieu devant une voyelle.

Il eſt certain que l'*s* finale ne ſe prononce jamais devant les conſones, mais meſme dans l'entretien particulier, on ne la fait point ſentir en beaucoup de mots devant une voyelle. On

la prononce dans *les* quand il eſt article, *les hommes*, *les arbres*, & dans *nous* & *vous* nominatifs, ſi l'on n'interroge point, *vous obſerverez que &c. nous avons remarqué*: Mais quand *les* eſt relatif, on ne fait point ſentir l'*s* finale *montrés les à qui vous voudrez* : & dans cét exemple *les* ſe prononce comme on le prononce lors que l'on dit *les hazards*. De meſme quand *nous* & *vous* ſont employez en interrogeant, on n'y prononce point l'*s* ; on dit, *avons nous oublié*, *avez vous appris*, comme ſi l'on écrivoit, *avons nou oublié*, *avez-vou appris*, & non pas *avons nou zoublié*, *avez-vou zappris*. On mange ſouvent cette *s* finale dans le diſcours familier, lors qu'elle eſt jointe à un *e*, muët, & l'on prononce au pluriel, *ce ſont des affaires embaraſſantes*, ſans faire ſentir l'*s* dans *affaires*, comme on prononce au ſingulier, *c'eſt une affaire embaraſſante*; ſurquoy un des plus habiles hommes que nous ayons dans la Langue, a remarqué que cette eliſion de l'*e* muët & de l'*s*, ne ſe fait que dans les noms ſubſtantifs, *ce ſont des affair' embaraſſantes*, *ce ſont des affair' où l'on ne voit goute*, ou dans les noms adjectifs qui ſuivent leurs ſubſtantifs, *les paroles mal-honneſtes ont toûjours déplû*, comme s'il y avoit, *les paroles mal-honneſt' ont toûjours déplû* ; mais quand l'adjectif eſt devant le ſubſtantif, il en faut prononcer l'*s*: ainſi l'on dit dans le diſcours le plus familier, *les grandes actions*, *les bonnes œuvres*, *les plus rares avantures*, en prononçant l'*s*, de *grandes*, de *bonnes*, & de *rares*, & non pas *les grand' actions*, *les bonn' œuvres*, *les plus rar' avantures* On dit de meſme, *il a employé des tromperies inutiles*, comme s'il y avoit ſeulement *des trom-*

tremperi' inutiles, & l'on dit, *il a employé d'inutiles adreſſes*, & non pas *il a employé d'inutil' adreſſes.*

*Regle pour diſcerner l'*h *conſone d'avec la muëtte.*

CEtte regle eſt fort connuë, mais on y ajoûtera de nouvelles Remarques. Il eſt vray qu'il faut ſçavoir le Latin, pour ſe prévaloir de cette regle, & ceux qui ne le ſçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'Uſage, & à la lecture des bons Livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a auſſi une *h*, au commencement, ont l'*h* muëtte, & ne s'aſpirent point, comme *hõneur* vient d'*honor*, il faut dire *l'honneur*, & non pas *le honneur*. Peu en ſont exceptez, comme *heros*, *hennir*, *henniſſemens*, *harpie*, *hargne*, *haleter*, *hareng*, ſelon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*, mais il n'en vient pas, car tous ces mots, & peut-eſtre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & neanmoins ils s'aſpirent en François. J'ay ajoûté cette Remarque, qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui vien-

nent du Latin, leſquels neanmoins aſpirent l'*h* comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aſpire en François. De meſme *hache* pour *coignée*, s'aſpire en François, & neanmoins il vient du Latin *aſcia*. On dit auſſi *une hupe* oiſeau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*ululare*, où il n'y a point d'*h*, auſſi, & *hors* vient aſſurément de *foras*, l'*f* ſe changeant ſouvent en *h*, comme en la Langue Eſpagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* avec une *h*, conſone, & aſpirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient auſſi d'*octo*, mais *h*, ne s'aſpire pas en ce mot, quoy qu'elle y ſoit conſone. Voyez la Remarque de *huit*. Ces mots en ſont exceptez, *huit*, *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, & neanmoins ne s'aſpirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h* conſone, & l'aſpirent, comme *hardy*, *Philippe le Hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & pluſieurs autres ſemblables. On objecte

qu'*hermine*, & *heur*, ne viennent point du Latin, & que neanmoins l'*h* de ces mots eſt muëtte, & qu'on dit l'*hermine*, & non pas *la hermine* & l'*heur*, & non pas *le heur*.

On répond premierement, que ce ſont les ſeuls mots que j'ay remarquez juſqu'icy, qui faſſent exception à la regle.

En ſecond lieu, il y a grande apparence, qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où eſt venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien eſtre auſſi la vraye etymologie de *bon heur*, comme *mal-heur*, vient de *mal-heure*, c'eſt à dire mauvaiſe heure, ſelon l'opinion des Aſtrologues.

Quelques-uns oppoſent encore à cette regle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neanmoins n'aſpire point l'*h*, comme il ſe void dans nos Vers François, où la voyelle qui precede *helas*, ſe mange toûjours; par exemple, *je ſouffre, helas! un ſi cruel martyre.*

Je répons qu'ils ſe trompent, de dire qu'il ne vienne point du Latin; car il vient d'*heu*, & la ſyllabe *las*, que l'on a ajoûtée aprés, n'y fait rien. Peut-eſtre l'avons-nous priſe des Italiens, qui diſent, *ahi laſſo*, mais la vraye interjection

consiſte en la premiere ſyllabe *he*, qui répond à l'*heu* Latin.

NOTE.

Monſieur Menage ajoûte aux mots *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent d'*oſtrea*, d'*oleum*, & d'*ebulus*, mots Latins, où il n'y a point d'*h*, celuy d'*huis*, qui quoy qu'il vienne d'*oſtium* ſans *h*, en prend une, & neanmoins ne s'aſpire point en François, comme *haut*, qui vient d'*altus*, s'aſpire. Il croit auſſi bien que M de Vaugelas, que la conformité qu'a le mot *Heros*, avec celuy de *Herault*, qui eſt aſpiré, eſt cauſe qu'il a pris une *h* aſpirée, qui n'eſt point dans *Heroïne*, & dans *heroïque*, & il ne ſçauroit ſouffrir qu'on diſe qu'on l'ait aſpiré, pour ôter l'équivoque de *Heros* & de *Zeros*, avec l'article *les*, parce qu'on dit *les Zero* au pluriel, en parlant de chiffre, & non pas *les Zeros*. Dans l'obſervation qu'il a faite ſur l'*h* Françoiſe, il donne une liſte de tous les mots qui commencent par une *h* aſpirée. Elle n'eſt pas ſeulement utile pour regler la prononciation de ces mots, mais elle eſt accompagnée de quantité d'étymologies tres-curieuſes.

De l'h dans les mots compoſez.

NOus n'avons conſideré l'*h* qu'au commencement du mot, mais quand elle ſe trouve ailleurs dans les mots compoſez, elle ſe prononce tout

de meſme que ſi elle eſtoit au commencement, chacune ſelon ſa nature. Par exemple, *deshonoré*, ſe prononce comme *honoré* en *h* muëtte, & *enhardir*, *eshonté*, *dehors*, comme *hardy*, *honte*, *hors*, en *h* conſone & aſpirante; & il ſe faut bien garder de prononcer, *ennardir*, *eſonté*, & *deors*, comme l'on fait delà Loire.

Il y a une ſeule exception, c'eſt que l'on dit *haut-exhauſſé*, ſans prononcer l'*h*, qui eſt en *exhauſſé*, comme ſi l'on écrivoit *exauſſé*, ſans *h*, & l'on ne met point de difference pour la prononciation entre *exhauſſé*, pour les bâtimens, & *exaucé* pour les prieres.

Cela vient ſans doute de la difficulté & de la grande rudeſſe qu'il y auroit à aſpirer l'*h*, immediatement aprés l'*x*, qui ſe prononçant toûjours tout entier en noſtre Langue quand il n'eſt pas à la fin, ne peut pas ſouffrir comme l'*s*, qui ſe mange aiſément, une aſpiration en ſuite; ou bien, qu'*exaucé*, ayant été plûtoſt connu, qu'*exhauſſé*, le premier a fait la prononciation du ſecond, comme nous avons dit, que *heraut* a fait celle de *heros*.

Comment il faut prononcer, & orthographier les mots François venans des mots Grecs, dans lesquels mots Grecs il y a une ou plusieurs aspirations, en effet, ou en puissance.

POur bien répondre à la question, il faut sçavoir que tous les mots François venans du Grec, ausquels il y a une ou plusieurs *h*, n'en peuvent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où est pris le François, commence par une voyelle, ou par une diphtongue aspirée, comme ἁρμονία, αἵρεσις, que les Latins disent, *harmonia*, *hæresis*, avec une *h*, & nous de mesme, *harmonie*, & *heresie*. La seconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un θ, *thita*, que les Latins & nous faisons valoir *th*, comme θέσις, *thesis*, *these*. La troisiéme, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un ῥ, *rho*, que les Latins & nous faisons valoir *rh*, comme Ῥόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ, *rho* est redoublé au milieu du mot, car le second ῥ, *rho* vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'une simple *r*, comme Πύῤῥος, *Pyrrhus*, en Latin & en

François. La quatriéme, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un φ, *phi*, que les Latins & nous faisons valoir *ph*, comme Φιλόσοφος, *Philosophus*, *Philosophe*. Et la cinquiéme, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un χ, *chi*, qui vaut *ch* parmy les Latins & parmy nous, comme Χειρουργία, *Chirurgia*, *Chirurgie*.

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une aprés l'autre, & voyons comme nostre Langue se gouverne en chacune des cinq. Premierement pour les voyelles ou les diphtongues aspirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les nostres sont pris, nostre Langue y met aussi l'*h*, comme ἁρμονία, *harmonie*, αἵρεσις, *heresie*, & ainsi des autres. Il est vray que cette *h* n'aspire point selon la regle que nous en avons dõnée, mais elle s'écrit, & ce seroit une faute insupportable en nôtre orthographe de ne la mettre pas, & d'écrire, par exemple, *armonie*, & *eresie*, sans *h*, sur quoy il faut noter, que nous n'avons presque point de mots venans du Grec, qui commencent par *h*, ou l'*h* s'aspire, quand même nous n'aurions pas reçu ces mots là par les mains des Latins, mais qu'ils seroient.

venus droit à nous, ce qui eſt bien rare ; quoy que nous ayons quantité de mots Grecs en noſtre Langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immediatement des Grecs. Il y en a quelques-uns, comme *Hierôme*, *Hieruſalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aſpire pas, mais la premiere ſyllabe ſe prononce comme ſi elle eſtoit écrite avec un *g*, *mol* (qu'ils appellent) & que l'on dît, *Gerôme*, *Geruſalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui écrivent *Jerôme*, *Jeruſalem*, *Jerarchie*, avec un *j* conſone, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puiſqu'ils s'aſpirent en Grec ; quoy qu'il ſoit vray que la premiere ſyllabe de ces trois mots ſe prononce abſolument comme ſi elle eſtoit écrite avec un *j* conſone.

Pour la ſeconde voye, qui eſt des mots pris des Grecs, où il y a un θ, *thita*, comme *theſe*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* aprés le *t*, mais cela ne ſert qu'à l'orthographe, & ne ſert de rien pour la prononciation.

La troiſiéme, où il y a un ῥ, *rho*, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de meſme, il ne faut jamais oublier l'*h* pour la bonne orthographe, quoy qu'elle ne ſerve de

rien pour la prononciation.

La quatriéme, où il y a φ, *phi* comme *Philoſophe*, il faut l'écrire avec *ph*, & non pas avec une *f*, ny à la premiere ny à la derniere ſyllabe, quoy qu'il y en ait pluſieurs aujourd'huy qui banniſſent le *ph*, & qui mettent toûjours l'*f*, mais mal.

En la cinquiéme enfin, où il y a un χ, *chi*, ſur lequel il y a beaucoup plus à dire que ſur les quatre autres enſemble, dont nous venons de parler, & qui eſt le principal ſujet de cette Remarque; car lors que nos mots pris du Grec, où il y a un χ au commencement, ſont ſuivis d'un *a*, comme par exemple, *charactere*, les uns ſoûtiennent qu'il le faut écrire ainſi, pour garder l'orthographe de ſon origine; & les autres au contraire, alleguent une raiſon ſi forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il ſemble qu'il n'y a pas de replique. Ils diſent qu'en François *cha*, ne fait point *ca*, mais *cha*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *charité*, comme *che* ne fait pas *que*, mais *che*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *cherir*; tellement que noſtre *cha* ſe prononce comme le *ſcia* des Italiens, ou le *ſcha* des Allemans. D'où ils concluent fort

bien, que tous les François ou les Etrangers qui ſçauront noſtre Langue, mais qui ignoreront la Grecque & la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* écrit de cette ſorte, comme s'il étoit écrit en Italien *ſciaractere*. Et de fait, j'en ay veu pluſieurs fois l'experience, & en ce mot & en pluſieurs autres, qui étant moins connus que *charactere*, ſont auſſi ſujets à en eſtre plus mal prononcez par les perſonnes qui n'en ſçavent pas l'origine, comme ſont toutes les femmes, & tous ceux qui n'ont pas étudié.

Je ſçay bien qu'on voit *charactere* écrit avec une *h*, au frontiſpice de ce grand Ouvrage, qui fera deſormais nommer ſon Autheur *le Genie des paſſions*, où la doctrine & l'éloquence regnent également, & où la Philoſophie n'a point d'épines qui ne ſoient fleuries; mais je ſçay auſſi, & de luy-meſme, qu'écrivant principalement pour les Sçavans, il a voulu ſuivre l'orthographe des Sçavans, & qu'outre cela il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui écrit *un* avec un *g*, *ung*, & *eſcrire* avec un *p*, *eſcripre*; & beaucoup d'autres

encore plus eſtranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, & les meilleurs Autheurs du ſiecle paſſé ont ſuivie. Pour moy, je revere la venerable Antiquité, & les ſentimens des Doctes; mais d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raiſon invincible, qui veut que chaque lettre ſoit maiſtreſſe chez ſoy, ſur tout dans un Empire auſſi floriſſant, & une Monarchie prédominante & auguſte, comme eſt celle de France. Je veux bien que noſtre Langue rende hommage à la Grecque & à la Latine, d'une infinité de mots qui en relevent, comme par exemple, pour ne parler que de la Grecque, nous devons écrire *harmonie*, *hereſie*, *hiſtoire*, *horloge*, *hyperbole*, avec une *h*, & de meſme tous les mots pris du Grec où il y a un θ, *thita*, un φ, *phi*, un ῥ, *rho*, comme *theſe*, *Philoſophe*, & *Rhodes*, dont la prononciation ny l'orthographe ne choquent en rien noſtre Langue; mais pour faire voir qu'on n'ignore pas la Langue Grecque, ny l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité il faille aller contre les principes & les élemens de noſtre Langue maternelle, qui veut que *cha* ſe prononce comme

ſcia en Italien, ou *ſcha* en Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piege à toutes les femmes, & à tous ceux qui ne ſçavent pas le Grec, en leur faiſant prononcer *charactere*, *ſciaractere*, pour *caractere*, *cholere*, *ſciolere*, pour *colere*, & *Bacchus*, *Baccius*, pour *Baccus*, comme nous diſons *bachique*, *fureur bachique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis conſentir. Aprés tout, on doit plus conſiderer en ce ſujet les vivans que les morts, qui auſſi-bien ne nous en ſçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus conſiderer ceux de ſon païs que les Etrangers. Outre que les Grecs ny les Sçavans n'ont pas dequoy ſe plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puiſqu'on leur laiſſe les voyelles & les diphtongues aſpirées avec le θ, *thita*; le φ, *phi*; & le ῥ, *rho*, & que noſtre Langue ne ſe reſerve que le ſeul χ *chi*, pour le prononcer à ſa mode.

Il ne reſte plus rien à dire, ſinon que les dernieres ſyllabes des mots François pris des Grecs, s'écrivent tantoſt avec une *h*, comme *Antioche*, & ſe pronon-

cent ſelon la prononciation Françoiſe, & tantoſt avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ ne ſe change jamais en *que* dans noſtre Langue qu'aux dernieres ſyllabes ; car par exemple, en ce mot, *Monarque*, les deux dernieres ſyllabes viennent du meſme mot Grec ἀρχὴς, que nous traduiſons en François avec *che* au commencement de cét autre mot *Archeveſque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à ſçavoir aux deux que je viens de dire, & en cette troiſiéme qui ſe trouve en la prononciation d'*Archange*, où je ne ſuis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*. Ce n'eſt pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finiſſent par *que*, expriment toûjours le χ Grec, car ils expriment auſſi le κ, *cappa*, comme en ces mots, *Logique*, *Phyſique*, *ethique*, *melancolique*, & une infinité d'autres.

NOTE.

Toutes les Remarques de Monſieur de Vaugelas ſont fort juſtes ſur ces mots, *harmonie*, *hereſie*, *theſe*, *orthodoxe*, *Rhodes*, *Pyrrhus*, *Philoſophe* Pour *caractere*, *colere*, & autres ſemblables, c'eſt ainſi qu'on les écrit preſentement, &

non pas *charactere* & *cholere*, pour empêcher qu'on ne prononce *charactere* comme *charité*, & *cholere* comme *choſe* M. Chapelain qui vouloit garder cette orthographe, a écrit ce qui ſuit ſur cét article. *M. de la Chambre dans ſon Livre intitulé* les Characteres des Paſſions, *conſerva l'*h *par mon avis en ce mot* charactere, *pour n'eſtre pas le premier qui dérogeât à l'orthographe receuë de ce mot, pour la conſideration des idiots, qui ne doivent pas moins apprendre à lire les mots extraordinaires quand ils ſe meſlent de lire, que les François doivent apprendre la prononciation des mots Italiens, quand ils veulent apprendre à lire en Italien S'ile raiſonnement de M. de Vaugelas en cecy avoit lieu, quoy qu'il l'ait appuyé avec beaucoup d'adreſſe, il faudroit ôter l'*h *d'*hyperbole, *de peur que les ignorans ne l'aſpiraſſent, ne voyant point de difference entre l'orthographe de ce mot, & celuy de* heros, *qui eſt aſpiré, ou ajoûter une marque aux* h *aſpirées, afin qu'ils ne la prononçaſſent pas comme des* h *muëttes.* M Menage qui approuve qu'on écrive *caos, caractere, Caron, carites, colere, corde, éco,* &c. ſans *h*, dit que les mots qui ſe prononcent par *ch*, ſont *Acheron, Anchiſe, Archevêque, Archidiacre, Archiduc, Archipreſtre, Archimede, cacochyme, Cherubin, chimere, Chirurgie, Chirurgien, chile, Chymie, Ezechiel, Hierarchie*, & qu'on prononce ceux-cy par K, *Archeanaſſe, Archelaus, Archeſtratus, Archigenes, Chelidoine, Cherſoneſe, Chiragre, Chiromancie, Eſchyle, Eſchines, Laſchés* Pluſieurs perſonnes prononcent *Acheron* par *k*, comme s'il y avoit *Akeron*: on dit encore *les Archontes*, & *Orcheſtre*, comme ſi on écrivoit *Arkontes* & *Orkeſtre*; mais l'on prononce *Architecte* comme *Archidiacre.*

Si cette conſtruction eſt bonne, en voſtre abſence & de Madame voſtre mere.

LA plûpart tiennent qu'ouy, & que tant s'en faut que la ſuppreſſion de ces paroles *en celle*, qui ſont ſous-entenduës, ſoit vicieuſe, qu'elle a bonne grace; car, diſent-ils, quelle oreille delicate ne ſera pas plus ſatisfaite d'oüir dire, *en voſtre abſence, & de Madame voſtre mere*, qu'*en voſtre abſence, & en celle de Madame voſtre mere*? Quelques-uns neanmoins condamnent cette conſtruction, non ſeulement comme contraire à la netteté du ſtile, mais comme barbare. Ils trouvent auſſi l'autre trop languiſſante; c'eſt pourquoy ils croyent qu'il eſt bon de les éviter toutes deux, & de prendre un autre tour. Pour moy, je ſuis de cette opinion, quoy que je n'approuve gueres cét expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir ſans perdre la grace de la naïveté, & des expreſſions naturelles, qui font une grande partie de la beauté du langage.

NOTE.

Tous ceux qui parlent correctement veulent qu'on dise, *en voſtre abſence, & en celle de Madame voſtre mere*, quand on ne veut point prendre un autre tour. M. Chapelain dit qu'*en voſtre abſence & de Madame voſtre mere*, eſt une conſtruction qui n'eſt guere bonne, & qu'il aimeroit encore mieux tourner le ſens de cette maniere *en l'abſence de Madame voſtre mere & en la voſtre*; ce qui reviendroit à la meſme choſe, mais qu'il n'y auroit aucune élegance.

N'ont ils pas fait, & *ont-ils pas fait*?

TOus deux ſont bons pour exprimer la meſme choſe; car comme noſtre Langue aime les negatives, il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait*? & qu'il faut toûjours mettre la negative *ne*, devant, & dire, *n'ont-ils pas fait*? mais ils ſe trompent, & il eſt d'ordinaire plus élegant de ne la pas mettre. Depuis, m'en étant plus particulierement informé de diverſes perſonnes tres-ſçavantes en noſtre Langue, je les ay trouvé partagées. Tous conviennent que l'un & l'autre eſt bon, mais le partage eſt en ce que les uns le tiennent plus élegant

ſans

ſans la negative, & les autres avec la negative.

NOTE.

Pluſieurs perſonnes fort intelligentes dans la Langue pretendent non ſeulement, que *n'ont-ils pas fait* eſt meilleur que *ont-ils pas fait*, mais que le dernier ne ſe dit plus par ceux qui écrivent bien. Il n'y a en effet aucune raiſon d'ôter la negative, & *peut-il pas dire*, me ſemble beaucoup moins bon, que *ne peut-il pas dire*. Ce peut eſtre une commodité pour les Poëtes, mais ils doivent donner un tour aiſé à leurs Vers, ſans que ce ſoit aux dépens de la veritable conſtruction. M. Menage s'eſt déclaté pour la negative, & rapporte ce Vers de Malherbe, qui a preferé *n'ay-je pas*, à *ay-je pas*.

N'ay je pas le cœur aſſez haut?

M. Chapelain dit auſſi qu'il eſt pour, *n'ont-ils pas fait*, & qu'il a peine à trouver, *ont-ils pas fait*, ſupportable.

De la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, devant le pronom perſonnel je.

EXemple, *aimé-je, ſans eſtre aimé*? Je dis qu'*aime* premiere perſonne du preſent de l'indicatif en cette rencontre, ne s'écrit ny ne ſe prononce pas

cõme de coûtume; car l'*e* qui eſt feminin *aime*, ſe change en *é* maſculin, & ſe doit écrire & prononcer *aimé-je*? Cette remarque eſt tres-neceſſaire pour les Provinces de delà Loire, où l'on écrit & où l'on prononce *aime-je*? tellement que ceux qui en ſont, ont bien de la peine, quelque ſejour qu'ils faſſent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laiſſera pas de ſervir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette ſorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere perſonne du preterit ſimple ou défini, & qu'en écrivant *aimé-je*, il fait le meſme effet pour la prononciation, en allongeant l'*e*, & de feminin & ouvert qu'il eſtoit, le faiſant maſculin & fermé, ſans qu'on le puiſſe prendre pour un autre?

Il y a encore une remarque à faire, meſme pour ceux qui ſont de Paris & de la Cour, dont pluſieurs diſent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*; *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un ſeul Autheur, ny en proſe ny en vers, je dis des plus mediocres, qui ait jamais écrit, *menté je*, ny *perdé-je*, ny rien de ſemblable.

Que de tragiques ſoins, comme oiſeaux de Phinée,
Sens-je me devorer!

dit M. de Malherbe, & non pas *ſenté-je*. Ce qui donne lieu à une ſi grande erreur, c'eſt que d'ordinaire devant le *je*, il y a un *é* maſculin & long, de ſorte qu'ils ne croyent pas pouvoir jamais joindre le *je*, immediatement au verbe, qu'en y mettant un *é* maſculin entre-deux, Mais il faut ſçavoir que jamais cét *é* long ne ſe met que pour changer l'*e* feminin, qui n'eſt qu'aux verbes, où la premiere perſonne du preſent de l'indicatif ſe termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, &c.

A quoy il ne ſert de rien d'oppoſer, que *ments je*, *perds-je*, *romps-je*, font un fort mauvais ſon ; car ceux qui diſent qu'il faut parler ainſi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'eſt *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui ſont inſupportables à l'oreille, auſſi bien qu'à la raiſon. Mais la coûtume qu'en ont pris ceux qui parlent ainſi, eſt cauſe qu'ils trouvent cette locution

douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoûtumée.

NOTE.

Il n'y a rien de plus commun dans nos Romans les plus estimez, que cette maniere de parler, *Aussi ne pretenday je pas*; il faut assurément dire, *aussi ne pretens-je pas*, ce mot n'ayant rien de rude: Mais pour *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, *sents-je*, *dors-je*, ceux qui parlent bien ne les peuvent souffrir, non plus que *menté je*, *perdé-je*, *rompé-je*, *senté-je*, *dormé-je*, qui sont tous formez contre les regles de la Grammaire, ils veulent que l'on prenne un autre tour, & qu'on dise, *est-ce que je ments? croyez-vous que je mente?* ou quelque chose semblable.

Conjoncture.

CE mot pour dire *une certaine rencontre, bonne ou mauvaise, dans les affaires*, est tres-excellent, quoy que tres nouveau & pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merveilleusement bien ce qu'on luy fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand' peine à le naturaliser. Je me souviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Malherbe, on le trouvoit déja beau, mais on n'osoit pas encore s'en

ſervir librement. Au reſte, il ſe faut bien garder de dire *conjointure*, comme diſent quelques-uns ; car encore que l'on die *jointure*, & non pas *jonction*, ſi eſt-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de conſequence à tirer du ſimple au compoſé, comme on pourra voir en quelques endroits de ces Remarques.

NOTE.

On dit fort bien, *en cette conjoncture, la conjoncture eſtoit favorable*; mais comme ce mot eſt un de ceux que l'on remarque aiſément, il faut prendre garde à ne le repeter pas ſans neceſſité.

Se conjoüir, feliciter.

I'Ay veu ce premier mot en pluſieurs Autheurs approuvez, mais il ne me ſouvient point de l'avoir jamais oüy dire à la Cour. On dit plûtoſt *ſe réjoüir*, quoy que l'autre ſoit plus propre, parce qu'il ne ſignifie que, *ſe réjoüir avec quelqu'un du bon heur qui luy eſt arrivé*, au lieu que *ſe réjoüir* eſt un mot extrémement general. Monſieur de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majeſtez un Ambaſſadeur extraordinaire pour ſe réjoüir*

avec elles. Depuis peu on ſe ſert d'un mot, qui auparavant eſtoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en pluſieurs Provinces de France, qui eſt *feliciter* : mais aujourd'huy nos meilleurs Ecrivains en uſent, & tout le monde le dit, comme *feliciter quelqu'un de, &c. je vous viens feliciter de, &c.* ou ſimplement, *je vous viens feliciter.* C'eſt à peu prés le μακάριζειν des Grecs. *Si ce mot n'eſt François cette année, il le ſera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ſes lettres, celuy à qui noſtre Langue doit ſes nouvelles richeſſes, & ſes plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoiſe eſt aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine.

NOTE.

On ne dit plus du tout *ſe conjoüir.* Pour *feliciter*, c'eſt un fort bon mot : M. de Balzac paroiſt l'avoir introduit dans noſtre Langue, & l'endroit d'une de ſes lettres qui eſt rapporté dans cette Remarque, fait voir qu'il n'eſtoit pas encore entierement établi de ſon temps. Cette lettre eſt adreſſée à M. l'Huillier, voicy comment il luy parle. *Je vous felicite d'avoir M. de Rancieres pour Gouverneur, M. Rigaut pour confrere, & Mademoiſelle Caliſte pour Maiſtreſſe,*

ou pour Ecoliere. Si le mot de feliciter *n'eſt pas encore François, il le ſera l'année qui vient, & M de Vaugelas m'a promis de ne luy eſtre pas contraire quand nous ſolliciterons ſa reception.*

On voudroit aller plus loin, & une perſonne dont les ouvrages ſon tres-eſtimez, a mis depuis peu dans une lettre, *je luy ay écris un compliment de felicité*, pour dire *je luy ay marqué la joye que j'avois de ſes avantages.* J'ay peine à croire que ce mot là s'établiſſe dans le ſens où il eſt employé en cette lettre, à cauſe que *felicité* pour dire *bonheur*, eſt tous les jours dans la bouche de tout le monde. Je hazarderois plûtoſt avec l'adouciſſement neceſſaire, & ſeulement pour me faire mieux entendre; *je luy ay écrit un compliments de felicitation, s'il eſt permis de parler ainſi.*

Regle nouvelle & infaillible pour ſçavoir quand il faut repeter les articles, *ou* les prépoſitions, *tant devant les noms que devant les verbes.*

POur ce qui eſt des Articles devant les noms, on obſervoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'obſerve plus. Par exemple, on diſoit, *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generoſité de ce Prince.* M. Coëffeteau meſme, ſi exact à mettre les articles, écrivoit d'ordinaire ainſi, & non pas, *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la genero-*

ſité de ce Prince. Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel*, mais bien *de la force & de la dexterité.* C'eſtoit par cette regle, *que quand deux ſubſtantifs joints par la conjonction &, ſont ſynonimes, ou approchans*, comme *vertu & generoſité, il ne faut pas repeter l'article; mais quand ils ſont contraires, ou tout à fait differens*, comme *force & dexterité, alors il le faut repeter, & dire, de la force & de la dexterité.*

Mais cette regle que j'appelle nouvelle, à cauſe qu'en cette matiere on n'a point encore fait de diſtinction des ſynonimes, ou des approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, eſt infaillible aux articles devant les verbes, & aux prepoſitions tant devant les verbes que devant les noms. Les exemples vont éclaircir & verifier tout cecy. Premierement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres l'appellent prepoſitions, mais la diſpute du nom ne fait rien à la choſe. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je dis qu'à cauſe qu'*aimer & cherir* ſont ſynonimes, c'eſt à dire, ne ſignifient qu'une meſme choſe, il ne

faut

faut point repeter l'article, *à aimer & à cherir la vertu*, mais dire, *à aimer & cherir la vertu.* Voilà un exemple pour les ſynonimes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu.* Ces mots, *aimer* & *reverer*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont approchans, c'eſt à dire qu'ils tendent à meſme fin, qui eſt de faire eſtat de la vertu, & ainſi par noſtre Regle il ne faut pas repeter l'article *à*, & dire *à aimer*, & *à reverer.* Donnons maintenant un exemple des contraires, *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs ſemblables, &c.* Parce qu'*aimer & haïr* ſont contraires, il faut neceſſairement repeter l'article, & ce ne ſeroit pas ſçavoir écrire purement que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & haïr leurs ſemblables.* Il reſte à donner un exemple des verbes qui ne ſont pas contraires, mais qui ſont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à loüer & imiter les Saints.* Parce que *loüer* & *imiter* ſont tout à fait differens, ce n'eſt point entendre la pureté de noſtre Langue, de dire *à loüer* & *imiter les Saints*, il faut de neceſſité repeter

à, & dire *à loüer & à imiter.* Il en eſt de meſme de l'article *de*, ſi en tous les exemples donnez vous mettez *de* au lieu d'*à*, & *oblige* au lieu *de porte*, afin qu'*oblige* regiſſe le *de*, avec qui le verbe *porte* ne s'accommoderoit pas.

Pour les prepoſitions devant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a envoyé pour bâtir & conſtruire, &c. Bâtir & conſtruire* ſont ſynonimes, ce ſeroit mal parler de repeter la prepoſition, & dire, *pour bâtir, & pour conſtruire.*

Des approchans. *Le Roy m'a envoyé pour bâtir & agrandir la maiſon*, ou *pour bâtir & élever la maiſon*: parce que *bâtir & agrandir*, ou *bâtir & élever*, ſont de meſme nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la prepoſition, & dire, *pour bâtir & pour élever la maiſon.*

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire, *Le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour démolir*, & non pas *pour bâtir & démolir.*

Aux differens tout à fait, de meſme, comme, *le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour bâtir & pour planter*, & non pas *pour bâtir & fortifier*, ny *pour bâtir & planter.*

Pour les prepoſitions devant les noms, c'eſt encore la meſme choſe. En voicy des exemples. *Par un orgueil & une vanité inſupportable.* Icy *orgueil & vanité* ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut pas repeter la prepoſition ; & dire, *par un orgueil & par une vanité, &c.*

Des approchans, *Par une ambition & une vanité inſupportable* ; parce qu'*ambition & vanité* ſont de la meſme nature, il ne faut point repeter *par.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut repeter la prepoſition, & dire, *par l'amour & par la haine dont il eſtoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine.*

Aux differens tout à fait, de meſme, *par l'orgueil & par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas, *par l'orgueil & l'avarice.*

Je ſçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ne prennent point garde à cette Regle, & ôtent ou repetent l'article & la prepoſition, tantoſt d'une façon, tantoſt d'une autre, ſelon leur fantaiſie, ſans ſe preſcrire aucune loy, & même ſans y faire aucune reflexion ; mais je ſçay bien auſſi qu'ils en ſont juſtement blâmez par tous ceux qui font profeſſion d'écrire purement, & que ſi chacun s'é-

mancipoit de ſon côté, les uns à n'eſtre pas ſi exacts en certaines choſes, les autres en d'autres, nous ferions bientoſt retomber noſtre Langue dans ſon ancienne barbarie ; *Qui minima ſpernit, paulatim decidit.*

Au reſte cette Regle n'eſt pas un ſimple caprice de l'Uſage, elle eſt toute fondée en raiſon ; car la raiſon veut que les choſes qui ſont de meſme nature, ou fort ſemblables, ne ſoient point trop ſeparées, & qu'on les laiſſe demeurer enſemble; comme au contraire, elle veut que l'on ſepare celles qui ſont oppoſées & tout à fait differentes, & que l'article ou la prepoſition ſoit comme une barriere entre-deux.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas nous apprend qu'il ne faut point repeter les particules *à* & *de*, devant les verbes ſynonimes, & qu'il faut dire, *rien ne porte tant à aimer & cherir la vertu*, & non pas *à aimer & à cherir. Le Roy m'a envoyé pour bâtir & conſtruire, &c.* & non pas *pour bâtir & pour conſtruire.* Il me ſemble que quand les verbes ſont entierement ſynonimes, comme *aimer* & *cherir*, *bâtir* & *conſtruire* ; & que l'un ne ſignifie pas plus que l'autre, il eſt beaucoup mieux d'en ſupprimer un, & de dire ſimple-

ment, *rien ne porte tant à cherir la vertu.* Pour les verbes approchans, je doute qu'on puiſſe blâmer ceux qui diſent, *rien ne m'oblige tant d'aimer & de reverer la vertu*, plûtoſt que, d'*aimer & reverer la vertu.*

Autre uſage de cette meſme regle au regime des deux ſubſtantifs & du verbe.

PAr exemple, *ſa douceur & ſa clemence eſtoit incomparable.* Parce que *clemence & douceur* ſont ſynonimes, ces deux ſubſtantifs regiſſent le ſingulier; mais *ſa clemence & ſa douceur ſont incomparables*, ne ſeroit pas ſi bien dit, il s'en faudroit beaucoup, quoy que ce ne fût pas une faute.

Aux approchans, *ſon ambition & ſa vanité fut inſupportable*, eſt auſſi incomparablement meilleur que, *furent inſupportables.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire abſolument, *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*, qui ſeroit un ſoleciſme.

Et aux differens tout à fait, de même, *l'orgueïl & l'avarice l'ont perdu*, non pas *l'a perdu.*

Enfin cette regle eſt belle & de grand

uſage. Elle a lieu encore en quelques endroits, qui me ſont échappez de la memoire.

NOTE.

'Encore que *clemence* & *douceur* ſoient ſynonimes, pluſieurs perſonnes ont peine à ſouffrir cette conſtruction, *ſa clemence & ſa douceur eſtoit incomparable*, ils voudroient le verbe & l'adjectif au pluriel, *eſtoient incomparables*, quoy que M. de Vaugelas pretende qu'il s'en faudroit beaucoup que ce ne fût auſſi bien parlé. M. Chapelain dit que dans ces ſynonimes & approchans, qu'on pretend icy qui regiſſent le ſingulier, la regle luy paroiſt fort douteuſe. Le ſentiment de M. de la Mothe le Vayer eſt que M. de Vaugelas eût donné une meilleure regle pour les ſynonimes, s'il eût dit que quand l'un ne ſignifie pas plus que l'autre, il s'en faut abſtenir, parce que s'ils ne ſont alors tout à fait vicieux, il s'en faut peu; mais que quand le dernier eſt plus ſignificatif, ou qu'il ſert à rectifier un ſens équivoque du prémier, ils ſont fort bons, & demandent le pluriel en ſuite.

Arroſer.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *arrouſer*, quoy que la plûpart le diſent & l'écrivent, cette erreur eſtant née lors que l'on prononçoit *chouſe* pour *choſe*, *coûté* pour *côté*, *fouſſé* pour *foſſé*.

Il eſt tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouſer*, qu'on ne permettroit pas meſme à nos Poëtes de rimer *arrouſe* avec *jalouſe*.

NOTE.

Il faut dire indubitablement *arroſer*, & non pas *arrouſer*. La plûpart des femmes affectent de prononcer *norrir*, *norriture*, *norriſſe*, *norriſſier*, *norriſſon*: cette prononciation trop delicate eſt vicieuſe, il faut dire, *nourrir*, *nourriture*, *nourriſſe*, *nourriſſier*, & *nourriſſon*. Il faut dire auſſi *portrait*, *porſil*, *porcelaine*, & non pas *pourtrait*, *pourſil*, *pourcelaine*. M. Menage joint à ces mots *fromage*, *maletôte*, *porphyre*, *profit*, *ormeau*, *corvée*, *Rome*, *Cologne*, *promener*, *Moiſe*, *Pentecôte*, que quelques-uns prononcent mal, en diſant *froumage*, *maletoûte*, *pourphyre*, *prouſit*, *ourmeau*, *courvée*, *Roume*, *Coulogne*, *proumener* ou *pourmener*, *Moüyſe*, *Pentecoûte*. Il ajoûte qu'on doit prononcer *Thouloufe*, *Boulogne*, *Doüay*, *fourmy*, *retourner*, *cou*, *mou*, *fou*, *ſou*, & non pas *Tholoſe*, *Bologne*, *Doay*, *formy*, *retorner*, *col*, *mol*, *fol*, *ſol*. Il dit ſur le mot de *cou*, qu'on prononce *col* en ces façons de parler, *le col de la veſſie*, *le col de la matrice*, & *le col de Pertuis*, qui eſt un paſſage du Rouſſillon dans la Catalogne, mais que *col* en cét endroit vient de *collis*, & non pas de *collum*. Il marque pour mots controverſez *maltôtier*, *maltoûtier*; *poteaux*, *pouteaux*; *Bordeaux*, *Bourdeaux*; *Pologne*, *Poulogne*. Je n'entens pas moins condamner *maltoûtier* que *maletoûte*, & il me paroiſt que puiſ-

qu'on prononce *maletôte*, on doit auſſi prononcer *maltôtier*. Je n'ay jamais entendu dire *pouteaux* pour *poteaux*. je ſçay bien que quelques-uns diſent *Bourdeaux*, mais le plus grand nombre eſt pour *Bordeaux*; je croy qu'il faut toûjours prononcer *Pologne* & *Polonois*, comme on les écrit, & non pas *Poulogne* & *Poulonois*. Il marque encore qu'on dit plus ſouvent *Nouel* que *Noël*.

C'eſt choſe glorieuſe.

L'On parloit & l'on écrivoit encore ainſi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilly, & l'on dit maintenant, *c'eſt une choſe glorieuſe*, & point du tout, *c'eſt* ou *ce ſeroit choſe glorieuſe*.

NOTE.

On ne met guere un ſubſtantif devant *c'eſt*, ſans le faire preceder par un article; *c'eſt une injuſtice que de condamner les gens ſans les entendre*, & non pas *c'eſt injuſtice*. On dit pourtant *c'eſt dommage*, *c'eſt grand dommage*, & c'eſt comme il faut parler; *il eſt dommage*, eſt un terme de Province qui n'eſt point François. M. Menage qui a raiſon de le condamner, dit que M. de Balzac s'étoit ſervy de cette maniere de s'exprimer, mais qu'en une ſeconde edition de ſes ouvrages, il l'a corrigée dans tous les en-

droits où il l'avoit employée. Il en rapporte un de la ſeptiéme de ſes Diſſertations critiques, qui fait connoiſtre qu'il le deſapprouve ; en voicy les termes. *Un Preſident de la Cour des Aydes eſtant allé voir ſon fils, penſionnaire au College de Boncourt, trouva entre ſes mains un volume de Ciceron doré ſur la tranche, & relié en maroquin de Levant. Il fut fâché que Ciceron fût ſi bien vêtu, & dit* qu'il eſtoit dommage que ce ne fût Lipſe.

Quelque choſe.

CEs deux mots ſont comme un neutre ſelon leur ſignification, quoy que *choſe* ſelon ſon genre ſoit feminin. C'eſt pourquoy il faut dire, par exemple, *ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait?* & non pas *que vous n'ayez faite?* Et c'eſt pour cette meſme raiſon que le Taſſe a dit en ſon Poëme heroïque.

Ogni coſa di ſtrage era ripieno ;

Où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena*. Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit : *Triſte lupus ſtabulis.*

l'a fait perdre, quoy que tres-injuſtement, puis qu'à ce compte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que *taxer* ne doit point eſtre banny du beau langage. M. de la Mothe le Vayer eſt du meſme ſentiment. Il ajoûte, que c'eſt une pure imagination de dire que *taxer* pour *noter*, & meſme pour *accuſer*, ne doit plus eſtre employé dans le beau ſtile, & que l'équivoque du Palais où l'on dit *taxer des dépens, des frais, des épices*, qu'on veut qui l'ait rendu mauvais, n'eſt pas une raiſon aſſez forte pour l'exclure.

Supplier.

BIen que ce terme ſoit beaucoup plus reſpectueux & plus ſoûmis que celuy de *prier*, & que nous n'oſerions dire *prier le Roy*, ny aucune autre perſonne fort élevée au deſſus de nous, mais *ſupplier le Roy*, *ſupplier nos Superieurs*; ſi eſt-ce qu'il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu*, ny *ſupplier les Dieux*, comme diſent quelques-uns de nos bons Ecrivains en la traduction des Livres anciens, penſant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de re-

verence ; il faut dire *prier Dieu, prier les Dieux*, ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

NOTE.

Monsieur Menage demeure d'accord qu'on parleroit mal si on disoit, *il faut supplier Dieu le soir & le matin ; aller supplier Dieu ; je supplie Dieu que cela soit* ; mais il est du sentiment de M. de la Mothe le Vayer, qui a fort bien remarqué que quand on s'adresse à Dieu, on dit aussi correctement que pieusement, *mon Dieu, je vous supplie d'avoir pitié de mon ame*, & que cette priere témoigne bien plus d'ardeur que celle qui n'employe que le mot de *prier*.

A la reservation.

PAr exemple, *ils sont presque tous morts de maladie, à la reservation de ceux qui se sont noyez*. Je dis que cette phrase est barbare, quoy qu'usitée par certains Auteurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore Novices en la Langue. Il y a peu de gens qui ne sçachent qu'il faut dire, *à la reserve de, &c.* Je me doute que cette mauvaise façon de parler ne

ſoit particuliere à une certaine Province de France ; car j'ay veu deux Ecrivains d'un meſme païs qui en uſent.

NOTE.

Monſieur Chapelain appelle *reſervation* terme de pratique, & dit qu'il ne vaut rien qu'au Palais ; il a raiſon, c'eſt un mot entierement hors d'uſage.

Aller à la rencontre.

CEtte phraſe pour dire *aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un, luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'eſt pas approuvée de ceux qui font profeſſion de bien écrire. Je dis de la plus grand' part, car je ſçay qu'il y en a qui le ſoûtiennent, & qui diſent qu'*aller à la rencontre* ſe dit ſans déference, au lieu qu'*aller au devant*, peut marquer quelque déference ; qu'on ne diroit pas, *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit ſeulement d'*égal à égal*. Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'eſt pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

NOTE.

On dit encore assez ordinairement, *aller à la rencontre de quelqu'un*, mais il est certain qu'on ne le dit que d'égal à égal; & que lors qu'on veut marquer de la déference, on dit *aller au devant*.

Par aprés, en aprés.

CEs façons de parler ont vieilly, & l'on dit *aprés* tout seul. Neanmoins ces particules *par* & *en*, n'y estoient pas inutiles, parce qu'elles servoient à distinguer l'adverbe *aprés*, d'avec *aprés* prépositions; car il est l'un & l'autre; au lieu qu'aujourd'huy ne disant qu'*aprés* simplement, le Lecteur se trouve souvent en peine de discerner d'abord s'il est prépositon ou adverbe, & il faut avoir soin de mettre toûjours une virgule entre ce mot & le nom qui suit, s'il n'est pas prépositon, comme, *d'abord parurent cinq cens chevaux, aprés, deux mille hommes de pied suivoient.*

NOTE.

On ne dit plus du tout *par aprés*, ny *en apres*. Pour ne pas s'assujettir à mettre toûjours une

virgule entre *aprés* & le mot qui ſuit, & meſme pour ôter toute ſorte d'équivoque, il faut prendre garde à placer *aprés*, de telle ſorte qu'il ne puiſſe gouverner le mot ſuivant. Ainſi dans l'exemple de M. de Vaugelas on pouvoit dire, *d'abord parurent cinq cens chevaux, aprés ſuivoient deux mille hommes de pied.*

Cependant, pendant.

IL y a cette difference entre *cependant* & *pendant*, que *cependant* eſt toûjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'eſt jamais adverbe, mais tantoſt conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, & tantoſt prépoſition, comme *pendant les Vacations.* Il y en a pourtant quelques-uns qui n'eſtiment pas que *pendant que* ſoit conjonction, mais prepoſition, comme ſi l'on diſoit, *pendant le temps que vous ferez cela.* Le principal but de cette Remarque eſt de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que.* Ceux qui ſçavent la pureté de la Langue n'y manquent jamais; & ſi quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'obſervent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'eſt du conſentement general de tous

avec le temps, & qu'on dit *à preſent*, comme *à cette heure, maintenant, aujourd'huy, en ce temps, preſentement.* M. Chapelain a écrit ſur cette Remarque, que ſi *à preſent* a eſté condamné à la Cour, c'eſt tant pis pour les Courtiſans trop delicats qui prennent des averſions ſans fondement, & qu'il ne leur appartient pas d'appauvrir la Langue de leur autorité ſans ſçavoir dire pourquoy. M. de la Mothe le Vayer ajoûte que ceux qui pour avoir rencontré dans un Livre l'adverbe *à preſent*, en ont ſoudain quité la lecture, comme faiſant par là un mauvais jugement du langage de l'Auteur, ſe ſont fait plus de tort qu'à luy, & qu'il faut avoir le goût fort dépravé pour trouver *à preſent* vicieux.

A qui mieux-mieux.

CEtte locution eſt vieille & baſſe, & n'eſt plus en uſage parmy les bons Autheurs, & encore moins *à qui mieux*, comme l'écrivent quelques-uns, ne diſant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *à l'envy.*

NOTE.

Selon Monſieur Chapelain, *à qui mieux mieux*, eſt une locution baſſe, mais non pas vieille; il a raiſon de dire qu'*à qui mieux* eſt ridicule.

Partant.

CE mot qui ſemble ſi neceſſaire dans le raiſonnement, & qui eſt ſi commode en tant de rencontres, commence neanmoins à vieillir, & à n'eſtre plus guere bien receu dans le beau ſtile. Je ſuis obligé de rendre ce témoignage à la verité, aprés avoir remarqué pluſieurs fois que c'eſt le ſentiment de nos plus purs & plus delicats Ecrivains. C'eſt pourquoy je m'en voudrois abſtenir, ſans neanmoins condamner ceux qui en uſent.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer approuve *partant.* M. Chapelain trouve ce mot bon, & dit que c'eſt caprice de s'en abſtenir tout à fait. Monſieur Menage dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilly, & qu'il n'eſt plus receu dans le beau ſtile. Je ſuis de ſon ſentiment, & ne voudrois m'en ſervir que dans le comique.

Lors, & alors.

Lors ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivy de *que*, s'il n'eſt precedé de l'une de ces deux particules *dés*, ou *pour*,

dés lors, *pour lors*; car en ces deux cas il n'a point de *que*, aprés luy. Auſſi ſont-ce des ſignifications bien differentes, parce que *lors que* eſt une conjonction qui ſignifie *cùm* en Latin, & *dés lors*, & *pour lors* ſont des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'eſt donc mal parler de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, *voyant lors le peril dont il eſtoit menacé*. J'ay appris de nos Maiſtres, & du Maître des Maiſtres, qui eſt l'Uſage, qu'il faut dire *voyant alors le peril*, *&c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvenient, qui eſt une équivoque & une obſcurité. Par exemple, un de nos bons Autheurs a écrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, *&c.* On ne ſçait ſi ce *lors* ſe joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainſi il ſignifie *tunc*, qui ſont deux choſes bien differentes. A quoy il faut ajoûter que l'équivoque eſt d'autant plus vicieuſe, que le vray & naturel uſage de *lors*, eſtant d'avoir le *que* aprés luy, pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour ſignifier celuy des deux ſens, que l'Au-

theur n'a point entendu, car l'Autheur en cét exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule aprés *lors*, pour montrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'eſt precedé de *dés*, ou de *pour*, ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivy de la conjonction *que*. Il y en a pourtant qui croyent que *dés lors que je le vis*, eſt bien dit; mais ceux-là méme croyent auſſi que ce dernier eſt incomparablement meilleur; c'eſt pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laiſſerois aux Poëtes

Alors ne reçoit jamais la conjonction *que* aprés luy, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, qui eſt le *tunc* des Latins, comme, *quand vous aurez accomply voſtre promeſſe, alors je verray ce que j'auray à faire.*

Il eſt bien neceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe de l'abus qui commence à ſe gliſſer, meſme parmy quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains en proſe, par l'exemple des Poëtes; car il eſt certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la meſure de leurs vers, quand ils ont eu beſoin d'une ſyllabe, comme quand ils diſent *croiſtre*,

neutre, pour *accroiſtre*, actif.

Alors que de ton paſſage
On leur fera le meſſage,

dit M. de Malherbe, & aprés luy tous les autres. Mais quand ils ont une ſyllabe de trop, ils ſont bi en aiſes de dire *lors que*, ſe ſervant preſque auſſi ſouvent de l'un que de l'autre, ſelon les occaſions. Pour moy, j'ay pris garde qu'à la ville & à la Cour, hommes, femmes, enfans, juſqu'à la lie du peuple, diſent toûjours *lors que*, & il eſt extrémement rare d'oüir dire, *alors que*. J'avouë pourtant que je l'ay oüi dire quelquefois, mais j'ay remarqué que ce n'eſtoit qu'à ceux qui ont accoûtumé de faire des vers. Jamais nos bons Ecrivains en proſe n'ont fait cette faute. Si donc on le veut écrire, que ce ne ſoit jamais en proſe, & qu'en vers ils paſſe toûjours pour une licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas qu'on trouve ſouvent *alors que*, dans la bonne proſe ; par exemple, *ſi cette affaire me réüſſit, ce ſera alors que je vous témoigneray mon affection* ; car qui ne voit que cette objection eſt captieuſe, & que *alors*

en cét exemple ne ſe joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne ſignifie point *cùm*, mais *tunc*.

Au reſte, *dés alors*, *les hommes d'alors*, ſont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere eſt bien baſſe.

NOTE.

Monſieur Chapelain s'eſt declaré contre *lors* mis pour *alors*, & ne peut ſouffrir qu'on diſe, *voyant lors le peril*, *&c.* Il dit que *dés* devant *lors que*, ôte l'équivoque, & fait changer de nature à *lors* dans cette ſorte de compoſition, parce que ſans le *dés*, *lors que* ſignifie *quand*, & qu'avec le *dés*, il ſignifie *ſoudain*, *auſſi-tôt*, *dés le temps que*. Il ajoûte que *dés lors que je le vis*, eſt pour le moins auſſi bien dit que *dés que je le vis*. Non ſeulement je ne le crois pas, mais je défére entierement là-deſſus au ſentiment de M. de Vaugelas, & ne voudrois jamais dire *dés lors que*. Monſieur Chapelain paſſe de là à l'examen de ces deux vers employez dans la Remarque.

Alors que de ton paſſage
On leur fera le meſſage.

Il dit que *faire le meſſage d'un paſſage* n'eſt guere François, pour *apporter la nouvelle d'un paſſage*, & que *faire un meſſage* ſe dit abſolu-

ment & ſans queuë, lors qu'on a receu la commiſſion de porter un avis à quelqu'un, comme *aprés qu'il eut fait ſon meſſage*, & non pas, *le meſſage de la bataille gagnée*, parce qu'alors il faut dire *le recit*. Il trouve *les hommes d'alors*, une façon de parler bien vieille, mais non pas mauvaiſe.

Monſieur Menage condamne *alors que* pour *lors que*, mais il ne condamne point *voyant lors le peril*, & le trouve preſque auſſi bon que, *voyant alors le peril*. Il avouë qu'il diroit, *le Cardinal du Perron, lors Eveſque d'Evreux*, & rapporte enſuite pluſieurs exemples de nos Poëtes, qui ont dit *lors* pour *alors*. Les habile ſur la Langue que j'ay conſultez ſont d'un ſentiment contraire; je ſçay bien que les Poëtes on dit long temps *alors que*, pour *lors que*, mais ceux qui ont quelque ſoin de polir leurs vers ne le diſent plus preſentement. On leur pourroit plûtoſt pardonner *lors* pour *alors*, mais on ne le doit jamais employer en proſe. *A l'heure* pour *alors*, eſt entierement hors d'uſage.

A peu prés.

CEtte façon de parler, diſent quelques-uns, eſt une de celles que l'Uſage a autoriſées contre la raiſon; car ſi l'on vouloit examiner l'un aprés l'autre les mots dont elle eſt compoſée, ou les conſiderer joints enſemble, on ne ſçauroit concevoir pourquoy ny comment ils ſignifient ce qu'on leur fait ſignifier.

par exemple. *je vous ay rapporté à peu prés la ſubſtance de ſa harangue.* Ils ſoûtiennent qu'il faudroit dire à *fort prés*, & non pas *à peu prés*, qui eſt tout le contraire du ſens que l'on pretend exprimer; & pluſieurs en ſont ſi bien perſuadez, qu'ils diſent & écrivent toûjours *à plus prés*, comme plus conforme à la raiſon, & plus aiſé à comprendre.

Mais je ne ſuis pas de cét avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Uſage, qui dit *à peu prés*, & qui a bien étably d'autres manieres de parler contre la raiſon, je trouve qu'*à peu prés* ne doit pas eſtre mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raiſon & du ſens en cette phraſe, comme ſi l'on diſoit, *il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue.* Or il eſt aiſé de montrer qu'*à peu prés* ſignifie, *il y a peu à dire*, par les autres phraſes où ce mot de *prés* eſt employé, comme quand on dit, *à cela prés, il a raiſon; à cent écus prés, nous ſommes d'accord*; car qui ne voit que le ſens de ces paroles eſt, *il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raiſon, il n'y a que cent écus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent écus que nous ne ſoyons d'accord*? Ainſi quand je dis, *je vous ay rap-*

rapporté à peu prés toute la ſubſtance de ſa harangue, j'exprime tout auſſi-bien, *qu'il s'en faut fort peu*, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue*, que je me ſuis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expreſſion eſt ſi intelligible, que ceux qui accuſent *à peu prés* de n'avoir point de ſens, n'oſeroient le dire des autres; je dis d'*à cela prés*, & *à cent écus p és.*

J'ajoûte ce mot pour faire voir que ceux-là ſe trom ent, qui croyent qu'il faut dire *à plus prés*, & non pas *à peu prés*; ce dernier, diſent-ils, s'étant introduit par la corruption de l'autre, & cela eſtant d'autant plus vray-ſemblable que durant ſoixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus* à la Cour ſans *l*, comme ſi l'on eût écrit *pu*: on diſoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans cela eſt changé, & l'on dit *plus*, en prononçant *l*. Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a toûjours dit *à peu prés*, ſon contraire *à beaucoup prés*, le fait voir, où *beaucoup* eſt oppoſé à *peu*, & l'on ne dit pas

à moins prés, comme il faudroit dire ſi l'on diſoit *à plus prés.*

NOTE.

J'ay peine à comprendre comment on a pû s'imaginer qu'*à peu prés* eſtoit une façon de parler autoriſée par l'uſage contre la raiſon, & qu'il faudroit dire, *à fort prés.* M. Chapelain eſt tres-bien fondé à ſoûtenir que cette penſée eſt ridicule. Comme on dit fort bien, *à une choſe prés, ſa conduite eſt toute reguliere*; on peut dire de meſme, *à peu prés*, puiſque c'eſt comme ſi on diſoit, *à peu de choſe prés.* Il n'eſt pas moins condamnable de dire *à plus prés*, au lieu d'*à peu prés* Il eſt certain, comme le remarque M. de Vaugelas, que ce mot de *prés* ne s'accommode qu'avec *peu* & *beaucoup*, & jamais avec *plus* & *moins*. On dit, *il n'eſt pas ſi éloquent à beaucoup prés*; & quoy que *bien* ſignifie *beaucoup*, & que l'on diſe, *il y a bien du monde, il eſt bien plus ſçavant*, au lieu de dire, *il y a beaucoup de monde, il eſt beaucoup plus ſçavant*; on ne ſçauroit dire, *il n'eſt pas ſi éloquent à bien prés*. Cette façon de parler, *à peu prés.* eſt ſouvent employée pour *environ*; *Je luy ay payé à peu prés cent écus, nous avons fait à peu prés quinze lieuës par jour pendant tout le temps de noſtre voyage*, pour dire, *environ cent écus, environ quinze lieuës.*

D'abondant.

CE terme adverbial, ou pour mieux dire, cét adverbe, qui ſignifie *de plus*, a vieilly, & l'on ne s'en ſert plus dans le beau ſtile.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer trouve *d'abondant* fort bon, & M. Chapelain dit qu'il pouroit trouver ſa place, mais que *de plus* eſt beaucoup meilleur. Il me ſemble que decider que *de plus* eſt preferable, c'eſt donner l'exclusion à *d'abondant*.

Il en eſt des hommes comme de ces animaux.

CEtte matiere de comparaiſon eſt tres-Françoiſe & tres-belle, mais il faut prendre garde à une choſe, où pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains ont accoûtumé de manquer. C'eſt qu'ils diſent, *il en eſt*, comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut en ôter *en*, & dire, *il eſt des homme; comme de ces animaux*. Un excellent Autheur a écrit, *il en ſera de ſa felicité comme de ſes ſonges*: il faut dire, *il ſera de ſa felicité comme*,

&c. Ce qui peut les avoir trompez ; c'eſt que l'on dit ſouvent & fort bien, *il en eſt comme de ces animaux*, *il en eſt comme de ſes ſonges* ; mais c'eſt parce que l'on a parlé devant *des hommes*, ou *de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, & cét *en* eſt relatif à ce qui a eſté dit devant ; mais quand le ſubſtantif auquel cét *en* ſe rapporte, va aprés le verbe *eſtre*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

NOTE.

Le Pere Bouhours a tres-bien remarqué, que pour ôter toute équivoque, il faut dire, *il en eſt des hommes comme des animaux*, pour ſignifier que les hommes reſſemblent aux animaux, parce que ſi on ôte la particule *en*, & qu'on diſe ſimplement, *il eſt des hommes comme des animaux*, cela fait entendre qu'il y a des hommes ſur la terre comme il y a des animaux, ce qui eſt fort éloigné du premier ſens ; mais il n'a pas pris garde que dans l'exemple de M. de Vaugelas il y a, *il en eſt des hommes comme de ces animaux*, & non pas *comme des animaux*. Cette particule *ces* détermine le rapport des hommes, non pas à tous les animaux en general, mais à une ſeule eſpece d'animaux, & fait entendre qu'il arrive aux hommes ce qui arrive à de certains animaux, ou qu'on trouve dans

les hommes, ce qui se trouve dans de certains animaux. Ainsi M. de Vaugelas a crû avec raison qu'on pouvoit ôter la particule *en*, & dire, *il est des hommes comme de ces animaux*, sans faire entendre qu'il y a des hommes comme des animaux sur la terre. Cependant comme l'ambiguité de ces premiers mots, *il est des hommes*, n'est ôtée qu'aprés qu'on a lû, *comme de ces animaux qui, &c.* il est certain que dans cét exemple il est mieux de dire, *il en est des hommes comme de ces animaux qui, &c.* C'est le sentiment de M. Chapelain, qui dit que ceux qui écrivent, *il en est des hommes comme de, &c.* parlent fort bien, & qu'*il est des hommes* sans *en*, signifieroit *il y a des hommes*, *il est* pour *il y a*, estant elegant, sur tout en Poësie; & les Orateurs s'en servent quelquefois. Je croy qu'on peut dire dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *il sera de sa felicité comme de ses songes*, parce qu'il n'y a aucune ambiguité dans ces paroles; mais je croy aussi que ce n'est pas une faute de dire, *il en sera de sa felicité comme de ses songes*, puisque l'usage permet de joindre la particule *en* au verbe *estre*, sans qu'il soit besoin qu'elle se rapporte à aucun mot, quand on veut montrer la ressemblance qu'il y a d'une chose à une autre. Il n'est donc pas vray que si l'on parle bien en disant, *il en est comme de ces animaux*, c'est parce que l'on a parlé des hommes auparavant, & que cet *en* leur est relatif. Pour faire voir que cét *en* n'est pas relatif aux hommes, on dira fort bien aprés qu'on aura parlé des hommes; *il en est d'eux comme des animaux*. Le mot *d'eux* qui est relatif aux hommes est exprimé, & la particule

en ne laiſſe pas d'eſtre employée dans la phraſe ſans ſe rapporter à rien. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manieres de parler, quoy qu'elle n'y ſoit pas relative, & l'on dit fort bien, *vous n'en eſtes pas où vous penſez; j'en ſçay plus que vous ſur cette matiere, c'eſt un homme qui en donne à garder à tout le monde; il ne ſçait où il en eſt; ils en vinrent aux groſſes paroles.* Il faut prendre garde dans l'uſage de cét *en*, à éviter une faute que je vois commettre à beaucoup de gens; ils mettent *en* devant *agir*, & diſent, *il en agit mal, il en a mal agy*, pour dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé.* Le Pere Bouhours a tres-bien decidé que cette façon de parler n'eſt point Françoiſe. La particule *en* ſe met devant *uſer*, *il en uſera bien*; mais elle ne ſe met point devant *agir*, & l'on ne peut dire, *il en agira comme vous voudrez.*

S'il faut dire revêtant, ou revêtiſſant.

IL faut dire *revétant*, & non pas *revêtiſſant*, parce que le participe actif, ou le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant*; *ſortons*, *ſortant*, *&c.* Que ſi ceux qui tiennent qu'il faut dire *revêtiſſant*, repartent que la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif eſt *revêtiſſons*, & non pas *revêtons*, & que par

conſequent, ſelon noſtre Regle, il faut dire *revêtiſſant*, il eſt aiſé de les convaincre qu'il faut dire *revêtons*, & non pas *revêtiſſons*, quand l'Uſage ne ſe ſeroit pas entierement declaré pour nous. C'eſt par l'analogie des conjugaiſons, qui eſt dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or eſt-il que tous les verbes de la quatriéme conjugaiſon, dont l'infinitif ſe termine en *ir*, ont cela ſans exception, au moins je n'en ay point remarqué juſqu'icy, que ſi la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif garde l'*i* en ſa terminaiſon, & a autant de ſyllabes que l'infinitif, alors la premiere perſonne plurielle du même temps eſt en *iſſons*, comme *joüir* à *joüis*, qui ſe termine en *i*, & a deux ſyllabes comme ſon infinitif, c'eſt pourquoy l'on dit au pluriel *joüiſſons*. De meſme, *adoucir*, *adoucis*, *adouciſſons*; *aſſoupir*, *aſſoupis*, *aſſoupiſſons*; *démolir*, *&c.* & ainſi generalement de tous les autres, dont les exemples ſont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif ne garde pas l'*i* dans ſa terminaiſon, ny n'a pas tant de ſyllabes que ſon infinitif, alors ſans exception auſſi, la

premiere perſonne plurielle du meſme temps ne ſe termine point en *iſſons*, ny par conſequent ſon participe, qui en eſt formé, en *iſſant*, comme par exemple, *ſortir* a *ſors*, en la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif, & ne garde pas l'*i* de l'infinitif, ny n'a pas autant de ſyllabes que ce meſme infinitif; c'eſt pourquoy en la premiere perſonne plurielle du meſme temps, on dit *ſortons*, non pas *ſortiſſons*. On dit au contraire, *reſſortiſſons*, & *reſſortiſſant*, en matiere de juriſdiction, & non pas *reſſortons*, ny *reſſortant*, parce que l'infinitif *reſſortir*, & le preſent de l'indicatif *je reſſortis*, quoy que peu uſité, ont autant de ſyllabes l'un que l'autre. Et bien que *je reſſortis*, *tu reſſortis*, ne ſe diſent quaſi jamais, parce, comme je penſe, qu'il n'y a preſque jamais occaſion d'en uſer, ſi eſt-ce que *reſſortit* ſe dit tous les jours en la troiſiéme perſonne; & qui diroit au Palais *il reſſort*, feroit rire tout le Barreau. Or eſt-il, que puis qu'on dit *reſſortit* en la troiſiéme perſonne, c'eſt une preuve convaincante que l'on dit auſſi, *je reſſortis*, *tu reſſortis*; car ces trois perſonnes ſont toûjours égales en ſyllabes. Mais pour revenir à

ſortir, d'où *reſſortis*, nous a obligez de faire une digreſſion ; *dormir* ſe gouverne encore tout de meſme que *ſortir*. On dit *dors* à la premiere perſonne du ſingulier de l'indicatif, & *dormons* à la premiere plurielle ; *oüir* en deux ſyllabes, *ois*, en une, *oyons*. En ce verbe *oüir* il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des ſyllabes, & il ſuffit pour noſtre regle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir* a bien autant de ſyllabes au temps de l'indicatif, *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons* au pluriel. Ainſi pour revenir à nos premiers exemples de *ſortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons* ; *mentir*, *mens*, *mentons* ; *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de meſme, generalement ſans nulle exception. Il s'enſuit donc, que puiſque *revêtir* a *revêts*, en la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif, il doit avoir *revêtons*, en la premiere plurielle du meſme temps, & par conſequent *revêtant*, en ſon participe, ou en ſon gerondif, & non pas *revêtiſſant*. Il n'y a plus rien à repliquer là deſſus, ſi ce n'eſt qu'un opiniâtre adverſaire, plûtoſt que de ſe rendre, voulût encore

ſe ſauver comme dans un dernier retranchement, & dire que tout ce que nous avons déduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire, *je me revêts*, *tu te revêts*, *il ſe revêt*, & non pas *je me revêtis*, *tu te revêtis*, *il ſe revêtit*; mais qu'au contraire il ſoûtient qu'il faut dire, *je me revêtis*, *&c.* Icy l'Uſage tout commun le condamnera, & la voix publique ne ſouffrira pas qu'il le diſpute.

NOTE.

Il eſt hors de doute qu'il faut dire *revêtant* au gerondif, ou participe actif de *revêtir*, & que ce verbe fait *revêtons* à la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, & non pas *revêtiſſons*; mais il n'eſt pas vray que tous les verbes dont l'infinitif ſe termine en *ir*, & qui ayant autant de ſyllabes à la premiere perſonne ſinguliere du preſent qu'à l'infinitif, gardent l'*i* dans la terminaiſon de cette premiere perſonne ſinguliere, ayent la premiere perſonne plurielle du meſme temps terminée en *iſſons*. Du moins le verbe *fuïr* doit eſtre excepté de cette regle, il garde l'*i* au preſent, *je fuis*, & n'a qu'une ſyllabe à l'infinitif *fuïr*, non plus que dans cette premiere perſonne; & cependant on dit à la premiere perſonne du pluriel, *nous fuions*, & non pas, *nous fuiſſons*. Il eſt vray que Monſieur de Vaugelas pretend, comme

le porte une autre Remarque, que *fuir* eſt de deux ſyllabes à l'infinitif, mais tout le monde n'en demeure pas d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que tous les verbes qui ont l'infinitif en *ir*, & dont la premiere perſonne plurielle du preſent eſt terminée en *iſſons*, ont toûjours la derniere ſyllabe de la premiere perſonne ſinguliere terminée en *is*. Comme on dit au pluriel, *nous pâliſſons*, *nous periſſons* : on dit au ſingulier, *je pâlis*, *je peris*; & comme on ne dit pas, *nous ſortiſſons*, *nous couriſſons*, mais *nous ſortons*, *nous courons*, ces verbes *ſortir* & *courir*, n'ont point *is* au preſent, & font, *je ſors*, *je cours*. Cela me fait croire qu'on prononçoit autrefois *je haïs*, en deux ſyllabes, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'huy, parce que ce verbe fait *nous haïſſons* en trois ſyllabes à la premiere perſonne plurielle du preſent; & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que j'ay obſervé que ſans nulle exception, toutes les premieres perſonnes plurielles du preſent de l'indicatif, dans les verbes dont la premiere perſonne ſinguliere n'eſt point terminée par un *e* muët, comme les verbes *j'aime*, *je couvre*, *je cueille*, & autres ſemblables s'y terminent, ſont plus longues d'une ſyllabe que cette premiere perſonne ſinguliere, & qu'il n'y en a aucune qui ait deux ſyllabes de plus; *je perds*, *nous perdons*; ; *je bâtis*, *nous bâtiſſons*; *je démolis*, *nous démoliſſons*; *j'approfondis*, *nous approfondiſſons*; & ſi on n'avoit pas prononcé d'abord *je haïs* en deux ſyllabes, la premiere perſonne plurielle, *nous haïſſons* qui en a trois, auroit ſurpaſſé de deux cette premiere perſonne ſinguliere du preſent du verbe *haïr*. C'eſt pour cela qu'il faut dire *nous*

revêtons, parce qu'on dit *je revêts* à la premiere perſonne ſinguliere, & que la premiere plurielle d'un verbe dont le ſingulier n'eſt point terminé par un *e* muët, ne doit eſtre plus longue que d'une ſyllabe.

Monſieur de Vaugelas dit, que le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*; *nous ſortons*, *ſortant*. Je trouve les gerondifs de trois verbes exceptez de cette regle. *Eſtant*, *ayant*, & *ſçachant*, ne peuvent eſtre formez de, *nous ſommes*, *nous avons*, *nous ſçavons*. Ainſi j'aimerois mieux dire que le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, *aimons*, *aimant*; *ſortons*, *ſortant*; *courons*, *courat*. Les gerondifs des verbes *avoir* & *ſçavoir*, ſeront compris dans la regle, *ayons*, *ayant*; *ſçachons*, *ſçachant*; & en ce cas il n'y aura que le gerondif du verbe *eſtre* excepté, puiſqu'*eſtant* ne peut ſe former de l'imperatif *ſoyons*.

Humilité.

L'Uſage de ce mot en noſtre Langue eſt purement Chrêtien, & ne ſignifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant ſi peu connu cette vertu Chreſtienne, que ceux même qui poſſedoient éminemmẽt toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour

les acquerir, & ne pretendoient autre fruit aprés les avoir acquiſes, que de ſatisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniſer leur gloire aprés leur mort. Or je fais cette remarque a cauſe que pluſieurs de nos Autheurs & des bons, ſe ſervent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantoſt pour *modeſtie*, ou *un ſentiment moderé de ſoy-meſme*, & tantoſt *pour une ſoûmiſſion & une déference entiere que l'on rend à ſes Superieurs*. Et il eſt tres-certain qu'il ne vaut rien, ny pour l'un ny pour l'autre, & que jamais, ſans exception, nous ne diſons *humilité* en François, que pour exprimer cette ſainte vertu, qui eſt le fondement de toutes les autres.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a raiſon de condamner ceux qui dans la traduction de nos anciens Autheurs, ſe ſervent de mots approchans du ſens que ceux d'*humble* & d'*humilité* ont en nôtre Langue pour exprimer ces mots Latins, *humilis* & *humilitas*, qui ne ſignifient rien autre choſe que *bas*, *abject*, *baſſeſſe*, *petiteſſe*. Quand Virgile a dit, *humileſque myricæ*, il a entendu *les baſſes bruyeres*, des plantes qui ne s'élevent

pas beaucoup de terre ; & dans ce verſet du *Magnificat* : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ*, le Grec a employé le mot de ταπείνωσις, qui ſignifie *vilitas*. Ainſi ce verſet ſeroit mal traduit par, *le Seigneur a regardé l'humilité de ſa ſervante* ; il faudroit dire, *la petiteſſe, la baſſeſſe de ſa ſervante*.

Rimes dans la proſe.

IL faut avoir un grand ſoin d'éviter les rimes en proſe, où elles ne ſont pas un moindre défaut, qu'elles ſont un des principaux ornemens de noſtre Poëſie : & ce n'eſt pas aſſez de les éviter dans la cadence des periodes, ou des membres d'une periode, elles ſont meſmes à fuïr fort proches l'une de l'autre, comme, *il entend pourtant avant toutes choſes* ; & ſi dans une meſme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *conſideration*, *reception*, *affection*, ou comme *délivrance*, *ſouffrance*, *abondance*, encore que pas un des trois ne ſe rencontre ny à la fin de la periode, ny à aucune cadence des membres qui la compoſent, ſi eſt-ce qu'ils ne laiſſent pas de faire un tres-mauvais effet, & de rendre la periode vicieuſe. Cependant je m'étonne que

ſi peu de gens y prennent garde, & que pluſieurs de nos meilleurs Ecrivains, qui par la douceur de leur ſtile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudeſſe de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *davantage de courage, &c.* & de faire d'autres rimes ſemblables, comme s'ils n'avoient ny yeux ny oreilles, pour voir en liſant, ou pour oüir en écoutant, la difformité & le mauvais ſon qui procede de cette negligence.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez d'éviter les rimes, il faut meſme ſe garder des conſonances, comme *amertume & infortune, ſoleil, immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut gueres moins fuïr les unes que les autres.

Au reſte, il y a apparence, que ſi nôtre Poëſie ſe fût faite ſans rimes, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la proſe, où tant s'en faut que ce ſoit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent ſouvent comme une eſpece de grace & de beauté, appellant ces conſonances, ὁμοιοτέλευτα, & *ſimiliter deſinentia*. Il y en a un bel exemple dans Ciceron,

In magna ſum ſollicitudine de tua valetudine. Mais celuy que je viens de voir fraîchement dans un Autheur, eſtimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour ſervir de preuve convaincante, qu'ils en faiſoient ſans doute un des ornemens de leur proſe. Le voicy. *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quodam juſſu Xerxis, cùm è Græcia rediret, tranſierant, & in ea ſede conſtiterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrii nondum exoleverant, ſed jam bilingues erant.* Voilà ſix rimes de ſuite; nous n'avons aucune ſorte de Poëſie en François qui en reçoive & en ſouffre tant. C'eſt pourquoy je ne doute point, que ſi la rime n'eût pas eſté un des partages de noſtre Poëſie, lequel il n'eſt pas permis à noſtre proſe d'uſurper, y ayant de grandes barrieres qui les ſeparent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainſi que Ronſard les appelle dans ſon Art Poëtique, nous aurions ſouvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler ſainement, comment ſe peut-il faire, que la rime dans nos vers contente ſi fort l'oreille, & que dans noſtre proſe elle

elle la choque, juſqu'à luy eſtre inſupportable? Il faut neceſſairement avoüer que de ſa nature la rime n'eſt point une choſe vicieuſe, ny dont le ſon offenſe l'oreille, & qu'au contraire elle eſt delicieuſe & charmante; mais que le Genie de noſtre Langue l'ayant une fois donnée en appanage, s'il faut ainſi parler, à la Poëſie, il ne peut plus ſouffrir que la proſe, comme j'ay dit, l'uſurpe, & paſſe les bornes qu'il leur a preſcrites, comme à ſes deux filles, qui neanmoins ſont ſi contraires l'une à l'autre qu'il les a ſeparées, & ne veut pas qu'elles ayent rien à démêler enſemble; & cela ſe voit clairement encore en la meſure des vers, laquelle faiſant leur principale beauté pour ce qui eſt du ſon, eſt neanmoins un grand defaut dans la proſe, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas eſtre, ſans doute, parce que cette meſure choque l'oreille, puiſqu'au contraire elle luy plaiſt, & la flate en la Poëſie. C'eſt donc ſeulement à cauſe des partages faits entre ces deux Sœurs, qui ne peuvent ſouffrir que l'une uſurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

NOTE.

C'eſt particulierement dans la cadence des periodes qu'il faut prendre ſoin d'éviter les rimes & les conſonances en proſe. Elles y bleſſent extrémement les oreilles delicates, qui ſouffrent moins quand ces rimes ſont proches l'une de l'autre, ſur tout ſi ce ſont des mots de deux ſyllabes, & d'une terminaiſon maſculine; ainſi on n'eſt pas choqué d'entendre dire, *j'ay veu à regret ſon ſecret trahy; on voyoit à ſa langueur que ſon cœur eſtoit atteint d'une profonde triſteſſe*, parce que *regret* & *ſecret*; *langueur* & *cœur*, ne ſont point dans des lieux de repos qui faſſent ſentir que ce ſont des rimes. On ne les pourroit ſouffrir ſi on écrivoit, *j'ay veu avec beaucoup de regret qu'on ait trahy ſon ſecret*; *j'ay connu à ſa langueur qu'une profonde triſteſſe occupoit ſon cœur*, parce qu'il y a du repos entre chaque rime, quoy qu'elles ſoient miſes dans un ſeul membre de periode. M. de Vaugelas condamne *il entend pourtant avant toutes choſes*, à cauſe des trois rimes qui ſe trouvent de ſuite dans cettte phraſe; mais l'oreille ne ſeroit point bleſſée, ſi on diſoit ſeulement *il entend pourtant raillerie*.

Exact, exactitude.

PLuſieurs diſent *exacte* au maſculin; pour *exact*, & tres-mal. *Exacte* ne ſe dit qu'au feminin. *Un homme exact, une exacte recherche.* Pour *exactitude*,

c'eſt un mot que j'ay veu naître comme un monſtre, contre qui tout le monde s'écrioit ; mais enfin on s'y eſt apprivoiſé, & dés lors j'en fis ce jugement, qui ſe peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cauſe qu'on en avoit beſoin, & qu'il eſtoit commode, il ne manqueroit pas de s'établir. Il y en a qui diſent *exaction*, mais il eſt inſupportable pour ſon équivoque ; car encore que les équivoques ſoient frequens en nôtre Langue, comme en toutes les Langues du monde, ſi eſt-ce que lors qu'il eſt queſtion de faire un mot nouveau, dont il ſemble que l'on ne ſe peut paſſer, comme eſt celuy d'*exactitude*, la premiere choſe à quoy il faut prendre garde, eſt qu'il ne ſoit point équivoque ; car dés-là faites état qu'il ne ſera jamais bien receu. Quelques-uns ont écrit depuis peu *exacteté*, qui eſt ſans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction* : mais comme il n'eſt point connu, & qu'il vient un peu tard, aprés qu'*exactitude* a déja le droit d'une longue poſſeſſion tout acquis, je ne vois pas, quelque authorité que luy donne la reputation de ſon Autheur qui eſt aſſez connu, parce qu'il eſt aujourd'huy celebre,

& qu'il n'y a que luy encore qui en ait uſé ; je ne croy pas, dis-je, qu'il puiſſe jamais prendre la place de l'autre. S'il fût venu le premier, peut-eſtre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoy que tous deux ayent des terminaiſons qui ne ſont pas nouvelles en noſtre Langue, puiſque nous diſons *ſolitude, habitude, incertitude, ingratitude, &c.* & *netteté, ſainteté, honneſteté.* Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté*, afin que l'on ne trouve pas étranges ces deux dernieres ſyllabes *teté*, puiſqu'il y a déja d'autres mots de cette nature, qui ſe terminent ainſi. Quelques-uns ajoûtent qu'il a encore un autre avantage ſur *exactitude*, qui eſt que celuy-cy a une ſyllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en cela la regle vulgaire des Philoſophes a lieu, de n'allonger point ce qui ſe peut racourcir. Mais cela eſt frivole, & l'Uſage, qui eſt pour *exactitude*, l'emporte. Auſſi ay-je oüi dire, que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ſes premiers Livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'eſt corrigé.

NOTE.

Exaction & *exacteté* ne ſe peuvent dire pour *exactitude*, qui s'eſt entierement établi. *Exaction* n'a d'uſage que pour ſignifier ce que l'on tire des gens d'une maniere violente & injuſte. Monſieur Chapelain a marqué que M. Arnaud s'eſt ſervy d'*exacteté* dans ſon Livre de la frequente Communion.

Manes.

ON ſe ſert de ce mot en vers, & en proſe, toûjours maſculin, & toûjours au pluriel; mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux*; car *Diis manibus*, & *Diis inferis*, n'eſt qu'une meſme choſe, quoy que les Latins le diſent auſſi de l'ame d'une ſeule perſonne. Les François ne s'en ſervent jamais en proſe ny en Poëſie, qu'en cette derniere ſignification, c'eſt à dire pour *l'ame d'une perſonne.*

NOTE.

Voicy une remarque de M. Chapelain. *Quand les Latins ſe ſervent de* Manibus *ſeul, ils l'entendent comme nous de l'ame ſeparée du corps; & ſi nous ajoûtions comme eux le mot de*

Dieux *à* Manes, les Dieux Manes, *il pourroit paſſer, quoy que moins élegamment que dans leur Langue.* Manes *en Latin ſignifie auſſi* Deſtin.

Quiſque ſuos patimur Manes.

Souloit.

CE mot eſt vieux, mais il ſeroit fort à ſouhaiter qu'il fût encore en uſage, parce que l'on a ſouvent beſoin d'exprimer ce qu'il ſignifie, & quoy qu'on le puiſſe dire en ces trois façons, *il avoit accoûtumé*, *il avoit de coûtume*, *il avoit coûtume*, leſquels il faut placer differemment ſelon le conſeil de l'oreille, ſi eſt-ce qu'elles reſſemblent ſi fort l'une à l'autre, que c'eſt preſque la meſme choſe ; car de dire, *il avoit appris*, pour dire *il avoit accoûtumé*, c'eſt une façon de parler qu'il faut laiſſer à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Ecrivains, mais non pas des plus modernes, en ayent uſé auſſi ſouvent que de l'autre. Il eſt vray que ces grands Hommes s'étoient laiſſez infecter de cette erreur, que pour enrichir la Langue, il ne faloit rejetter aucune des locutions populaires : en quoy ils

n'euſſent pas eu grand tort, s'ils ne les euſſent voulu recevoir que dans le ſtile bas, & non pas dans le mediocre, & même dans le ſublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

NOTE.

Monſieur Menage ne condamne pas *avoir coûtumes* mais il tient qu'*avoir de coûtume* eſt plus uſité.

Nonchalamment, loiſible.

LE premier eſt encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment, peu ſoigneuſement*; car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils ſont bons. *Loiſible*, n'eſt pas meilleur que les deux autres, & même il ſent encore davantage le vieux.

NOTE.

Nonchalamment a beaucoup de grace en quelques endroits, comme en ceux-cy que le Pere Bouhours donne pour exemples; *il eſtoit couché nonchalamment dans ſon caroſſe; elle avoit le bras appuyé nonchalamment.* M. Chapelain trouve *nonchalamment* un fort bon mot, & dit qu'il n'eſt pas plus vieux que *nonchalance*. J'entens condamner *loiſible*, comme un mot qui a vieilly. Ainſi on ne dit plus, *il n'eſt pas loiſible de faire*, on dit, *il n'eſt pas permis.*

Autant.

CE mot, quand il eſt comparatif, demande *que* aprés luy, & non pas *comme*. Par exemple, une infinité de gens diſent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux?* au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux.*

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a déja fait obſerver cette faute dans une Remarque qui a pour titre, Si *pour adeo en Latin*, & elle eſt ſuivie d'une Note. *Autant* comparatif, eſt la meſme choſe qu'*auſſi*, & *ſi* pris pour *adeo*, & tous les trois demandent *que* aprés eux, & jamais *comme*. Ainſi c'eſt avec raiſon que le Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes, condamne ces phraſes, *l'union n'en eſt pas ſi parfaite comme celle de l'appetit; cette eſperance eſt auſſi preſomptueuſe comme elle eſt vaine.* Il eſt certain qu'on mettroit aujourd'huy *que* au lieu de *comme*, dans ces deux exemples, où *autant* pourroit entrer pour *ſi* & *auſſi*, quoy qu'avec moins de grace, que dans l'exemple de M. de Vaugelas, *vous me devez autant d'amitié comme eux.* Je croy pouvoir faire ici obſerver en paſſant, ce que le meſme Pere Bouhours a tres-judicieuſement remarqué, que c'eſt une negligence vicieuſe d'entaſſer dans le diſcours pluſieurs *comme* les uns ſur les autres, quand ils ne ſont pas dans le meſme ordre. Il en donne pour exemples; *ne*

conſi-

conſiderons plus les fidelles qui ſont morts en la grace de Dieu, comme ayant ceſſé de vivre, mais comme commençant à vivre, comme la verité l'aſſeure Conſiderez comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverſe tout, & comme elle domine les hommes, non ſeulement comme des eſclaves, mais comme des bêtes. Il fait voir que ces deux *comme, comme ayant ceſſé de vivre, comme commençant à vivre*, n'ont rien de choquant ny d'irregulier, parce qu'ils ſont dans le meſme ordre, mais que le dernier, *comme la verité l'aſſeure*, eſt d'une autre eſpece, & fait un effet fort deſagréable. Il dit la meſme choſe du dernier exemple, *comme l'avarice corrompt tout, comme elle renverſe tout, comme elle domine, &c.* Ces trois *comme* ſont du meſme genre, & ne bleſſent point, mais les deux derniers, *non ſeulement comme des hommes, mais comme des bêtes*, ſont d'une autre eſpece, & les oreilles un peu delicates ne s'en accommodent point dans la meſme phraſe Il apprend à rectifier ces deux exemples en mettant au premier, *ainſi que la verité l'aſſeure*, au lieu de, *comme la verité l'aſſeure*, & au dernier, *comme elle traite les hommes non ſeulement en eſclaves, mais en bêtes*, au lieu de, *comme elle domine les hommes, non ſeulement comme des eſclaves, mais comme des bêtes.* Il ne dit rien de, *comme commençant à vivre*; cela me paroiſt bien rude, & j'aurois peine à me reſoudre de mettre *comme* devant *commencer.*

Oüi, pour *Ita*.

JE ne ſçaurois deviner pourquoy ce mot veut que l'on prononce celuy qui le precede, tout de meſme que s'il y avoit une *h* conſonante devant *oüi*, & que l'on écriviſt *hoüi*, excepté que l'*h* ne s'aſpireroit point, comme nous avons remarqué au mot de *huit*, qui ſe gouverne tout ainſi que les mots qui commencent par une *h* conſonante, ſi ce n'eſt qu'il ne s'aſpire pas. On prononce donc *un oüi*, & non pas *un noüi*, comme l'on prononce *un nomme*, *un nobſtacle*, quoy que l'on écrive *un homme*, & *un obſtacle*. Ainſi, quoy que l'on écrive *cét oüi*, on prononce neanmoins *ce oüi*, comme s'il n'y avoit point de *t*, & *ces oüi*, comme s'il n'y avoit point d'*s* à *ces*. Que ſi l'on dit qu'il ne ſe preſente jamais, ou fort peu d'occaſions de dire *un oüi*, ny *cet oüi*, ny *ces oüi*, ni de mettre rien devant, je répons que l'on ſe trompe, & que non ſeulement on peut dire, par exemple, *il ne faut qu'un oüi d'un Roy, pour rendre un homme heureux*; ou, *il y a long temps que je travaille pour obtenir cét oüi*; mais qu'il n'y a rien qui puiſſe venir plus ſouvent

en uſage, que de dire, par exemple, *il diſoit oüi de tout, ils diront oüi, je prie Dieu qu'ils diſent oüi*; & en ces trois exemples, comme en tous les autres ſemblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui eſt devant *oüi*, quoy qu'on ait accoûtumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

NOTE.

Monſieur Chapelain qui a cherché pourquoy on prononce le mot qui precede *oüi*, comme s'il y avoit une *h* conſonante devant *oui*, dit que c'eſt par la meſme raiſon de *huit* & de *onze*, & *onziéme*, dont l'un a eu une *h* devant, par caprice de l'uſage, & ſeulement pour juſtifier l'abus du manque d'éliſion, *le huit*, dans lequel mot l'*u* naturellement auſſi-bien que l'*o* dans *onze* devoit ſe manger ainſi, l'*huit*; & dont l'autre n'a point d'*h*, *onze*, qui ſe prononçant communément comme s'il eſtoit aſpiré ſans éliſion, *le onze* avoit le meſme droit d'avoir une *h* non aſpirée devant, ſi l'uſage avoit égard à la raiſon & à l'équité Il dit encore que ce qui eſt cauſe que *huit*, *onze*, *oüi*, ſe prononcent ſans éliſion, c'eſt que ces trois mots ſont fort communs, & à tous momens dans la bouche du peuple, qui s'eſt accoûtumé à n'y obſerver pas l'éliſion non plus qu'en quelques autres, faiſant de ces mots familiers une habitude de les conſiderer dans leur voyelle du commencement, de meſme que ſi c'eſtoit une conſone, ce qu'il ne fait pas à ceux

qui luy ſont moins connus, & moins familiers.

Je croy qu'il faut plûtôt écrire *ce oüi*, comme il ſe prononce, que *cét oüi*; car il eſt certain que tous les mots qui precedent *oüi*, doivent ſe prononcer comme ſi *oüi* avoit une *h* conſonante au commencement, & en écrivant *cét oüi*, on donne lieu de faire ſentir le *t* de *cét* dans la prononciation.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, on diſoit toûjours *innumerable*, & jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire, on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il eſt vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais ſe puiſſe vanter, m'a appris que dans le genre ſublime, ce mot comme plus majeſtueux, peut encore trouver ſa place.

NOTE.

C'eſt Monſieur Patru qui vouloit conſerver *innumerable*. On ne le dit plus dans aucun ſtile, *innombrable* a pris ſa place.

Meſmement.

CEt adverbe paſſoit déja pour vieux il y a plus de vingt-cinq ans, & jamais les bons Ecrivains ne s'en ſervoient, ils diſoient toûjours *meſmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il ſe ſoit renouvellé, ny que ceux qui écrivent purement, en uſent.

NOTE.

Meſmement a vieilly de plus en plus, & je le croy entierement aboly.

De deçà, de delà.

PLuſieurs manquent en ſe ſervant de ces termes; par exemple, ils diſent, *les Eſpagnols chez qui toutes les nouvelles de de deçà ſont ſuſpectes*, au lieu de dire, *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà* eſt un adverbe local, qui veut dire *icy*: & quãd on dit *deçà*, ou *delà*, avec un nom, alors il n'eſt plus adverbe, mais prepoſition, cõme *deçà la riviere, delà la riviere*; mais quãd il eſt adverbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de* devãt, & qu'on ne

die *de deçà*, ſi ce n'eſt en un ſeul cas, qui eſt quand on dit *deçà* & *delà*, pour dire *çà* & *là*, mais il faut que *deçà* & *delà* ſoient tous deux enſemble, l'un ne ſe diſant point, & n'eſtant point adverbe, ſeparé de l'autre : tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de deçà*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce païs*, il faut neceſſairement, diſent-ils, que l'article du genitif, qui eſt *de*, le precede, & par conſequent que l'on die *les nouvelles de de deçà* : autrement ſans l'article *de*, ce ſeroit comme qui diroit *les nouvelles ce païs*, au lieu de dire, *les nouvelles de ce païs*. On répond qu'il eſt vray qu'aprés *nouvelles*, il faut neceſſairement dire *de*, qui eſt l'article du genitif qui ſuit le ſubſtantif precedent; mais auſſi l'on ſoûtient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deçà*, doive toûjours avoir un *de* devant ; car il eſt certain que *deçà* tout ſeul, ſignifie *icy*, & quand on y ajoûte un *de*, c'eſt par une élegance de noſtre Langue, qui n'eſt plus élegance dans la rencontre de tant de *de*. Et de fait on trouvera dans nos anciens Au-

theurs, *nous avons deçà d'excellens fruits*, & encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainsi, quoy que *de deçà* en cét endroit soit plus élegant. Certainement ce seroit une grande dureté de dire *les nouvelles de de deçà*, & l'Usage à cause de cela, a fort bien fait de retrancher un de ces *de*, comme pour la mesme raison il a fait dire *delà Loire*, au lieu de *delà la Loire*.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas répond parfaitement bien à ceux qui pretendent qu'il faut dire, *les nouvelles de de deçà*. Cette repetition de l'article *de* est tres-vicieuse. Je ne voy point que l'Usage ait authorisé *delà Loire*, pour *delà la Loire*; j'entens dire ce dernier à beaucoup de gens qui parlent tres-bien, & M. Chapelain le trouve meilleur que *delà Loire*. Il dit que les Gascons disent *deçà que delà*, pour *d'une façon ou d'autre*, & appelle cette maniere de parler barbare.

Affaire.

CE mot eſt toûjours feminin à la Cour, & dans les bons Autheurs, je ne dis pas ſeulement modernes, mais anciens, Amiot meſme ne l'ayant jamais fait que feminin. Il eſt vray que ſur les dépeſches du Roy on a accoûtumé de mettre *pour les exprés affaires du Roy*, & non pas *pour les expreſſes affaires*, mais ou c'eſt un abus, ou une façon de parler affectée, particulierement aux paquets & depeſches du Roy, qu'il ne faut point tirer en conſequence, puiſque pour cela on n'a pas laiſſé de dire toûjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon* & *un grand affaire*. Il y en a qui diſent que lors qu'*affaire* eſt aprés l'adjectif, il eſt maſculin, & par exemple, qu'il faut dire *un bon affaire*, & quand il eſt devant, qu'il eſt feminin, & qu'il faut dire *une affaire fâcheuſe*; mais cette diſtinction eſt entierement fauſſe & imaginaire. Il eſt certain qu'au Palais on l'a toûjours fait maſculin juſqu'icy; mais les jeunes Avocats commencent maintenant à le faire feminin.

NOTE.

Monſieur Menage rapporte quelques endroits de Marot, qui a fait *affaire* maſculin, & dit qu'il eſt preſentement feminin. Il eſt certain qu'il n'a plus que ce ſeul genre. M. Chapelain obſerve que ce qui a rendu autrefois ce mot maſculin, c'eſt que nous l'avons tiré de l'Italien *affare*, qui eſt maſculin; que nos Anceſtres l'employerent dans ce genre à toute occaſion, & que le peuple l'ayant fait en ſuite feminin, l'uſage des Miniſtres d'Eſtat a conſervé le ſtile & le genre ancien par dignité, afin de demeurer dans les termes, qui en matiere d'Eſtat, comme de Religion, ſe conſacrent, & ne veulent pas eſtre changez. Il ajoûte que cela ſe verifie encore par l'uſage des Actes publics des Cours ſouveraines, & des Contracts de la Chancellerie, où le vieux ſtile ſe conſerve religieuſement, comme ſi dans ces vieux mots conſiſtoit l'eſſence de la choſe ſignifiée, & que les nouveaux dûſſent l'alterer, & qu'on obſervoit la meſme choſe à Rome pour les Prieres des Dieux, pour les Loix des douze Tables, où ç'eût eſté une profanation de toucher.

C'eſt par la meſme raiſon du vieux ſtile conſervé, qu'on dit encore aujourd'huy, *Lettres Royaux*, *Ordonnances Royaux*, quoy que *lettres* & *Ordonnances* ſoient du genre feminin, & que *Royaux* ſoit du maſculin. M. Menage dit, que ce qui a donné lieu à ces façons de parler, c'eſt que *Royaux* eſtoit autrefois maſculin & feminin, comme il paroiſt par *choſes hereditaux*, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de nos anciennes Couſtumes. Il rapporte là-deſſus ce vers de Gauvain, l'un de nos anciens Poëtes,

Les Damoiſelles ſont freſiaux.

Lequel mot *freſiaux*, il dit que M. Borel dans ſes Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes, a interpreté par celuy de *fraîches*.

Benit, beni,

TOus deux ſont bons, mais non pas dans le meſme Uſage. *Benit*, ſemble eſtre conſacré aux choſes ſaintes. On dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes*; on dit *de l'eau benite, une Chapelle benite, du pain benit, un cierge benit, un grain benit*, & ce *t* là a eſté pris vrai-ſemblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choſes ſaintes & ſacrées, on dit toûjours *beni* & *benie*, comme *une œuvre benie de Dieu, une famille benie de Dieu, Dieu vous a beni d'une heureuſe lignée, a beni vos armes, a beni voſtre travail*; car le participe du preterit indéfini ou compoſé, eſt le meſme en tout & par tout que le participe paſſif tout ſeul.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que l'on a gardé le *t* dans *eau benite*, *pain benit*, *cierge benit*, *Chapelle benite*, & autres ſemblables, non pas pour avoir eſté conſacré aux choſes ſaintes, mais parce qu'anciennement on diſoit *benit* de tout; que l'uſage a adoucy ce participe parmy le peuple pour les choſes ordinaires, mais que pour celles de la Religion, *benit* eſt demeuré avec ſon *t*, pour ne rien alterer dans les choſes ſaintes, & conſerver les termes affectez & accoûtumez dans les matieres de Religion, comme autant de formules.

On a fait *Benitier* d'*eau benite*; ſurquoy M. Menage a dit, que comme pluſieurs Pariſiens parlent ainſi, on ne peut pas dire que ce ſoit un mauvais mot Il fait remarquer que M Pavillon Eveſque d'Alet, dans ſon Rituel, M. d'Andilly dans la vie de ſainte Thereſe, & M. des Preaux dans ſon Epiſtre à M. Arnaud, s'en ſont ſervis. Ces témoignages ſuffiſent pour faire voir que l'on s'en peut ſervir aprés eux. Je croy que c'eſt le vray mot; cependant le meſme M. Menage avouë qu'il prefere *Benaiſtier*, comme un mot receu dans toutes les Provinces de France, & dont on prononce doucement la ſeconde ſyllabe. Il rapporte pluſieurs exemples qui font connoiſtre que l'on diſoit autrefois *Benoiſtier*.

Dépenſer, dépendre.

IL y a long temps que j'ay oüi diſputer de ces mots, non pas pour ſçavoir lequel eſt le meilleur, mais lequel eſt le bon; car il y en a qui condamnent l'un, & d'autres qui condamnent l'autre. Neanmoins tous deux ſont bons, & ſe diſent & s'écrivent tous les jours, avec cette difference pourtant, que *dépenſer* autrefois eſtoit plus en uſage à la Cour, que *dépendre*, & qu'aujourd'huy tout au contraire, on dit plûtoſt *dépendre*, que *dépenſer*, qui eſt maintenant plus uſité dans la ville. L'un & l'autre eſt donc fort bien dit; *j'ay dépendu*, ou *j'ay dépenſé cent piſtoles en mon voyage*; *je dépens*, ou *je dépenſe mille écus par an*. Quelques-uns diſent qu'il y a des endroits, où l'on ſe ſert plûtoſt de l'un que de l'autre, & cela pourroit bien eſtre, puiſque la meſme choſe arrive à certains autres mots; mais pour moy, j'avouë que je ne l'ay pas remarqué. Au reſte, ceux qui condamnent *dépendre*, parce qu'il eſt équivoque, & que l'autre ne l'eſt pas, ont grand tort, ne regardant pas la conſequence, & où cela iroit, s'il eſtoit que-

ſtion de bannir des Langues, les mots équivoques ; & de les reſtraindre tous à une ſeule ſignification. Pour ce qu'ils ajoûtent, qu'en ſe ſervant de *dépendre*, & de *dépendu*, les deux dernieres ſyllabes repreſentent un fâcheux objet. c'eſt une trop grande delicateſſe, qui ne merite point de réponſe. Si cette conſideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en noſtre Langue, & en toutes les autres.

NOTE.

Monſieur Menage, aprés avoir rapporté quelques endroits de nos anciens Poëtes, qui ont employé *dépendu* pour *dépenſé*, demeure d'accord qu'à la Cour & à Paris, on ne dit plus preſentement que *dépenſer*, & qu'on ſe mocqueroit d'un homme qui diroit, *je dépens dix mille écus par an, j'ay dépendu cent piſtoles en mon voyage.* Il veut pourtant qu'il y ait de certains endroits ou *dépendre* ſoit mieux que *dépenſer*, comme en cét exemple, *mes laquais ont tant d'argent à dépendre*; & il rapporte un endroit de Monſieur Scarron, qui a dit,

Il eſt beau, vaillant & courtois,
Prend plaiſir à dépendre.

Je ne croy pas que preſentement on puiſſe em-

ployer *dépendre* pour *dépenſer*, & je ne voudrois ny l'écrire, ny le dire.

Eviter.

PLuſieurs luy font regir le datif, & diſent *éviter aux inconveniens*, mais tres-mal, & ce qui a donné lieu à cette faute, c'eſt que l'on dit ordinairement, *pour obvier aux inconveniens*, mais *eviter* regit l'accuſatif, & *obvier* le datif.

NOTE.

On dit en parlant de procedures, *pour éviter aux frais*; c'eſt une phraſe particuliere autoriſée par l'uſage en matiere de Palais, mais hors de là, la Remarque de M. de Vaugelas eſt tres-bonne; *éviter* ne doit jamais regir le datif, & c'eſt une faute de dire, *on ne peut éviter à ſon malheur.*

Gaigner la bonne grace.

VN de nos plus celebres Autheurs a écrit, *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en eſt repris avec raiſon; il faut toûjours dire au pluriel, *gaigner les bonnes graces*; car *bonne grace* au ſingulier, veut dire toute autre choſe, comme

chacun ſçait. Il eſt vray qu'anciennement on diſoit, *je me recommande à vôtre bonne grace*, & on le trouvoit ainſi en toutes les Lettres, qui ſont au deſſus de cinquante ans, mais il ne ſe dit plus.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne ſçait qui eſt ce celebre Autheur qui a dit, *gagner la bonne grace du peuple*, mais qu'il en eſt repris par une raiſon fort puerile. Il eſt certain que *bonne grace* au ſingulier veut dire, une maniere aiſée de faire les choſes; *il monte à cheval de bonne grace, cette femme a bonne grace en tout ce qu'elle fait.* Apparemment du temps de M. de Vaugelas on écrivoit *gaigner*, puiſqu'il orthographie ainſi ce mot. Preſentement on écrit *gagner*, ſans *i*, quoy qu'on diſe *gain*. C'eſt le ſentiment de M. Menage.

Delice.

BEaucoup de gens diſent, *c'eſt un delice*, qui eſt une façon de parler tres-baſſe. *Delice* ne ſe dit point au ſingulier dans le beau langage, ny dans le beau ſtile, mais ſeulement au pluriel, & eſt feminin, comme *delicia* en Latin, noſtre Langue ſuivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices.*

NOTE.

Monſieur Chapelain fait remarquer que *delice* a eſté formé ſur *delicium*, qui eſt élegant en Latin, & non pas en François, quoy que quelques-uns maintiennent qu'il ſe peut dire au ſingulier ſans barbariſme. M. Menage décide, comme fait M. de Vaugelas, qu'on ne dit plus que *delices* au pluriel, & au feminin; il tombe d'accord que l'on diſoit anciennement *un delice* au ſingulier & au maſculin du *delicium* des Latins, qui ont dit auſſi *delicia*, & *delicies*.

Guarir, guerir, ſarge.

AUtrefois on diſoit l'un & l'autre, & plûtoſt *guarir* que *guerir*; mais ceux qui parlent & écrivent bien, diſent toûjours *guerir*, & jamais *guarir*. Auſſi l'*e* eſt plus doux que l'*a*, mais il n'en faut pas abuſer comme font pluſieurs, qui diſent *merque* pour *marque*; *ſerge* pour *ſarge*, (toute la ville de Paris dit *ſerge*, & toute la Cour *ſarge*,) & *merry*, que tout Paris dit auſſi pour *marry*.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer veut que *guarir* ſoit auſſi bon que *guerir*, qu'il appelle efféminé, & d'enfant

d'enfont de Paris, qui change l'*a* en *e*. On a parlé ainſi autrefois, mais preſentement on ne dit plus que *guerir* & *gueriſon*. On dit *marque* & *marry*, & non pas *merry* & *merque*.

Pour *ſerge*, Monſieur Chapelain dit que *ſarge* eſt l'origine, & qu'il vient de l'Italien *ſargia*, mais que le general de la France, & une bonne partie de la Cour, prononce *ſerge*. M. Menage dit la meſme choſe, & prefere *ſerge* à *ſarge*. Le Pere Bouhours a raiſon de decider à l'égard de *ſarge*, que tous ceux qui parlent bien diſent aujourd'huy *ſerge*, & que les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

Au travers, & à travers.

TOus deux ſont bons, mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité. Ils ont differens regimes, il faut dire, par exemple, *il luy donna de l'épée au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux façons; car *aú travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'eſt l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a, & des Maiſtres, qui commencent à dire *à travers de*, auſſi bien qu'*au travers de*. Pour moy, je ne le voudrois pas faire.

NOTE.

Quoy que Monsieur de Vaugelas décide qu'*au travers* est beaucoup meilleur, & plus usité qu'*à travers*, M. Menage remarque fort bien qu'il y a des endroits où *à travers* est à preferer, & qu'il faut dire, *à travers champs*, *à travers les bleds*, *à travers les vignes*. On met toûjours le genitif avec *au travers*; *j'ay passé au travers de l'Eglise*, & l'accusatif avec *à travers*, *il luy donna d'un bâton à travers les jambes*. Monsieur Chapelain dit qu'on ne peut écrire *à travers de*, sans faire une faute.

A l'encontre.

CE terme est purement du Palais en l'un de ses usages; car il en a deux, en l'un desquels il est prepositon, & en l'autre il est comme adverbe. Il est prepositon, comme quand on dit au Palais, *il a son recours à l'encontre d'un tel*, c'est à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phrase, *je ne vay pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire*. Il est vray qu'on y pourroit sous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vay pas à l'encontre de cela*, c'est pourquoy j'ay dit *comme adverbe*. Mais quoy qu'il en soit, ny l'un ny l'au-

tre ne ſe dit jamais à la Cour, & ne ſe trouve point dans tous les bons Autheurs, quoy qu'il ſoit échappé à l'un de nos plus modernes excellens & plus Ecrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en eſt voulu ſervir.

NOTE.

A l'encontre eſt une tres méchante façon de parler ; on dit meſme preſentement au Palais, *il a ſon recours contre un tel*, & non pas *à l'encontre d'un tel.* C'eſt une remarque du Pere Bouhours.

Fut fait mourir.

CEtte façon de parler eſt toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voiſines, pour dire *fut executé à mort.* La Nobleſſe du païs l'a apportée à la Cour, où pluſieurs le diſent auſſi ; & M. Coëffeteau qui eſtoit de la Province du Maine, en a uſé toutes les fois qne l'occaſion s'en eſt preſentée, Les Italiens ont cette meſme phraſe, & le Cardinal Bentivoglio, l'un des plus exacts & des plus élegans Ecrivains de toute l'Italie, s'en eſt ſervy en

ſon Hiſtoire de la guerre de Flandre au quatriéme Livre. *Lo Strale*, dit-il, *giâ Borgomaſtro d'Anverſa, e che tanto haveva fomentate le ſeditioni di quella città, fu fato morire in Vilvorde.* Il en dit encore un autre de cette meſme nature, & qui nous doit ſembler plus eſtrange, ſur la fin du ſommaire du cinquiéme Livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, iquali ne ſono fatti uſcir poco dopo, leſquels en ſont faits ſortir peu aprés*, pour dire *leſquels on en fait ſortir*. Nous n'avons point encore eſtendu cette locution, *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phraſes ſemblables. Mais nonobſtant tout ce que je viens de dire, qui ſembleroit ſuffiſant pour l'autoriſer, il eſt certain qu'elle eſt condamnée de tous ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien écrire.

NOTE.

J'ay parlé de *faire mourir*, ſur la Remarque de l'uſage des participes paſſifs dans les preterits, & j'ay fait connoiſtre que le verbe *faire*, quand il precede l'infinitif d'un verbe neutre, lui influë ſon action & ſon regime, & le rend en quelque façon actif, *faire mourir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un*, *faire ſortir quelqu'un*. Cependant *quel-*

qu'un n'eſt pas gouverné par *faire*, comme il en eſt gouverné, quand au lieu de *mourir*, de *tomber*, de *ſortir*, on met *Religieux*, par exemple; car alors on dit, *faire quelqu'un Religieux*, & on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*. On dit fort bien tout de meſme au paſſif, *il fut fait Religieux*; mais comme on ne peut dire au paſſif, *il fut fait tomber*, *il fut fait ſortir*, je croy auſſi que, *il fut fait mourir*, eſt une conſtruction barbare & tres-vicieuſe; il faut dire à l'actif, *on le fit mourir*, ou bien, *il fut executé à mort*, ou tout ſimplement, *il fut executé*.

Encore.

IL faut toûjours dire *encore*, & jamais *encor*, ny *encores*; neanmoins en Poëſie la plûpart diſent *encor* à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes qui n'en veulent jamais uſer, quoy qu'ils le ſouffrent aux autres. Ceux qui en uſent à la fin ne s'en ſervent point ailleurs, comme, ils ne commenceroient pas un Vers ainſi, *encor que des mortels*, *&c.* Donc *encore* eſt celuy qui ſe dit en Proſe & en Vers; *encores* avec une *s*, ne ſe dit ny en vers, ny en proſe, & *encor*, ſe dit par la plûpart des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques-uns au commencement auſſi. D'autres plus ſcrupuleux ne le diſent nulle part.

NOTE.

Monsieur Menage observe qu'*encore*, que nous avons fait de l'*ancora* des Italiens, est le veritable & l'ancien mot; mais que comme les Poëtes qui ont eu besoin d'accourcir ou d'allonger les mots, ont dit *encore*, & *encores*; ceux qui ont écrit en prose les ont imitez, & se sont servis des mesmes mots. Pour *encores*, il tombe d'accord qu'il n'est plus en usage ny en prose ny en vers. En effet, *encores* avec une *s* ne se peut souffrir. Par ces excellens Poëtes qui ne veulent jamais dire *encor* en vers, Monsieur de Vaugelas entend M de Gombaut, qui ne pouvoit souffrir qu'en Poëlie, on fist rimer *encor* avec *or*. Monsieur Chapelain appelle cela une delicatesse particuliere, & qui n'engage personne à rien; cependant s'il faut toûjours dire *encore* en prose, & jamais *encor*, la Poësie n'ayant aucun droit d'autoriser ce qui est contre la langue, *encor* ne devroit pas estre moins banny des vers qu'il l'est de la prose, quoy qu'*encore* en trois syllabes ait un son bien languissant dans un vers, quand il n'y fait point d'élision.

Je veux encore voir si son cœur est sensible.

Il semble mesme que comme la prose doit avoir quelque sorte de mesure qui satisfasse l'oreille, il devroit estre permis de dire également *encor* & *encore*, selon qu'on trouveroit à propos d'ajoûter ou de retrancher une syllabe. Ce qu'il

y a de certain, c'eſt qu'en parlant, & meſme en liſant, on ne prononce preſque jamais *encore* en trois ſyllabes, & qu'il eſt plus doux de dire *encor que* pour *quoy que*, que de dire *encore que*; ce qui fait voir que la prononciation de l'*e* muët dans ce mot, n'eſt point neceſſaire pour le plaiſir de l'oreille, & qu'il devroit eſtre d'*encor*, & d'*encore*, comme d'*avec*, & d'*avecque*, que M. de Vaugelas permet d'employer indifferemment, ſelon qu'on a beſoin d'une ſyllabe de plus ou de moins *Encore bien que*, que l'on diſoit autrefois, n'eſt plus en uſage.

L'article devant les noms propres.

PLuſieurs diſent *l'Ariſtote*, *le Plutarque*, *l'Hippocrate*, *le Petrone*, *le Tite-Live*, *&c.* C'eſt tres-mal parler, & contre le genie de noſtre Langue, qui ne ſouffre point d'article aux noms propres, il faut dire ſimplement, *Ariſtote*, *Plutarque*, *Petrone*, *Tite-Live*. Et ne ſert de rien d'oppoſer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs perſonnes, où ils ne mettroient pas l'article, & ne diroient point, par exemple, *l'Ariſtote fut Precepteur d'Alexandre*; *le Tite-Live eſtoit de Padouë*, & ainſi des autres; car dés que l'on nomme le nom propre, il n'eſt plus queſ-

tion de ſçavoir ſi l'on entend ſon livre ou ſa perſonne ; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un ſe confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie, où l'on dit *il Petrarca*, *l'Arioſto*, *il Taſſo*, & ainſi nous diſons, *le Petrarque*, *l'Arioſte*, *le Taſſe*, *le Boccace*, *le Bembe*, *&c.* & c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, ſans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le ſont pas.

NOTE.

Monſieur Menage a remarqué pour exceptions à cette regle, qu'on dit, *la Magdeleine*, & *le Lazare*, *le Jupiter de Phidias*, *la Venus de Praxitele*, *la Diane d'Epheſe*, *le Ciceron de Gruter*, *le S. Auguſtin de Baſle*, *l'Aminte du Taſſe*, & autres ſemblables ; mais il n'y a que *le Lazare* & *la Magdeleine* qui puiſſent eſtre compris dans l'exception, puiſque *le Jupiter de Phidias* n'eſt point un nom propre, & ſignifie ſeulement, *la Statuë de Jupiter faite par Phidias*, & ainſi des autres. Le meſme M. Menage ajoûte à l'égard des noms propres Italiens qui reçoivent l'article, qu'on dit plus ſouvent *Petrarque*, *Bocace*, *Sannazar*, que, *le Petrarque*, *le Bocace*, *le Sannazar*, & qu'il faut toujours dire *Dante*, & jamais *le Dante*. Pour les noms propres

pres François qui ont *le* au nominatif, comme le *Geay*, *le Petit*, *le Grand*, *le Fevre*, *le Comte*, *le Baron*, ils le gardent aux autres cas, parce qu'il n'eſt pas article, & qu'il fait partie du nom ; ainſi il faut dire, *j'ay receu de le Geay*, *de le Petit*, & non pas *du Geay*, *du Petit* ; *j'ay donné à le Grand*, *à le Fevre*, & non pas, *au Grand*, *au Fevre*. Cela paroiſt rude dans *le Baron* & *le Comte*, parce que ce ſont auſſi des noms de dignité, & qu'on eſt accouſtumé à dire, *du Baron*, *au Baron* ; *du Comte*, *au Comte*. Cependant il faut dire, quand *le Baron* & *le Comte* ſont des noms propres, *je ſuis fort content de le Baron*, *j'ay appris à le Comte*. On dit *les Tableaux du Pouſſin*, qui eſtoit François, né à Andely, petite ville à ſept lieuës de Roüen, & non pas *les Tableaux de le Pouſſin*, mais c'eſt parce qu'il s'appelloit ſimplement *Pouſſin*, & que les Italiens qui déclinent tous les noms propres, l'ayant veu travailler ſi long temps à Rome, l'ont appellé *le Pouſſin*, ajoûtant l'article *le* à ſon nom, pour le décliner comme tous les autres.

Fors, *hors*, *hors-mis*.

FOrs, ſe diſoit autrefois en proſe & en vers, pour dire *hors-mis* ; mais aujourd'huy il eſt tout à fait banny de la proſe, & il n'y a plus que les Poëtes qui en uſent, parmy leſquels non ſeulement il n'eſt pas mauvais, mais il paſſe pour noble, & eſt beaucoup meilleur que *hors*, dont la proſe ſe ſert. Les exem-

ples en ſont frequens dans Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

NOTE.

Je ſuis du ſentiment du Pere Bouhours, qui dit que *fors* eſt banny aujourd'huy des vers comme de la proſe, & que ceux qui excellent en Poëſie parmy nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

Serioſité.

CE mot juſqu'icy ne s'eſt dit qu'en raillerie, & je l'ay veu bien ſouvent condamner tout d'une voix à pluſieurs perſonnes tres-ſçavantes en noſtre Langue, qui s'eſtoient rencontrées enſemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pût écrire dans le beau ſtile, & ne le ſouffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burleſque. Neanmoins ſi l'on faiſoit l'horoſcope des mots, on pourroit, ce me ſemble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'établira, puiſque nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier ; car puiſqu'il a déja tant fait que de naiſtre, & que d'avoir cours dans la

bouche de plusieurs, & d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps, joint à la commodité ou à la necessité qu'il y aura d'en user, pour l'établir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus servienti.* Déja un de nos plus fameux Ecrivains s'en est servy dans son nouveau Recueïl de Lettres. J'ay veu *exactitude* aussi reculé que *serioſité*, & depuis il est parvenu au point où nous le voyons, par la constellation & le grand ascendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne sçaurions exprimer autrement, tant c'est un puissant secret en toutes choses, de se rendre necessaire : mais en attendant cela, ne nous hâtons pas de le dire, & moins encore de l'écrire. Laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *usitatis tutius utimur*, dit Quintilien, *nova non sine quodam periculo fingimus* ; mais comme il ajoûte de Ciceron, *quæ primò dura visa sunt, molliuntur.* Au reste, *serioſité* a de l'analogie avec *curioſité* ; car comme *curioſité* se forme de l'adjectif *curieux*, aussi *serioſité* se forme de l'adjectif *serieux.*

Il y en a qui au lieu de *serioſité*, font *serieux* substantif, & disent, par exem-

ple, *il eſt dans un ſerieux, je l'ay trouvé dans un ſerieux* : mais quoy que cette façon de parler ſoit tres-frequente à Paris, elle ne laiſſe pas de déplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

NOTE.

L'autorité de Monſieur de Balzac, qui a employé *ſerioſité* dans ſes lettres, n'a point eſté ſuffiſante pour le faire recevoir. Le Pere Bouhours remarque fort bien que *ſerieux* ſubſtantif, qui ne plaiſoit pas lors que M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, eſt preſentement au gré de tout le monde, & qu'il n'y a rien de ſi commun que d'entendre dire, *il eſt dans un ſerieux; je n'ay jamais veu un plus grand ſerieux ; ſon ſerieux me glace.* M. Chapelain dit que, *il s'eſt mis ſur ſon ſerieux, il l'a pris ſur le ſerieux*, ſont des façons de parler tres-élegantes, & dans la bouche de tous les honneſtes gens.

Courir, courre.

TOus deux ſont bons, mais on ne s'en ſert pas toûjours indifferemment ; en certains endroits on dit *courre*, & ce ſeroit tres-mal parler de dire *courir*, comme, *courre le cerf, courre le lievre, courre la poſte.* Si quelqu'un diſoit *courir le cerf*, on ſe mocqueroit de luy. En d'au-

tres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit*, *il ne fait que courir*, parlant d'un homme, qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres on peut dire *courir*, & *courre*, comme *courre fortune*, *courir fortune*. M. Coëffeteau, ce me ſemble, dit toûjours le premier, & M. de Malherbe le dernier, mais ſans doute *courre fortune*, eſt le plus en uſage.

NOTE.

Monſieur Menage qui confirme la déciſion de M. de Vaugelas ſur, *courre le lievre*, *courre la poſte*, *il ne fait que courir*, *faire courir le bruit*, rapporte une obſervation de Voiture conceuë en ces termes dans quelqu'une de ſes Lettres. Courre *eſt plus en uſage que* courir, *& plus de la Cour*, *mais* courir *n'eſt pas mauvais*, *& la rime de* mourir, *& de* ſecourir, *fera que les Poëtes le maintiendront le plus qu'ils pourront.* Il ajoûte qu'il faut dire, *recourir un priſonnier*, & non pas, *recourre*; *un priſonnier recous*, & non pas *recouru*; que c'eſt de là que vient le mot de *recouſſe*, & que nos ſoldats diſent encore aujourd'huy, *aller à la recouſſe*, pour dire, *aller aprés les ennemis qui enlevent quelque butin*, ou *qui emmenent des priſonniers.*

J'entens ſouvent demander, ſi au futur de *courir* il faut dire, *je coureray*, ou *je courray*. Il n'y a aucun ſujet de douter, il faut dire *je courray*, avec une double *r*, & tous ceux qui ont quelque connoiſſance de la Langue en tombent d'accord.

J'en vois quelques-uns qui font difficulté sur le futur de *secourir*, & de *discourir*, & qui veulent qu'on écrive, *je secoureray*, *il discourera*, quoy qu'en parlant on ne fasse ces futurs que de trois syllabes. Je suis persuadé que *secourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, sont de la mesme nature que *courir*, & *mourir*, & que l'élision de l'*i* s'y fait au futur en gardant une double *r*, comme à *je courray*, *je mourray*; car pourquoy prendre un *e* plûtost que de garder l'*i*, s'il ne se fait pas d'élision, & dire, je *secoureray*, & non pas, *je secouriray*, comme on dit, *je nourriray*, *je pourriray*? Ce qui est cause que ces derniers verbes ne perdent point leur *i* par contraction au futur, comme *mourir* & *courir*, c'est qu'ils demeureroient chargez de trois *r* qui ne se peuvent prononcer, au lieu qu'en ôtant l'*i* de *courir* & de *mourir*, il n'y reste que deux *r*. Par cette mesme raison, il a fallu necessairement conserver l'*i* dans le futur de *couvrir*, *ouvrir*, *souffrir*, & dire en y ajoûtant *ay*, *je couvriray*, *j'ouvriray*, *je souffriray*, parce que l'*v* consonne qui est dans les deux premiers, & l'*f* dans le dernier, demeureroient avec deux *r*, & en faisant l'élision de l'*i*, il seroit impossible de prononcer, *je couvrray*, *je souffrray*. De tous les verbes dont l'infinitif se termine en *ir*, outre *mourir*, *courir*, & ses composez; car je ne doute point qu'il ne faille dire, *je secourray*, *je discourray*, il n'y a que les verbes *acquerir*, *enquerir*, *requerir*, qui souffrent l'élision de l'*i* au futur; *il acquerra de grands biens dans cét employ*, *je m'enquerray de cela*, *selon que le cas le requerra*.

Accroire.

C'Eſt un excellent mot, tant s'en faut qu'il ſoit mauvais, comme ſe l'imaginent pluſieurs, qui ne s'en ſervent jamais, mais diſent toûjours *faire croire*; car il y a cette difference entre *faire croire*, & *faire accroire*, que *faire croire* ſe dit toûjours pour des choſes vrayes, & *faire accroire*, pour des choſes fauſſes. Par exemple, ſi je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne joüoit point*, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité; mais ſi je dis, *il m'a fait croire une telle choſe*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une choſe veritable. D'autres diſent que la differẽce qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'eſt pas tant que l'un ſoit pour le vray, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toûjours, que celuy de qui on le dit, a eu deſſein en cela de tromper. Un de nos plus celebres Autheurs étoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* eſtoit un barbariſme, & qu'il falloit toûjours dire *croire*; il dit par exemple, en un certain lieu, *qui eſt content de ſa ſuffiſance, & ſe veut faire croire qu'il eſt habile hom-*

me. Qui doute qu'il ne faille dire en cét endroit, *ſe veut faire accroire?* On l'écrit ainſi avec deux *c*, & en un ſeul mot, & non pas *à croire*, ny *acroire*.

NOTE.

Accroire eſt un mot dont tous ceux qui parlent & écrivent bien, ſe ſervent. Rien ne prouve mieux que *faire accroire*, ſe dit toûjours pour des choſes fauſſes, que cette façon ordinaire de parler, *il s'en fait beaucoup accroire*, pour dire qu'un homme prend de la fierté d'un merite qu'il n'a pas, & ſe dit à luy meſme ſur ce pretendu merite beaucoup de choſes qui ne ſont pas vrayes. On dit encore, *on vous en fait bien accroire*, pour dire, *on vous en donne à garder*.

Chez Plutarque, chez Platon.

CEtte façon de parler, qui eſt familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, eſt inſupportable. Un excellent eſprit avoit bonne grace de dire, que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainſi *chez Plutarque, chez Platon, & chez tous ces autres Autheurs anciens, qui n'avoient point de logis*. *Chez*, ne vaut rien pour citer les Autheurs, il

n'eſt propre qu'à denoter la demeure de quelqu'un, *chez vous*, *chez moy*. Quelques-uns diſent *chez les Etrangers*, pour dire, *en un païs étranger*, mais pluſieurs le condamnent ; & je croy qu'ils ont raiſon.

NOTE.

Chez Plutarque eſt une façon de parler que nous avons priſe des Latins, & qui ne ſonne pas bien en nôtre Langue. Je ne voudrois pas m'en ſervir en parlant d'un Autheur particulier, mais je croy qu'en parlant de toute une Nation, on peut fort bien dire, *chez les Grecs*, *chez les Romains*. C'eſt le ſentiment de M. Chapelain, qui dit que *chez les Italiens*, *chez les Anciens*, c'eſt à dire, *chez les Autheurs anciens*, eſt tres-bien dit, qu'on ne ſçauroit parler autrement, & que *dans les Italiens*, *dans les Grecs*, *dans les Anciens*. ſeroit un barbariſme. Il ajoûte que *chez Plutarque* vieillit, & que *dans Plutarque* eſt le bon, parce qu'on ſous-entend, *dans le Livre de Plutarque*. Quelques-uns prononcent *cheux* pour *chez*, & diſent, *j'iray cheux vous*, au lieu de, *chez vous*. C'eſt une prononciation tres-vicieuſe.

Ceſſer.

CE verbe de ſa nature eſt neutre, comme, *l'hyver fait ceſſer les maladies ; faire ceſſer le travail :* mais depuis quelques années on le fait ſouvent actif, & en proſe & en vers, comme, *ceſſez vos plaintes, ceſſez vos pourſuites, ceſſez vos murmures.* Nos bons Autheurs en ſont pleins.

De gueres.

POur dire *gueres* ſimplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, *il ne s'en eſt de gueres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en eſt gueres fallu* ; mais quand il denote une quantité comparée avec une autre, alors le *de*, y eſt bon, comme ſi l'on meſure deux choſes, & que l'une ne ſoit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la paſſe de gueres.*

NOTE.

La particule *de*, ſe met avec *guere*, dans le cas que Monſieur de Vaugelas a expliqué, comme elle ſe met avec *beaucoup*; mais il y a cette difference, que *guere* ne ſouffre qu'une negative dans les phraſes où il eſt employé, & qu'il en faut deux avec *beaucoup*, ou n'en mettre point du tout. Ainſi on dit, *il ne s'en eſt guere fallu, il ne le paſſe de guere*; & ſi au lieu de *guere* on mettoit *beaucoup*, il faudroit ajoûter *pas*, qui eſt une ſeconde negative, *il ne s'en eſt pas beaucoup fallu, il ne le paſſe pas de beaucoup*. La raiſon eſt que *guere*, eſt une eſpece de negative, qui en demande toûjours une autre, au lieu que *beaucoup* peut eſtre employé ſans negative. *Il y a beaucoup de gens, il a beaucoup plus d'experience que ſon frere*. Si on veut faire entrer le mot *guere* dans ces phraſes, il faut neceſſairement qu'il ſoit precedé d'une negative, *il n'y a guere de gens, il n'a guere plus d'experience que ſon frere*.

Monſieur Menage a obſervé qu'on a dit *guere* originairement, & non pas *gueres*, ce mot ayant eſté fait d'*avarè*, *varè*, *guarè*, GUERE. Il dit que le premier *a* s'eſt perdu, comme en l'Italien *vena*, d'*avena*; qu'*avarè* eſt le contraire de *largiter*, qui ſe prend ſouvent, ainſi que le François *largement*, pour *abondamment*, qui eſt le contraire de *guere*; qu'ainſi *guere* eſt le veritable mot; qu'on y a ajoûté une *s* comme à *encore* & à *meſme*, & que *guere* & *gueres* ſont aujourd huy tous deux en uſage. On a ôté l'*s* d'*encore*, ſuivant la Remarque de M. de Vaugelas

ſur le mot *encore*. Elle n'eſt d'aucune neceſſité dans *meſme* quand il eſt adverbe, & je croy qu'on la doit auſſi ôter de *guere*. La Poëſie devroit garder l's plûtoſt que la proſe, à cauſe de la commodité d'une ſyllabe de plus, & toutefois il me ſemble que l'on auroit peine à ſouffrir ce vers,

Qui ne rend point de ſoins n'eſt gueres amoureux.

Foudre.

CE mot eſt l'un de ces noms ſubſtantifs, que l'on fait maſculins, ou feminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre*, & *la foudre*, quoy que la Langue Françoiſe ait une particuliere inclination au genre feminin. Ce choix des deux genres eſt commode, non ſeulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une ſyllabe, & ſe faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs, qui ont auſſi leurs meſures, & leurs nombres dans leurs periodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit qu'il ne voit pas comment *le* ou *la* ſont éviter les cacophonies dans l'employ de ce mot, qui a les deux genres. J'ay veu quelques gens embaraſſez ſur ce que M. de Vaugelas dit que ce choix des deux genres eſt commode pour les Poëtes, qui par ce moyen peuvent allonger ou accourcir le vers d'une ſyllabe, & ſe faciliter les rimes. Ils diſent que *le foudre* n'a pas plus de ſyllabes que *la foudre*, & que ce mot, ſoit qu'on l'employe au maſculin ou au feminin, ne ſçauroit jamais rimer qu'avec *poudre*, *reſoudre*, *&c.* Ils ne ſongent pas qu'il peut fournir une ſyllabe de plus ou de moins au genitif, *de la foudre, du foudre.* Il le peut de meſme au datif, *à la foudre, au foudre*, & pour la rime, ſi on a un vers feminin dont le participe *ſoûtenuë* ſoit le dernier mot, on n'a pour rimer qu'à faire le ſubſtantif *foudre* feminin, & dire, par exemple,

Par des vœux bien ſoûmis la foudre
eſt retenuë.

Si le participe *ſoûtenu* finit un vers maſculin, on dira,

Par des vœux bien ſoûmis le foudre
eſt retenu.

Monſieur Menage a fort bien obſervé, que *foudre* dans le figuré eſt toûjours maſculin, *un foudre*

de guerre, & que dans le propre on le fait aujourd'huy le plus ſouvent feminin.

Ce mot a fait *foudroyer*; ſurquoy le Pere Bouhours a tres-judicieuſement remarqué, que *foudroyer* ne ſe dit que quand on veut exprimer qu'un homme a eſté frapé de la foudre en punition de ſes crimes. *Jupiter foudroya les Titans, l'Athée foudroyé.* Hors de là, dit ce Pere, *foudroyer* n'a point lieu dans le propre, & ce ſeroit mal dit, qu'*un homme a eſté foudroyé*, qu'*une Egliſe a eſté foudroyée*; il faut dire, qu'*un homme a eſté frappé du tonnerre*, que *le tonnerre eſt tombé ſur une Egliſe.* Il rapporte en ſuite pluſieurs exemples où *foudroyer* eſt employé avec grace dans le figuré. *L'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis, foudroyer les vices, Dieu qui foudroye toutes nos grandeurs juſqu'à les réduire en poudre.* Il fait auſſi remarquer, que *foudroyer* eſt quelquefois neutre, & qu'on l'employe ſans regime. *Il s'eſt reſolu de vous laiſſer foudroyer & tonner tout ſeul. Ne penſant qu'à la grandeur de ſon Roy, quand il s'agit de la ſoûtenir, il tonne, il foudroye, il mêle le Ciel & la Terre.*

Aigle, fourmy, doute.

LEs deux premiers ſont encore de ces ſubſtantifs hermaphrodites; car on dit, *un grand aigle*, & *une grande aigle*, *à l'aigle noir*, & *à l'aigle noire.* De même on dit, *un fourmy*, & *une fourmy.* Il eſt vray qu'on le fait plus ſouvent femi-

nin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, l'ont presque toûjours fait feminin,

Nos doutes seront éclaircies,
Et mentiront les Propheties.

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, & il faut toûjours dire, *le doute*, *je ne fais nul doute*, & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont écrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait feminin.

Mais espoir vient ma doute reformer,

NOTE.

Monsieur Menage remarque fort bien, qu'*Aigle* dans le propre est masculin & feminin, *un grand Aigle*, *une grande Aigle*, *à l'Aigle noir*, *à l'Aigle noire*, & que dans le figuré il est feminin, *les Aigles Romaines*. Je croy comme luy, que ce ne seroit pas bien parler que de dire *l'Aigle Romain*, sur l'autorité d'un vers qu'il rapporte de la Sophonisbe de Mairet. Il tient *fourmy* feminin, quoy qu'il dise que le peuple le fait toûjours masculin. Pour *doute*, qu'il fait

venir du Latin barbare *dubita*, qui a esté dit au lieu de *dubitatio*, & qui par là devroit estre feminin, il dit qu'il n'est plus que masculin. Je ne sçay pourquoy M. Chapelain a écrit, que *nulle doute* & *aucune doute* sont les meilleurs, & que *point de doute* vaut mieux; car il n'y a personne aujourd'huy qui ne fasse *doute* masculin, quoy que Messieurs de Voiture & Balzac, ayent écrit *la doute*. *Formy* pour *fourmy*, est une prononciation aussi vicieuse que celle de *norrir* au lieu de *nourrir*.

Consommer, ou consumer.

CEs deux verbes ont deux significations bien differentes, que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains ne laissent pas de confondre, & tres-mal. Ils diront indifferemment, *consommer*, & *consumer ses forces*; *consommer*, & *consumer son bien*, & neanmoins *consommer* ne veut point dire cela; mais *accomplir*, comme quand on dit, *consommer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, & *une vertu consommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite*. Ceux qui sçavent le Latin, voyent clairement cette difference par ces deux mots, *consummare*, & *consumere*, qui répondent justement aux deux François, & en l'orthographe, & en la signification, *consommer* & *consumer*. Ce qui a donné

donné lieu à cette erreur, ſi je ne me trompe, eſt que l'un & l'autre emporte avec ſoy le ſens, & la ſignification d'*achever*, & ainſi ils ont crû que ce n'étoit qu'une meſme choſe. Il y a pourtant une étrange difference entre ces deux ſortes d'*achever*; car *conſumer*, acheve en détruiſant & anéantiſſant le ſujet, & *conſommer* acheve en le mettant dans ſa derniere perfection, & ſon accompliſſement entier; & ſelon cela ſaint Auguſtin a dit, qu'il y a *finis conſumens*, & *finis conſummans*. Il ſe pourroit faire auſſi que nos Poëtes auroient contribué à ce deſordre, employant *conſomme* pour *conſume*, lors que la rime les y a contraints ou invitez; de meſme qu'on les ſoupçonne d'eſtre en partie cauſe du cours qu'a eu, & a encore cette monſtrueuſe façon de parler, *recouvert* pour *recouvré*, dont il y a une remarque à part.

Neanmoins il eſt à noter que la faute ordinaire n'eſt pas de dire *conſumer*, pour *conſommer*; car perſonne n'a jamais dit ny écrit, que je ſçache, *conſumer le mariage*; ny *une vertu conſumée*; mais c'eſt de dire *conſommer*, pour *conſumer*, ne diſant jamais *conſumer* pour quoy que

ce ſoit, & diſant toûjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque beſoin qu'il en ait pû avoir dans la rime, tant il étoit perſuadé de la diſtinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu,

Et qu'aux roſes de ſa beauté,
L'âge par qui tout ſe conſume,
Redonne contre ſa coûtume,
La grace de la nouveauté.

Je n'ay point remarqué qu'en vers ny en proſe il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'huy la plus ſaine partie de nos meilleurs Ecrivains n'a garde de les confondre.

NOTE.

Quoy que M. Menage demeure d'accord de la difference qu'il y a entre *conſumer*, qui ſignifie *aneantir*; & *conſommer*, qui veut dire *accomplir, perfectionner*, il ne laiſſe pas de dire, qu'apres l'exemple de M. de Gombaut, qu'il cite comme un de nos Poëtes les plus exacts, & qui a dit dans un Sonnet ſur la mort du Roy de Suede.

De ſes propres ardeurs luy-meſme il
ſe conſomme.

il ne croit pas qu'on doive faire difficulté de s'en ſervir de la meſme ſorte. Je ſçay bien que pour trouver une rime à *homme*, *nomme*, *&c.* pluſieurs ont écrit, *le feu qui me conſomme*, pour *le feu qui me conſume*, mais je ſuis perſuadé que c'eſt une faute, & qu'il n'eſt pas plus permis de dire, *conſommer ſon temps*, *conſommer ſon bien*, que *conſumer un mariage*, *conſumer une affaire*, ce qui ne s'eſt jamais dit.

Conſommation eſt en uſage dans les differentes ſignifications de *conſommer* & de *conſumer*, & l'on dit, *la conſommation des vivres*, *la conſommation des denrées*, de meſme qu'on dit, *la conſommation d'un mariage*, *la conſommation d'une affaire.*

Avoiſiner.

CE mot n'eſt gueres bon en Proſe; mais la plûpart des Poëtes s'en ſervent, comme quand ils décrivent quelque montagne, ou quelque tour extrémement haute, ils diſent qu'*elle avoiſine les Cieux.* J'ay dit *la plûpart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas ſervir.

NOTE.

Avoiſiner eſt un terme purement Poëtique, dont on ne peut ſe ſervir que dans le ſens que luy donne icy M. de Vaugelas. Monſieur Chapelain ſemble pourtant ne l'exclure pas entierement de la proſe, puiſqu'il dit que c'eſt par

une mauvaiſe delicateſſe que ce mot eſt conſacré en Poëſie.

Peril éminent.

VOicy un exemple de ce que l'Uſage fait ſouvent contre la raiſon ; car perſonne ne doute, j'entens de ceux qui ſçavent la Langue Latine, que *peril éminent*, ne ſoit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour ſignifier la meſme choſe, & toutefois nous ne diſons pas *peril imminent*, pour éviter, comme je croy, le mauvais ſon des trois *i*, mais *éminent*, qui ne veut nullement dire cela, ny meſme il n'eſt pas poſſible de concevoir comme on peut donner cette epithete à *peril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une choſe preſte à tomber ſur une autre*, l'epithete convient fort bien au peril qui eſt ſur le point d'accabler une perſonne. Pour cette raiſon j'ay veu un grand Perſonnage qui n'a jamais voulu dire autrement que, *peril imminent:* mais avec le reſpect qui eſt deû à ſa memoire, il en eſt repris, non ſeulement comme d'un mot qui n'eſt pas François, mais comme d'une erreur qui n'eſt pardonnable à qui que ce ſoit, de vouloir en

matiere de Langues vivantes, s'opiâtrer pour la raiſon contre l'Uſage.

NOTE.

Il eſt certain que *periculum imminens*, ſignifie en Latin ce que nous entendons quand nous diſons, *peril éminent*. Cependant j'ay entendu d'habiles gens ſoûtenir que cette epithete avoit ſon ſens. Ils diſent qu'*éminent* ſignifie *grand*, *élevé*, *qui paroiſt*, & qu'ainſi on peut appeller, *peril éminent*, un grand peril où l'on voit bien qu'on ſe jette, & dont on ne peut douter En effet, *peril éminent* ne ſe dit point d'un peril où le hazard nous engage, & que l'on n'a point préveu; & je ne croy pas que ce fuſt bien parler que de dire, *il rencontra des voleurs qui le mirent en un peril éminent de perdre la vie*; on diroit plûtoſt, *qui le mirent en grand peril de perdre la vie*. On dira fort bien, *il voyoit qu'il ſe mettoit dans un peril éminent s'il hazardoit l'entrepriſe*, parce qu'on donne à entendre que l'on prévoit le peril, ce qui me fait croire que l'epithete d'*éminent* convient mieux à un peril dont on a le temps d'examiner la grandeur, qu'à un peril de hazard, quelque grand qu'il ſoit.

Ce, *devant le verbe ſubſtantif.*

QUelques-uns repetent *ce*, devant le ſubſtantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de*

plus déplorable, c'eſt, &c. M. Coëffeteau en uſe toûjours ainſi. D'autres diſent, *ce qui eſt de plus déplorable, eſt, &c.* & aujourd'huy tout au contraire de ce qui ſe pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier eſt plus uſité, avec cette difference neanmoins, que lors que le premier *ce* eſt fort éloigné du verbe ſubſtantif, il eſt meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme, *ce qui eſt de plus déplorable, & de plus étrange en tout le cours de la vie humaine ſujette à tant de miſeres, c'eſt, &c. Eſt*, y ſeroit bon auſſi, mais *c'eſt*, y eſt beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a eſté dit entre-deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expreſſion plus nette, & plus forte.

Que ſi l'on n'a pas mis *ce* auparavant, mais quelque autre mot, alors non ſeulement il n'eſt pas neceſſaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il eſt mieux de ne le mettre pas ; par exemple, *la difficulté que l'on y pourroit apporter, eſt*, & non pas *c'eſt*, qui neanmoins ne ſeroit pas une faute, mais *eſt*, eſt beaucoup meilleur. Mais ſi le nominatif, quand c'eſt un autre mot que *ce*, eſt fort éloigné du verbe ſubſtantif, alors il eſt bien

mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme, *enfin la cauſe de tant de malheurs & de miſeres qui nous arrivent en ce monde les unes ſur les autres, c'eſt, &c.* plûtoſt qu'*eſt*. Que s'il n'eſt ny trop prés ny trop loin, on peut mettre ou laiſſer le *ce*, comme l'on veut; on dira, *la meilleure voye que l'on ſçauroit prendre deſormais, eſt*, & *c'eſt*, tous deux ſont bons, mais aujourd'huy *eſt*, ſemble eſtre un peu plus en uſage, quoy que la plus ſaine partie des Ecrivains trouve *c'eſt* meilleur. Il n'eſt pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

NOTE.

J'avouë que j'aimerois mieux repeter *ce*, & dire, *ce qui eſt de plus déplorable, c'eſt, &c.* que de dire ſimplement, *ce qui eſt de plus déplorable, eſt que, &c* Ne dira-t-on pas plûtoſt au plûriel, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience, ce ſont les perfidies, les trahiſons, les noirceurs*, qu'on ne dira, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience, ſont les perfidies.* Si *ce* eſt une élegance au pluriel, c'en doit eſtre une auſſi au ſingulier. En general, il paroiſt que *c'eſt* eſt toûjours meilleur qu'*eſt*, quoy que *ce* n'ait point eſté mis auparavant, comme, *la meilleure voye que l'on puiſſe prendre, c'eſt*, &c.

Ce mot de *c'eſt* me fait ſouvenir de la Remarque de M. de Vaugelas ſur, *c'eſt choſe glorieuſe.* Il eſt certain qu'on ne parle plus ainſi, & que l'article *une* manque en cette phraſe. Mais j'ajoûteray icy, que ce qui eſt du vieux ſtile au ſingulier, ne l'eſt point au pluriel, & qu'on dit fort bien, & avec grace en ſupprimant l'article, *ce ſont choſes glorieuſes dont l'Hiſtoire parlera.* On dit de meſme, *ce ſont accidens difficiles à prévoir,* & on ne peut dire au ſingulier, *c'eſt accident que l'on ne pouvoit prévoir*; il faut mettre l'article *un*, & dire, *c'eſt un accident que l'on ne pouvoit prévoir.* Il eſt vray qu'on peut dire au ſingulier ſans aucun article, *c'eſt tromperie que de faire bonne mine aux gens qu'on n'eſtime point*, & autres choſes ſemblables; mais ſi on vouloit joindre une epithete à *tromperie*, comme *inſigne*, *honteuſe*, *&c.* alors il faudroit neceſſairement mettre *une* devant l'epithete, & dire, *c'eſt une inſigne tromperie que de*, *&c.* & non pas, *c'eſt inſigne tromperie*, de meſme qu'il faut dire, *c'eſt une choſe glorieuſe*, & non pas, *c'eſt choſe glorieuſe.*
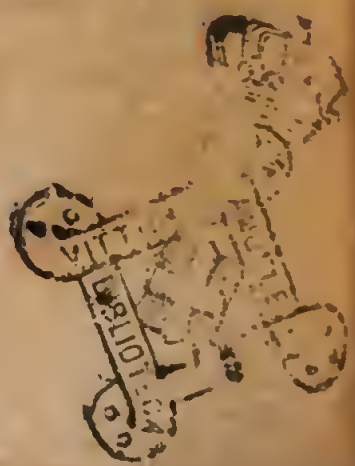
Fin de la premiere Partie.